

Sans Visa/Espace européen

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14963 7 F

SAMEDI 6 MARS 1993

Violence et religion aux Etats-Unis

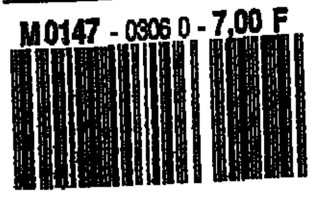
L'AFFAIRE de la secte retranchée dans un ranch du Texas mêle deux phénomènes de la société américaine qui n'ont pas fini d'intriguer les étrangers : la prolifération des groupuscules religieux, dont le fanatisme n'a d'égal que l'obscurité de leur doctrine, et celle des armes à feu. Il faut remonter, dans l'un et l'autre cas, aux origines des Etats-Unis pour expliquer ces comportements.

Le premier amendement à la Constitution proclame en effet qu'aucune confession ne doit avoir le caractère de « religion établie », c'est-à-dire officielle, aux Etats-Unis, et que rien ne doit limiter le libre exercice d'un culte, quel qu'il soit. Le second amendement affirme que « le droit du peuple de détenir et de porter des armes » ne pourra pas être remis en cause. Ces libertés font partie de l'héritage commun des Américains, forgé lors de la guerre d'Indépendance contre la monarchie britannique.

M. VERNON HOWELL, qui se fait appeler David Koresh et se proclame la réincarnation de Jésus-Christ, n'est ni le premier ni le dernier de ces illuminés qui sont étonnamment bien tolérés par la société américaine. Mais son messianisme forme un mélange détonant avec l'arsenal quasi militaire qu'il s'est constitué ces derniers mois, et qui a fini par intriguer les autorités. Quatre agents fédéraux et trois membres de la secte ont déjà péri lors de l'assaut infructueux mené dimanche contre le ranch des « Davidiens ». On peut craindre que d'autres victimes ne soient d'ores et déjà à déplorer, et surtout que certains disciples de David Koresh ne suivent les pulsions autodestructrices de leur chef, qui devait fêter vendredi son trente-troisième anniversaire et pourrait être tenté de mourir au même âge que le Christ.

Le précédent de la secte du Temple du Peuple, originaire de la région de San-Francisco et qui avait émigré en Guyana sous la conduite du « révérend » Jim Jones, n'est guère rassurant. Neuf cent vingt-trois de ses membres avaient procédé à un suicide collectif, un peu contraint apparemment pour certains d'entre eux, en novembre 1978, dans la jungle guyanaise, lorsqu'une mission d'enquête, dirigée par un membre de la Chambre des représentants, était venue spécialement de Californie pour chercher à y voir plus clair dans les activités de cette organisation.

LE libre accès aux armes à feu fut remis en question après l'attentat commis par un déséquilibré et qui avait failli coûter la vie, le 30 mars 1981, au président Ronald Reagan, mais la législation n'a toujours pas été modifiée. Quatre présidents ont pourtant été assassinés au cours de l'histoire américaine. Plus de 210 millions d'armes à feu sont en circulation aux Etats-Unis, pour une population de 254 millions d'habitants, et le taux des homicides y est plusieurs fois supérieur à celui enregistré en Europe. L'affaire de la secte de David Koresh soulève enfin le problème du « direct » à la télévision. Celle-ci a amplement retransmis l'assaut de la police contre les « Davidiens » et gêné l'action de cette dernière. Religion, violence et médiatisation outrancière se mêlent ainsi pour composer ce drame américain.


M 0147 - 0306 0 - 7,00 F

Une semaine après l'attentat de New-York

Le FBI a arrêté un suspect palestinien

Mohammed Salameh, un jeune Palestinien détenteur d'un passeport égyptien, a été arrêté et inculpé, jeudi 4 mars, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du 26 février qui a fait cinq morts et un millier de blessés au World Trade Center, à New-York. Mohammed Salameh appartiendrait à un mouvement intégriste musulman dont des membres ont été impliqués dans le meurtre du rabbin Meir Kahane, en 1990, à New-York, et dans l'assassinat du président égyptien Anouar El Sadate, en 1981.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le Federal Bureau of Investigation (FBI) estimait mercredi encore qu'il lui faudrait beaucoup de temps et de patientes recherches avant de mettre la main sur les auteurs de l'attentat terroriste qui, le 26 février, a coûté la vie à cinq personnes et fait un millier de blessés au World Trade Center de New-York. Mais la chance a souri aux enquêteurs.

Jeudi 4 mars, six jours seulement après l'explosion, grâce à l'incroyable comportement de l'un des suspects, le directeur fédéral du FBI, M. William Sessions, et le ministre de la justice par intérim, M. Stuart Gerson, pouvaient annoncer, à Washington, l'arrestation de l'un des auteurs présumés de l'attentat. Il s'agit d'un homme de vingt-six ans, répondant au nom de Mohammed Salameh, et dont le FBI se borne à indiquer qu'il est originaire *« d'un pays du Proche-Orient »*. Selon certaines sources policières, il s'agirait d'un Palestinien, né en Israël et porteur d'un passeport égyptien.

Mohammed Salameh avait été arrêté quelques heures auparavant à la sortie d'une compagnie de location de véhicules industriels appartenant à la chaîne Ryder et située à Jersey City, une petite ville du New-Jersey qui fait face au World Trade Center, de l'autre côté de la rivière Hudson.

SERGE MARTI

Lire la suite page 5

Grâce à des concessions des Musulmans

Les négociations sur la Bosnie marquent des progrès

Des progrès substantiels auraient été enregistrés, jeudi soir 4 mars à New-York, dans les négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Selon les médiateurs, la délégation musulmane, dirigée par M. Alija Izetbegovic, pourrait accepter le plan de redécoupage de cette République en dix provinces autonomes. Les Serbes de M. Radovan Karadzic continuent cependant à contester les modalités d'une cessation des hostilités et du regroupement des armes lourdes sous le contrôle de l'ONU.

Paysage de ruines en Dalmatie

ZADAR

de notre envoyé spécial

Ana est l'une des rares habitantes de Posedarje, dans l'arrière-pays de Zadar, à n'avoir jamais quitté le petit port croate échoué sur l'une des rives du bras de mer de Maslenica et qui a servi de ligne de front, pendant des mois, entre forces croates et serbes. Sa petite boutique, sur le quai, dont les vitres sont restées miraculeusement intactes, est un poste d'observation idéal.

De là, elle a vécu, le 21 novembre 1991, l'arrivée des chars serbes sur l'autre rive du bras de mer, à moins d'un kilomètre de Posedarje, dont les a délogés l'offensive croate du 22 janvier 1993.

Bien que régulièrement bombardé au mortier, le village d'un peu plus de deux mille habitants n'a pas été détruit. La légende court ici que, si Posedarje n'a jamais été pris, c'est que la radio serbe ne cessait d'affirmer que *« cinq mille oustachis y étaient concentrés »*, ce qui dissuadait toute velléité d'attaque. Près d'une centaine de maisons ont été touchées.

YVES HELLER

Lire la suite page 4 et l'article d'AFSANE BASSIR POUR page 3

Pas de révision pour Mis et Thiennot

La Commission de révision des condamnations pénales a rejeté, vendredi 5 mars, la requête en révision de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, accusés du meurtre d'un garde-chasse en décembre 1946. « Nous nous battrons jusqu'à la fin de nos jours pour qu'on nous rende notre honneur », *ont déclaré, peu après, les deux intéressés.*

par Jean-Marc Théolleyre

Mis et Thiennot... Depuis plus de quarante ans, les quatre syllabes, soudées les unes aux autres, résonnent périodiquement dans la chronique judiciaire. Telles qu'elles se font entendre elles unissent plus que jamais deux hommes, devenus comme des frères jumeaux à la poursuite d'une réhabilitation qu'ils n'en finissaient plus de réclamer.

L'affaire, leur affaire, eut pour décor les horizons de l'Indre, un pays où les fermes se nomment « La Blinerie » ou « Prends garde à toi », où l'on passe du lieu-dit Les Loups aux bords de l'étang : les Hautes Rondières. C'était aussi, à la sortie des années de l'Occupation, la région où dominait la famille Lebaudy.

Lire la suite page 15

Le bout du pouvoir

L'affaire des écoutes téléphoniques est accueillie avec un cynisme tranquille par l'opinion et les responsables politiques

par Jean-Marie Colombani

« Tout homme va toujours au bout de son pouvoir » : combien de fois François Mitterrand ne s'est-il pas servi de cette maxime de Thucydide pour convaincre les Français qu'il serait, lui, l'homme de culture pétri d'histoire et d'« humanités », mieux à même de résister à cette tentation que M. Giscard d'Estaing, qu'il s'agissait alors de vaincre en le comparant à Louis XV ? Combien de fois ne l'a-t-on pas entendu proclamer, pour parfaire la démonstration, que *« dangereuses avant »* lui, nos institutions le redeviendraient *« après »* lui ?

Douze ans plus tard, le pays accueille avec une relative indifférence, et des réactions politiques convenues – *« Il faut changer l'atmosphère morale »*, dit M. Giscard d'Estaing, *« c'est inacceptable »*, dit M. Rocard, – la révélation par *Libération*, et la confirmation par *le Monde*, de pratiques attentatoires aux libertés, dont ont été victimes au moins un avocat et des journalistes. Le thème de la liberté est, certes, moins payant électoralement que celui du chômage, pour lequel le président de l'UDF a trouvé un nouveau slogan en le qualifiant de *« socia-liste »*.

Lire la suite page 13 et l'entretien avec le président de la Commission de contrôle des interceptions de sécurité page 12



Aménophis III le Magnifique

L'exposition du Grand Palais fait revivre une brillante époque de l'Egypte antique

par Yvonne Rebeyrol

« Le cœur de Sa Majesté se complaisait à faire beaucoup de grands monuments, comme il n'en a jamais existé avant depuis les temps primordiaux des Deux-Terres (1). » Le long règne d'Aménophis III (1391-1353 av. J-C), un des pharaons de la XVIIIe dynastie, est effectivement considéré comme ayant marqué une des périodes d'apogée de l'Egypte antique, comme celui de son arrière-grand-père Thoutmôsis III (1479-1425) et celui de son successeur de la XIXe dynastie, Ramsès II (1290-1224). Mais Thoutmôsis III et Ramsès II furent des pharaons guerriers.

Alors qu'Aménophis III a été un roi pacifique, soucieux avant toute chose de bâtir des temples et des palais superbes, ornés de colossales statues, de magnifiques bas-reliefs ou de « simples » peintures. Pourtant, l'Egypte d'Aménophis III a maintenu son extension territoriale. Directement, ou par l'intermédiaire de princes vassaux, elle dominait alors une très vaste région débordant largement l'Egypte traditionnelle, puisqu'elle allait du Naharina (le sud de la Turquie et le nord de la Mésopotamie) jusqu'au pays de Karoy (ou de Kouch, au Soudan actuel). La capitale de la dynastie était Memphis (à quelque 25 kilomètres au sud du Caire).

Mais, à la fin de son règne, Aménophis III s'est installé à Thèbes (entre les villes actuelles de Louxor et de Karnak), plus précisément dans l'ensemble palatial de Malgatta, qu'il fit construire – malheureusement pour nous, en briques crues – sur la rive gauche du Nil.

Lire la suite page 16

(1) Les Deux-Terres, c'est-à-dire la Haute et la Basse-Egypte.

Mort du Père Michel Riquet...

Ancien résistant, prédicateur de talent, le jésuite était âgé de quatre-vingt-quatorze ans

... et du cinéaste Cyril Collard

L'auteur des « Nuits fauves » est décédé du sida à l'âge de trente-cinq ans

page 26

ESPACE EUROPÉEN

Un entretien avec M. Juppé

Le secrétaire général du RPR se prononce pour une relance de la coopération franco-allemande, une attitude plus ferme à l'égard des Serbes, une participation accrue au sein de l'OTAN et un retour de la Russie sur la scène internationale.

Lire également « Différend germano-polonais sur les réfugiés » par SYLVIE KAUFFMANN pages 7 à 9

Le sommaire complet se trouve page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU *Monde*

SOLIDARITÉ

Le bombardement humanitaire

A QUOI rime ce parachutage de vivres destinés aux enclaves musulmanes de Bosnie? De nuit et en altitude, les avions américains larguent des vivres fantômes qui manquent leur cible, pour se retrouver en partie chez les agresseurs.

Les Occidentaux sont décidément tombés bien bas en ex-Yougoslavie. Des mois à assister à la barbarie sans intervenir. Et, pour couronner le tout, l'«humanitaire propre», qui ne salit pas les mains, comme il y eut pendant le conflit du Golfe une prétendue guerre propre, qui n'aurait frappé que des cibles stratégiques. On sait aujourd'hui quelle mascarade fut cette frappe dite chirurgicale.

Les Bosniaques pleurent de rage et d'ironie amère devant la lâcheté dont l'Occident fait preuve face à leur drame. Quant à nous, les «humanitaires privés», les ONG, qui tentons de soulager les souffrances sur le terrain, nous assistons à cette opération américaine avec le sentiment de l'absurde : si l'on voulait discréditer à jamais l'action humanitaire à destination des peuples du Sud comme de l'Est, s'y prendrait-on autrement? Même ce qui fait la *spécificité* de l'action humanitaire privée – savoir agir en finesse au sein même des populations victimes – se trouve tourné en dérision au *profit d'un nouveau concept, déjà* inauguré avec un succès... meurtrier au Kurdistan en 1991 : le bombardement humanitaire.

Les Kurdes sont aujourd'hui plus livrés à eux-mêmes *que jamais. Somalie, 1992? Les factions* rivales n'attendent que de nous voir tourner le dos pour sortir les armes qu'elles ont cachées et reprendre leurs massacres en toute impunité. Yougoslavie, 1992 toujours? Là c'est encore plus simple : même pas la fiction de l'intervention, juste le mythe du camion de vivres salvateur, face à la *«purification ethnique»* et à l'*anéantissement* des peuples. Ne parlons pas du Cambodge, où les Khmers rouges n'ont pas renoncé et où l'ONU avoue son impuissance *malgré ses vingt-deux mille* soldats; de Haïti, où l'embargo décrété par la communauté internationale ne pénalise que les plus pauvres; de la Birmanie, où une junte s'obstine en *toute impunité à maintenir dans l'obscurantisme* et la terreur un peuple otage; du Soudan, qui se paie une agence de relations publiques américaine pour se refaire une *virginité internationale, alors qu'il* n'a nullement cessé sa croisade religieuse et ethnique contre les populations non arabo-musulmanes.

Est-ce cela le nouvel ordre international ouvert par la fin de l'affrontement Est-Ouest? Est-ce cela la *pax americana*, désormais seule à imposer sa loi au monde? Une conception de la justice et de l'ordre mondial qui se résume à des parachutages honteux, furtivement menés?

Les organisations humanitaires privées savent par expérience que leur action est limitée dans le temps et dans l'espace, que, bien que nécessaire pour soulager immédiatement les souffrances, elle *ne peut avoir un impact durable, si elle n'est pas* relayée par une action politique. Cette confusion des genres où le politique se lance dans l'humanitaire en guise de politique – et s'y lance mal – ne peut que conforter le sentiment d'impuissance qui nous saisit parfois face à l'inanité des efforts privés quand le public se refuse à jouer son rôle.

SYLVIE BRUNEL
directeur général de l'Action internationale contre la faim (AICF)

TRAIT LIBRE



Mess de l'US Air Force à Francfort (dessin paru dans The Independent*).*

SNCF

Seuls dans le tunnel

MARDI 26 janvier, j'ai pris, avec mes deux filles âgées respectivement de onze et quinze ans, *le train de 20 h 19 au départ* d'Ermont-Eaubonne en direction de la station Pereire, sur la ligne C du RER. Lorsque tout à coup, aux alentours de 20 h 30, le train s'est immobilisé dans le *tunnel entre les stations Saint-Ouen et Porte-Clichy.* Nous avons attendu dix minutes, puis vingt, puis trente minutes. Pas une seule annonce pour nous rassurer... Rien ! Le silence et parfois l'obscurité totale !

Nous avons continué à attendre, quarante minutes, cinquante, *puis* une heure ! Mes filles pleuraient d'anxiété.

Aux alentours de 21 h 30, avec l'aide des quelques rares passagers du deuxième wagon dans lequel nous nous trouvions, nous avons réussi à *ouvrir la porte.* C'est alors que j'ai vu un homme passer le long de la voie, entre le RER et le mur. Je l'ai interpellé pour lui demander ce qui se passait. Il m'a répondu : *« Tout est cassé, je m'en vais ! »* Je lui ai dit : *« Et nous ? »* Je me suis entendu répondre : *« Faites ce que vous voulez ! »* Et je l'ai vu rapidement disparaître dans le tunnel.

Avec les quelques rares passagers du wagon, nous avons alors décidé de quitter le train. Nous avons longé les murs du tunnel. *J'ai entendu une* femme m'appeler par la fenêtre d'un autre wagon. Elle me suppliait d'aller chercher de l'aide car elle était enceinte de sept mois et demi et commençait à se sentir mal.

Après avoir *traversé les voies sans savoir si nous ne risquions pas de* nous électrocuter, nous nous sommes retrouvés à la station Saint-Ouen, totalement désertée. Pas un guichetier, pas un cheminot, pas un contrôleur. Où se trouvait donc *la SNCF ? Ensuite, nous nous sommes* retrouvés dehors à une dizaine de personnes dans une zone industrielle sans âme qui vive. Pas une voiture, pas un taxi, pas un bus... rien ! Nous *avons marché longtemps. Arrivés boulevard Bessières, j'ai arrêté une* voiture de police afin de porter secours au plus vite à la femme enceinte et aux autres voyageurs. Nous avons ensuite pris un taxi pour rejoindre notre domicile.

Le lendemain, je me suis rendu aux services commerciaux de la gare Saint-Lazare. Bien mal m'en a pris car je n'ai eu pour seule réponse que les sarcasmes de jeunes cheminots.

Je n'ose imaginer ce qui aurait pu se passer si mes filles avaient été seules.

ALAIN CHAROY
Paris

YOUGOSLAVIE

Sartre et le titisme

DOBRICA COSIC, président de la République fédérale de Yougoslavie, somme Edgar Morin d'apporter la preuve *« de massacres, de viols et d'exactions »* commis par des Serbes en Bosnie-Herzégovine (*le Monde* du 17 février). Si les témoignages lui paraissent contestables, il aura en revanche du mal à démontrer qu'il ne se trompe pas en affirmant que Sartre (comme Eluard et Aragon) aurait excommunié la dissidence titiste en 1948.

Sartre l'a au contraire approuvée en préfaçant le livre de Louis Dalmas, *le Communisme yougoslave depuis la rupture avec Moscou* (éd. Sulliver, 1950), préface reprise dans *Situations VI*, p. 23-68, sous le titre « Faux savants ou faux lièvres », où il écrit notamment : *« Si le titisme a pour nous une importance exceptionnelle, c'est qu'il aboutit à la subjectivité ; mais celle-ci ne réapparaît pas comme un idéal formel : elle est produite comme une réalité efficace à partir de l'objectivisme par le mouvement même de l'histoire.»*

ANDRÉ GORZ
philosophe, Paris

CHOMAGE

Big bang

SA peur, dans le noir, l'enfant croit la dominer en faisant du bruit. La peur des ténèbres du chômage est-elle si grande, de la gauche à la droite, qu'il faille, pour éclipser ce chaos primordial, ni plus ni moins que le bruit de la formidable explosion originelle: le Big Bang?

Car il est un autre enfantillage *coutumier aux hommes politiques*: croire qu'ils ne sont plus vus, ni leurs malices, quand ils se mettent les *mains devant les yeux.*

BERNARD TOUBLANC
Hyères

SOCIALISME

Un mot à changer

POUR notre génération qui n'avait pas dix-huit ans en 1981, l'image de la gauche démocratique ne s'associe guère au mot *socialiste* qui a connu une histoire souvent noble, parfois tumultueuse, en France. L'histoire de ce mot *nous touche, mais elle n'est pas* vraiment la nôtre.

Qui s'est depuis 1989 frotté à l'Europe centrale et orientale n'ignore pas que le mot « socialiste » y est soit à jamais banni par des générations auxquelles il est impossible d'expliquer que François Mitterrand puisse être socialiste, soit réutilisé pour renommer tous les anciens partis communistes totalitaires (Parti socialiste du travail, en Roumanie, qui rassemble les ultranationalistes et les nostalgiques de Ceaucescu, Parti socialiste serbe, Parti socialiste en Bulgarie, Parti socialiste des Serbes en Bosnie...).

Un des premiers partis politiques d'une des principales démocraties occidentales peut-il avoir *pour nom – ou à tout* le moins conserver – un mot qui signifie, pour la moitié de l'Europe, l'angoisse *ou* la haine ?

Oui, nous devons changer le PS. Mais peut-on le changer sans en changer le nom ? Changer de nom, ce *n'est pas renier une histoire. Le* mot a fait son temps – de toute évidence, comme le parti dans sa forme actuelle. *Préférons-lui*, peut-être, un nom plus « social-démocrate » (mais les relations de notre pays avec la social-démocratie sont complexes). Pourquoi ne pas l'appeler alors, tout simplement : « la gauche » ?

En renonçant à un nom que l'histoire a rejeté, le parti « socialiste » français pourrait alors se «réaxer» *à gauche.* Sans scrupule. Et sans que les démons de l'Est ne le condamnent définitivement au moment même où il joue sa dernière chance de réforme.

FRÉDÉRIC MARTEL
étudiant, Paris

AGES

Génération sacrifiée ?

L*e titre du livre de Gilbert* Saint-Etienne, *Génération sacrifiée*, dont vous avez rendu *compte dans le Monde du 30 jan*vier, est de nature à créer une guerre des générations. En effet, la *génération actuelle des 20-45 ans* a bénéficié d'une adolescence nettement plus douillette que les précé*dentes ; elle a été nourrie de* fausses espérances.

Des candidats au marché du travail ont été persuadés de bénéficier de rémunérations que beaucoup n'atteignent pas au sommet de leur carrière. La déception est d'autant plus vive que ceux qui accèdent à un emploi se voient proposer le tiers ou le quart de ce qu'ils espéraient.

La génération actuelle des retraités qui vivent un « âge d'or » ou *prétendu tel*, a *vécu des heures historiques qu'ils ont diversement* appréciées : la grande dépression *économique prolongée jusqu*'à la guerre, la tension internationale, la guerre, le désastre de 1940, suivi *de cinq ans d'occupation avec son* cortège d'horreurs : rafles, déportations, camps de concentration, *bombardements*, le *froid, la faim*, et une pénurie qui s'est prolongée plusieurs années après la fin du conflit.

HENRY BADEL
Lyon

ZAÏRE

Incident diplomatique

COMME chacun le sait, les voies de la raison d'*Etat* sont impénétrables, et il n'est pas de bon ton de s'interroger sur les revirements et inconséquences de notre diplomatie à l'égard de tel pays ou telle personnalité étrangère. Mais il est des cas où machiavélisme, hypocrisie, cynisme passent les bornes, et où le public en vient à se demander : « De qui se moque-t-on ? » Le Zaïre en est le plus récent exemple. Le 28 janvier, *notre ambassadeur à Kinshasa*, Philippe Bernard, est tué dans son bureau – ainsi qu'un de ses collaborateurs, *dont on ne parle guère* – par les reîtres de Mobutu, qui s'en donnent à cœur joie avec leurs *armes automatiques et arrosent* systématiquement les façades de notre ambassade et de quelques autres.

La version de la « balle perdue », immédiatement avancée en haut lieu, est péremptoirement et courageusement démentie par un membre du gouvernement. Le cercueil de notre ambassadeur est rapatrié en grande pompe, comme il se doit. Des obsèques solennelles ont lieu le 3 février aux Invalides. Le président de la République y assiste et le ministre des affaires étrangères prononce un discours émouvant. C'est dire l'importance que le gouvernement français entend attacher à cet « incident diplomatique ».

Quinze jours après, nous apprenons que le président Mobutu, sujet à des maux de dents périodiques, se trouve sur le territoire *français : il est venu, nous dit-on,* consulter son chirurgien-dentiste à Monaco et, accessoirement, jouir *du « somptueux refuge » que télé*vision et presse décrivent complaisamment, cependant que les *familles des victimes attendent* réparation.

L'extraordinaire mansuétude témoignée par le gouvernement français envers un dictateur africain dont il était pourtant censé souhaiter l'éviction apparaît comme un parfait exemple de cette démagogie tiers-mondiste dont les illustrations se sont multipliées au cours des dernières années et qui fait le jeu de l'extrême droite.

Quoi qu'il en soit, accepter la présence de Mobutu sur le sol français après ce qui s'est passé voici un mois à peine à Kinshasa constitue une insulte caractérisée à la mémoire de l'ambassadeur Philippe Bernard et de ceux qui ont trouvé la mort dans les mêmes circonstances et un affront à leurs familles.

ANDRÉ TRAVERT
ancien ambassadeur

CINQUANTENAIRE

Le travail obligatoire

DES jeunes gens raflés dans les rues, à la sortie des stades, des facultés, des bureaux, des *usines, traqués par la police dans* les villes et par la gendarmerie dans les campagnes, gardés à vue comme des malfrats et, lorsqu'ils n'ont pas eu la chance (ou les moyens) de se cacher, bourrés de force dans les trains qui les emmènent vers les usines de l'ennemi. Là-bas une soupe et un quignon de pain pour une besogne de forçats ; le camp disciplinaire pour ceux qui renâclent ; les bombardements ; la maladie trop souvent regardée comme un sabotage de l'effort de guerre...

Il y a tout juste cinquante ans, le 16 février 1943, une loi de Vichy *instituait* le service du travail obligatoire (STO), reconnu par le tribunal *de Nuremberg comme un de* ces crimes de guerre qu'il ne faut à aucun prix oublier, on le répète avec raison. Mais jusqu'ici les *médias n'ont guère prêté* attention à ce cinquantenaire-là. Et pourtant... Ils étaient un demi-million ; ils avaient vingt ans ; et 60 000 d'entre eux ne sont jamais revenus.

JACQUES EVRARD
historien, Toulouse

UN LIVRE

La convivialité molle

NON A LA SOCIÉTÉ DÉPRESSIVE
de Tony Anatrella.
Flammarion, 314 p., 120 F.

BIEN sûr, il y a le chômage... Mais si, par miracle, une reprise immédiate, exceptionnellement *forte, venait bouleverser* le marché de l'emploi, notre société déglinguée retrouverait-elle pour autant un équilibre? Cesserait-elle de nager dans la déprime? Chacun se rend bien compte que le mal est plus profond.

Ce mal-là, Tony Anatrella, psychanalyste, spécialiste de l'adolescence et des problèmes *du couple, l'explore en clinicien,* prolongeant un autre de ses ouvrages, *le Sexe oublié,* qui *vient d'être réédité en collection* de poche («Champs», Flammarion). Clinicien ne signifie pas *nécessairement observateur* froid. C'est un grand coup de gueule qui est poussé ici, par un homme résolument à contre-courant.

On ne trouvera dans son livre aucune des idées à la mode, colportées de soir en soir par les écrans racoleurs de la télévision. Aucune des découvertes soixante-huitardes qui ont débouché sur la *«convivialité molle»* d'aujourd'hui. Pour Tony Anatrella, la fatigue dont se plaignent tant de *nos contemporains* est moins le résultat d'un surmenage que le symptôme d'une *«crise morale»*, car, dit-il, ce sont les raisons de vivre qui font défaut.

Il n'y a plus de vérités objectives, souligne ce chrétien. Chacun bricole sa petite loi, se fixe ses propres limites. On vit au jour le jour, dans l'immédiat, sans enracinement, sans mythes et sans espérances. Ce qui manque, en somme, c'est *«le refus de faire fonctionner le sens de l'idéal».* Voilà lâché un gros mot qui ne fait plus partie de notre vocabulaire.

Sans idéal, explique le clinicien, la vie *psychique manque* de nourriture symbolique pour s'humaniser et se socialiser. Chacun se retrouve seul en face *de soi-même*. Et, *de plus en* plus souvent, se prend comme cible de sa propre agressivité. *Pour se sentir exister, l'individu va tenter de détruire et de dévaloriser* les réalités avec lesquelles il ne peut pas vivre.

Tony Anatrella analyse *«quatre brisures du lien social»* : le *divorce, le suicide, l'homo*sexualité et la drogue. Le simple fait de les rapprocher lui vaudra sans doute des cris indignés. Mais notre *psychanalyste n'en a* cure. Il est persuadé notamment que la «révolution sexuelle» n'a fait que libérer la sexualité infantile : *«Une sexualité non relationnelle»* dans laquelle l'autre est le grand absent.

Tony Anatrella pense aussi que toutes les pratiques sexuelles ne se valent pas, et que l'homosexualité ne doit pas être présentée comme un droit. *Nous sommes envahis, dit-il,* par des modèles homosexuels privilégiant tout ce qui est semblable.

Cela se vérifie, par exemple, *dans la prévention du sida.* Une *«prévention fondée sur le latex»*, et sur rien d'autre. *L'amour n'a pas sa place dans* cette éducation sexuelle, aux effets désastreux, qui présente le partenaire comme un danger dont il faut *se protéger.*

La société dépressive n'est pas une fatalité, affirme le psychanalyste. *Nous disposons de savoirs, de traditions pleines de* vitalité. Cessons de courir après ce qui nous fait peur et de rejeter *ce que nous possédons.* Cessons d'évacuer la transcendance, pour annoncer toutes les dix minutes *«le retour de Dieu».* Cessons de vouloir *«changer la vie»* au lieu de l'assumer...

On sort de cette lecture un peu secoué, un peu... déprimé.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : *cent ans à compter du* 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ÉTRANGER

La conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie à New-York

Lord Owen fait état de progrès avec les Musulmans dans les discussions sur le découpage de la Bosnie

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Si, comme on le laissait entendre, la stratégie des coprésidents de la cOnférence de paix sur l'ex-Yougoslavie était d'obtenir des Musulmans leur plein accord sur leur plan – pour ainsi isoler les Serbes, toujours réticents – MM. Vance et Owen semblent en passe de réussir.

Jeudi 4 mars, en fin de journée, on évoquait à New-York une possible rupture des négociations. Mais, dans la nuit, sortant d'une réunion avec M. Izetbegovic, le président musulman de Bosnie-Herzégovine, Lord Owen a brusquement parlé d'*« énormes progrès »*. Sans expliquer son optimisme, il a dit : *« Lorsque les gens sont au bord de l'abîme et ne voient que la guerre, ils deviennent réalistes. »*

Selon un diplomate proche des négociations, les discussions ont surtout porté sur le découpage proposé de la Bosnie en dix provinces autonomes. Avant sa rencontre avec MM. Vance et Owen, le président bosniaque s'était entretenu avec le représentant américain aux négociations, M. Reginald Bartholomew. Et selon un diplomate de l'ONU, *« si progrès il y a, c'est sans doute dû au rôle joué par Washington »*. Peu de progrès, en revanche, ont été accomplis dans les discussions des coprésidents avec la partie serbe. Apprenant qu'un accord était sur le point d'être conclu entre MM. Vance et Owen et les Musulmans, le dirigeant serbe bosniaque a déclaré qu'il refuserait de signer le plan de paix : *« Il est intolérable que MM. Vance et Owen aient négocié sans nous »*, a dit M. Radovan Karadzic. Il a de nouveau insisté sur sa proposition de mettre les 30 % du territoire bosniaque qui sont encore contestés sous contrôle international, proposition refusée par les coprésidents. *« Il est temps de téléphoner à M. Milosevic. Il a tout intérêt à le remettre à sa place »*, aurait dit un des négociateurs internationaux faisant allusion à l'attitude du dirigeant serbe bosniaque.

Concernant le volet militaire du plan de paix et les modalités de la cessation des hostilités, qu'ils avaient pratiquement approuvés, en janvier à Genève, les Serbes de Bosnie multiplient maintenant les déclarations contradictoires. M. Karadzic a expliqué jeudi aux journalistes que, seule, la *« surveillance »* par la communauté internationale de l'artillerie lourde serbe est acceptable et non pas le *« contrôle »*, comme l'exige le gouvernement musulman. De leur côté, les coprésidents expliquent que, de toute façon, l'accord militaire signé par les trois parties ne pourra pas entrer en vigueur avant un règlement global, lequel sera imposé par plusieurs milliers de « casques bleus », *« rendant la différence entre la « surveillance » et le « contrôle » des armes lourdes sans objet »*. Selon M. Karadzic, le contrôle international des armes lourdes affaiblirait les Serbes, car Croates et Musulmans disposent d'une infanterie plus importante. Les négociations des parties avec les coprésidents restent cependant très délicates puisque le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, menaçait de quitter New-York, vendredi, estimant qu'en tant que *« chef d'Etat »* il ne devrait pas négocier avec des *« chefs de clan »*. Ce à quoi M. Karadzic a répondu : *« Je ne négocie qu'avec M. Izetbegovic. S'il part, je partirai aussi. »*

Les Serbes ne sont pas *« aussi isolés que l'on croit »*, a souligné M. Karadzic. *« Les Russes*, dit-il, *restent nos grands amis et nos grands alliés. Les Grecs, les Roumains et les Bulgares sont aussi nos grands amis, la Chine et le Japon, et même l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne comprennent notre position. »* Au rang des *« ennemis »*, M. Karadzic a cité la Turquie, l'Arabie saoudite et l'Iran. Le dirigeant serbe a cependant été humilié publiquement lorsque le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, ainsi que MM. Vance et Owen lui ont demandé officiellement de retirer une partie de ses déclarations publiées dans une Lettre ouverte au peuple américain. Dans cette lettre, distribuée au lendemain de l'explosion au *World Trade Center* (*le Monde* du 3 mars), M. Karadzic exhortait le président américain, M. Bill Clinton, à *« montrer du courage politique et cesser les largages »* des vivres par avions en Bosnie-Herzégovine.

Il écrivait par ailleurs : *« L'incident terroriste déplorable au World Trade Center est un nouveau témoignage du caractère explosif et des dangers liés à l'intervention extérieure directe. »* M. Karadzic regrette à présent, *« ce désagréable malentendu »* et, bien qu'il maîtrise parfaitement l'anglais, explique que ses propos ont été *« mutilés »* par les traducteurs : *« Je voulais dire que si un pays comme les Etats-Unis, qui ne veut faire que le bien, est la proie de terrorisme, alors personne n'est à l'abri. »*

AFSANÉ BASSIR-POUR

L'ONU va enquêter sur les charniers de Croatie

GENÈVE

de notre correspondante

Les massacres perpétrés en Bosnie ont été une fois de plus évoqués, jeudi 4 mars, au Palais des nations. M. Tadeusz Maziowiecki, ancien premier ministre polonais, et rapporteur pour l'ex-Yougoslavie de la commission des droits de l'homme de l'ONU, a adressé une lettre ouverte à M. Mohamed Ennaceur (Tunisie), président de cette commission, pour lui faire part de sa *« profonde préoccupation »* devant la nouvelle offensive serbe en Bosnie orientale. Dans cette lettre, M. Mazowiecki estime de son devoir de rappeler que Cerska, ou ce qu'il en reste, *« est dans une zone qui, aux termes du plan de paix Vance-Owen, serait une province musulmane entourée de territoires serbes bosniaques »*. Pour lui, *« les forces serbes intensifient l'épuration ethnique et tentent de procéder à des gains territoriaux au moment où se déroulent les négociations de paix »*. Contrairement à ceux qui croient pouvoir juger que l'action humanitaire contribue à masquer les vrais problèmes, le rapporteur estime que *« la situation des droits de l'homme doit être prioritaire dans la recherche de la paix »*.

D'autre part, les experts de la commission des Nations unies sur les crimes de guerre, que préside le professeur Frits Kalshovel (Pays-Bas), chargée d'enquêter sur les violations graves des conventions de Genève, a décidé d'envoyer une mission spéciale à Vukovar pour y recueillir le maximum d'informations sur une douzaine de fosses communes découvertes autour de cette ville tombée sous les assauts des Serbes à la fin de la guerre de Croatie. Des experts ont déjà entrepris l'examen d'une des fosses, à Ovcara, découverte l'été dernier et qui semble contenir les corps de 200 hommes, croates, emmenés de l'hôpital de Vukovar lors de la chute de la ville.

La mission d'enquête sera conduite par le professeur Fenrick, membre de la commission. Le Conseil de sécurité de l'ONU sera saisi de ses résultats vers la fin juillet, de même que le tribunal international chargé de juger les crimes de guerre, dès qu'il sera mis en place. Outre son enquête sur les charniers, la commission sur les crimes de guerre a inscrit à son ordre du jour les points suivants : *« Responsabilité du commandement »* ; *« ordres d'un supérieur »* ; *« nettoyage ethnique »*. *« viols »* et *« autres formes de violences sexuelles »*.

ISABELLE VICHNIAC

Le général Philippe Morillon en mission à Cerska

Les forces serbes ont accepté le principe d'une mission des Nations unies dans l'enclave musulmane de Cerska (est de la Bosnie), où les combats font rage depuis plusieurs jours, et de l'ouverture d'un corridor humanitaire pour évacuer quelque 1 500 blessés, a annoncé, jeudi 4 mars, un porte-parole de la FORPRONU. Les négociations ont été menées par le général Ratko Mladic, pour la partie serbe, et le général Philippe Morillon, pour l'ONU, qui a quitté, vendredi matin en hélicoptère, Sarajevo pour Tuzla et Cerska.

Les habitants de Cerska, mis au courant des efforts de l'ONU, ont fait savoir qu'ils étaient d'accord pour une évacuation des blessés, dans un but strictement humanitaire, mais qu'ils se refusaient à quitter la ville et à prêter ainsi la main à une opération de nettoyage ethnique, selon des radioamateurs. Dans de nombreuses régions, les Serbes ont forcé les Musulmans de Bosnie à quitter leurs maisons, pour les remplacer ensuite par des populations serbes.

D'autre part, trois avions cargos américains ont effectué une nouvelle mission de parachutage de vivres au dessus de la Bosnie, vendredi 5 mars à l'aube. A Moscou, des militaires américains ont discuté d'une participation de la Russie aux largages de nourriture et de médicaments en Bosnie, a déclaré un responsable russe. – *(AFP, Reuter.)*

Membre de l'association Equilibre

Une Française tuée à Sarajevo

Chantal Godinot, aide-soignante, a été tuée d'une balle dans la tête, jeudi après-midi 4 mars, à Sarajevo, par un tireur embusqué non loin de l'aéroport. Deux chauffeurs polonais du convoi de l'organisation « Equilibre » ont été blessés dans la fusillade, qui s'est produite à une cinquantaine de mètres d'un point de contrôle des « casques bleus » de la FORPRONU.

Chantal Godinot, écrit notre correspondant à Lyon, Bruno Caussé, s'était engagée dans l'association lyonnaise Equilibre en 1989, pendant la révolution roumaine. Depuis, elle n'avait cessé d'apporter son concours bénévole à Equilibre, se chargeant notamment de la gestion de la pharmacie, de l'envoi des médicaments. C'était son deuxième séjour dans l'ex-Yougoslavie. En novembre 1992, elle avait participé à l'évacuation de Bosnie d'un millier d'enfants et de leurs mères qui ont été accueillis par des familles françaises. Agée d'une cinquantaine d'années, elle était mère de cinq enfants.

La goutte d'eau

Il n'y a pas que les combats qui se radicalisent, dans l'ex-Yougoslavie. Les attitudes aussi, devant ce drame doublé, pour les gens de bonne volonté, d'un scandale philosophique.

Ou nous décrétons, nous autres spectateurs d'Occident : le Mal absolu est à l'œuvre, c'est la faute à Théodose, à quoi bon se faire trouer la peau pour ces fous sanguinaires et pour nos gouvernements qui les laissent faire !

Ou bien on trouve que la honte de l'impuissance ne suffit plus, que défiler en serrant dans ses poches ses poings de rage, c'est encore se croiser les bras, qu'il faut décidément y aller voir, soulager ce qui peut l'être, opposer à l'océan du malheur sa goutte d'eau...

La petite aide-soignante d'Equilibre tombée à Sarajevo a suivi la seconde voie, c'était plus fort qu'elle. « Fallait pas y aller », vont dire les cyniques. Aux autres, la question se pose : si c'était cela, la sainteté ?

B. P.-D.

ITALIE

Deux industriels en détention préventive

Le président de la Sagat, la société de gestion de l'aéroport de Caselle (Turin), M. Maurizio Bordon, proche du Parti socialiste (PSI), a été placé, jeudi 4 mars, en détention préventive. Il est accusé d'avoir touché des pots-de-vin lors de l'adjudication de travaux publics pour la construction d'une nouvelle aérogare. Les enquêteurs tentent de déterminer si les sommes recueillies auraient pu servir au financement d'un parti ou de personnalités politiques.

Le directeur général d'Italimpresse (la quatrième entreprise de travaux publics), M. Eugenio Rendo, a subi le même sort pour avoir versé des pots-de-vins. Les magistrats de Milan lui reprochent d'avoir « arrosé » des responsables de l'ENEL (producteur national d'électricité) en échange de contrats de construction de centrales électriques. Ces sommes se seraient ensuite retrouvées dans la caisse de certains partis politiques.

Enfin, l'ancien secrétaire du Parti socialiste italien, M. Bettino Craxi, devra se rendre mardi prochain devant la commission parlementaire chargée d'une levée éventuelle de son immunité parlementaire. – *(AFP, Reuter.)*

Avec l'envoi d'un chargé d'affaires en Irak

La Turquie fait un geste en direction de Bagdad

En application d'une décision annoncée le 24 février dernier, la Turquie a envoyé, jeudi 4 mars, un chargé d'affaires à Bagdad, M. Sadi Calislar. *« C'est un premier pas vers la reprise de bonnes relations bilatérales »*, a commenté le conseiller de l'ambassade d'Irak à Ankara qui a demandé au gouvernement turc une aide humanitaire. La Turquie avait suspendu ses relations diplomatiques avec Bagdad au lendemain de l'invasion du Koweït en août 1990.

ISTANBUL

de notre correspondante

A plusieurs reprises en 1992, les autorités turques avaient annoncé leur intention de renvoyer un diplomate de haut rang à Bagdad, mais à chaque fois, le gouvernement avait cédé à la pression de ses alliés et renoncé à son projet.

Cette fois-ci, les autorités turques étaient déterminées et ont rencontré peu d'opposition. Le régime de Saddam Hussein ne semble pas près de tomber et les Turcs éprouvent le besoin d'obtenir plus d'informations sur la situation en Irak. *« Nous n'allons pas embrasser Saddam Hussein sur les deux joues*, explique-t-on au ministère des affaires étrangères. *Mais nous avons besoin de communiquer. »* Ses alliés occidentaux ont attiré l'attention de la Turquie sur le fait que cette démarche risquait d'envoyer des *« signaux erronés »* à l'Irak ; les diplomates occidentaux admettent cependant qu'ils espèrent avoir accès aux informations recueillies par les Turcs.

Depuis la guerre du Golfe, la Turquie tente de redéfinir sa politique au Proche-Orient. Selon un sondage effectué au début de cette année par le quotidien *Turkish Daily News*, 75 % de la population et 89 % des parlementaires étaient en faveur d'un rapprochement avec l'Irak, premier partenaire commercial de la Turquie dans la région avant la crise du Golfe, même si deux tiers de la population considèrent l'Irak comme une menace potentielle. Le gouvernement souligne que des relations normales avec l'Irak ne sont pas possibles, aussi longtemps que le régime actuel reste au pouvoir et refuse d'appliquer pleinement les résolutions des Nations unies ; mais il est évident que la Turquie serait un des premiers pays à bénéficier d'une éventuelle réconciliation entre Bagdad et la communauté internationale.

Le manque à gagner dû à l'interruption des échanges commerciaux avec l'Irak – et, à travers ce pays, avec d'autres Etats de la région – demeure une plaie ouverte dans le flanc de la Turquie. L'enjeu de la tournée effectuée par le premier ministre, M. Demirel, à la fin du mois de janvier, dans les pays du Golfe, – Arabie saoudite, Qatar, Bahrein et Emirats arabes unis – était donc économique aussi bien que politique. Il s'agissait de ranimer le commerce extérieur avec ces pays, qui a diminué de moitié depuis 1990, les exportations turques ayant des difficultés à transiter par voie terrestre, et de rappeler une *« petite note »*, notamment une tranche de 200 millions de dollars de compensation que le Koweït doit toujours à la Turquie pour la participation de celle-ci à la coalition anti-irakienne.

L'Irak et l'Iran ont fait l'objet de longues discussions au cours de cette tournée. Les pays du Golfe sont d'une part préoccupés par un démantèlement possible de l'Irak, mais surtout par les efforts d'armement de l'Iran et ils voient en la Turquie un contrepoids à la puissance de Téhéran.

La Turquie partage les soucis des pays arabes, mais bordée à sa frontière sud de voisins *« difficiles »* – l'Irak, l'Iran et la Syrie, – elle cherche à tout prix à éviter les crises et joue la carte de la stabilité. Ce souci de maintenir la paix régionale explique notamment la prudence avec laquelle le gouvernement turc a agi – ou plutôt s'est abstenu d'agir – après l'annonce, le 4 février dernier, d'une complicité iranienne dans plusieurs meurtres de personnalités laïques et de diplomates étrangers en Turquie, au cours des dernières années.

Prudence ne signifie pas complaisance. Un dossier prouvant, documents à l'appui, la participation iranienne à ces meurtres, ainsi que l'existence d'un camp situé entre Téhéran et Qom, où des islamistes turcs étaient formés *« au sabotage et à l'usage d'explosifs »*, a été remis aux autorités de Téhéran qui, jusqu'à présent, n'ont pas fourni d'explications satisfaisantes. *« Ne refusez pas votre coopération pour résoudre ces affaires. Si vous ne contribuez pas à les résoudre, vous allez atténuer les relations entre la Turquie et l'Iran de façon très sérieuse, »* a déclaré M. Demirel.

La Turquie soupçonne également l'Iran et la Syrie, malgré la signature d'accords de sécurité en 1992, d'aider les séparatistes kurdes du PKK, contre lesquels elle lutte depuis 1984. Le rétablissement de contacts diplomatiques réguliers avec Bagdad lui permettra peut-être de convaincre le gouvernement irakien de mettre fin à sa propre collaboration avec le PKK.

Unis par leur opposition à la fondation d'un Etat kurde indépendant au nord de l'Irak, la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'Irak demeurent cependant séparés par une forte méfiance mutuelle.

NICOLE POPE

Paysage de ruines en Dalmatie

Suite de la première page

La plus grande partie de la population avait commencé à partir dès septembre 1991, lorsque les forces serbes lancèrent leur offensive sur la côté dalmate, derrière laquelle les monts de la Krajina – à population serbe – forment une véritable muraille. Vendant journaux, cigarettes et bimbeloterie, Ana a mis un point d'honneur à ouvrir son échoppe le plus souvent possible, *« quand c'était un peu calme »*, dit-elle.

A soixante ans, Mate Brala, blessé au bras à l'automne 1991 alors qu'il avait rejoint la garde nationale croate, a conservé un solide optimisme, à l'égal de son pragmatisme. Lui qui dit avoir *« tout fait dans la vie »*, raconte comment, après les bombardements, les quelques habitants restés au village allaient subrepticement en barque récupérer les poissons tués par les obus tombés à la mer. *« Une fois*, se souvient-il dans un grand éclat de rire, *j'en avais tellement pris que ma barque a chaviré. »*

Mais, à côté de Posedarje, que la majorité de la population a maintenant réintégré et qui tente de revivre bien qu'aucune activité économique n'y soit encore permise, il y a Crno, Murvica, Policnik, Islam-Latinski, Islam-Grcki, Smilcic..., autant de villages croates dont il ne reste que le nom sur la carte et les pans noircis de maisons détruites. Un paysage de ruines, ponctué d'inscriptions en cyrillique et de la fameuse croix serbe ornée des quatre « S » (« Seule la solidarité sauve les Serbes »), témoignages de plus d'un an d'occupation.

Dans le cimetière de Crno, resté, lui, presque intact, un caveau en fin de construction est ouvert ; des matelas et des couvertures y traînent encore, oubliés par les soldats serbes qui en avaient fait leur casemate. A quelques mètres, l'église catholique Saint-Nicolas est comme évidée ; seuls les murs sont encore debout ; l'autel est couvert de boue. De là, on découvre, légèrement en contrebas, les hauts immeubles des faubourgs de Zadar, à portée immédiate de tir. Le long de la route étroite traversant le village désert, des cordons de plastique fluorescent signalent bas-côtés et ruines minés.

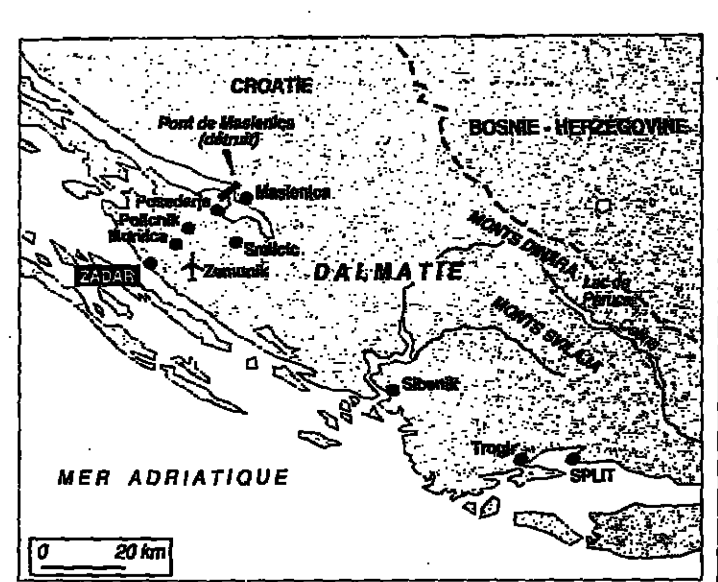
Plantés sur le bord de la route rectiligne coupant Murvica, deux hommes d'âge mûr regardent l'une des carcasses de maison composant aujourd'hui le village. Les murs tiennent toujours, mais il n'y a plus de toit ; le plancher est couvert de gravats noircis, de restes de mobilier calciné. C'est la première fois qu'ils reviennent ici, dans ce village qu'ils ont quitté lors de l'attaque des forces serbo-yougoslaves, en septembre 1991. Ils sont absorbés dans la contemplation de la maison de leur voisin, un Serbe, qui n'avait pas fui à l'époque. Le jardin qui s'étend devant la construction est soigné ; les plantations sont ordonnées, la petite vigne vient d'être taillée... A son tour, le voisin serbe a dû partir précipitamment le 22 janvier dernier, sous la poussée croate.

« En voyant ce qui était arrivé à leurs maisons, pillées et brûlées, des Croates revenus depuis la libération du village ont détruit les maisons serbes ; si nous ne pouvons plus utiliser nos habitations, il ne faut pas qu'eux (les Serbes) *puissent le faire »*, dit l'un des deux hommes, qui vient de passer plus d'un an à Zadar – à dix kilomètres – comme *« personne déplacée »*.

Le pont, l'aérodrome, le barrage

Non loin de là, ce sont des soldats croates qui avancent prudemment entre les pins, fouillant le sol et les herbes de piques métalliques ; ils déminent les abords de la base aérienne de Zemunik. Sur cette base, l'été dernier, deux officiers français de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) ont été tués par l'une des charges explosives qui truffent la piste de l'aérodrome et étaient – selon un rapport officiel établi à l'époque – télécommandées à distance par les Serbes.

« Depuis, nous avons fait en sorte que ces mines ne puissent plus être activées, mais elles sont toujours présentes », explique un officier croate. C'est que la plupart des installations « stratégiques » construites du temps de la Fédération yougoslave – surarmée, et qui, depuis des dizaines d'années, se préparait à la troisième guerre mondiale – ont été conçues de façon à recevoir des charges pouvant les détruire en cas d'attaque. L'aéroport de Zemunik-Zadar était l'un des principaux objectifs de l'offensive croate du 22 janvier, avec le pont (détruit) de Maslenica et le barrage (très endommagé) de Peruca. Il reste pour l'instant totalement inutilisable. Outre le problème des mines, les installations aéroportuaires ne sont que ruines.



Ruines également autour de Peruca, entre les monts Dinara et Svilaja, à moins de cinquante kilomètres au nord de Split, à commencer par celles de la petite centrale électrique, en contrebas du barrage, totalement saccagée. Les Serbes, qui ont contrôlé le barrage pendant des mois, avaient menacé de le faire sauter fin janvier, lors de l'offensive croate, ce qui aurait provoqué une véritable catastrophe, la vallée de la rivière Cetina étant très habitée.

Ils n'ont finalement mis leur menace à exécution que partiellement. Le 28 janvier, une série d'explosions ont retenti ; le jour même, l'armée croate reprenait Peruca. Aujourd'hui, la route qui court sur un demi-kilomètre au sommet du barrage de terre, d'argile et de rochers haut de trois cents mètres, est fissurée sur toute sa longueur et coupée en trois endroits. Au milieu, le remblais de terre et de gravier construit par les Croates depuis fin janvier s'est affaissé de trois mètres. De plus, des explosions à la base du barrage ont fragilisé l'ensemble de l'ouvrage, qui date de 1959.

Toutes vannes ouvertes, le niveau de la retenue d'eau baisse d'un mètre par jour, mais il faudra encore attendre avant de pouvoir évaluer l'ampleur des dégâts, avant de savoir s'il pourra être remis en état ou devra être complètement reconstruit. Trois autres centrales en aval – Zakucac, Dale et Kraljevac – sont tributaires du débit de Peruca ; or, dès que le niveau d'eau sera suffisamment descendu pour que l'examen de l'état du barrage puisse être effectué, les vannes seront fermées, réduisant ces trois centrales au « chômage technique » et accroissant encore les pénuries d'électricité dont souffre la Dalmatie, comme d'ailleurs d'autres régions de Croatie.

En lettres noires

Ante Hrgovic a de la suite dans les idées. Il venait d'ouvrir son petit restaurant, à deux kilomètres de Peruca, lorsque la guerre a éclaté en Croatie. Il a entrepris aujourd'hui de nettoyer ce qui reste de son établissement ravagé par le feu, à quelques mètres de ce qui était encore il y a un mois une position d'artillerie : la *« 1re batterie de la garde serbe »*, à en croire les inscriptions qui s'étalent sur les murs du hameau croate, dont les Serbes avaient fait une possession du *« Royaume de Serbie »*.

« Nous n'avons pas encore le droit de nous réinstaller, mais je profite d'un moment de calme pour venir travailler », explique Ante, dont l'espoir est que le barrage soit rapidement reconstruit et effacés au plus vite les ravages de la guerre et le souvenir de ceux qui la menèrent, comme ce *« Milan Kosanbvic, de Kanjiza »* (en Serbie), qui a tenu à signer en immenses lettres noires sur le mur de son restaurant.

YVES HELLER

Citoyens en armes sur le front

Tout au long de la zone occupée par les Serbes les « territoriaux » de l'armée croate défendent leurs villages

NOVIGRAD (Dalmatie)

de notre envoyé spécial

Ils ont de dix-huit à soixante ans ; les uns ont déjà repris leur village, même s'ils ne peuvent encore l'habiter ; d'autres défendent leur foyer sur la ligne de front ; les autres, enfin, attendent avec impatience de pouvoir reconquérir leurs terres toujours aux mains des forces serbes. Ce sont les *domobrani*, cette défense du territoire, de création relativement récente et partie intégrante de l'armée croate en mutation, dont les membres – à l'image de l'armée suisse – conservent leurs armes en permanence chez eux.

Le visage à moitié caché par un passe-montagne kaki disparaissant sous un casque hors d'âge, engoncé dans un treillis légèrement trop grand pour lui, une mitraillette datant des années 40 à la main, Rajko Vlatkovic est retranché derrière un mur de sacs de sable disposé à l'entrée d'une casemate. Devant lui, un carrefour où deux obus viennent encore de s'abattre. Derrière lui, son village, Novigrad, et une inscription qu'il a lui-même peinte sur le rocher : *« 25 janvier, 13 heures »*. Cela faisait un peu plus de treize mois qu'il attendait ce moment, celui où son unité a réussi à repousser de 2 kilomètres les forces serbes qui occupaient son village. Quant à sa maison, il va la voir tous les jours mais ne peut encore l'habiter. D'abord, elle a été pillée et a été touchée par des tirs d'artillerie ; et puis les forces serbes, depuis qu'elles ont été obligées de battre en retraite devant l'offensive croate déclenchée le 22 janvier dernier, ne cessent de bombarder Novigrad. Rajko, un marin de cinquante-six ans, porte l'uniforme depuis seize mois ; c'est un *domobrane*, un « territorial », comme on peut en rencontrer sur presque toute l'étendue du front croate.

L'ennemi à la lorgnette

Sabljanci, tout petit village coincé entre la route et la ligne de front, beaucoup plus au nord, a aussi ses *domobrani* : des fermiers, un menuisier, un plombier et bien d'autres. Dane, soixante ans, porte son fusil de guerre comme il devait porter son fusil de chasse il y a deux ans à peine ; d'un air absorbé, il tente de faire prendre le feu qu'il a allumé pour se réchauffer au fond d'un chemin creux et dont la fumée bleue se perd dans les branches d'arbre. Josip, lui, est beaucoup plus jeune ; il rit en regardant par-dessus une butte de terre qui forme le haut d'une sorte de tranchée.

De là, à la lorgnette, on distingue nettement les traînées de rouille sur les canons serbes et même les traits des soldats qui s'activent à renforcer leurs positions à quelques centaines de mètres de distance, au-delà de champs de mines. C'est comme cela qu'il n'y a pas si longtemps, Josip a reconnu dans les rangs ennemis l'un de ses cousins à ascendance serbe et croate.

Bien que ses parents et son frère soient restés au village, ce cousin a préféré passer *« de l'autre côté »* et rejoindre les *« Tchetniks »* serbes. Dans le silence hivernal, un bruit de tronçonneuses monte des lignes serbes ; depuis l'offensive croate du 22 janvier en Dalmatie, les *domobrani* de Sabljanci ont noté une montée de la tension sur « leur » front et constaté que leurs adversaires passent leur temps à consolider leurs fortifications.

Défendre sa maison

« Les soldats chargés de défendre leur foyer, comme le sont les domobrani, *sont les plus farouches, et nous sommes partis du principe que quelqu'un qui défend sa maison le fait de la façon la plus énergique et la plus efficace possible »* : à quarante-deux ans, le commandant Vladimir Katic dirige une unité de « territoriaux » particulièrement motivés car il leur reste encore tout à faire, à savoir libérer leur ville, Slunj, que les forces serbes ont conquise en novembre 1991 et qu'elles tiennent toujours. Pour l'heure, le commandant Katic ronge son frein, à une trentaine de kilomètres de sa ville natale où il est revenu à l'été 1991 pour y combattre contre l'armée serbo-yougoslave.

Rien n'avait préparé le Croate Vladimir Katic au métier des armes : peintre, il vivait depuis dix ans entre Rotterdam et Utrecht, après avoir fait ses études à Amsterdam ; sa femme, néerlandaise, est restée aux Pays-Bas, tout comme ses trois enfants. Il est l'un de ceux qui ont organisé, après trois mois de siège, l'évacuation – par la Bosnie-Herzégovine – de quelque 18 000 personnes de la commune de Slunj avant que les Serbes ne la prennent. Sa maison a été pillée ; son oncle et sa tante ont été tués, leurs corps ont été jetés dans les flammes de leur maison incendiée.

Malgré tout, Vladimir Katic ne voit pas *« pourquoi à l'avenir il ne vivrait pas de nouveau aux côtés de Serbes »*. Mais il se promet de *« résister à tous ceux qui voudraient encore le chasser »* de chez lui. Actuellement, sa préoccupation est de rentrer à Slunj, et il se dit *« plus soucieux d'assurer l'existence d'un jeune Etat croate que de tuer trois Serbes »*. Et la paix une fois revenue ? Le commandant Katic assure qu'alors il reprendra sa palette et ses pinceaux, qu'il partagera son temps entre la Croatie, les Pays-Bas et d'autres pays européens où le mènera son art.

YVES HELLER

□ **M. Milan Panic retourne à son entreprise pharmaceutique.** – L'ancien premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, démis de ses fonctions par le Parlement de Belgrade, il y a trois mois, rentre en Californie pour y reprendre la direction de sa compagnie pharmaceutique qu'il quittée pour diriger le gouvernement fédéral. – *(Reuter.)*

□ **Signature d'un traité franco-letton.** – Le président letton, M. Anatolijs Gorbunovs, et le président François Mitterrand ont signé, mardi 2 mars à Paris, un traité d'entente, d'amitié et de coopération. La France a déjà signé des traités similaires avec les deux autres Républiques baltes, la Lituanie et l'Estonie.

RUSSIE

Le Congrès des députés du peuple se réunira le 10 mars

Le Parlement russe a décidé vendredi 5 mars de réunir le 10 mars le Congrès des députés du peuple, législatif élargi qui pourrait trancher le conflit opposant le président Boris Eltsine à la majorité conservatrice du Parlement. Le Soviet suprême a voté à une majorité écrasante en faveur d'un avancement de la date de la session du Congrès, normalement prévue en avril.

M. Eltsine souhaite organiser un référendum le 11 avril prochain pour clarifier la question du partage des pouvoirs entre exécutif et législatif. Mais une partie des députés s'y opposent. Jeudi, ceux-ci avaient demandé au président, par le vote d'une résolution, de venir s'expliquer vendredi devant eux sur ses récentes déclarations à propos des « mesures extrêmes » auxquelles il envisagerait de recourir si la crise politique qui l'oppose au Parlement n'était pas résolue. M. Eltsine a fait savoir, selon Interfax, qu'il n'avait pas l'intention de répondre à cette « invitation ». – (Reuter, AFP.)

La « mafia tchétchène » à Londres

La triste fin des conseillers du général Doudaev

Non contente d'avoir exporté ses talents dans la plupart des capitales d'Europe de l'Est, la redoutable « mafia tchétchène » étendrait-elle déjà ses ramifications jusqu'en Grande-Bretagne ? Le sort macabre réservé à deux frères originaires de cette remuante petite République du Nord-Caucase, en « mission » à Londres, n'aura nullement étonné les policiers moscovites, désormais habitués à la criminalité la plus brutale, mais il ouvre sans doute de nouveaux horizons aux enquêteurs de Scotland Yard.

L'une des deux victimes, Rouslan Outsiev, trente-sept ans, se trouvait à Londres sur ordre du général Djokhar Doudaev lui-même, personnage haut en couleur, ancien officier de l'armée soviétique reconverti dans le combat pour la libération nationale de la Tchétchénie, dont il est aujourd'hui le président. M. Outsiev, affirme l'agence Tchétchenpress, était le conseiller présidentiel pour *« les affaires économiques extérieures »*, et la *« mission spéciale »* dont il était chargé dans la capitale britannique concernait l'impression de passeports, de timbres-poste et de la future monnaie de cette République de moins d'un million d'habitants qui tient à quitter la Russie. Les meurtres auraient été perpétrés par des truands *« intéressés par leur argent »*... Voilà pour la version tchétchène.

Il y avait de quoi être intéressé, en effet, puisque Rouslan Outsiev et son jeune frère Nazabek, vingt et un ans, menaient grand train : achat d'une maison dans le quartier huppé de Marylebone pour 1 million de livres (8 millions de francs), achat d'une autre maison à Harrow, Daimler avec chauffeur... *« Succombant à des tentations*, explique cette fois l'agence russe Tass, *ils ont oublié pour quoi ils étaient venus à Londres et se sont mis à jeter l'argent par les fenêtres. Ils ont commencé à se faire à la réalité capitaliste »* : vêtements de luxe, restaurants, caisses de whisky et de vodka livrées à domicile, *« sans oublier les prostituées : deux ou trois blondes tous les soirs »*.

Leur fin fut moins drôle – très caucasienne, en somme. Le chauffeur d'une fourgonnette, chargé par deux Arméniens de livrer des meubles et des caisses dans la maison de Harrow, fut intrigué par une forte odeur émanant d'une des caisses. Alertée, la police y découvrit, le 1er mars, un sac en plastique qui lui-même renfermait *« le corps démembré »* d'un des frères, tué par balles.

Dans l'autre appartement, on trouva le second cadavre, trois balles dans le crâne. Donnée par Tass, la version russe du meurtre des deux Tchétchènes est cruelle : *« Les maîtres des émissaires tchétchènes avaient été mis au courant de leur vie de débauche, et l'ordre a été donné d'en finir. Cet ordre a été immédiatement exécuté. »*

Depuis, les autorités tchétchènes ont riposté avec une nouvelle version : c'est un coup des services secrets russes.

Pour le *Times* de Londres, cette découverte a mis Scotland Yard sur la piste d'une très grosse affaire de fraude, dans laquelle seraient aussi impliqués des hommes d'affaires allemands, sur les ventes de matières premières.

S. K.

GRANDE-BRETAGNE : la réforme du système des honneurs

M. Major souhaite que les distinctions soient davantage liées au mérite

LONDRES

de notre correspondant,

Sans constituer une « révolution », la réforme du système des honneurs proposée par le premier ministre va dans le sens de cette *« classless society »* à laquelle se réfère souvent M. Major, c'est à dire une société où chacun disposerait des mêmes opportunités.

Le nouveau système remet en cause les critères sur lesquels repose le principe séculaire de l'attribution de distinctions. Jusqu'à présent cependant, une part importante de celles-ci étaient accordées de façon automatique et en tenant le plus grand compte de la classe sociale du bénéficiaire. Désormais, a estimé M. Major, seul le mérite doit compter.

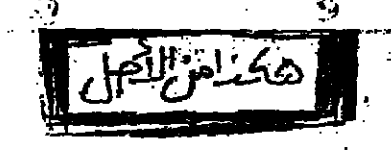
Le changement le plus radical tient à la « démocratisation » du système : dans le but d'étendre celui-ci à toutes les couches de la société, chacun pourra écrire au 10, Downing street (la résidence du premier ministre) pour recommander telle ou telle personne, notamment, selon M. Major, celles qui se livrent dans l'anonymat au bénévolat au sein des organisations charitables ou humanitaires.

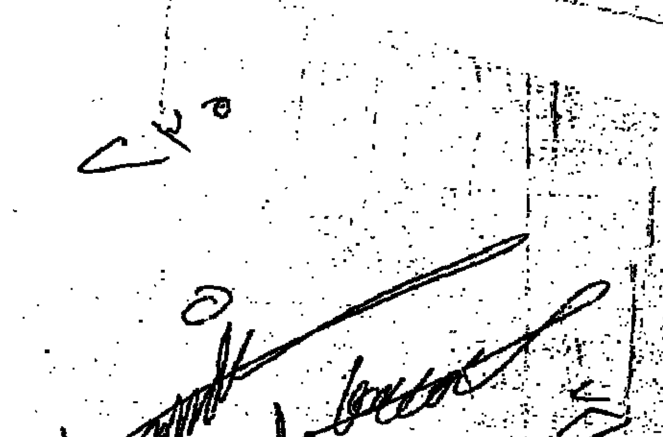
Dans le même souci de promouvoir cette « société méritocratique », une refonte des distinctions est entreprise : la distinction de classe entre deux médailles, d'une part la BEM (British Empire Medal) – jusque-là accordée aux « classes laborieuses » – d'autre part la MBE (Member of the British Empire), réservée aux membres des professions libérales et des classes moyennes supérieures, est abolie.

Seule la MBE sera désormais accordée et tous les promus auront l'honneur supplémentaire d'être reçus au palais de Buckingham. D'autre part, le titre de chevalier ne sera plus conféré automatiquement aux hauts fonctionnaires et officiers supérieurs. Mais cette réforme a ses limites : les distinctions plus importantes, comme la OBE (officier de l'ordre de l'empire britannique) et la CBE (commandeur de l'ordre de l'empire britannique) ne disparaissent pas, et les juges de la Haute-cour continueront à recevoir automatiquement le titre de chevalier au moment de leur désignation, cela afin de préserver *« l'indépendance de la justice »*.

L'opposition a accueilli favorablement cette réforme, tout en regrettant que l'on continue à parler d'un *« empire »* qui a disparu, et surtout en constatant qu'il n'est pas question de remettre en cause l'attribution de distinctions « politiques » pour remercier les protégés du parti au pouvoir.

LAURENT ZECCHINI





EUROPE

ALLEMAGNE : un test pour le chancelier Kohl

La campagne pour les municipales en Hesse est marquée par une crise de confiance envers les grands partis

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

de notre envoyé spécial

Très loin des préoccupations économiques et sociales de Berlin ou des nouveaux Lander de l'est, Francfort, la capitale financière de l'Allemagne, affecte *un calme trompeur*. La sécurité publique et l'environnement dominent une campagne pour les élections municipales du 7 mars où la coalition des sociaux-démocrates et des Verts qui dirige la ville depuis quatre ans a de bonne chance de passer avec succès son examen de passage.

De la réunification, l'opulente *« Main-hattan »* a surtout retiré jusqu'ici un surcroît de prospérité, qui n'a pas encore été *entamé par* la récession, et, rançon de ce succès, un accroissement sensible de la population étrangère (près de 20 000 en 1992). L'extrême-droite, qui avait réussi son entrée au conseil municipal avec 7 % des voix pour le parti NPD en *1989*, risque une nouvelle fois de mordre sur l'électorat des deux grands partis chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates qui semblent d'accord sur un point : souligner la nécessité de restrictions budgétaires pour cause de réunification.

Le maire social-démocrate sortant, M. Andreas von Schoeler, *table sur une image de « stabilité »* et de *« tolérance »* pour conjurer la confusion qui règne sur la scène politique allemande en raison des *incertitudes sur les sacrifices* à venir. Avant les importantes échéances électorales de l'année prochaine, les élections municipales *en Hesse sont le seul test* pour prendre le pouls d'un électorat inquiet.

Et il est pris au sérieux. A peine rentré d'un voyage de deux semaines à travers l'Asie, le chancelier *Kohl* était jeudi 4 Mars à Francfort *pour soutenir une* dernière fois les candidats de son parti et mobiliser son électorat. Tous les grands partis ont dépêché leurs ténors pour battre ces dernières semaines la campagne hessoise. Les régionales de l'année dernière au Bade-Wurtemberg et au Schleswig-Holstein, où la CDU et le SPD avaient lourdement chuté, sont gravées dans tous les esprits.

Un formidable besoin d'orientation

L'Allemagne n'échappe pas plus que les autres pays européens à une crise de confiance à l'égard de sa classe politique. Il y a pour cela un mot local, *« die Verdrossenheit »*, que l'on peut traduire à peu près par lassitude. Les *« affaires »* n'ont pas pris ces dernières années en Allemagne la même proportion qu'en France ou en Italie, même si elles ont mis en cause quelques uns *des personnages les plus éminents* de la classe politique.

Ce qui a d'avantage été en cause est la sincérité des dirigeants politiques, leur capacité à faire passer l'intérêt public avant leurs intérêts partisans, leur capacité à diriger dans une situation difficile. *« Nous avons affaire à un formidable besoin d'orientation dans la société »*, disait le président de la République allemande, M. Richard von Weizsacker, dans un livre sur la classe politique, paru l'an dernier et qui avait fait scandale.

Cette crise de leadership a été illustrée par l'interminable querelle sur la réforme du droit d'asile, qui a focalisé toutes les frustrations de l'Allemagne mal *réunifiée*, débouchant sur les violences que l'on connaît contre les étrangers. Mais tout avait commencé avec le *« mensonge des impôts »*, la promesse non tenue du chancelier *Kohl que la réunification n'impliquerait* pas un accroissement de la pression fiscale.

Il est devenu aujourd'hui de bon ton d'affirmer en Allemagne qu'il *faut être solidaire, que cette réunification* n'ira pas sans sacrifices à l'est comme à l'ouest du pays . Entre-temps pourtant, le fossé d'in*compréhension s'est creusé.* Et la mise en pratique de cette solidarité met une nouvelle fois les politiques, les syndicalistes et toutes les forces vives au défi de sortir des schémas traditionnels.

Forte tendance à l'abstention

Les négociations sur le pacte de solidarité qui doit fixer sur le long terme l'effort financier de l'ouest pour permettre à l'est de décoller tournent *à un combat de tranchée* où l'électeur moyen a bien du mal à se retrouver. La majorité et l'opposition, menée par les sociaux démocrates, sont divisées *sur* la nécessité de financer la solidarité par la réduction des dépenses publiques, y compris en matière sociale, ou par une politique industrielle fondée sur l'augmentation des impôts. La ligne de partage n'est pas aussi claire qu'il n'y paraît.

L'ex-chancelier social-démocrate *Helmut Schmidt y va de sa plume* cette semaine, dans l'hebdomadaire *die Zeit*, pour refuser un alourdissement immédiat de la fiscalité qui mettrait en *péril une* reprise économique seule susceptible, selon lui, de permettre le redressement de l'est. Dans le camp conservateur à l'inverse, *les vieux adversaires* de M. Kohl, avec à leur tête le ministre-président de Saxe, M. Kurt Biedenkopf, et le vice-président de la *CDU*, M. *Heiner Geissler*, réclament eux aussi une politique interventioniste radicale.

Dans cette foire d'empoigne, M. Kohl *joue* l'avenir de sa coalition l'année prochaine. Faute de mobilisation nationale sur la reconstruction de l'est, chacun a tendance à ne voir dans les sacrifices *demandés que* ce qu'il lui en coûte à titre personnel (augmentation des charges sociales, de l'essence, risque de vignette autoroutière). Les responsables de *campagne électorale en Hesse* notent que les manifestations électorales font le plein. Mais cela n'empêche pas, si l'on en croit un sondage publié par le *Spiegel*, une forte tendance à l'abstention. Les deux grands partis – 35 % d'intentions de vote pour la CDU et 37 % pour le SPD – connaissent une érosion continuelle qui rendrait difficile en cas d'élection aujourd'hui la *formation d'une majorité* gouvernementale autre qu'une grande coalition.

HENRI DE BRESSON

□ **Verdict de clémence pour M. Klaus Croissant.** – L'ancien avocat des terroristes de la Fraction armée rouge (RAF), M. Klaus Croissant, *a été condamné* jeudi 4 mars à un an et neuf mois de prison avec sursis pour avoir été un informateur de l'ex-police secrète de la RDA communiste (Stasi). *Le tribunal de Berlin* a reconnu M. Croissant, soixante et un ans, coupable d'avoir espionné entre 1981 et 1989 la gauche ouest-allemande et le parti écolo-pacifiste des Verts, *en particulier pour* le compte des services de renseignement de la RDA. Le procureur avait requis une peine de deux ans et demi de prison ferme. – *(AFP.)*

La générosité suspecte de M. Björn Engholm

BERLIN

de notre correspondant

Enfant chéri des sondages de popularité, le président du parti social-démocrate allemand, M. Björn Engholm, se trouve à son tour au cœur d'une mauvaise *polémique qui pourrait n'être* pas sans conséquences sur son image.

M. Engholm avait été élu ministre-président du Schleswig-Holstein après que son prédécesseur, *le chrétien démocrate* Uwe Barschel, eût été convaincu de manœuvres déloyales à son encontre pour gagner les élections *régionales de 1987. Uwe Barschel était retrouvé* peu après mort dans une chambre d'un hôtel suisse. L'enquête concluait à un suicide.

Ce scandale, qui avait donné *une impulsion décisive* à l'ascension politique de M. Engholm, avait été déclenché à l'époque par les révélations de l'ancien porte-parole de M. Barschel, M. Reiner Pfeiffer. Or on vient d'apprendre *que celui-ci* avait perçu du bras droit de M. Engholm, M. Günther Jansen, ministre des affaires sociales du Schleswig-Holstein, une somme de *40 000 deutschemarks (135 000 francs) en deux versements* effectués en 1989 et 1990.

M. Jensen a justifié ces versements en indiquant qu'il avait voulu venir en aide à un homme qui avait été abandonné de tous *après avoir aidé la démocratie en révélant les agissements scanda*leux de son ancien patron. Cela semble insuffisant pour convaincre les adversaires politiques de M. Engholm. *L'opposition* CDU *au parlement régional de Kiel* a déjà fait savoir qu'elle demanderait une commission d'enquête parlementaire pour tenter de faire la lumière sur cette générosité.

Ce rebondissement inattendu de l'affaire Barschel va surtout *avoir pour effet de troubler* la sérénité d'un chef de parti social-démocrate, qui a défaut d'avoir vraiment apporté des idées nouvelles, avait su se créer, face au *chanceller Kohl, une image de* responsable honnête et rassurant. Il tombe au mauvais moment, en pleine discussion sur le pacte de solidarité avec l'est, *alors que les principaux responsables* politiques, de la majorité comme de l'opposition, s'efforcent de regagner un capital de confiance largement entamé..

Secouée dans les années quatre-vingts par le scandale Flick *sur le financement illégal* des partis politiques, la classe politique allemande avait mis des années à se refaire une image de vertu. Il n'en fallait pas beaucoup, en comparaison des scandales qui marquent actuellement la vie poli*tique italienne ou française, pour* qu'un dirigeant soit contraint de quitter la scène. La démission spectaculaire, en 1991 du ministre-président du Bade-Wurtemberg, M. Lothar Spath, accusé *d'avoir tiré quelques bénéfices personnels de ses amitiés dans* les milieux industriels de son Land, semblait montrer que la leçon avait été retenue. Pour les mêmes raisons, le ministre-président de Bavière, M. Max Streibl, *vient lui-même d'affronter une tempête* politique qui l'a fragilisé.

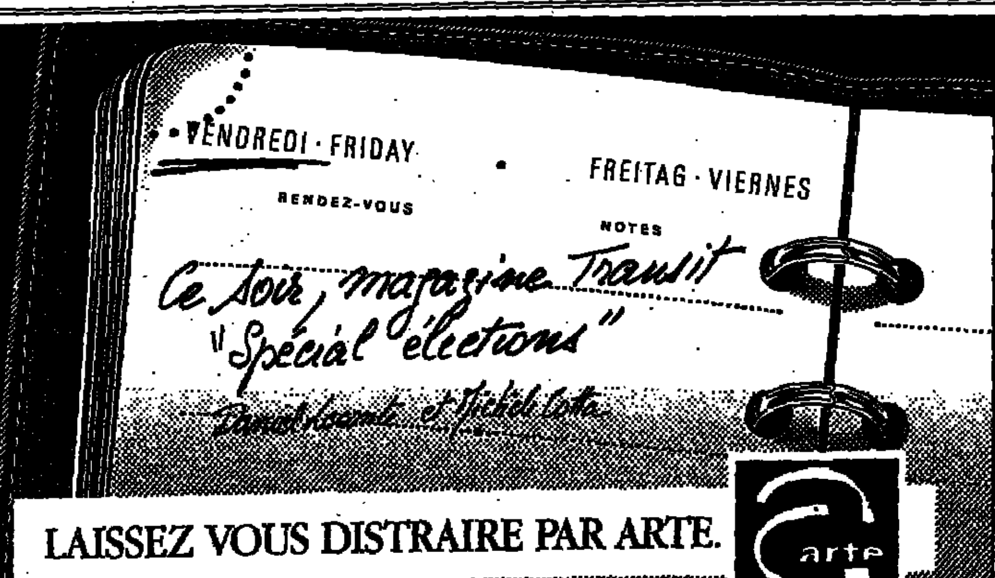
H. de B.

EN BREF

□ **ÉGYPTE : un officier de police assassiné en Haute-Egypte.** – Alors qu'ils se rendaient dans le village d'El Deweit, dans la région d'Assiout, en Haute-Egypte, un officier des *renseignements* généraux, le lieutenant-colonel Mahrane Abdel Rehim et son fils ont été tués, mercredi 3 mars, par des intégristes, a *indiqué jeudi la* police. *L'assassinat* de l'officier porte à douze le nombre des policiers tués en un an par les intégristes. Par ailleurs, plus de cent cinquante islamistes ont été arrêtés au cours des dernières vingt-quatre heures en possession d'armes et de munitions dans plusieurs provinces égyptiennes. – *(AFP.)*

□ ***ISRAEL* : libération de deux Palestiniens expulsés.** – De sources militaires israéliennes, on a indiqué, jeudi 4 mars, que deux Palestiniens qui avaient été expulsés vers le Liban, le 17 décembre, puis *rapatriés après être tombés* malades, ont été libérés. MM. Zaoudi Tabili et Zouer Lubad ont été relâchés à Naplouse, en Cisjordanie, leur lieu de rési*dence. En revanche*, un activiste palestinien originaire de Birkin (dans le nord de la Cisjordanie), M. Majed Karzan, a été expulsé mardi vers la Jordanie. Ayant reconnu appartenir à une organisa*tion illégale – qui n'a pas été nommée* – et s'être livré à des actes hostiles à Israël, il a préféré être exilé pendant cinq ans en Jordanie, ont fait savoir les autorités israé*liennes.* – *(AFP.)*

□ **Israël dénonce le nouveau statut du bureau de l'OLP à Bruxelles.** – La représentation de l'OLP en Belgique a été élevée, jeudi 4 mars, au rang de délégation générale de Palestine, comme en France. *La décision a été prise pour « souligner que, dans le contexte du processus de paix, l'OLP représente un partenaire essentiel qui rassemble les forces palestiniennes les plus modérées et pragmatiques »*, a noté le ministère belge des affaires étrangères dans un communiqué. Israël a adressé une lettre de protestation au gouvernement de Bruxelles. – *(AP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'attentat de New-York

Le FBI a arrêté un suspect palestinien

Suite de la première page

Le présumé terroriste était venu se faire rembourser les 400 dollars en espèces qu'il avait déposés pour la location d'une camionnette dont il prétendait qu'elle lui avait été volée sur le parking d'une épicerie, le 26 *février dernier*, le jour même de l'attentat et qui avait, en fait, été garée dans les sous-sols des tours jumelles.

Les enquêteurs du FBI et de la police *new-yorkaise ont pu* remonter jusqu'à lui grâce à l'analyse des carcasses de voitures calcinées retirées *du garage où s'était produite* l'explosion et notamment de l'une d'entre elles dont les policiers pensaient qu'elle avait servi au trans*port de la charge explosive*. L'examen minutieux des différentes pièces avait permis de reconstituer *le numéro de série d'un véhicule utilitaire Ford Econoline E-350*, de couleur jaune, immatriculé en Alabama.

La police avait aussitôt alerté les compagnies de location de voitures, et c'est justement dans les locaux de l'une d'entre elles que Mohammed Salameh s'était présenté, mardi 23 février, pour louer, sous sa propre identité et en laissant son numéro de téléphone, une camionnette dont il devait déclarer *le vol trois jours plus tard*. Le mardi suivant l'attentat, il se présentait au même endroit pour réclamer le remboursement de son dépôt de garantie de *400* dollars, a expliqué, jeudi soir, M. James Fox, le directeur du FBI new-yorkais, au cours d'une conférence de presse. *Mais* les employés de Ryder, alertés par le FBI, prétextant la nécessité d'une déclaration de vol, l'ont invité à repasser deux jours plus *tard pour percevoir son dû.*

Une piste « proche-orientale »

Entre-temps le *FBI* et les policiers ont pu effectuer toutes les vérifications nécessaires. Quand Mohammed Salameh est revenu, jeudi matin, les deux employés qui lui ont remboursé sa caution étaient deux agents du FBI portant l'uniforme de Ryder, et ce sont *leurs collègues qui, à la sortie* de l'agence, ont arrêté le suspect qui allait monter à bord d'un autobus.

Les enquêteurs se sont ensuite rendus au domicile de Mohammed Salameh. *Ils y ont trouvé des outils* et des instruments qui, de l'avis des policiers, *« permettaient de fabriquer une bombe »*. Le jeune Palestinien qui, d'après les témoins, n'avait manifesté aucune émotion particulière lors de son *arrestation et de la notification*, à l'aide d'un interprète, des accusations formulées contre lui, était inculpé dans la soirée pour *« avoir contribué à endommager l'édifice du World Trade Center, à l'aide d'un engin explosif qui avait entraîné la mort d'au moins cinq personnes »* et aussitôt incarcéré. Son avocat, commis d'office, avait affirmé l'innocence de son client et *demandé, en vain*, sa *libération* sous caution de 5 millions de dollars.

D'après les enquêteurs, Mohammed Salameh, domicilié à Jersey-City, *fréquentait assidûment un* mouvement intégriste animé par le cheikh Omar Abdel Rahmane. Ce religieux, âgé de cinquante-sept ans et *aveugle avait été acquitté après* avoir été mêlé à l'assassinat du président égyptien Anouar El Sadate, en *1981*. *Le cheikh* Abdel Rahmane, très virulent contre les Occidentaux, est considéré comme l'un des instigateurs des attaques menées l'année *dernière* contre des touristes circulant en Egypte.

L'un des fidèles fréquentant sa mosquée de Jersey-City et parfois un autre lieu de prières à Brooklyn où se rendait également le cheikh Abdel Rahmane *n'était autre que* Sayid El Nosair, un intégriste innocenté après le meurtre du rabbin Kahane en *1990* à New-York, mais *inculpé pour détention d'armes*. Peu de temps après l'arrestation de Mohammed Salameh, les enquêteurs ont perquisitionné l'appartement de Sayid El Nosair et arrêté son cousin, Ibrahim El Gabrowny, qui se trouvait sur place, pour *l'inculper ensuite* d'entrave à l'action de la police.

Le *président Bill Clinton* est intervenu à la télévision pour exprimer sa satisfaction et adresser ses félicitations aux enquêteurs dont l'action a été *« incroyablement rapide et impressionnante »*. Dans l'entourage du président, on semblait soulagé d'apprendre que l'enquête s'orientait *vers une piste « proche-orientale »* et que l'attentat n'était aucunement lié à la politi*que suivie par les Etats-Unis* à l'égard de l'ex-Yougoslavie.

SERGE MARTI

Un funambule au World Trade Center

« Comment apporter clandestinement jusqu'aux cimes de ce bastion le matériel dont j'aurai besoin pour installer mon câble ? » Le bastion, c'est le *World* Trade Center. L'homme qui s'interroge en 1974, Philippe Petit, est funambule. Son projet est de tendre un fil entre les deux tours, à 412 mètres de *hauteur*, et de *passer ainsi de l'une à l'autre*. Trois ans auparavant, en 1971, il avait franchi, de la même *manière*, l'espace entre les tours de Notre-Dame.

En 1973 il avait jeté son fil *entre les piles du Harbour Bridge* de Sydney. *En juin 1974, il* arrive donc à New-York pour préparer son nouveau pari. Pas question de demander une auto*risation officielle qui lui sera* sûrement refusée. Il lui faut donc explorer minutieusement les lieux, puis amener clandestinement un matériel assez volumi*neux au sommet de l'un des édifices* : 60 mètres de câble d'acier (la distance entre les deux bâtiments est de 50 *mètres*), *des paquets de* cordes, des instruments (cavalettis, tirfors) pour tendre le cable et maintenir sa *rigidité*, un balancier.

En dépit d'un entretien publié dans le *Daily News* où il annonçait clairement ses intentions, Philippe Petit *accomplit point par* point son programme. La sécurité des deux tours jumelles était déjà parfaitement contournable. Une camionnette, chargée du *matériel mis en caisse, s'intro*duit sans problème dans les sous-sols du World Trade Center. La demi-tonne d'équipement est stockée au sommet de l'édi*fice dans une pièce inoccupée du* 82e étage de la tour sud. *Dans* la nuit du 6 au 7 août, il se glisse avec deux amis en haut du gratte-ciel.

Grâce à un complice posté dans la tour nord, il peut tendre *son fil entre les deux toits*. A 7 heures du matin, il entamme sa traversée, en dépit du vent. Après un aller et retour, abondemment photographié, la police *le cueille. Il sera condamné par le* tribunal de New-York... à donner un spectacle pour les enfants dans Central Park, au-dessus du lac. Expérience qui l'impression*nera beaucoup : « Je ne savais pas nager »*, expliquera-t-il...

E. de R.

► *Philippe Petit* a *raconté* son expérience dans son livre *Trois coups*, publié en 1983 par les éditions Herscher (254 pages, 95 F).

□ **Le général Schwarzkopf participera au tournage d'un documentaire au Vietnam.** – Le général Norman Schwarzkopf, héros américain de la guerre du Golfe et ancien combattant du Vietnam, doit participer en avril prochain dans ce pays au *tournage d'un film documentaire* de la chaîne de télévision CBS, a-t-on appris jeudi 4 mars de source officielle vietnamienne. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : arrestation d'un membre de la Mafia italienne.** – La police colombienne a annoncé, jeudi 4 mars, *l'arrestation* d'un *membre important* de la Mafia italienne. Agé de trente-huit ans, Paolo Pizano a été interpellé dans la localité de Santa-Rosa-de-Cabal, à 150 kilomètres à l'ouest de Bogota, en possession d'un faux passeport au nom de Gallo Dome*nico. Il s'agirait d'un lieutenant de* Salvatore Totoriina, le *« parrain des parrains »*, arrêté le mois dernier en Italie où Paolo Pizano a été condamné par contumace à vingt-huit ans de prison pour trafic de drogue, attaque à main armée et association de malfaiteurs. Il se trouvait apparemment en Colombie depuis 1989 et aurait échappé, le 12 janvier, à un règlement de comptes à Medellin. Il pourrait être extradé vers l'Italie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ASIE

CORÉE DU NORD

Le maréchal Kim Il-sung et la « résurrection » du socialisme

« Toute calomnie contre le socialisme est intolérable », vient de déclarer à la revue du PC nord-coréen, *Kulloja*, le maréchal Kim Il-sung. Celui-ci affirme que *« si les ennemis du socialisme critiquent le socialisme en l'étiquetant comme* « totalitarisme », *ou en le comparant à la* « caserne », *ou encore en l'accusant d'être fondé sur le* « système de commandement administratif », *cela n'est qu'un pur sophisme » « saugrenu et absurde »*. En s'efforçant bec et ongles de défendre l'idéologie de son régime, le dirigeant nord-coréen reconnaît curieusement qu'elle est moribonde, car si, *« à l'heure actuelle, les renégats s'activent plus que jamais pour dénigrer le socialisme, cela fait partie de leurs efforts désespérés visant à justifier leur trahison et à empêcher le socialisme de ressusciter »*. Il reconnaît également que *« l'échec du socialisme » « s'explique principalement par le fait que les masses populaires n'ont pas été acquises aux idées socialistes »*. Optimiste malgré tout, le *« grand dirigeant »*, qui fait face à un isolement croissant et à de graves difficultés économiques, affirme néanmoins que *« le socialisme fondé sur le collectivisme »* l'emportera finalement sur *« le capitalisme reposant sur l'individualisme »*, intrinsèquement pervers.

□ **CAMBODGE : attaque des Khmers rouges dans la province de Kompong-Thom.** – Des Khmers rouges ont attaqué et occupé la localité de Stung, l'un des bastions du gouvernement de Phnom-Penh dans la province de Kompong-Thom, au centre du Cambodge, et s'en sont retirés après avoir pillé les bâtiments des Nations unies, a annoncé, jeudi 4 mars, le porte-parole de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC). Phnom-Penh a, pour sa part, affirmé qu'il s'agissait d'une offensive conjointe des Khmers rouges et des forces loyales au parti du prince Sihanouk, le FUNCINPEC. – *(AFP.)*

□ **CHINE : manifestation pour le Tibet à Paris, dimanche 7 mars.** – La communauté tibétaine (28, rue Sorbier, 75020 Paris) organise, dimanche 7 mars à 15 heures, devant l'ambassade de Chine à Paris, 11, avenue George-V (8e), une manifestation en faveur du respect des droits de l'homme au Tibet. Cette manifestation sera suivie, à 17 heures, place du Trocadéro, d'une grande cérémonie tibétaine.

□ **CORÉE DU SUD : le président Kim Young-sam a révoqué le maire de Séoul pour corruption.** – Le président sud-coréen, M. Kim Young-sam, a révoqué, jeudi 4 mars, le maire de Séoul, soupçonné de spéculation immobilière illégale. M. Kim Sang-chul, juriste devenu maire de la capitale la semaine dernière, a été remercié après avoir été accusé par la presse d'avoir transformé en jardin privé un espace vert de 1,7 hectare. Le président Kim, entré en fonctions le 25 février sur un programme de lutte contre la corruption, s'est engagé à ne pas accepter un seul centime – *« pas même une (...) tasse de thé »* – pour son parti politique. – *(Reuter.)*

□ **HONGKONG : M. Li Peng veut reprendre les discussions avec Londres.** – Le premier ministre chinois a déclaré, jeudi 4 mars, à Pékin, que la Chine et la Grande-Bretagne devraient reprendre les discussions sur l'avenir de Hongkong. *« La partie chinoise soutient que les deux parties devraient s'asseoir et discuter »*, a dit M. Li Peng. – *(AFP.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : incident au procès du chef indépendantiste Xanana.** – Le procès du chef indépendantiste de Timor-Oriental, M. Xanana Gusmao, a été ajourné, jeudi 4 mars, par ses juges indonésiens, après qu'un témoin de l'accusation eut crié en plein tribunal *« Vive l'indépendance ! »*, et demandé qu' *« on s'intéresse aux droits de l'homme en Indonésie »*. Le juge a suspendu l'audience pour permettre aux autorités de vérifier *« la santé mentale du témoin »*, qui a sur-le-champ été déclaré *« mentalement atteint »*. – *(AFP.)*

La réunion à Chiang-Mai (Thaïlande) de l'Ecole française d'Extrême-Orient

L'orientalisme français en quête d'un second souffle

Vieille dame digne mais pauvre, l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) existe toujours. A quatre-vingt dix ans passés – *elle est née à Hanoï, sous ce label, alors que ce siècle n'avait qu'un an* – la voilà même en quête d'un second souffle. A cette école qui a tant fait pour la connaissance des peuples et des cultures de la péninsule indochinoise – et à laquelle le président François Mitterrand a rendu hommage lors de sa récente visite à Hanoï et à Phnom-Penh – le Cambodge et le Vietnam ont déjà rouvert leurs portes. Le Laos devrait en faire autant d'ici peu.

CHIANG-MAI

de notre envoyé spécial

L'EFEO, si célèbre, surtout en Extrême-Orient, pour ses exceptionnelles contributions à la connaissance de la région, est une école sans un sou vaillant. Et, puisqu'elle s'est réunie au complet à Chiang-Mai (Thaïlande) récemment, qui, par exemple, en dehors de cercles étroits d'initiés, a entendu parler du FEMCET, Fonds pour l'édition des manuscrits du Cambodge et de la Thaïlande, que dirige sur place François Bizot ?

La grande œuvre de l'EFEO est la conservation du parc d'Angkor, de la redécouverte des temples à la connaissance de la civilisation de l'ancien empire khmer. L'EFEO en demeure aujourd'hui la mémoire. *« L'école a également contribué à faire prendre conscience aux Vietnamiens de leur identité à l'égard de la Chine. Henri Maspero a créé la linguistique vietnamienne. L'EFEO est la mère de la vietnamologie moderne. Et, pour prendre un autre exemple, c'est Louis Damais, son premier correspondant à Djakarta, qui a été l'initiateur de l'épigraphie indonésienne »*, rappelle Léon Vandermeersch, éminent sinologue qui a dirigé l'EFEO depuis 1989 et vient de passer la main à Denys Lombard, un des grands spécialistes des sociétés des îles de la Sonde (1).

L'école ne s'est pas, pour autant, endormie sur ses lauriers. François Bizot vient de publier *le Chemin de Lanka*, premier ouvrage d'une nouvelle collection, les « Textes bouddhiques du Cambodge ». Les travaux de Georges Cœdès sur l'épigraphie khmère et siamoise vont être réédités. Surtout, demeurant l'initiatrice de recherches, l'EFEO va publier, en pas moins de neuf volumes, les travaux menés, depuis 1982, par Pierre Pichard sur les deux mille deux cents temples de Pagan, en Birmanie. Les « ancêtres » de l'école – les Pelliot, Durand, Gaspardone – n'auraient pas à rougir de l'effort fourni de nos jours par de nouvelles recrues, tels Olivier de Bernon, à *Phnom-Penh*, sur les manuscrits khmers, ou John Lagerwey, sur les Hakkas de Chine.

Une petite misère

Mais voilà, l'ancienne Indochine française rouvre ses portes à l'EFEO. Après trente-quatre ans d'absence, l'école se réinstalle officiellement à Hanoï, où l'un de ses jeunes correspondants se trouve depuis près de deux ans. Elle a déjà repris pied au Cambodge où les projets de restauration d'Angkor – futur « patrimoine de l'humanité » – réclameront, pour être menés à bien, sa mémoire, son savoir et ses énergies.

L'Indochine, son berceau, l'accueille de nouveau après une longue parenthèse de guerres. Mais ce défi, qu'elle souhaite bien entendu relever, se résume à une affaire de moyens. Les correspondants de l'EFEO, au cours des trois dernières décennies, se sont ancrés ailleurs, de Kyoto à Kuala-Lumpur en passant par Taïpei. Faudrait-il, pour reprendre les études indochinoises, renoncer à tel projet déjà avancé en Mélanésie ou dans le monde chinois ?

L'école est pauvre : un budget, en 1992, de 25 millions de francs, dont 23 millions fournis par l'éducation nationale. A cette trentaine de correspondants qui, souvent, se débrouillent seuls pour dénicher quelques ressources supplémentaires, faudrait-il imposer un choix douloureux ? Les administrations publiques s'interrogent. Quel que soit le prestige, en Asie, de l'EFEO, on ne la considère pas comme une priorité. Et ces chercheurs, ajoutent-elles, devraient commencer par mieux se gérer, ne serait-ce, par exemple, qu'en commercialisant leurs écrits d'érudits que le public ignore souvent.

Pour la première fois dans l'histoire de l'école, ils se sont donc réunis à Chiang-Mai, à l'occasion de trois journées d'études pour en discuter ; mais ils n'ont pas trouvé de formule. La prestigieuse EFEO est-elle condamnée à ne perpétuer, au mieux, que son passé ? Il lui faudrait une double canne : un gestionnaire et quelques crédits supplémentaires, en tout un doublement de son budget, pour que le fleuron de la recherche française en Asie retrouve tous ses attraits et soit assuré d'un avenir. En tout, sans doute 50 petits millions de francs que personne, à ce jour, n'envisage de débourser.

Au prix de ce qui n'est qu'une petite misère, la grande EFEO pourrait poursuivre, sans se préoccuper de ses fins de mois, une œuvre qui fait honneur à la culture française.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Auteur de cette somme universitaire qu'est *le Carrefour javanais, essai d'histoire globale*, éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (3 vol.), 1 028 p., 550 F.

AFGHANISTAN : accord entre factions rivales

Le premier ministre serait M. Hekmatyar ou un homme de son parti

Après un mois de combats meurtriers, et alors qu'une trêve fragile prévaut à Kaboul, un accord s'est dessiné, jeudi 4 mars, entre la majorité des factions moudjahidines afghanes réunies à Islamabad, a annoncé le premier ministre pakistanais M. Nawaz Sharif. Les principaux protagonistes sont convenus que M. Burhanuddin Rabbani restera président durant les dix-huit prochains mois et que le premier ministre sera son principal adversaire, M. Gulbuddin Hekmatyar, ou un homme de son parti, la faction fondamentaliste Hezb-e-Islami. Les forces de M. Hekmatyar occupent les faubourgs sud de Kaboul, où elles ont résisté à un assaut lancé en janvier par les gouvernementaux.

La principale question non résolue est la répartition des principaux portefeuilles au sein du futur gouvernement. Elle est cruciale, puisqu'elle laisse en suspens le sort du ministre de la défense et actuel « homme fort », le général Massoud. Un ou deux partis restent pourtant opposés à la prolongation du mandat de M. Rabbani, a ajouté M. Sharif. En outre, M. Yunus Khalès, chef d'une dissidence du Hezb, a refusé de participer à la réunion d'Islamabad, dont le général Rashid Dostom, chef des milices ouzbèkes ex-communistes, est également absent. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE

Le désarmement des factions reste « la priorité numéro un » de l'ONU

Selon le représentant de l'ONU en Somalie, M. Ismat Kittani, la *« priorité numéro un »* de la force multinationale ONUSOM-2, qui doit prendre le relais, le 1er mai, des troupes actuellement sous commandement américain (*le Monde* du 5 mars), demeure le *« désarmement des factions »* somaliennes.

M. Kittani, qui a fait cette déclaration, jeudi 4 mars, à Mogadiscio, a souhaité que le Conseil de sécurité donne au secrétaire général de l'ONU *« un mandat suffisamment ferme pour permettre de faire ce travail »*. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a reconnu, jeudi, qu'il y avait encore *« des choses à faire pour garantir la sécurité de l'aide humanitaire »*, tout en rappelant que la situation s'était *« grandement améliorée »* depuis l'arrivée des troupes américaines, le 9 décembre. De son côté, le Pentagone a précisé que le commandant de l'opération « Rendre l'espoir », le général Robert Johnston, devait être de retour aux Etats-Unis, avec les derniers éléments américains, *« au plus tard dans le courant du mois de juin »*. – *(AFP, Reuter.)*

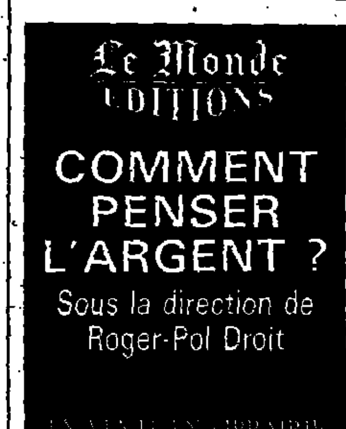
□ **ALGÉRIE : un policier assassiné à Médéa.** – La police a indiqué, jeudi 4 mars, qu'un de ses agents et un fonctionnaire municipal avaient été assassinés mardi et mercredi par des hommes armés à Médéa, à 80 kilomètres au sud d'Alger. C'est le premier policier dont l'assassinat est annoncé officiellement depuis le début du ramadan, le 23 février. Depuis cette date, dix-sept islamistes armés ont été tués par les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

□ **NIGERIA : nomination d'un ambassadeur en Israël.** – Pour la première fois depuis vingt ans, le Nigéria a nommé, jeudi 4 mars, un ambassadeur en Israël, M. Ignatius Chukwuemeka Olisemeka, confirmant ainsi l'accord de mai 1992 prévoyant le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. M. Olisemeka, diplomate de carrière, était précédemment en poste au Canada. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : gouvernement et rebelles doivent confirmer un cessez-le-feu.** – Le gouvernement et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) devaient reprendre, vendredi 5 mars, à Dar-es-Salaam (Tanzanie), leurs discussions, pour tenter de « consolider » l'accord de cessez-le-feu, que le FPR a rompu, le 8 février, en lançant une vaste offensive contre les principales villes du nord du pays. La reprise de ces pourparlers a été annoncée au moment où, à Kigali, on confirmait, mercredi soir, l'arrivée d'une délégation de l'ONU, chargée d'étudier les conditions d'un éventuel déploiement de « casques bleus » le long de la frontière du Rwanda et de l'Ouganda. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : les Congolais vivant à Kinshasa sont menacés de mort.** – La télévision zaïroise a diffusé, mercredi 3 mars, des images montrant des individus appelant au meurtre des ressortissants congolais se trouvant au Zaïre. Cela fait suite à l'accident qui a causé, samedi, à Brazzaville, la mort par noyade d'au moins 147 Zaïrois expulsés de la capitale du Congo (*le Monde* du 4 mars). Les expulsions, qui avaient commencé la semaine dernière, ont continué jeudi. La veille, environ 900 Zaïrois en situation irrégulière ont été expulsés du Congo. Dix mille l'avaient déjà été depuis le début de l'opération. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAMBIE : le chef de l'Etat a décrété l'état d'urgence.** – Le président Frederick Chiluba a décrété l'état d'urgence, jeudi 4 mars, en arguant des *« menaces »* qui pèseraient, selon lui, sur la *« jeune démocratie »* zambienne. Il s'agirait, expliquent des observateurs, de contrer une campagne de désobéissance civile que se seraient apprêtés à lancer les partisans de l'ancien régime, fidèles à M. Kenneth Kaunda, battu lors de l'élection présidentielle d'octobre 1991. Selon de récentes « révélations », publiées dans la presse locale, cette campagne prévoyait des grèves et des manifestations, visant à paralyser l'activité économique. – *(AFP.)*



BIBLIOGRAPHIE

Saïgon, la métisse

SAÏGON 1925-1945 de la « belle colonie » à l'éclosion révolutionnaire, ou la fin des dieux blancs

Autrement, 261 p., 120 F.

Cette fois-ci, les éditions Autrement nous gâtent. Les facettes du Saïgon de l'entre-deux-guerres sont racontées par les meilleurs connaisseurs, à commencer par celui qui a dirigé l'ouvrage, Philippe Franchini.

Pour le colonial, l'initiation s'amorce sur le bateau. Mais rien n'est jamais simple et la « Perle d'Extrême-Orient » et son annexe chinoise de Cholon forment un ensemble complexe, des rites d'une cité blanche aux révoltes autochtones. Pour les Corses, l'Indochine est une Amérique (Jean-Louis Pretini). André Malraux, le mal-aimé, y perd son premier combat, et il fallait une Eurasienne (Kim Lefèvre) pour donner sa juste et importante mesure au « sortilège indochinois », celui de l'« Eve jaune ».

La naissance et le rôle d'une bourgeoisie autochtone (Pierre Brocheux), dans un milieu qui encaisse mal les effets de la dépression de 1929, ne sauraient faire oublier le rôle de pionnier de la révolution que Saïgon a joué à l'époque (Daniel Hémery). Les Japonais, dont les ambitions demeurent aujourd'hui (Bui Xuan Quang), attisent les flammes, précipitant la perte des dieux blancs. Saïgon, « blanche, métisse, rouge », a quelque chose d'« insubmersible » : un clin d'œil à l'Histoire pour conclure un heureux portrait qu'enrichissent des clichés parfois inédits.

J.-C. P.

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Alain Juppé

« La première initiative du nouveau gouvernement sera de relancer une coopération franco-allemande plus confiante », nous déclare le secrétaire général du RPR

Avant les élections législatives des 21 et 28 mars, nous avons interrogé les dirigeants de la majorité et de l'opposition sur la politique européenne de la France. Après MM. Philippe Séguin, Valéry Giscard d'Estaing, Laurent Fabius et Antoine Waechter (le Monde des 6, 13, 20 et 27 février), nous publions un entretien avec M. Alain Juppé.

« Comment le RPR voit-il la division des tâches entre le président de la République et le premier ministre en matière de politique étrangère dans l'hypothèse de la cohabitation?

– C'est sans doute dans le domaine de la politique étrangère que la cohabitation est, dans son principe, le plus difficile à gérer. Même s'il n'existe pas de domaine réservé – M. Mitterrand l'a reconnu lui-même, – il est incontestable que le président a, en la matière, un rôle important à jouer. Il est non moins incontestable que le gouvernement, déterminant et conduisant la politique de la nation, a aussi son rôle à assumer. Donc, il y a là une coexistence à organiser, qui peut poser des problèmes secondaires, de caractère protocolaire, sur lesquels on doit pouvoir se mettre d'accord facilement, mais qui peut également poser des problèmes de fond. C'est à l'usage que l'on verra comment les conflits éventuels peuvent être résolus.

– Quelles leçons tirez-vous de l'expérience de la première cohabitation?

– Au poste où j'étais, c'est-à-dire au ministère du budget, j'étais assez éloigné des préoccupations diplomatiques, sauf en matière de politique européenne. Globalement nous avons trouvé un *modus vivendi*, qui n'a pas paralysé l'action extérieure de la France et qui n'a pas amoindri son influence ou son image extérieure. Mais dans la gestion quotidienne, cela a été difficile; il a fallu être à la fois vigilant et parfois un petit peu pugnace.

– Pensez-vous que le ministre des affaires étrangères, dans cette période de cohabitation, doive être un technicien ou plutôt un politique?

– Je crois que ce doit être un politique. Les bouleversements du monde auxquels nous avons assisté depuis novembre 1989 pour prendre une date un peu facile, sont tels qu'une approche politique est nécessaire aujourd'hui. J'ajoute que notre instrument diplomatique, c'est-à-dire le Quai d'Orsay, a besoin d'un patron politique et je crois qu'il l'attend.

– Vous-même, êtes-vous intéressé par ce poste?

– Je me suis fixé comme règle absolue de ne pas poser ma candidature à quelque fonction gouvernementale que ce soit, ce qui ne veut pas dire que je m'en désintéresse.

Des sources de conflits potentiels

– Vous parliez de conflits potentiels entre le gouvernement et le président. A quels domaines particuliers pensiez-vous?

– Je ne veux pas en faire la liste. Mais il est possible que, aussi bien sur les questions européennes que sur d'autres sujets, des conflits apparaissent. Je ne dis pas qu'ils exploseront forcément ou qu'ils se transformeront en crise politique, mais il peut y avoir des occasions. Prenons-en une, puisque vous me demandez un exemple : je crois que l'attitude de la France vis-à-vis de la Communauté dans la conduite de la politique commerciale extérieure, et donc dans les négociations du GATT, peut être une de ces occasions de conflit. La France doit être extrêmement ferme, plus qu'elle ne l'a été par le passé. J'ai vu que le discours s'était raffermi depuis quelques mois; peut-être les choses ont-elles suffisamment évolué du côté de l'Elysée pour qu'il n'y ait pas conflit, mais c'est un domaine où le gouvernement pourrait être amené à être plus vigoureux qu'on ne le souhaiterait à l'Elysée.

– Il semble qu'à l'Elysée le président soit en train de créer une cellule diplomatique très musclée.

– Nous savons cela. Il se dote même de moyens techniques pour conduire cette action, notamment dans ses relations avec les postes diplomatiques. J'avoue que l'existence, à l'Elysée, d'une cellule diplomatique très politisée poserait un problème considérable. Ce serait à mon avis de fort mauvais augure pour la cohabitation, dans son principe même, et sûrement dans sa gestion.

– Sur les sujets européens on a l'impression que les divergences passent plutôt au sein des partis, moins entre le RPR et l'UDF d'ailleurs, qu'au sein du RPR. Est-ce que c'est un débat qui risque de prendre des proportions gênantes pour l'action du futur gouvernement?

– Personnellement je ne le crois pas, puisque nous sommes arrivés à une plate-forme commune de gouvernement. Nous avons un projet qui est le projet de l'union pour la France. En ce qui me concerne, je ne soutiendrai pas un gouvernement qui animerait une autre politique que celle-là. Les bases d'un accord au sein de la future majorité et du futur gouvernement ont été jetées. Qu'il y ait ici ou là telle ou telle personnalité dans les formations politiques de l'actuelle opposition qui ait des visions différentes, on le sait, mais dans mon esprit cela n'engage pas ces formations qui, elles, ont conclu un contrat de gouvernement.

La stabilité de la monnaie n'est pas négociable

– Vous serez cependant soumis à une forte pression du RPR, mais aussi du patronat, des syndicats, afin de réviser la politique monétaire menée jusqu'à maintenant, dans le but de donner à la France une plus grande liberté de manœuvre sur les taux d'intérêt...

– Il y a pression d'une partie du RPR mais aussi de l'UDF. Mais notre position officielle est tout à fait déterminée, parfaitement claire. La stabilité de la monnaie est un objectif politique et économique qui n'est pas négociable, de même que la stabilité des prix et nous devons tout faire pour assurer cette double stabilité. Je pense d'ailleurs que c'est de nature à provoquer un déblocage de la situation, assez rapide et assez spectaculaire.

» Nous pensons qu'un gouvernement français qui serait de roc sur ce front-là, se rapprochant d'un gouvernement allemand qui le serait aussi, pourrait conclure un accord déclenchant une baisse rapide et substantielle des taux d'intérêt. Il y a une marge de baisse, chiffrée à deux ou trois points, qui pourrait intervenir dans le courant de 1993. La fermeté, la détermination, voilà la bonne manière de faire baisser les taux d'intérêt plutôt que le laxisme ou l'annonce de je ne sais quel décrochage.

– Les taux d'intérêt en Allemagne ne dépendent pas du gouvernement mais de la Bundesbank...

– Certes. Mais la Bundesbank est aujourd'hui l'objet de pressions fortes de tout le tissu industriel allemand, l'Allemagne s'engageant dans la récession, la Buba est obligée d'en tenir compte et puis, il lui arrive de céder au gouvernement, on l'a bien vu au moment de la réunification.

» En tout cas l'une des premières initiatives d'un nouveau gouvernement en matière de politique étrangère devra être une remise à plat de nos relations avec l'Allemagne. Tout le monde le sait, même si depuis quelques mois on a voulu jeter un voile pudique : la confiance et la compréhension entre la France et l'Allemagne ont été fortement mises en cause par l'attitude de notre diplomatie au lendemain de la réunification. Il faut clarifier tout cela, dans une discussion qui ne doit pas être simplement économique et monétaire mais aussi politique au sens le plus large du terme. Les Allemands sont demandeurs dans certains domaines, nous le sommes dans d'autres; il doit y avoir un vrai rendez-vous avec l'Allemagne.

– A quoi viseraient ces discussions?

– A rétablir un climat de confiance.

– Qui ne vous paraît pas exister?

– Je crois qu'à l'heure actuelle, malgré les déclarations officielles, il n'existe pas vraiment, parce que la période de 1989-1990 a laissé de mauvais souvenirs. Les tergiversations de la diplomatie française au moment de la réunification, le voyage de M. Mitterrand en RDA, le voyage du même Mitterrand à Kiev, n'ont pas été très bien admis par nos partenaires allemands. Par ailleurs, nous traînons les pieds dans un certain nombre de domaines où nous pourrions être, je crois, plus imaginatifs.

» Je pense au rôle politique de l'Allemagne dans le monde. C'est aujourd'hui une grande puissance économique (elle l'est depuis longtemps, elle le devient encore plus parce que je suis convaincu que la réunification, même si elle pose des problèmes, sera à terme un atout très fort pour l'Allemagne) et nous donnons le sentiment que la France freine des quatre fers et redoute que cette puissance économique ne conduise l'Allemagne à vouloir assumer un rôle politique. Prenons un exemple très précis qui est la revendication allemande d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies : il y a un blocage en France, même s'il n'est pas explicite.

» Le problème du Japon se posera aussi un jour ou l'autre et je me demande ce que la France aurait à perdre en étant plus ouverte vis-à-vis de ces revendications. Je me demande même si cela ne serait pas pour elle une façon de stabiliser son propre siège au Conseil de sécurité. A choisir, je préférerais pour ma part la formule dans laquelle la France et l'Allemagne seraient présentes au Conseil de sécurité plutôt qu'une formule dans laquelle c'est la Communauté qui les représenterait, comme certains l'ont demandé et comme il est exclu de l'accepter.

– Vous pensez, pour l'Allemagne, à un siège permanent avec ou sans droit de veto?

– C'est un point sur lequel on peut réfléchir. Les négociations seront longues et difficiles. Raison de plus pour la France d'avoir une position ouverte et de relancer sur ces bases une coopération franco-allemande plus confiante, avec en retour un certain nombre de satisfactions pour la France, notamment dans le domaine économique. On a beaucoup parlé d'une initiative européenne de relance de la croissance, mais ce qui s'est passé à Edimbourg, c'est un peu la montagne qui accouche d'une souris. J'ai entendu Mme Guigou illustrer cette initiative en disant que nous allions toucher 900 millions de francs pour refaire les pistes de Roissy! C'est une vraie relance germano-française à laquelle il faudrait parvenir et cela peut être un élément de la négociation.

Maastricht pratiquement dépassé

– Il y a, dans la plate-forme commune de l'opposition, l'idée d'une initiative franco-allemande en matière monétaire. En quoi consisterait-elle?

– L'initiative franco-allemande en matière monétaire, c'est l'affichage résolu et déterminé de la France et de l'Allemagne de maintenir un système monétaire européen solidaire, de le faire évoluer dans le sens d'une plus grande solidarité, et c'est une initiative de relance économique accompagnée par une détente des taux d'intérêt.

– Cela veut dire, éventuellement, une mini-union monétaire si la majorité des pays membres n'est pas en mesure de remplir les critères?...

– Je ne crois pas pour ma part à la possibilité ni à l'opportunité d'accélérer le processus d'union monétaire comme certains le disent. Je crois qu'il faut afficher la volonté de tenir les objectifs, mais l'accélération me semblerait prématurée, compte tenu des différences de situation économique que connaissent encore la France et l'Allemagne aujourd'hui. En revanche, votre question pose un autre problème, qui est celui de la vision qu'on peut avoir aujourd'hui de l'Europe au vingt et unième siècle. J'ai voté « oui » au référendum sur Maastricht pour des raisons bien précises.

» J'ai dit que je ne trouvais pas le traité bon. J'ai voté « oui » parce que j'avais la conviction que le succès du « non » aurait déclenché une crise politique en Europe, et notamment une crise de confiance entre l'Allemagne et la France, dont le prix aurait été beaucoup trop lourd à supporter. Il n'en reste pas moins qu'à mes yeux, même s'il est ratifié dans le courant de 1993, le traité de Maastricht est une étape pratiquement déjà dépassée et qu'il faut réfléchir à une architecture de la construction européenne pour l'an 2000, profondément différente de ce qu'on avait pu imaginer en 1957-1958 ou dans la foulée du traité de Rome.

– Rendez-vous est pris pour 1996.

– Certes. Mais c'est un rendez-vous qui changera complètement la donne de ce traité. Pour deux ou trois raisons. La première, qui me paraît déterminante, c'est le processus d'élargissement de la Communauté. Il est en route pour un certain nombre de pays de l'AELE ; à mon avis il sera incontournable pour les pays d'Europe centrale et orientale. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut vite un geste fort, signifiant que nous accueillons ces pays dans la Communauté politique européenne, quitte à prévoir, comme on l'a fait en d'autres temps pour les pays du Sud, des phases de transition un peu longues en matière d'adhésion économique. Donc, nous aurons d'ici à 1995, à mon avis, une Communauté à quinze ou peut-être à dix-huit, et cela aura des conséquences considérables.

» Conséquence institutionnelle : une commission, un conseil des ministres, un Parlement dans lesquels seraient représentés dix-huit pays, cela ne peut plus fonctionner comme cela fonctionne aujourd'hui. Il faut faire preuve d'imagination. Deuxième conséquence, de fond : tous ces pays ne pourront pas faire la même chose en même temps. Très longtemps M. Mitterrand a contesté ce point de vue, il a même réaffirmé à plusieurs reprises que Maastricht c'était tout le monde ou personne. Ce n'est pas vrai. Le Danemark, même s'il ratifie, est largement en dehors du coup, M. Major se flatte de l'être aussi en grande partie, notamment sur le plan social. Je pense que c'est la logique de la construction européenne, telle que l'élargissement l'infléchira.

» Il y aura une Europe à dimensions variables, une coopération économique et monétaire entre un certain nombre de pays (la France, l'Allemagne, peut-être les pays du Nord, le Benelux et quelques autres), une coopération en matière de sécurité, dont le socle sera évidemment la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, peut-être l'Espagne. Il peut y avoir une politique de l'immigration commune à un certain nombre de pays seulement, et ainsi de suite.

Réintégrer certains organismes de l'OTAN

– A propos de la sécurité européenne, êtes-vous de ceux qui pensent que les relations de la France avec l'OTAN doivent évoluer?

– L'autre grand rendez-vous, après l'alternance, outre cette remise à plat avec l'Allemagne, c'est une clarification avec les Etats-Unis. Pouvons-nous conserver, au sein de l'OTAN, une attitude aussi bougonne et aussi conservatrice que celle que nous avons actuellement? L'OTAN s'est engagée dans une réforme dont la France est spectatrice. Elle essaie de freiner des quatre fers sans vraiment pouvoir l'infléchir. Le moment est venu de se demander – compte tenu des bouleversements en Europe, du fait qu'il n'y aura plus 300 000 Américains, mais peut-être bientôt 70 000 ou 50 000 – si nous ne devons pas poursuivre d'un même pas un double mouvement : d'abord le renforcement du pilier européen au sein de l'Alliance et, d'autre part, un certain nombre de gestes d'ouverture en direction de cette Alliance ainsi rééquilibrée. Pourquoi ne pas participer, sans revenir bien entendu dans le dispositif militaire intégré, à un certain nombre d'organismes de l'Alliance, comme le Comité des plans de défense?

– On a l'impression que c'est l'actuel gouvernement qui fait de l'archéogaullisme, alors que certains, dans le parti gaulliste, veulent rompre avec la politique définie en 1966?

– « Rompre avec la politique gaulliste », c'est une formule que je récuse. Comment peut-on comparer la situation du monde en 1966 et en 1993? L'une des grandes caractéristiques du gaullisme, c'est de s'adapter à son temps. Ce qui m'inquiète, c'est que des néophytes en matière d'archéogaullisme se cramponnent à des certitudes aujourd'hui complètement dépassées. Il ne s'agit pas pour la France de revenir sur ce qui a été fait en 1966, il s'agit simplement de se demander si, la donne stratégique ayant été complètement modifiée, la volonté de construire un système de sécurité collective où la responsabilité des Européens soit mieux affirmée ne nous rend pas plus facile la possibilité de revenir, dans une Alliance rééquilibrée, au sein d'un certain nombre d'organismes pour peser davantage.

– Croyez-vous que la nouvelle administration américaine soit disposée à prêter une oreille plus attentive que la précédente à ce projet de rééquilibrage de l'Alliance?

– Il faut le lui demander. On entend là-dessus des choses très contradictoires : on parle d'un protectionnisme accru, pas seulement dans le domaine commercial, et en même temps on voit que la diplomatie américaine est déjà plus active, notamment dans le problème yougoslave. Je crois qu'il faut prendre langue assez vite, c'est pourquoi je parle d'un nécessaire grand rendez-vous avec les Etats-Unis aussi.

Menace militaire en Yougoslavie

– A propos de l'ex-Yougoslavie, pensez-vous que les difficultés de la Communauté européenne à agir tiennent au fait qu'il y a trop d'Europe, c'est-à-dire la recherche prioritaire du consensus, ou bien au fait qu'il n'y en a pas eu assez?

– Je serais tenté de dire ni l'un ni l'autre. Je crois simplement qu'il n'y a pas eu assez de France. La France n'a pas suffisamment assumé ses responsabilités dans cette crise. Le fait de dire qu'il a fallu tenir compte de ce que l'Allemagne souhaitait ou de la passivité britannique n'est qu'un alibi : rien ne nous aurait empêché, si nous avions eu une vision plus claire des choses, de parler, ce qui en matière diplomatique est déjà une forme d'action, et d'entraîner peut-être la communauté internationale. Cela, nous l'avons dit, au RPR, de manière la plus explicite dès le début.

» Quelles sont les deux fautes que nous avons commises? La première a été – au nom d'une fidélité à une amitié franco-serbe à laquelle il n'est pas question de renoncer, mais qu'on a confondue avec une solidarité vis-à-vis d'un gouvernement peuplé à la fois de crypto-communistes et de néo-nazis – l'incapacité à désigner l'agresseur. La deuxième erreur a été de dire oui à l'humanitaire mais surtout pas au militaire.

» Je pense que si en temps utile la communauté internationale, sous l'impulsion de la France, avait pu dire : attention il y a une limite à ne pas franchir et nous nous donnons les moyens d'intervenir, je pense que cela aurait pu faire réfléchir le gouvernement de Belgrade. On nous a expliqué à l'époque que tout ce qui pouvait être dit sur des frappes stratégiques à l'encontre de cibles militaires était « stupide » et « irresponsable » et puis j'ai entendu récemment les plus hauts responsables civils et militaires dire des choses qui n'étaient pas fondamentalement différentes de ce que nous proposions il y a plus d'un an.

» On peut malheureusement redouter aujourd'hui que le stade de non retour soit atteint. Nous pourrions au moins focaliser tous nos efforts pour éviter le risque de contagion. Au Kosovo et en Macédoine, une force d'interposition européenne ou internationale nombreuse aurait encore un sens. Se borner à critiquer l'opération américaine dont on ne sait pas très bien si elle a réussi ou échoué – mais je pense que l'idée est bonne, – j'ai peur que ce soit le fait d'un antiaméricanisme primaire.

– Cette crise vous paraît-elle exemplaire de ce qui peut se passer en Europe de l'Est? Comment voyez-vous ce mouvement vers l'autodétermination qui risque d'amener à la création de mini-Etats?

– Ce n'est pas un risque, c'est ce qui se passe. Nous sommes confrontés pour les dix ou quinze ans qui viennent à des risques de soubresauts considérables. Notre diplomatie a érigé en principes le respect des frontières existantes, la protection des minorités et, le cas échéant, de l'autonomie au sein de constructions étatiques décentralisées. Je pense que ces objectifs sont bons et que pour le Kosovo en particulier la Communauté européenne devrait insister avec vigueur pour qu'un statut d'autonomie réelle soit donné à ce territoire.

» Est-ce suffisant? Sûrement pas. C'est la raison pour laquelle il me semble indispensable d'associer le plus vite possible un certain nombre de pays d'Europe centrale et orientale dans un système qui les sécurise. Nous n'avons pour l'instant pas répondu à cette demande extrêmement insistante de leur part d'être intégrés à un système de sécurité collective. Un geste politique consistant à dire que la Communauté européenne élargit à ces pays-là sa construction politique serait essentiel, plutôt que de leur dire, comme M. Mitterrand l'a fait naguère à Prague, « on verra dans quelques dizaines d'années ».

– Est-ce que vous craignez un retour sur la scène internationale de la Russie, avec une politique plus nationaliste?

– La présence au cœur du continent européen d'un Etat profondément déstabilisé et inexistant au plan de la politique étrangère n'est pas une bonne chose. D'une certaine manière, je souhaiterais que la Russie retrouve ses marques. Le pourra-t-elle, compte tenu de l'état de délabrement sans cesse accru de son économie? C'est un autre problème. Nous devons tout faire en tout cas pour la stabilisation de la Russie et son retour à un rôle dans les affaires internationales, à condition qu'il soit stabilisateur. Cela ne vaut d'ailleurs pas seulement pour le continent européen, mais aussi pour le continent asiatique. S'il s'agissait évidemment de recréer une sorte de condominium russe à la place de l'ex-empire soviétique, je ne pense pas que ce soit une bonne formule.

Le retour au conservatisme

– On assiste dans les pays ex-communistes au retour à un certain conservatisme après la grande vague libérale.

– C'était totalement inévitable. Le camp soviétique a fait une révolution de même ampleur que celle de 1917 et cela ne se passe pas dans le calme, sans excès. C'est vrai qu'il y a eu la croyance un peu naïve qu'il suffisait de privatiser, d'instaurer la convertibilité des prix ou la convertibilité des monnaies pour créer de la richesse. Osciller, c'est un système en déséquilibre, il y aura des coups de balancier pendant dix ans. D'où la nécessité d'avoir une Europe qui soit à la fois capable d'assurer sa sécurité collective et qui tende la main à ces pays. Qui les rassure et qui en même temps les aide.

– Cela suppose des moyens.

– Oui. Mais que fait-on à l'heure actuelle? La Communauté a tendance à pratiquer le désarmement commercial unilatéral : elle laisse s'installer un système qui l'affaiblit et qui risque donc à terme de priver les pays de l'Est de l'aide que nous seuls pouvons leur apporter. Il faut que nous réfléchissions à une autre politique commerciale extérieure de la Communauté. Il n'y en a pas aujourd'hui, on le voit avec le GATT. L'Europe est chaque jour davantage une Europe passoire. L'avenir pour nous-mêmes et finalement aussi pour nos voisins est une Europe capable de s'organiser face aux dumpings déloyaux, une Europe qui ait une personnalité commerciale, bref qui sauve sa croissance, son emploi, son système productif pour pouvoir continuer à aider les autres. »

Propos recueillis par
CLAIRE TREAN
et DANIEL VERNET

La semaine prochaine :
Un entretien avec M. Pierre Bérégovoy.

ESPACE EUROPÉEN

La nouvelle errance des réfugiés

Varsovie craint qu'en restreignant le droit d'asile Bonn ne veuille laisser aux pays pauvres d'Europe de l'Est le soin de régulariser les flux migratoires

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

ISMAIL est né le 12 février, au centre de réfugiés de Nadarzyn, dans les environs de Varsovie. Pour ses parents, Albanais du Kosovo, l'événement fut un drame. Car Ismaïl, emmailloté dans son berceau d'occasion trônant là, au milieu d'une grande pièce bordée de lits de fer, devait naître en Allemagne, pas en Pologne, et ils avaient tout fait pour ça ; jusqu'à s'enfuir une nuit de ce centre d'hébergement, à dix jours de la naissance, pour tenter de passer la frontière – après avoir payé un passeur, sans doute, *« mais ils ne l'avoueront jamais »* dit la directrice, – dans l'espoir de demander l'asile politique en Allemagne.

Les choses ne se sont pas passées comme prévu. La police allemande a refoulé les trois familles d'Albanais, qui n'ont plus eu qu'à regagner, penauds et déprimés, trois jours après leur « fuite », le foyer de Nadarzyn. D'autant plus déprimés qu'ils avaient dû déjà, une première fois, revenir avec tous leurs paquets parce que le passeur n'était pas au rendez-vous à Varsovie ! Cela avait été alors moins humiliant, ils n'avaient été absents qu'une journée, et les autres avaient fait semblant de ne rien remarquer.

Négociations bilatérales

Les voici donc à nouveau, bras ballants et yeux baissés, dans leur chambre austère avec son petit pensionnaire supplémentaire, *« trop choqués pour raconter »*, explique Elzbieta Przychodzen, une ancienne de la Croix-Rouge polonaise qui dirige ce centre pour réfugiés ouvert l'an dernier dans une caserne désaffectée, en pleine forêt. Des désespoirs comme ça, il va y en avoir de plus en plus puisque, « compromis » politique oblige, l'Allemagne est en passe de limiter le droit d'asile aux demandeurs arrivés directement sur son sol sans passer par un « pays sûr », c'est-à-dire présentant des garanties démocratiques suffisantes. Aux premières loges, la Pologne et la République tchèque, par lesquelles transitent la plupart des demandeurs d'asile, s'inquiètent de devoir faire face, par ricochet, à un afflux de réfugiés auquel elles sont bien moins préparées que l'Allemagne.

Pour la Pologne, le problème a d'abord une dimension immédiate : où vont échouer les demandeurs d'asile déjà en Allemagne (440 000 en 1992) dont les dossiers sont refusés ? Cette question fait l'objet de négociations bilatérales depuis janvier. *« Les Allemands ont proposé une chose inacceptable pour nous : refouler tous ceux qui n'ont pas obtenu le droit d'asile*, déclare Tomasz Lis, chargé du dossier au ministère des affaires étrangères. *Nous avons refusé. »* Côté polonais, en effet, le ton est à la fermeté : *« Nous ne sommes pas une garderie pour réfugiés, ce sont des êtres humains, pas des marchandises qu'on se renvoie d'un endroit à l'autre »*, s'indigne le chef du bureau des réfugiés, Tomasz Kozlowski.

Un virage à 180 degrés

« Nous n'acceptons pas que cette montagne soit répartie en monticules que l'Allemagne va repousser chez ses voisins contre de l'argent, renchérit le vice-ministre de l'intérieur qui négocie avec les Allemands, Jerzy Zimowski. *Pour nous, les termes de la négociation, c'est l'option zéro. L'Allemagne ne peut pas résoudre ses problèmes sociaux aux dépens de ses voisins, problèmes qu'elle s'est créés elle-même. »* Face à cette superbe, Bonn a évidemment quelques arguments, qui vont de l'aide financière au rapprochement avec la CEE...

Pour compliquer les choses, Varsovie a signé en 1991, afin de bénéficier de la libre-circulation dans les pays du groupe de Schengen, un accord de réadmission avec Bonn, aux termes duquel la Pologne s'engageait à reprendre les étrangers admis à la frontière polono-allemande pour la durée de la procédure de demande d'asile. Aujourd'hui, explique Jerzy Zimowski, *« nous remettons en cause cette disposition en vertu de la clause* rebus sic stantibus ; *nous avons signé cet accord dans le contexte d'une législation libérale sur le droit d'asile, qui ne pouvait nous faire imaginer des expulsions massives. Or l'Allemagne est en train d'opérer un virage à 180 degrés sur le droit d'asile »*.

A ce différend s'ajoute une querelle sur les chiffres : Bonn affirme qu'environ un quart de ses demandeurs d'asile, soit à peu près cent mille personnes, sont arrivés par la Pologne. Varsovie, bien sûr, réfute ces chiffres en avançant celui de trente mille. *« Mais même ceux-là*, assurent les officiels polonais, *nous ne sommes pas en mesure de les accueillir. »*

L'autre aspect du problème, plus général, porte sur le sort des migrants en Europe lorsque l'Allemagne aura restreint son régime de droit d'asile : c'est une question qui rejaillit sur toute la région, où l'on a la désagréable impression que les pays riches cherchent à se décharger du fardeau sur l'Europe de l'Est. En dehors du cas de l'ex-Yougoslavie, il s'agit de migrations beaucoup plus économiques que politiques de ce point de vue, l'Europe de l'Ouest, même quand elle est saisie par la fièvre xénophobe, reste infiniment plus attrayante que celle de l'Est, même convertie à la démocratie.

AFP/EPA

Mafia russe et travailleurs du bâtiment

La Pologne connaît actuellement – mais pour combien de temps ? – une exception à cette règle avec l'énorme flux de ressortissants de la CEI (Ukraine, Russie et Biélorussie surtout) qui commercent et travaillent sur le sol polonais : ils sont en ce moment, selon des chiffres officiels, plus de trois cent mille à vivre en Pologne, qui a enregistré l'an dernier pas moins de huit millions d'entrées à sa frontière orientale.

Bien que la mafia russe ou tchétchène franchisse aussi allègrement la frontière que les ouvriers du bâtiment, cette « invasion »-là n'est pas vue d'un trop mauvais œil par les Polonais. Et, pour les « ressortissants de la CEI » livrés à tous les chaos, la liberté de voyager en Pologne est vitale, comme en témoigne un incident survenu en janvier, lorsque les gardes-frontières polonais furent amenés à refuser l'entrée à un car de Russes dont l'un des occupants était mort d'une crise cardiaque ; les passagers avaient préféré placer le corps sur la banquette arrière et continuer plutôt que perdre leur place dans la file d'attente de plusieurs jours à la frontière.

Les autres migrants, moins nombreux, viennent de l'ex-Yougoslavie, d'Arménie, de Roumanie (Tsiganes pour la plupart), de Bulgarie, ces deux derniers groupes constituant l'essentiel du contentieux avec l'Allemagne. Ni les uns ni les autres n'ont besoin de visas pour entrer en Pologne, mais très peu entendent y rester. Pour eux, affirme Tomasz Kozlowski, *« la Pologne est un pays de transit. Ils ne demandent pas le statut de réfugié, car leur destination finale c'est l'Ouest, et ils craignent que le dépôt d'une demande ici n'anéantisse leurs chances pour l'Occident »*.

Quatre-vingts essais manqués...

Originaire du Haut-Karabakh, qu'il a fui à pied, à travers bois et neige, avec sa jeune femme et leur bébé de deux mois (il en a onze aujourd'hui), Ovik Sarkissian, hébergé au centre de Nadarzyn depuis six mois, s'est retrouvé en Pologne par hasard, *« parce qu'il n'avait pas assez d'argent pour aller plus loin »*. Va-t-il rester ? Geste évasif. *« Ici*, dit-il, *on peut vivre avec peu d'argent, mais il y a beaucoup de chômage. »*

Pour tous ces déracinés, l'aspiration à une nouvelle vie est telle que même le spectacle des foyers de demandeurs d'asile en feu en Allemagne n'est pas dissuasif. *« Lorsqu'ils voient les images à la télévision, ça les impressionne*, dit Elzbieta Przychodzen ; *mais, lorsqu'on cesse d'en parler, ils oublient. »* C'est un Roumain qui détient le record des tentatives de passer la frontière allemande, avec quatre-vingts essais...

Alors, que faire ? Imposer des visas pour entrer en Pologne ? *« C'est ce que les pays occidentaux voudraient que l'on fasse, sans le dire, depuis deux ans*, affirme le chef du bureau des réfugiés. *Mais ici, les visas, ça nous rappelle de mauvais souvenirs ; nous avions cru comprendre que la tendance était à l'ouverture, et maintenant l'Occident nous demande de lui servir de cordon sanitaire ! »* En dépit de la pression du parti chrétien-national ZChN, membre de la coalition gouvernementale, le ministère des affaires étrangères résiste à l'instauration d'un régime de visas, auquel il préfère l'introduction d'un système plus strict d'invitations, d'autant plus que la liberté de circulation à l'Est profite aussi aux minorités polonaises (deux millions et demi de personnes) de l'ex-URSS.

Varsovie, qui plaide pour une solution régionale à la migration économique, cherche à signer des traités de réadmission avec tous ses voisins, et tente de coordonner sa politique avec Prague, Bratislava, Vienne, Ljubljana et Budapest : une réunion des ministres de l'intérieur de ces pays est prévue le 16 mars à Prague.

Toutes ces recherches de solution pourraient cependant être bouleversées par une dégradation de l'atmosphère en Pologne : l'accueil relativement bon réservé au début par les Polonais aux étrangers, y compris aux Tsiganes qui bivouaquent dans les gares et les passages souterrains de Varsovie, peut changer en fonction de la situation économique et de la montée du chômage.

Déjà, la police relève des réactions négatives dans la population à l'égard de l'aggravation de la criminalité. Selon un sondage publié la semaine dernière dans *Polityka*, 53 % des Polonais souhaitent que les réfugiés soient placés dans des camps isolés, tandis que seuls 7 % voudraient les voir vivre parmi eux. Pourquoi la Pologne seraitelle épargnée par les secousses qui agitent l'Allemagne ?

SYLVIE KAUFFMANN

Une politique généreuse mise à mal par les manifestations d'extrême droite

Au commencement était le paragraphe 2 de l'article 16 de la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne, adoptée le 30 mai 1949, faisant office de Constitution provisoire en attendant la réunification du pays : *« Aucun Allemand ne peut être extradé vers l'étranger. Les persécutés politiques jouissent du droit d'asile. »*

Cette politique généreuse en matière de droit d'asile se justifiait, dans l'esprit des « pères » de la Loi fondamentale, par un souci de gratitude envers les pays qui avaient accueilli les opposants au nazisme pourchassés sous le IIIe Reich. Elle participait de cette volonté d'être réadmis dans le giron des nations civilisées, tout comme la reconnaissance de la responsabilité collective du peuple allemand dans la Shoah avait ouvert le droit aux réparations aux victimes juives du nazisme et à l'Etat d'Israël.

La mise en œuvre de ce principe s'est appuyée sur une jurisprudence de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe qui en renforçait encore l'efficacité. Au fil des années, on a reconnu le droit aux demandeurs d'asile politique de bénéficier d'une autorisation de séjour pendant la période d'examen de leur cas. A ce droit au séjour s'est ajouté le droit à des subsides permettant de se loger, se nourrir et s'habiller.

Cette pratique n'a pas posé de problème social et politique majeur pendant plus de quarante ans : le nombre des demandeurs d'asile politique restait dans des limites acceptées par la population et, surtout, dans les années d'entrée massive de main-d'œuvre étrangère (entre 1960 et 1974), leur « visibilité » n'était pas aussi grande qu'elle allait le devenir après les grands bouleversements de 1989-1990.

L'année 1992 a été une année record d'afflux de demandeurs d'asile en Allemagne : 438 000 ont été enregistrés. A titre de comparaison, la France n'a été saisie que de 80 000 demandes de ce type.

La montée de l'extrême droite, qui a fait de ce thème le centre de son discours politique, les émeutes qui se sont multipliées contre les foyers de demandeurs d'asile depuis la fin de l'été 1992, l'exaspération croissante de populations qui voyaient dans tous ces Tsiganes, Roumains ou Polonais arrivant dans leur pays des gens plus désireux de partager le gâteau de la prospérité ouest-allemande que de fuir une réelle persécution politique, ont été à l'origine du débat le plus passionné de l'histoire de l'Allemagne réunifiée.

*D'un côté, on trouvait les parti*sans d'une réforme de la Loi fondamentale, supprimant purement et simplement le passage de l'article 16 relatif au droit d'asile. C'était la position des partis conservateurs, la CSU bavaroise jouant dans ce domaine un rôle de pointe. Mais, comme toute réforme de la Loi fondamentale nécessite une majorité des deux tiers au Parlement, il fallait que l'opposition social-démocrate donne son aval à une modification de la législation.

Un compromis fut trouvé, après de nombreuses péripéties, pendant l'automne 1992. Le principe du droit d'asile pour les persécutés politiques ne serait pas remis en cause, mais il serait précisé que les demandes ne seraient prises en considération que si les personnes concernées n'avaient pas transité par un « pays sûr », c'est-à-dire garantissant à ses citoyens les libertés fondamentales. Cette attitude – quelque peu hypocrite si l'on considère la position géographique de l'Allemagne par rapport aux principaux pays « fournisseurs de demandeurs d'asile » – obligeait le gouvernement de Bonn à entamer de difficiles négociations avec les pays frontaliers, essentiellement la Pologne et la République tchèque. Le Parti social-démocrate a en effet posé comme condition à son acceptation définitive du « compromis » avec la majorité CDU-CSU-FDP la conclusion d'accords sur cette question avec les pays voisins.

LUC ROSENZWEIG

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt – devenu définitif – du 18 avril 1991, la cour d'appel de ROUEN a condamné M. Didier PAITRE *aux peines de 3 mois* d'emprisonnement et 15 000 F d'amende pour avoir, en sa qualité de syndic de copropriété, organisé la réception par des tiers, en fraude des *droits de l'exploitant*, des programmes télédiffusés réservés à un public déterminé qui y accède moyennant rémunération versée à l'exploitant du service, en l'occurrence la Société CANAL +.

Il a été, en outre, alloué à la Société CANAL + la somme de UN MILLION TRENTE MILLE FRANCS à titre de dommages-intérêts, outre CINQ MILLE FRANCS au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Pour extrait,
Jacques LE CALVEZ
avocat à la Cour de Paris.

Un jugement de la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de CRÉTEIL du 26 février 1992 condamne :

– La Ville d'IVRY-SUR-SEINE à payer à la société C.M.E.D. de Malakoff la somme de 150 000 F de dommages-intérêts, la somme de 12 000 F hors taxes au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure civile et aux dépens, en réparation du préjudice subi, en raison des voies de fait réitérées commises par ladite ville à l'encontre de la société C.M.E.D. toutes causes confondues.

Ordonne la publication de ce jugement, par extrait, dans trois journaux au choix de la société C.M.E.D., dont *IVRY MA VILLE*, journal municipal d'information, et aux frais de la Ville d'IVRY-SUR-SEINE.

Ordonne l'affichage par voie de placards dans les espaces réservés à l'information municipale du dispositif du jugement pendant une durée de trois mois et aux frais de la Ville d'IVRY-SUR-SEINE.

Pour extrait :
Me Thierry LEVY, avocat à la cour.

ESPACE EUROPÉEN

Sans domicile fixe à Copenhague

L'Etat-providence danois, le plus généreux d'Europe, bat de l'aile. Les nécessiteux sont de plus en plus nombreux alors que la pression fiscale est très forte

COPENHAGUE

correspondance

« *LE repas est servi !* »... Henning, la soixantaine, bat le rappel en servant le pot-au-feu à une nuée de jeunes agglutinés autour de la cuisine-bar du Sjakket (L'Equipe), le refuge des enfants des rues de Copenhague, ouvert jour et nuit. Dans une vieille épicerie d'un quartier populaire de Norrebroe, au nord de la capitale, filles et garçons de quatorze à vingt-cinq ans ont pris place sur des bancs noirs rafistolés, autour de tables récupérées dans les débarras et éclairées par des bougies. Atmosphère douillette, feutrée, dans ce soir d'hiver. Certains jouent aux échecs, d'autres lisent les journaux. Inger seule égrène sa guitare en attendant son tour de passer à table.

« Je viens ici pour être avec les autres, manger un plat bon marché, souvent à l'œil quand je n'ai plus d'argent. » Hans, dix-sept ans, foulard autour du cou, est un habitué du Sjakket. Il y vient tous les jours avec son Lukke (Bonheur), un chien bâtard qui le suit à la trace. *« J'ai rompu avec ma famille*, dit-il. *Il y avait trop de disputes, de cris, de pleurs. Je suis parti de l'école aussi et j'ai habité la rue depuis plus d'un an comme des centaines d'autres de mon âge, dormi dans les cages d'escaliers, à l'entrée des gares fermées la nuit. Heureusement que le refuge a été ouvert. Je peux y dormir de temps en temps quand il y a de la place, prendre une douche, parler avec les autres »*.

Le cas de Hans n'est pas isolé. Des centaines de jeunes dans les grandes villes danoises sont dans la même situation, sans domicile fixe et sans pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat. La loi stipule que les enfants, jusqu'à dix-huit ans, sont à la charge de leurs parents et non de la société. Alors, il ne reste plus qu'une chose à faire pour survivre : commettre de menus larcins, des vols à l'étalage, juste pour calmer le ventre creux.

Entre dix-huit et trente-cinq ans

Au Sjakket, Soeren, animateur du refuge, est là pour aider *« les jeunes à trouver goût à la vie, améliorer leurs rapports avec la police, la famille et essayer, surtout, de les ramener sur les bancs de l'école qu'ils ont quittée trop tôt, sans instruction, et qui n'ont comme seule perspective que de devenir des perdants et des parias de la société »*.

Entre dix mille et vingt mille Danois, dans un royaume de cinq millions d'habitants, sont *hjemloes*, c'est-à-dire sans domicile fixe. Un triste record dans un royaume qui s'est toujours enorgueilli d'être un modèle d'Etat-providence. Et leur nombre augmente de jour en jour. Les autorités danoises s'en inquiètent d'autant que les SDF ne sont plus, comme par le passé, des alcooliques quadragénaires, mais des jeunes entre dix-huit et trente-cinq ans, issus de familles déchirées, victimes du chômage, de troubles psychiques, de l'alcool et de la drogue. Le Parlement a décidé, en décembre dernier, de débloquer 50 millions de couronnes (45 millions de francs) pour alléger la misère de ces exclus de la société.

« Je veux me battre toutes griffes dehors pour venir en aide à ces déshérités », proclame le ministre (social-démocrate) des affaires sociales, Karen Jespersen, qui gère le premier budget de l'Etat : 80 milliards de couronnes en 1993. La moitié de chaque couronne versée par les contribuables (qui sont déjà les plus imposés de l'Europe communautaire) sert à financer des transferts sociaux. 110 milliards de couronnes ont été dépensés dans des indemnités de toutes sortes aux catégories dix-huit/soixante-six ans. Trop c'est trop, le fameux filet qui assure la sécurité à tous, du berceau à la tombe, est en train de se déchirer sous le poids de plus en plus lourd des assistés. Il n'y a plus assez de ressources pour subvenir aux besoins des citoyens qui sont réellement dans la détresse, constatent à l'unisson experts des agences pour l'emploi, conseillers sociaux et sociologues.

Un héritage de la prospérité

La société-providence, bâtie par la social-démocratie à la fin des années 60, dans une ère de prospérité, qui garantissait le bien-être pour tous, s'est lézardée. Cette vision généreuse, cette solidarité sans faille imposée par une fiscalité douloureuse, bat de l'aile. La loi d'aide sociale a été adoptée le 13 juin 1974 – les Danois la qualifient de *« meilleure protection sociale du monde »*, – à une époque où le Danemark avait trente et un mille chômeurs. Aujourd'hui, le royaume en compte dix fois plus, soit un niveau jamais atteint depuis la crise des années 30.

« Notre pays n'est pas du tout préparé à tant de chômeurs », constate le ministre des affaires sociales. La législation d'assistance sociale doit être profondément transformée si l'on veut préserver à l'avenir une société de bien-être qui coûte, tout compris, quelque 180 milliards de couronnes. En dépit de cette somme record, de plus en plus de citoyens passent à travers les mailles du filet de la sécurité, secourus par quelque quatre cents organisations privées et deux cent mille volontaires, selon un rapport d'un institut d'aide sociale à Odense.

Pour Hanne Reintoft, animatrice d'une émission sociale à la radio, qui reçoit des dizaines de milliers de lettres de détresse de Danois dans le besoin, *« la loi d'aide sociale est devenue une faillite. Avec autant de chômeurs, nous n'avons plus le temps de les conseiller, de les guider. On les fait juste passer à la caisse, en oubliant leurs problèmes qui ne sont pas uniquement matériels, mais aussi et surtout humains ! »* Dans les communes, les conseillères sociales sont souvent à bout de nerfs, comme à Copenhague, où Lotte s'avoue désemparée : *« Nous avons des personnes qui sont de plus en plus agressives, qui ne comprennent pas pourquoi on ne leur paie que 3 000 couronnes par mois (2 700 francs), sans impôts, loyer compris et 449 couronnes (environ 400 francs) par enfant. Ils affirment qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. »*

Entre soixante-quinze mille et cent mille chômeurs sont dans cette situation, sortis trop tôt de l'école, sans instruction et n'ayant aucune chance réelle de s'implanter sur le marché du travail, devenant des assistés perpétuels, *« en préretraite à l'âge de trente ans ! »*, se lamente Christian. Les réfugiés (environ cinquante mille) sont parmi les plus exposés, condamnés à vivre, pour 87 % d'entre eux, en assistés. *« Il est peu vraisemblable, avec le chômage actuel, qu'ils aient un jour du travail »*, confie Arne Piel Christensen, secrétaire général de l'Association danoise de l'aide aux réfugiés.

Les perspectives sont effrayantes pour 75 % des jeunes qui ont reçu une aide publique pendant une courte ou une longue période avant d'atteindre l'âge de vingt-six ans. Birgitte Simonsen, sociologue à l'université de Roskilde, auteur d'une enquête sur la jeunesse, constate *« que le système social transforme cette catégorie de la population en assistés sociaux, créant une attitude nouvelle par rapport au travail. J'ai interrogé une centaine de jeunes et beaucoup d'entre eux sont convaincus que le travail n'est pas une condition pour une bonne vie. L'Etat leur permet de survivre, et la vie peut être vécue de beaucoup de manières, pensent-ils »*.

Ce sentiment est partagé par la commission des affaires sociales qui a publié, à l'automne dernier, un volumineux rapport à ce sujet. *« De plus en plus de jeunes comptent sur la manne providentielle des pouvoirs publics comme une source normale de revenu. Cette mentalité ne favorise guère la responsabilité de subvenir soi-même à ses besoins ou encore à ceux de sa famille »*, affirme le rapport. Cette loi d'aide sociale rend les gens passifs, créant un groupe de chômeurs à vie, reconnaît Aase Olesen, présidente de cette commission et ancien ministre des affaires sociales. *« La particularité de notre Etat providence est qu'il est financé par la fiscalité et que tous les citoyens ont droit à la même assistance quel que soit le montant des impôts qu'ils paient. C'est sa plus grande qualité, mais aussi son plus grand défaut, car les citoyens n'ont pas l'impression que ce qu'ils reçoivent coûte cher. La plupart des autres pays bâtissent leur bien-être social sur le rapport entre le nombre d'années passées sur le marché du travail et les droits à la sécurité sociale. »*

Un système qui incite aux abus

Un système trop généreux pour certains et qui incite aux abus : *« Je gagne plus en restant à la maison près de mon enfant qu'en allant travailler au supermarché »*, constate Lene, vingt-cinq ans, qui gagne environ 9 000 francs par mois et qui en recevra presque autant de la caisse d'allocation chômage. Pour d'autres, comme pour Jens, cadre de banque licencié, *« c'est une catastrophe »*, car il faudra vendre maison, bateau, voiture et vivre misérablement en espérant un jour retrouver du travail.

Quelque 70 % des Danois interrogés dans un récent sondage pensent pourtant que les plus riches profitent de ce système social généreux, et 52 % estiment que ce système est archaïque et doit être réformé. Mais le Danemark pourra-t-il continuer sur cette voie avec la montée du chômage (11,6 % de la population active) et un déficit budgétaire de 50 milliards de couronnes en 1993.

Le premier ministre social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen (arrivé au pouvoir le 25 janvier) devra faire face à un véritable défi : préserver la société de bien-être qui coûte de plus en plus cher à une période où les Danois sont de moins en moins disposés à la financer par une nouvelle hausse des impôts, qui ont déjà atteint un seuil intolérable pour beaucoup. *(Intérim)*

Malaise macédonien

Malgré la surenchère nationaliste, le premier ministre grec se dit prêt à accepter un compromis

ATHENES

de notre envoyé spécial

« *NOUS sommes déterminés à accepter la décision de la commission d'arbitrage des Nations unies.* » En affirmant ainsi que la Grèce se soumettra *« obligatoirement »* à la résolution de l'ONU sur la reconnaissance de l'ex-république yougoslave de Macédoine, M. Constantin Mitsotakis, premier ministre grec, cherche de toute évidence à sortir son pays de l'*« impasse »*, malgré les attaques que lui vaut cette attitude au sein de son propre parti. L'opinion publique grecque, chauffée pendant des mois par la surenchère nationaliste à laquelle se sont livrés les partis sur la question de la Macédoine, reste extrêmement fébrile, et certains membres du parti de M. Mitsotakis (la Nouvelle Démocratie) comme M. Antonis Samaras, ancien ministre des affaires étrangères limogé en avril 1992, n'entendent pas renoncer à cette mobilisation.

M. Mitsotakis est conscient du sérieux malaise social qu'engendrent dans le pays les difficultés économiques, et qui trouve un exutoire dans la fièvre nationaliste. Son but est de régler le contentieux macédonien, au moins d'en réduire la charge émotionnelle actuelle, avant la prochaine échéance électorale. Pour *« sortir de l'impasse »*, il compte beaucoup sur la solidarité des Etats membres de la CEE, notamment de la France, afin que les *« arbitres »* – qu'il espère être M. Cyrus Vance et lord Owen – produisent *« une proposition finale »* qui lui permette de se dégager de manière honorable.

Aujourd'hui, M. Mitsotakis souhaiterait pouvoir revenir un an en arrière : *« A ce moment-là, Skopje était prête à accepter le nom de Macédoine du Nord et toutes les autres conditions que posait la CEE, mais la Grèce refusait le principe d'une dénomination mixte. »* Autant dire qu'il regrette amèrement l'intransigeance de l'époque et qu'il serait prêt à accepter que la nouvelle république comporte le nom « Macédoine », avec une adjonction. *« Très probablement la décision des médiateurs sera une formule de compromis »* du type de *« Macédoine du Nord »*, estime-t-il. Sa préférence va vers la *« Macédoine slave »*, mais sans doute a-t-il conscience que M. Gligorov ne peut accepter cet adjectif alors que la population de Macédoine est composée d'au moins 20 % d'Albanais et que le gouvernement de Skopje comporte cinq membres de cette communauté.

C'est en s'appuyant sur des documents produits par les extrémistes slaves de Macédoine que les Grecs – de l'homme de la rue qui parle des *« Yougos »*, aux hommes d'affaires, en passant par les autorités – dénoncent les *« visées expansionnistes »* de la Constitution macédonienne. Ainsi M. Michalis Papakonstantinou, ministre des affaires étrangères, déploie une carte qui inclut à l'intérieur de frontières communes Skopje, la Macédoine grecque, une partie de la Bulgarie et de l'Albanie (région des lacs) et affirme que *« c'est la carte utilisée dans les écoles »* de la nouvelle république.

Des symboles provocateurs

M. Mitsotakis se montre plus prudent sur ce point, tout en affirmant : *« La Grèce ne conteste pas cet Etat, mais son nom et son comportement font problème. » « En outre*, ajoute-t-il, *sa Constitution doit être changée ainsi que ses symboles qui sont une provocation pour les Grecs. » « Enfin*, conclut-il, *Skopje doit cesser sa propagande inamicale envers mon pays. »*

L'étoile à seize rayons (emblème de la dynastie macédonienne) qui figure sur le drapeau rouge de la Macédoine met les Grecs hors d'eux. En guise de réplique, des pin's représentant le soleil de Philippe II et d'Alexandre le Grand fleurissent dans les magasins d'Athènes et de Salonique avec l'explication suivante : *« La Macédoine est et sera grecque pendant trois mille ans encore ; ceci est un fait historique indiscutable. »* La colère de beaucoup de Grecs va au-delà du voisin immédiat du nord. Il n'est pas rare d'entendre réclamer des mesures de boycottage contre les produits venant du Danemark et de l'Italie depuis que leurs dirigeants ont critiqué la position dans laquelle les Grecs se sont enfermés.

Les milieux gouvernementaux jugent *« stupide »* cette revendication. En revanche, M. Mitsotakis menace d'interdire à nouveau les échanges commerciaux (en augmentation de 30 % en un an) entre Salonique et Skopje si la capitale macédonienne continue d'accuser la Grèce de violer l'embargo contre les Serbes.

MARCEL SCOTTO

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Pays de la Loire : le fief de la droite conservatrice

Le RPR tente de réduire l'influence de l'UDF et la gauche s'efforce de sauver ses bastions traditionnels

NANTES

de notre envoyée spéciale

1993, curieux pied de nez de l'histoire dans les Pays de la Loire. L'année des législatives coïncidera ici avec le bicentenaire du mythe fondateur – le seul ? – de l'unité régionale : les soulèvements de 1793 contre la République, insurrection vendéenne au sud de la Loire, chouannerie au nord. Héritage commun aux cinq départements des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée), ces événements ont soudé les populations dans un conservatisme qui ne s'est guère démenti jusqu'à nos jours. Hégémonique, la droite compte depuis 1988 vingt-trois députés sur les trente de la région.

De tous temps minoritaires, les socialistes sont menacés dans au moins deux des sept circonscriptions qu'ils détiennent depuis les dernières législatives. Deux cents ans après la révolte antirépublicaine de 1793, les élections de 1993 consacreront la permanence de ce fief conservateur de l'Ouest, comme si évolutions sociales et économiques passaient sur ces contrées sans provoquer de mutation politique.

Immobilisme politique

Face à ce conservatisme, l'enjeu de 1993 est double : résistance de la gauche dans ses bastions traditionnels, offensive du RPR contre la domination de l'UDF qui accapare quinze des vingt-trois sièges de droite.

La permanence du paysage politique se lit tout au long de la litanie des députés sortants de droite, immuables candidats, immuables réélus à chaque consultation. La Mayenne, le Maine-et-Loire, certaines circonscriptions de Sarthe, de Vendée ou de Loire-Atlantique en offrent des exemples caricaturaux. Au point que, dans ces régions, même les quelques personnalités marquantes de gauche – comme MM. André Pinçon, Claude Leblanc, Jean Monnier, respectivement maires de Laval, Mayenne et Angers – s'abstiennent de se présenter, tant le scrutin majoritaire ne leur laisse aucune chance. Seule la proportionnelle de 1986 a permis aux socialistes de placer deux députés (sur sept) dans le Maine-et-Loire et un (sur trois) en Mayenne.

Depuis, le calme est retombé sur les campagnes. En Maine-et-Loire, Mme Roselyne Bachelot-Narquin (RPR) qui a succédé à son père en 1988, MM. Hubert Grimault, Edmond Alphandéry, Jean Bégault, Maurice Ligot, Hervé de Charette et Marc Laffineur, tous UDF, peuvent se présenter en toute quiétude devant leurs électeurs, avec la bénédiction conjointe de l'UDF et du RPR. De même en Mayenne, MM. François d'Aubert (UDF), Henri de Gastines (RPR) et Roger Lestas (UDF). En pleine vague rose de 1981, ces trois députés furent réélus au premier tour.

Peuvent aussi faire preuve de la même tranquillité d'esprit : en Vendée, MM. Jean-Luc Préel, Philippe Mestre et Philippe de Villiers, député le mieux élu de France en 1988 (74 % des voix), tous UDF ; en Sarthe, MM. Gérard Chasseguet et François Fillon, tous deux RPR ; enfin, en Loire-Atlantique, Mmes Monique Papon (UDF) et Elisabeth Hubert (RPR) – deux élues de 1986 –, MM. Edouard Landrain (UDF) et Olivier Guichard (RPR), député depuis 1967.

L'immuabilité du personnel politique gagne même les candidats malheureux. Ainsi, M. Etienne Garnier (RPR) se présente pour la énième fois – pour la dernière, dit-il – contre M. Claude Evin, député sortant socialiste de la circonscription de Saint-Nazaire en Loire-Atlantique.

Dans ce contexte morne, quelques-uns font dissidence à peu de frais. Histoire parfois de montrer leur impatience vis-à-vis de vieux élus qui tardent à décrocher ou pour négocier une investiture dans la perspective de futures élections. Parmi ceux-ci : M. Pierre Hellier, UDF, dans la circonscription de M. Chasseguet en Sarthe ; M. Michel Scheer, conseiller général et régional UDF dans la circonscription de M. Roger Lestas en Mayenne ; MM. Jean-Pierre Pohu, dans la circonscription de M. Jean Bégault, et Jean-Charles Taugourdeau dans celle de M. Alphandéry, tous deux en Maine-et-Loire, classés divers droite, mais se disant proches du RPR.

Le RPR contestataire

Un tel immobilisme, selon M. Jean Renard, professeur à l'université de Nantes, s'explique par le pouvoir des notables. *« La profonde connivence entre le notable et le milieu fait que, dans l'Ouest, il est au cœur du maintien et de la permanence de la carte électorale, puisque son rôle principal est de faire que rien ne change, si ce n'est sous sa houlette et avec son accord »*, écrit-il dans *Géopolitiques des régions françaises*, soulignant, dans les zones rurales, qui constituent près de 60 % du territoire de la région, *« le poids combiné de la grande propriété, du château et de la cure »*.

Un poids incarné par les notables UDF, descendants de familles nobles, propriétaires terriens, élus locaux de père en fils ou d'oncle en neveu, et fidèles gardiens du conservatisme. Certains jeunes députés du RPR, comme M. François Fillon dans la Sarthe ou Mme Elisabeth Hubert dans la Loire-Atlantique, supportent mal cette hérédité *(lire encadré)*, eux qui se veulent porteurs des valeurs d'une droite moderne, ouverte et dynamique.

M. Fillon a rué dans les brancards, en partant, il y a un an, à l'assaut de la présidence du conseil général de la Sarthe, dévolue en principe à un UDF, le sénateur Roland du Luart (*Le Monde* du 11 mars 1992). Depuis, les tiraillements subsistent entre UDF et RPR dans le département.

D'autant que M. Fillon a manifestement la volonté d'y consolider son influence (le RPR compte déjà deux députés sarthois). L'existence de primaires systématiques dans les trois circonscriptions sarthoises dont le député sortant est un socialiste en est la preuve. *« Il nous faut des élus pour faire le poids face à l'UDF »*, affirme sans ambages M. Fillon, qui pense aussi aux municipales. En tentant de faire barrage aux socialistes en 1993, le RPR entend s'ouvrir la route vers la conquête des mairies du Mans et de La Flèche en 1995.

Mme Elisabeth Hubert aurait bien aimé qu'en Loire-Atlantique l'opposition fasse preuve d'un peu plus de démocratie, en provoquant des primaires sur les trois circonscriptions des députés sortants socialistes.

Las ! Ici, il ne faut pas faire de vagues. La connivence entre le président de la région des Pays de la Loire, M. Olivier Guichard, député sortant RPR, maire de La Baule, et le président UDF du conseil général de Loire-Atlantique, M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, empêche toute velléité de changement.

Résultat : alors que trois primaires étaient envisagées, dont deux sur des circonscriptions socialistes, il n'en reste désormais plus qu'une, sur la circonscription du pays de Retz, où M. Lucien Richard, RPR, député depuis 1962, ne se représente pas.

Cela dit, même sans passe d'armes, le RPR sera le grand vainqueur de ces élections en Loire-Atlantique. Il a, d'ores et déjà, ravi deux des quatre circonscriptions à l'UDF : celle de Châteaubriant, où l'UDF Xavier Hunault, député depuis 1962, cède la place à son fils, M. Michel Hunault, RPR, et celle du Vignoble, où l'UDF Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, député depuis 1967, passe la main au RPR Serge Poignant, tout en restant son suppléant.

En Vendée, en revanche, le RPR a eu toutes les peines du monde à conserver la circonscription des Sables-d'Olonne sous sa bannière, alors que le député sortant RPR, M. Pierre Mauger, ne se représentait pas. Au terme de tractations houleuses, son prévisible successeur, M. Louis Guédon, maire des Sables, bénéficiant de l'investiture unique de l'opposition, mais plutôt en cour à l'UDF, siégera dans la prochaine Assemblée au banc du RPR.

La résistance socialiste

Face à ces vastes espaces de droite, la gauche se réfugie dans quelques îlots, agglomérations urbaines et ouvrières (Saint-Nazaire, banlieues de Nantes, Le Mans, Trélazé...) et vieilles terres rurales républicaines (sud de la Vendée et sud-est de la Sarthe). Bien qu'elle ait réussi des percées en conquérant des villes au fil des municipales de 1977, 1983 et 1989, elle reste isolée. Ce qui lui évitera peut-être de connaître le grand reflux annoncé dans d'autres régions.

Dans les grandes consultations nationales, seules la Loire-Atlantique et la Sarthe donnent aux socialistes des scores équivalents ou supérieurs à la moyenne nationale. La conquête de la ville de Nantes en 1989 leur a permis, en Loire-Atlantique, de compter un deuxième sénateur en 1992 (contre trois à la droite) et deux sièges de plus au conseil général. Aux cantonales de 1992, les socialistes n'obtiennent que quatorze cantons sur l'ensemble des Pays de la Loire alors que la droite en emporte quatre-vingt-huit.

Des sept sièges socialistes de 1988 (ils étaient onze en 1986), quels sont les plus menacés ?

En Vendée, le retrait de M. Pierre Métais, directeur d'école « tranquille », élu de la circonscription de Fontenay-le-Comte depuis 1981, mettra le PS en difficulté. Bien que dans une région de tradition républicaine (mais où la gauche n'avait plus eu de député depuis 1951), le candidat socialiste Jean-Claude Remaud, conseiller général de Fontenay depuis 1988, aura du mal à s'imposer. Militant socialiste de fraîche date (depuis 1989), rocardien, ayant refusé l'alliance avec les communistes aux municipales de 1989 – ce qui lui a valu de rater la mairie de quelques voix, – il aura à faire face à M. Joël Sarlot, UDF de la mouvance de Villiers, un vétérinaire « qui passe bien », conseiller général depuis 1985 et bénéficiant du soutien d'une suppléante adjointe au maire RPR de Fontenay-le-Comte.

Les six autres circonscriptions socialistes voient leurs détenteurs se représenter : trois dans la Sarthe, trois en Loire-Atlantique.

En 1988, la Sarthe avait provoqué la surprise en élisant trois députés socialistes alors que la majorité avait toujours appartenu à la droite. Le plus fragile risque d'être M. Jean-Claude Boulard, élu pour la première fois il y a cinq ans avec une majorité de 50,46 % et 521 voix d'avance. Dans le contexte actuel, sa situation est périlleuse. Bien implanté dans la partie rurale de sa circonscription, qui comprend aussi un secteur urbain, peu déstabilisé personnellement par l'effet des « affaires » de financement du PS qui ont éclaté d'abord au Mans, le plus grand danger viendra pour lui de la personnalité de son adversaire, M. Pierre Gascher, ancien député gaulliste du lieu, écarté en 1986 par le RPR pour ses positions néo-calédoniennes « non conformes ». Il bénéficie de l'investiture du RPR national et d'une très bonne cote personnelle.



Les deux autres députés socialistes, élus depuis 1981, ont moins de motifs d'inquiétude. M. Raymond Douyère, dans une circonscription taillée pour la gauche, ne retrouvera pas ses scores de 1988, surtout en raison de la présence de l'écologiste Jean-François Paquin (Génération Ecologie). Quant à M. Guy-Michel Chauveau, sa position de maire de La Flèche devrait compenser les inconvénients d'une primaire à droite.

En Loire-Atlantique, les trois députés socialistes sont élus de circonscriptions trop ancrées à gauche pour réellement être mis en péril. MM. Jacques Floch et Jean-Marc Ayrault, comptent sur leur action de maire, l'un de Rezé, l'autre de Nantes – *« un travail de toute l'année »* – comme meilleur atout dans leur campagne.

M. Claude Evin, élu de Saint-Nazaire, n'a pas cet avantage. Mais son expérience cuisante lors de la partielle de septembre 1991 – il était revenu devant les électeurs après avoir été ministre de la santé de M. Rocard – est peut-être son meilleur antidote. Confronté à un très fort taux d'abstention (plus de 60 %) et à l'impopularité due à ses anciennes fonctions ministérielles, il avait récupéré son siège de justesse, dans un bastion pourtant de gauche. Il en avait tiré la leçon qu'il lui fallait assurer sa présence sur le terrain. Ce qu'il n'a cessé de faire depuis.

Jouent aussi en sa faveur la personnalité de son éternel challenger, M. Etienne Garnier, qu'il a toujours battu, la multiplicité des candidatures, qui prive M. Gilles Denigot, écologiste, leader des dockers, célèbre pour sa dissidence vis-à-vis de la Fédération CGT des ports et docks, et le Vert Joël Gicquiaud (qui avait recueilli 10 % des voix en septembre 1991) de scores significatifs. S'il ne compte ni sur le soutien du maire socialiste de Saint-Nazaire, M. Joël Bateux, un fidèle de M. Chevènement, ni sur celui des communistes, M. Evin n'a pas d'inquiétude excessive. En 1988, avec 67,28 % des voix au second tour, il avait réalisé le treizième meilleur score des députés socialistes. Et la commande de deux paquebots, annoncée le 1er mars par le gouvernement français, rend sa situation plus confortable dans une région où le taux de chômage atteint 18 %.

CLAIRE BLANDIN

► **Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Aquitaine et dans le Nord-Pas-de-Calais (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 février, 2, 3, 4 et 5 mars).**

Sarthe : châtelains et roturiers

LE LUDE

de notre envoyée spéciale

« Louis-Jean, c'est un sang-bleu, mais qui aime bien le petit rouge.... » Celui qui rapporte en riant – et avec l'accent du terroir – ce propos d'un agriculteur du coin n'est autre que... Louis-Jean de Nicolay, quarante-trois ans, candidat UDF dans la troisième circonscription de la Sarthe dont le député sortant est le socialiste Guy-Michel Chauveau.

Sa candidature a l'air de le mettre en joie, ce jeudi 25 février, alors qu'il déjeune au milieu de ses pairs, en l'abbaye cistercienne de l'Epau, près du Mans, siège du conseil général de la Sarthe. Comme s'il ne la prenait pas au sérieux. Et pourtant c'est bien lui que M. Giscard d'Estaing est venu soutenir la veille en serrant des mains sur le marché de La Flèche, à l'occasion de la traditionnelle Foire des cendres.

Sa candidature n'a, après tout, rien d'exceptionnel dans cette province de la vallée du Loir. Dans la Sarthe comme dans les autres départements des Pays de la Loire, il est coutumier de voir un représentant de l'aristocratie locale, propriétaire d'un château dans le canton qu'il représente, briguer un mandat que ses ancêtres ont déjà exercé.

Une tradition dont « Louis-Jean » se passerait peut-être bien, lui qui fait remarquer qu'on ne lui donne pas du « Monsieur le comte », qu'il n'est pas maire de son village et qu'il dirige une société de courtage en réassurance.

Il n'en est pas moins châtelain du Lude, célèbre pour son son et lumière, premier spectacle du genre en France, bien avant que le Vendéen Philippe de Villiers ne lui chipe la vedette avec son spectacle du Puy-du-Fou. Châtelain et héritier d'une longue lignée de maires, conseillers généraux, sénateurs... On ne se défait pas si facilement du poids du passé, et son comité de soutien – qui compte nombre de conseillers généraux à particule – est là pour le lui rappeler.

Tout comme M. François Fillon, député RPR, maire de Sablé et président du conseil général de la Sarthe, grand pourfendeur de *« ces notables qui se transmettent leurs mandats électifs comme des charges héréditaires »*. Tout le contraire de l'image de la droite moderne qu'il souhaite donner. Aussi est-ce sans états d'âme qu'il soutient la candidature d'un RPR de trente-sept ans, M. Antoine Joly, face à celle de M. de Nicolay.

« La Sarthe a besoin d'hommes nouveaux », proclame M. Fillon, sur les affiches électorales de M. Joly. Avec quelque humour, puisque M. Joly se fait facilement taxer de *« parachuté »*, par ses concurrents de gauche comme de droite. Il est revenu en effet depuis deux ans dans son département d'origine où ses parents étaient commerçants et ses grands-parents exploitants agricoles.

Sa candidature n'a guère plu à l'UDF, qui considérait la troisième circonscription de la Sarthe comme sa chasse gardée. Sous prétexte que le dernier député de droite battu aux législatives de 1981 par le socialiste Guy-Michel Chauveau était UDF et que le RPR n'était plus présent depuis une vingtaine d'années.

S'il reconnaît sa « jeunesse » sur le terrain électoral, M. Joly compte en faire un atout : *« Je suis celui qui incarne le plus le renouvellement. »* Son manque de notoriété ne peut cependant être qu'un handicap face à M. Chauveau, député depuis 1981 et qui plus est maire de La Flèche depuis 1989. Mais M. Joly ne manque pas d'ambition : il a déjà les yeux rivés sur les municipales de 1995.

C. B.



PROPOS ET DÉBATS

M. BAUDIS (CDS)

Eviter le piège

Dans l'éditorial du journal du CDS *Démocratie moderne*, M. Dominique Baudis s'interroge sur l'opportunité d'une nouvelle cohabitation. *« La course effrénée aux maroquins, sous le regard narquois de François Mitterrand, constitue-t-elle la bonne réponse, la plus efficace et la plus digne ?* se demande le président exécutif du CDS. *A quelques semaines d'un scrutin décisif pour l'avenir de notre pays, les responsables de l'opposition ne devraient-ils pas se reposer ensemble la question de la cohabitation avec François Mitterrand. S'ils se dispensaient de cette réflexion ultime, face à l'attitude si hostile et si provocatrice de François Mitterrand, les états-majors de l'UDF et du RPR commettraient peut-être une lourde erreur et courraient le risque de se couper du sentiment profond de leur électorat. J'ai la conviction que nous pouvons éviter le piège, dans l'intérêt de la France, à condition de le vouloir tous ensemble, avec calme et fermeté. »*

M. JUPPÉ (RPR)

Les généraux sortent de leur rôle

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s'en est pris, jeudi 4 mars, à Chaponnay (Rhône), aux *« généraux d'état-major »*, qu'il a accusés de *« faire des déclarations politiques »* en évaluant le coût d'une armée de métier dont son parti a préconisé l'institution (*le Monde* du 4 mars).

« Les généraux, a expliqué M. Juppé, *commencent à dire que les propositions de l'opposition ne sont pas convenables. Ce n'est pas leur rôle, et ce n'est pas dans la tradition de l'armée. Les officiers généraux ne sont pas là pour être des comptables. Dire que la professionnalisation de l'armée de terre coûtera 25 milliards de francs supplémentaires, c'est de l'intox. La question est de savoir ce qui est bon pour la défense de la France. Il est possible que cela coûte plus cher, mais, si c'est nécessaire pour notre défense, il faut le faire. »*

M. Juppé faisait allusion à des propos du général Yves Crene, sous-chef d'état-major de l'armée de terre, qui – en réponse à des questions de journalistes au cours d'un petit-déjeuner de presse consacré à la « maquette 1997 » de son armée – a estimé que le coût, sur sept ans, du passage à une armée de cent quatre-vingt mille professionnels se situerait entre 20 milliards et 35 milliards de francs.

[Le règlement de discipline générale, en vigueur dans les armées, et les instructions d'application qui ont suivi, impliquent que les militaires en activité respectent des obligations de discrétion professionnelle et de neutralité. Mais, dans le cas présent, le général Crene n'a divulgué aucun secret, ni fait œuvre polémique. En effet, toutes les données financières qu'il a avancées sont dans le domaine public, et elles ont même été fournies, à plusieurs reprises, aux rapporteurs des commissions parlementaires. M. Fillon, lui-même, s'en est inspiré dans ses rapports. – J. I.]

M. SITRUK (grand rabbin de France)

Pas de « vote juif », mais...

Interrogé par l'hebdomadaire *Tribune juive* en date du 4 mars, M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France, se déclare *« surpris par la tentative de séduction de la communauté juive »*. Pour lui, *« en dehors de certaines circonscriptions où il y a une forte population juive et un poids électoral certain, le « vote juif » n'existe pas »*.

Le grand rabbin entend, cependant, manifester l'*« unanimité »* de la communauté juive sur certains points comme *« la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et le soutien à Israël »*. Il ajoute : *« Un candidat qui ne les défendrait pas ne pourrait pas s'attirer la sympathie de la communauté. Ce qui devrait faire pencher la balance en faveur de tel ou tel candidat, c'est aussi l'attention qu'il portera aux problèmes spécifiques de la communauté : le développement de l'école privée et une législation plus ouverte qui permette la liberté de culte en termes plus explicites. Nous voulons être de bons Français et de bons juifs. »*

les élections législatives

Les assises du RPR vont tenter de masquer les divergences liées au traité de Maastricht

A deux semaines du premier tour des élections législatives, le RPR réunit ses assises nationales, dimanche 7 mars au *Bourget (Seine-Saint-Denis)*, où trente mille à quarante mille militants sont attendus. Alors que subsistent d'importantes divergences entre ceux qui ont appelé à voter pour le traité de Maastricht et ceux qui s'y sont opposés, ce rassemblement a pour but, dans l'esprit de la direction, de montrer l'unité et la mobilisation du mouvement néo-gaulliste.

Au soir du 7 mars, M. Jacques Chirac sera *toujours président*. Au terme des assises nationales du RPR, il aura été triomphalement réélu à la présidence du mouvement qu'il a fondé le 5 décembre 1976, après la brutale rupture d'une cohabitation houleuse de deux ans avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Beaucoup moins bien disposé à l'égard de l'Europe qu'il ne l'est aujourd'hui, l'ancien premier ministre devait même accuser, dans son appel de Cochin du 6 décembre 1978, le président de la République en titre d'être un représentant du *«parti de l'étranger»*. Dix-sept ans après, M. Chirac, partisan de Maastricht, dirige toujours un parti qui est profondément anti-maastrichien mais qui, néanmoins, considère son chef comme le meilleur candidat de la droite dans la course à l'Elysée. Les sondages aussi. La programmation de cet avenir présidentiel explique le refus du maire de Paris de se présenter comme un hypothétique premier ministre d'une «troisième» cohabitation. Ce rôle est tenu par M. Edouard Balladur, dont le RPR voudrait bien qu'il devienne, pour M. François Mitterrand, une solution indiscutable au lendemain du second tour des législatives, le 28 mars.

L'indépendance de la Banque de France

Paradoxalement, l'ancien ministre de l'économie et des finances, mis au repos ces derniers jours mais présent aux assises, n'est pas prévu comme orateur (*le Monde* du 4 mars). Ce choix, et la décision symétrique de ne pas intégrer M. Philippe Séguin parmi les intervenants, est attribué à l'influence de M. Alain Juppé. Le secrétaire général du RPR fait remarquer que cette réunion de l'instance suprême du parti néo-gaulliste se déroule sur un seul jour et empêche, par son caractère un peu exceptionnel, une inflation de discours. D'où la décision de limiter à quatre les interventions de «poids lourds» (MM. Chirac et Juppé, ainsi que les présidents des deux groupes parlementaires, MM. Charles Pasqua et Bernard Pons), en dehors de la présentation individuelle des candidats et de la description de la charte pour l'environnement par MM. Alain Carignon, Michel Barnier et Jacques Vernier.

Dans ce moment de mobilisation intense où elle veut, avant tout, donner une image unitaire, la direction du RPR ne souhaitait surtout pas courir le risque, à quinze jours des législatives, de laisser transparaître un soupçon de divergence. Crainte qui peut sembler un peu vaine dans la mesure où l'on voit mal comment *M. Séguin aurait pu prétendre «casser* la baraque» devant une assemblée aussi euphorique. Mais la décision *tient pour beaucoup* à l'incompréhension tenace qui règne entre MM. Juppé et Séguin. Le premier *n'a-t-il pas dénoncé, jeudi 4 mars à* Lyon, *«le discours démobilisateur»* de ceux qui *«se bornent à promettre du sang, de la sueur et des larmes»*? Pensait-il, très fort, au second?

Ce dernier est soupçonné par l'état-major du RPR, pas complètement à tort, de se considérer périodiquement comme mal aimé par M. Chirac. Et de vouloir jouer une carte personnelle présidentielle. Compte tenu du rapport de forces interne, cette dernière ambition, pour l'immédiat, serait suicidaire. Même s'il est incontestable que M. Séguin ne partage pas certaines propositions essentielles de la plate-forme de l'UPF et qu'il ne cesse, implicitement, dans cette campagne, de mettre en garde la future majorité sur l'application rigide d'une politique balladurienne appuyée par des centristes pro-Maastricht, le maire d'Epinal ne peut que «coller» à M. Chirac. Et si, à un moment donné, il apparaissait comme un recours, cela ne pourrait être qu'aux côtés, et non pas contre, le président du RPR-candidat à l'Elysée.

Dans cette difficile gestion du dialogue, M. Pons a des idées très arrêtées. Et très fermes. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale devrait conduire une attaque frontale contre le président de la *République*, insistant notamment sur le fait que, après le 28 mars, une *«lecture parlementaire»* de l'article 20 de la Constitution – celui-ci stipule *que le gouvernement détermine et* conduit la politique de la nation – s'imposera à M. Mitterrand. Partisan du passage rapide de l'alternance parlementaire à l'alternance présidentielle, M. Pons considère que *«la moindre discorde, la moindre fausse note et le moindre fractionnisme ne sont plus tolérables»*. Il se fait fort de faire entrer les récalcitrants dans le rang. C'est évidemment M. Séguin qui est visé par cette menace de matraquage. *«S'il n'est pas d'accord, il n'a qu'à faire campagne avec Tartampion ou les écologistes»*, estime M. Pons, qui traîne un vieux contentieux avec le député des Vosges. Cette approche donne une idée de la teneur du «dialogue» qui va inévitablement s'ouvrir sur une des premières mesures que compte prendre la future majorité : l'indépendance de la Banque de France. M. Chirac a récemment rappelé sa nécessité, alors que M. Séguin y est farouchement opposé. *«Le débat sur la ratification du traité de Maastricht a révélé en notre sein des divergences tactiques mais n'a pas provoqué de cassure durable»*, écrit M. Juppé dans le rapport de synthèse qui devrait être adopté aux assises. L'avenir n'est écrit nul part.

OLIVIER BIFFAUD

POINT DE VUE

La guerre n'aura pas lieu

par Michel Charzat

MICHEL ROCARD est venu; il a parlé; il a été entendu. Le «big bang» du projet *résolument moderne que les socialistes* avaient adopté, en décembre 1991, est enfin devenu audible.

Nous n'avons pas su jusqu'à présent *concrétiser cet aggiornamento. Il est vrai que tous les socialistes ne* s'étaient pas impliqués autant que Michel Rocard dans l'élaboration, *inhabituellement ouverte*, du projet. Puis, lorsque Laurent Fabius a souhaité prolonger cette mise à jour idéologique par un congrès de rénovation, *la rigidité du système des courants l'en a empêché*.

Aujourd'hui, la chance de Michel Rocard, celle des socialistes, est de pouvoir concevoir un nouveau commencement sans déchirement. Rassemblés *sur les objectifs* et la méthode, les socialistes ne cultiveront pas d'artificieuses querelles doctrinales : la guerre des Anciens et des *Modernes n'aura donc* pas lieu.

Depuis le congrès de l'Arche, les socialistes font la même analyse de la mondialisation de l'économie et du débat. *Ils savent que nous abordons* un nouvel âge de la démocratie, post-totalitaire; ils veulent promouvoir leurs valeurs, par l'action collective, au sein de la *nouvelle* «société des individus». *Ils reconnaissent l'ef*ficacité de l'économie de marché mais affirment que celle-ci peut donner le jour à des conceptions *concurrentes du bien commun. Leur* raison d'être consiste à réintroduire la délibération politique dans les zones *inexplorées du marché : éducation, culture, services publics*, sauvegarde de l'environnement.

Abandonnant les vieilles illusions du «tout politique» et du «tout économique», les socialistes, d'une *même voix, ont fait de l'invention démocratique* le principe régulateur de leur action. D'où l'importance qu'ils accordent aux conditions éthi*ques, juridiques et* politiques permettant une discussion réglée. D'où également cette conception plus modeste de la politique dont on retrouve l'écho dans la campagne électorale des candidats socialistes *fondée sur l'écoute, la proximité* et le contrat.

Il est *désormais* possible de préparer la suite sur la base de cette approche commune à tous les socia*listes. Le pari raisonné de Michel* Rocard rencontre l'intuition de la plupart des responsables de la gauche, particulièrement celle de Pierre Bérégovoy.

La gauche a su – *hier* – maintenir vivace la *mémoire* des souffrances et des luttes du passé tout en suscitant une poésie de l'avenir. Demain l'édification, à *jamais inachevée*, d'une République moderne peut être l'ambition du virtuel parti du mouvement : la gauche, les écologistes, les progressistes. *De nouvelles formes* de représentation, de nouveaux acteurs collectifs seront requis. Mais les partis politiques demeureront le *cœur du dispositif démocratique*, dès lors qu'ils auront su adapter leur organisation à leurs missions : éduquer pour la *délibération*, formuler les propositions centrales entre lesquelles les citoyens ont à choisir.

Pour avoir agi, au moment où ce *n'était pas à la mode, en faveur du* dépassement des courants, je pense pouvoir m'adresser aux responsables socialistes. Réussissons notre *révolution culturelle sans révolution* de palais ! Conduisons sereinement la transmutation du parti d'Epinay *dans le respect que nous nous* devons, construisons avec de nouvelles forces, d'autres concours, un objet politique porteur de l'exigence *démocratique* !

N'oublions pas ce que nous avons fait, ensemble, depuis 1981 et ce qui nous reste à accomplir ! C'est la condition de la renaissance de la gauche.

► ***Michel Charzat, député de* Paris, est membre du secrétariat national du PS, chargé du *programme et des études*. Il a été le principal rédacteur du «projet» adopté par le PS en décembre 1991, «Un nouvel horizon».**

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Jours de marché

C'ÉTAIT le rêve de ma vie : faire les marchés sur les talons d'un candidat à l'Assemblée nationale. Ça y est, là ! J'ai passé deux jours à Valence avec Roger Léron, socialiste bon teint. Le Palais-Bourbon, il en vient, il est député de la Drôme depuis 1988. Pourquoi lui, plutôt qu'un autre? Parce qu'il nous a *écrit en râlant* : Au lieu de débiner la classe politique, la presse ferait mieux de valoriser le travail d'un parlementaire de base. *Prenez-moi*, moi, j'ai été rapporteur de plusieurs projets de loi, dont celui contre le bruit, mais ça, personne n'en parle.

Je l'ai donc pris en marche, ce père de trois enfants, veuf, quarante-huit *ans, cheveux drus et blancs*, solide, sympa, séduisant, qui promène sa compétence au quotidien, c'est le titre de son *journal de campagne distribué* – «Vous l'avez pas reçu? Tiens, comment ça se fait?» – entre les étals d'un marché tout neuf, celui de Fontbarlettes, une ZUP à forte population maghrébine, au nord de la ville.

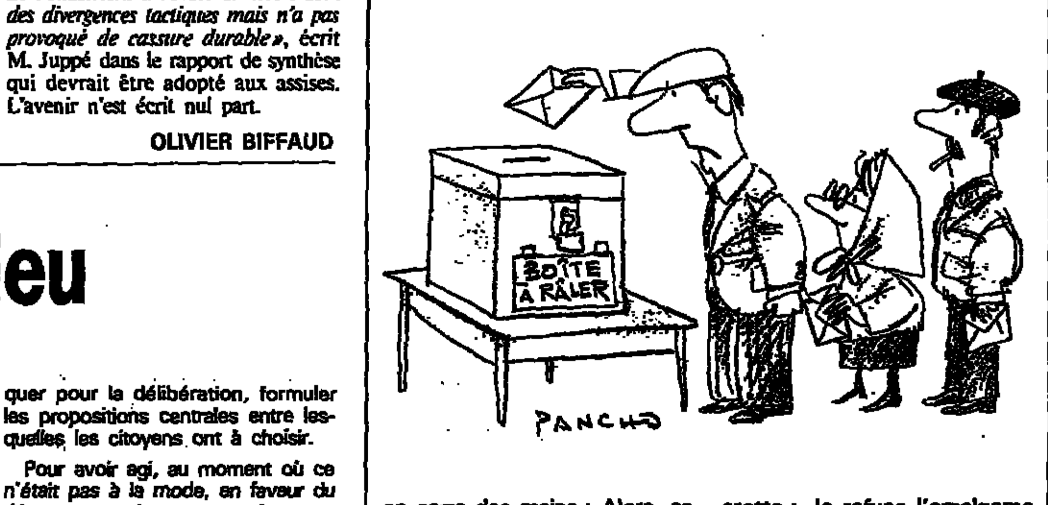
Sa ville. Il la connaît, pensez, *ça va faire quinze ans qu'il* est adjoint au maire. On s'arrête, on serre des mains : Alors, ça marche, les affaires? Non? Faut patienter... *La reprise*, Maastricht... Ouais, ben, *en* attendant, m'sieur le premier adjoint, faudrait voir à installer des toilettes publiques parce *que, là, les mecs, ils vont pis*ser sur les roues de nos camionnettes. Il a dit oui à Maastricht, Roger Léron. C'est *son dada. Mais chaque fois* qu'il essaye de l'enfourcher, il se ramasse.

Les préaux d'école, les *grands meetings, fini, ça*, terminé. On quadrille, on discute. La veille au soir, rencontre autour du pot, donné par un couple de ses amis, avec des habitants du quartier. Des gens ouverts, souriants, terre à terre : Qu'est-ce que vous pouvez faire contre le chômage? Cesser d'automatiser à tout prix et multiplier les petits boulots, genre pompiste, gardien de parking ou d'immeuble. Ça tombe bien, il y en a un, là. Il approuve. La responsable d'un cabinet d'expertise-comptable est plus *sceptique : Vu les paperasseries*, les difficultés d'embauche, pourquoi se crever au boulot quand on peut toucher les Assedic, ça n'ira *pas loin. Alors quoi?*

Augmenter les allocations familiales, ça permettrait aux *femmes de rester chez elles* ou de confier leurs gosses à une assistante maternelle... Oui, ben justement, elles rament, *les nourrices agréées, il n'y en* a plus que pour celles qui bossent au noir... Quant à partager le temps de travail et la masse salariale, va pour les jeunes et *les vieux. Les quadras*, surtout les cadres, très peu pour eux !

Et Maastricht, et l'Europe sans frontières, qu'est-ce qu'ils en pensent? Rien. Sinon que ça va arriver de partout ! Quoi, *ça? Les étrangers*. Déjà qu'on est obligés d'inscrire nos gamins dans des écoles privées pour pas les forcer à apprendre le turc pendant les heures de classe... Imperturbable, Roger Léron en appelle à *leur sens du devoir* et de la *solidarité* : Si on veut résoudre le problème de l'immigration, faut développer l'aide aux pays d'*origine*... Vous croyez? Dites donc, ça me fait penser, ma taxe d'*habitation* est *plus élevée* que celle du voisin, il n'y a pas de raison ! Et les poubelles, quelle idée de les ramasser à 7 heures du matin, ça nous réveille !

Le *lendemain, rebelote*. Il a invité à déjeuner dans un restaurant du centre-ville un certain nombre de commerçants. Là, il *insiste sur son rôle de* législateur. Un député, c'est pas une assistante sociale. Je m'attendais à ce que ces *déçus de la politique lui parlent* argent, l'argent sale qui a éclaboussé le règne de Mitterrand. Pas du tout ! Il a fallu qu'il les leur balance *lui-même à la figure, avec une vigoureuse* indignation, ces affaires de



crotte : Je refuse l'amalgame avec celles de la droite. Là, *vous poussez, monsieur le* député ! Je regrette, la gauche avait le monopole de la vertu, elle aurait dû le garder. D'ailleurs quand, fin 92, son parti *s'est ravisé, refusant de tra*duire Fabius, Hervé et Dufoix devant la Haute Cour, il a protesté. Publiquement.

– *Même que ça m'a valu de* passer au 20 heures sur France 2, rare honneur... Il a un sourire doux-amer au volant de *sa R 21. On va prendre un* dernier verre chez lui, salon de cuir blanc entre terrasse et jardin. A moi d'y aller de mes *questions : Ses parents? Il ne* les a pas connus. Orphelin au berceau.

Elevé par son grand frère. *Boursier. Oui, il en a bavé.* Non, ce n'est *pas par ambition* qu'il s'est engagé dans la lutte, c'est pour améliorer le sort des gens.

– Et *votre sort à vous?* Avec neuf candidats pour un seul fauteuil de député, vous risquez de les perdre, ces élec*tions. Qu'est-ce qui vous res*tera pour vivre?

– Mon salaire de conseiller *régional, 15 000 F par mois. Celui d'adjoint au maire, je n'y* touche pas, je le reverse à la caisse des élus.

– *Faudrait songer à chercher* du travail, non? Si encore vous étiez fonctionnaire, vous retrouveriez un poste dans *l'administration, mais là...*

– Laissez-moi au moins jusqu'au 29 mars. Moi, je me verrais bien dans l'opposition. Sinon, qui sait, avec un peu de *chance, je pourrais peut-être* faire concierge au Palais-Bourbon !

Chef de file des Nouveaux Ecologistes

M. Manovelli se dit victime d'un «complot médiatique»

M. Bernard Manovelli, chef de file des Nouveaux Ecologistes du rassemblement nature et animaux, qui présente des candidats dans toute la France (*le Monde* du 2 mars), s'est dit, mercredi 3 mars, victime d'un *«complot médiatique»* visant à le présenter, *lui* et *son mouvement*, comme étant d'extrême droite. Pour sa part, le Front national a précisé qu'il *«n'a jamais entretenu la moindre relation»* avec ce conseiller général (divers droite) des Bouches-du-Rhône présenté par le parti lepéniste comme *«maître d'œuvre de l'opération politicienne des Nouveaux Ecologistes»* et soupçonné de *«rouler pour une quelconque formation politique»*.

M. Antoine Waechter, *porte-parole* des Verts, avait reproché, mardi, à M. Manovelli d'associer *«le mot écologie à des idées d'extrême droite»*. Pour leur part, les deux principales associations de défense des animaux, la SPA et WWF-France (*Fonds mondial de la* nature), ont condamné la démarche politique de cet avocat marseillais, en affirmant que la défense des animaux doit faire partie du programme de tous les partis.

Exclu du mouvement gaulliste à deux reprises, en 1973 et en 1983, fondateur de *«Marseille-sécurité»*, association destinée à *«libérer»* la ville *«des politiciens et des voyous»*, et d'un comité pour le *rétablissement de la peine de mort*, M. Manovelli, qui se prétend apolitique, traita M. Robert Badinter, en 1984, de *«ministre des crapules»*, un propos que le conseil de l'ordre des avocats de Marseille se contenta de juger *«inqualifiable»*. M. Manovelli a été condamné pour fraude électorale.

O. B.

Le PS sanctionne une cinquantaine de candidats dissidents

Le bureau exécutif du Parti socialiste a constaté, mercredi 3 mars, qu'une cinquantaine de membres du PS s'étaient *«mis d'eux-mêmes hors du parti»* en se présentant aux élections législatives contre les candidats officiellement désignés. Quatre députés sortants figurent sur cette liste : M. Michel Suchod, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, non réinvesti par les militants du PS dans la deuxième circonscription de la Dordogne; *M. Gérard Saumade, président* du conseil général de l'Hérault, qui dispute à M. Georges Frêche, maire de Montpellier, la quatrième circonscription du département, dans laquelle le maire se représente; M. André Bellon, président de la *commission des affaires étrangères* de l'Assemblée sortante, qui a décidé de solliciter le renouvellement de son mandat *dans la* deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence; M. Jacques Lavédrine, dans la quatrième du Puy-de-Dôme.

M. Chevènement *lui-même a été* régulièrement investi par les militants du Territoire de Belfort, de même que les autres députés sortants de son courant, Socialisme et *République*, à l'exception de M. Suchod. Cependant, le Mouvement des citoyens, créé par l'ancien ministre de la défense, présente des candidats contre ceux du PS dans une cinquantaine de circonscriptions dont le député sortant n'est *pas socialiste. Ceux d'entre eux qui* sont membres du PS ont été déclarés «auto-exclus», ce qui est le cas, notamment, de deux membres du comité directeur, M. Didier Motchane, ancien député européen, candidat dans la première circonscription de Paris, et *Mme Catherine* Coutard, adjoint au maire de Saint-Denis, candidate dans la huitième circonscription de la Seine-Saint-*Denis. M. Jean-Luc Laurent, qui* siège au bureau exécutif au titre du courant Socialisme et République, a voté contre ces décisions, en exprimant le regret que *«les règles du parti soient appliquées quand cela arrange»*.

□ **M. de Charette (UDF) refuse une *«cohabitation de combat»*.** – M. Hervé de Charette (UDF) s'est déclaré opposé, jeudi 4 mars sur RTL, à une *«cohabitation de combat»* et a appelé M. Mitterrand à ne pas mettre de *«bâtons dans les roues»* de la nouvelle majorité. *«Je n'irai pas soutenir ou participer à une action dont la caractéristique principale serait la guerre entre le premier ministre ou le gouvernement et le chef de l'exécutif»*, a indiqué le délégué général des *Clubs perspectives et réalités*.

□ **M. Georges Vedel juge *«saugrenue»* l'idée d'abroger l'article 16.** – M. Georges Vedel, président du comité consultatif pour la révision de la Constitution, déclare dans un entretien au quotidien *la Croix-l'Evénement* daté du samedi 6 mars *«se perdre en conjectures sur les raisons qui ont inspiré»* au président de la République *«l'idée saugrenue de proposer la suppression de l'article 16»* de la Constitution. M. Vedel a *en outre estimé*, vendredi 5 mars, sur Europe 1, qu'une réforme de la Constitution telle qu'elle est proposée par le comité consultatif et qui serait votée par la *nouvelle* Assemblée *«n'aurait pas d'effet sur le début de la cohabitation»* mais *«sur la suite»* dans la mesure où, selon lui, *«une majorité, avec les possibilités nouvelles données au Parlement, aurait plus d'influence»*.

L'AFFAIRE DES

Le premier ministre et « le Monde » demandent une enquête

Malgré un silence persistant au sommet de l'Etat, une ligne de défense est en cours d'élaboration après les révélations de *Libération* sur les écoutes téléphoniques dont a été victime, à son domicile, au minimum en fin *1985 et au début 1986, notre collaborateur Edwy Plenel.* Il est désormais établi qu'une écoute a bien été réalisée sur la ligne privée d'un journaliste par des fonctionnaires de l'Etat, *détachés à la présidence de la République,* dans le cadre de leurs fonctions officielles au sein de la «cellule» animée par M. Christian Prouteau à l'Elysée. *Il est même probable que ce ne fut pas la seule,* d'autres journalistes ainsi que des avocats – et notamment Me Antoine Comte, avocat des Irlandais de Vincennes – *ayant la conviction qu'ils ont,* eux aussi, été écoutés par les hommes de la «cellule».

Ce constat pourrait suffire à susciter une réprobation unanime. Mais, au vu des décryptages d'écoutes obtenus par *Libération*, une contre-attaque se dessine dans les hautes sphères du pouvoir : il ne s'agirait pas d'une écoute administrative, réalisée sur le contingent de vingt *écoutes officiellement attribué* à la «cellule» entre 1982 et 1986, mais d'une écoute «sauvage», ce qui accréditerait la thèse improbable d'un acte isolé. Selon nos informations, *cette version défensive* est sujette à caution : comme nous l'avons déjà écrit (*le Monde* du 5 mars), les comptes-rendus publiés par *Libération* ont été traités et *mis en mémoire sur le système* informatique de la «cellule» de l'Elysée, à partir des décryptages fournis par le Groupement interministériel de contrôle (GIC).

En effet, si les fiches d'écoutes publiées ne ressemblent aucunement à celles produites ordinairement par le GIC (qui sont, le plus souvent, manuscrites), plusieurs détails sont conformes aux habitudes de ce groupement qui dépend du premier ministre : le tampon «Source secrète», utilisé quand il s'agit d'une écoute particulièrement sensible qui ne doit pas circuler; l'utilisation d'un pseudonyme («Benet») pour désigner la personne écoutée; enfin, le minutage précis, qui suppose l'utilisation d'un compteur, des conversations. Il faut espérer que ces questions seront clarifiées par l'enquête de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, demandée par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy. Au nom du *Monde* et d'Edwy Plenel, Me Yves Baudelot a saisi, vendredi 5 mars, M. Paul Bouchet, président de cette commission, en lui demandant *«de mener les investigations qui s'imposent pour rechercher dans quelles conditions et sur l'initiative de qui il a été placé sous écoute»* et *«de rechercher la date à laquelle ont commencé ces écoutes, étant précisé que, si elles se poursuivent actuellement, il importe de savoir sur ordre de qui, et dans quel cadre juridique».*

Dans sa requête, Me Baudelot souligne que les documents révélés par *Libération «sont rédigés suivant un plan immuable qui fait successivement apparaître : Edwy Plenel sous un nom de code, le nom de son interlocuteur, le nom des personnes citées au cours de la conversation, le nom des organismes cités, l'inventaire des sujets traités et un résumé des passages de la conversation qui sont apparus importants au transcripteur». «Un tel esprit de système*, conclut-il, *permet de penser que les écoutes n'ont pas été limitées à la période de temps évoquée par* Libération.»

Parallèlement, Me Baudelot, au nom du directeur du *Monde* et d'Edwy Plenel, et Me Michel Laval, au nom de Nicole Lapierre, compagne de notre collaborateur, déposeront, lundi 8 mars, des plaintes contre X avec constitution de partie civile destinées à provoquer l'ouverture d'une information judiciaire. *La Société* des rédacteurs du *Monde*, qui a notamment pour vocation de défendre les intérêts moraux des journalistes du *Monde*, en particulier leur indépendance et leur liberté, a décidé de participer aux procédures engagées. Elle a chargé Me Jean Martin de se constituer partie civile en son nom.

ALAIN GIRAUDO

« Nous voulons éviter l'enterrement du dossier »

nous déclare M. Paul Bouchet, président de la Commission de contrôle des interceptions de sécurité

Egalement à la tête de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, le conseiller d'Etat Paul Bouchet, ancien bâtonnier de Lyon, préside la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité. Chargée de surveiller la légalité des écoutes demandées par le gouvernement, cette commission créée par la loi du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par voie de télécommunications est composée du député (PS) François Massot et du sénateur (Union centriste) Jacques Golliet.

« Comment appréciez-vous les écoutes opérées au domicile d'un journaliste ?

– Graves lorsqu'elles touchent n'importe quel citoyen, les atteintes au secret des communications le sont encore plus quand elles visent des professions « sensibles ». Les journalistes et les avocats peuvent légitimement prétendre à une protection particulière au titre du secret professionnel. Il n'est pas question qu'un journaliste se cache derrière sa carte de presse pour appartenir à un réseau de terroristes ou de trafic d'armes. Mais ce n'est évidemment pas le sujet : si les pouvoirs mettent sur écoutes des journalistes enquêtant sur de telles affaires, c'est pour connaître leurs sources d'information.

» Depuis la loi de 1991, nous exigeons que les services policiers et militaires demandant une écoute précisent la profession de la personne concernée. L'an passé, nous avons refusé que soit mise sur écoutes une ligne installée dans un logement qui, appartenant à un journaliste, était occupé par une autre personne. Avant la loi, il n'y avait théoriquement que le contrôle interne exercé par le premier ministre, à ses appréciations discrétionnaires.

– A première vue, les comptes-rendus des écoutes opérées chez Edwy Plenel vous semblent-ils conformes à la réglementation en vigueur en 1986 ?

– A l'époque concernée, les écoutes demandées par les autorités gouvernementales devaient être établies en conformité avec la décision « très secret » n° 1E prise en mars 1960 par le premier ministre Michel Debré. Elles auraient donc dû être centralisées au Groupement interministériel de contrôle (le GIC), dont le commandant actuel était déjà en poste en 1985. Par ailleurs, il ne serait pas incompréhensible que le président de la République, chef des armées, ait pu demander des écoutes sur le contingent du ministre de la défense. Mais la règle fixée par la circulaire Debré ne prévoyait aucune exception : la demande du président de la République devait être visée par le ministre de la défense et passer par le GIC. Enfin, ce serait aller vite en besogne de considérer que la note de mars 1960 aurait permis d'écouter un journaliste.

Les micros du « Canard enchaîné »

» S'agissant du cas d'Edwy Plenel, si les faits sont établis et sans préjuger de l'enquête, les comptes-rendus d'écoutes publiés dans la presse ne paraissent pas correspondre à la présentation actuelle des documents émanant du GIC. On peut aussi envisager l'éventualité de synthèses de comptes-rendus d'écoutes réalisées au GIC, à la demande du ministre de l'intérieur ou de son homologue de la défense : un policier ou un militaire aurait alors pu venir au GIC, à supposer qu'il ait été habilité au secret-défense, afin d'avoir un accès direct aux enregistrements.

» Reste enfin l'éventualité d'un centre d'écoutes installé ailleurs qu'au GIC par une équipe élyséenne qui s'est déjà fait connaître en n'hésitant pas à apporter des armes au domicile des « Irlandais de Vincennes » pour constituer de fausses preuves. L'hypothèse, que vous avez évoquée dans vos colonnes, d'un centre autonome de traitement informatique des écoutes à l'Elysée reste également à vérifier. Dès qu'elle sera saisie du dossier, la commission examinera ces diverses hypothèses, consultera tous les documents disponibles, interrogera les témoins et vérifiera les dispositifs utilisés.

– Ne redoutez-vous pas que l'on vous mette des bâtons dans les roues ?

– Quelle que soit l'explication à laquelle nous arriverons, nous voulons avant tout éviter le style d'enterrement auquel avait eu droit l'affaire des micros du *Canard enchaîné*, le genre de dossier où l'on essaie de gagner du temps pour arriver à un non-lieu de résignation. Le dossier d'Edwy Plenel est béni, ou maudit comme vous voudrez, pour notre commission qui veut réveiller la conscience publique. Cette affaire ne se serait jamais produite si la loi *du 10 juillet 1991 avait été créée* plus tôt, ainsi que le préconisait dès 1982 le rapport Schmelck. C'est l'intérêt bien compris de l'Etat de liquider ce type de pratiques inadmissibles. »

Propos recueillis par
ÉRICH INCIYAN

Les réactions

□ **M. Bérégovoy** : le premier ministre a annoncé, jeudi 4 mars, au cours d'un déplacement à Charleville-Mézières (Ardennes), qu'il avait demandé à la commission de contrôle des interceptions de sécurité créée en 1991 l'ouverture d'une enquête pour vérifier les informations de *Libération*, afin *« que la lumière soit faite sur ce sujet-là »*. Au cours de son point de presse hebdomadaire du jeudi matin, M. Bérégovoy avait dit condamner les écoutes téléphoniques qui ne sont pas *« légalement autorisées »*. *« Il y a là-dessus,* a-t-il déclaré, *une loi qu'il faut respecter. La loi n'existait pas à cette époque* [en 1986]. *Je n'ai pas d'autres informations sur le sujet qui a été évoqué mais les écoutes, comme les investigations dans la vie privée de qui que ce soit, ne peuvent que rencontrer mon opposition la plus formelle. »*

□ **M. Rocard** : l'ancien premier ministre a jugé, jeudi 4 mars, sur France 3, *« moralement scandaleux, démocratiquement inacceptable et techniquement idiot »* le recours à des écoutes clandestines et il s'est déclaré *« fier »* d'avoir été à l'origine de la loi qui y a mis un terme, selon lui.

□ **M. Pasqua, président du groupe RPR au Sénat** : *« Lorsque nous étions au gouvernement, il ne nous serait pas venu à l'idée une seule minute de faire écouter un journaliste. Je constate que chaque ministre de l'intérieur qui arrive annule les écoutes téléphoniques, ce qui signifie qu'entre-temps elles ont été rétablies. »*

□ **M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale** : *« Ces écoutes sont la plus récente manifestation de l'immoralité socialiste. Les socialistes auront vraiment fait l'inverse de tout ce qu'ils avaient promis. C'est un scandale moral. »*

Les excuses de la majorité

M. Bernard Poignant, député (PS) du Finistère, a adressé à notre collaborateur Edwy Plenel la lettre suivante :

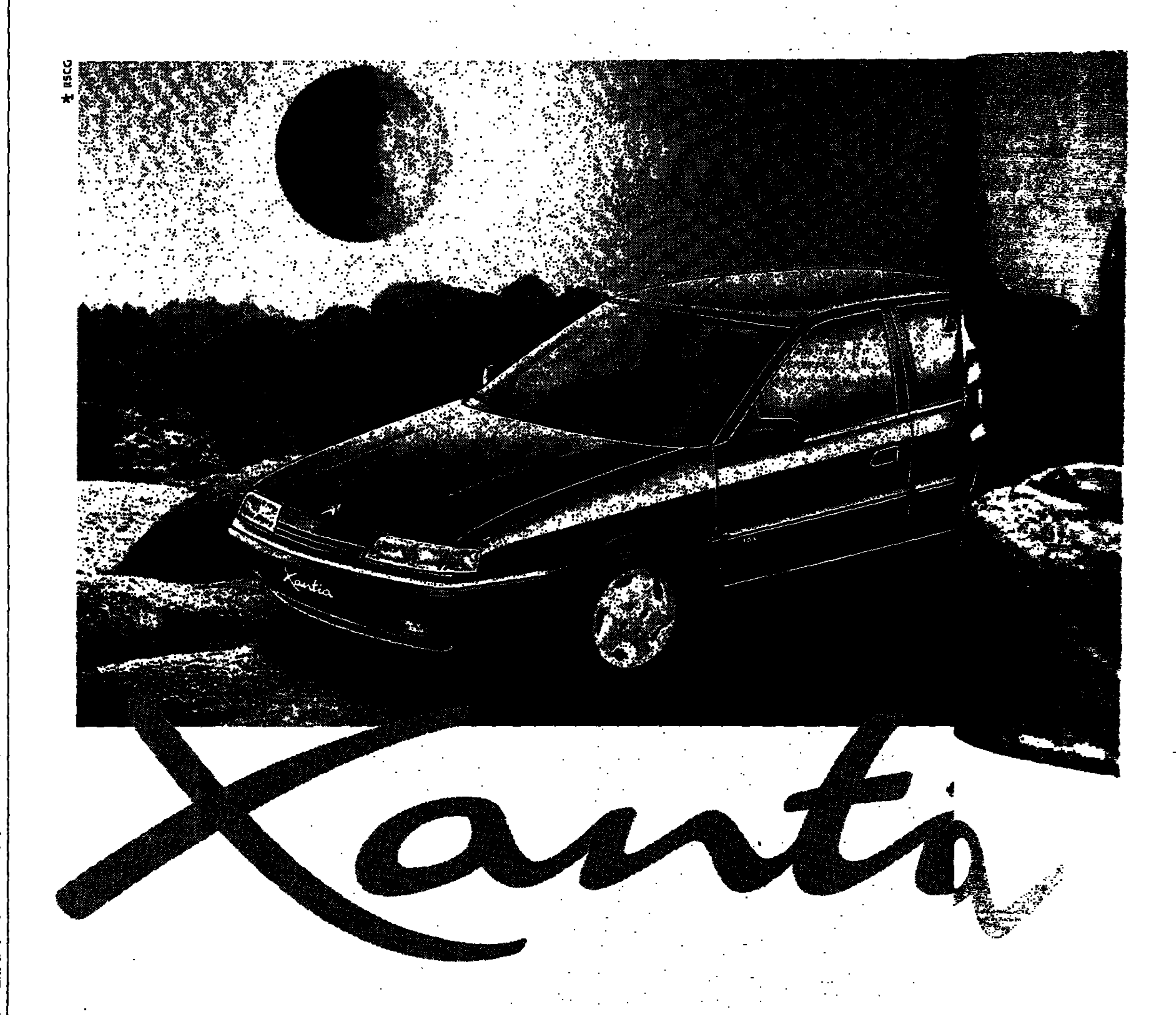
Monsieur, je ne vous connais pas. Vous ne me connaissez pas. Je lis vos articles. Parfois, ils m'irritent, mais je sais que la recherche de la vérité guide votre plume. Parfois, vous vous trompez ou vous êtes trompé, mais vous rectifiez. Dans les affaires judiciaires, le secret de l'instruction prend avec vous de sérieux coups, au moins indirectement ; la présomption d'innocence aussi, dans la foulée.

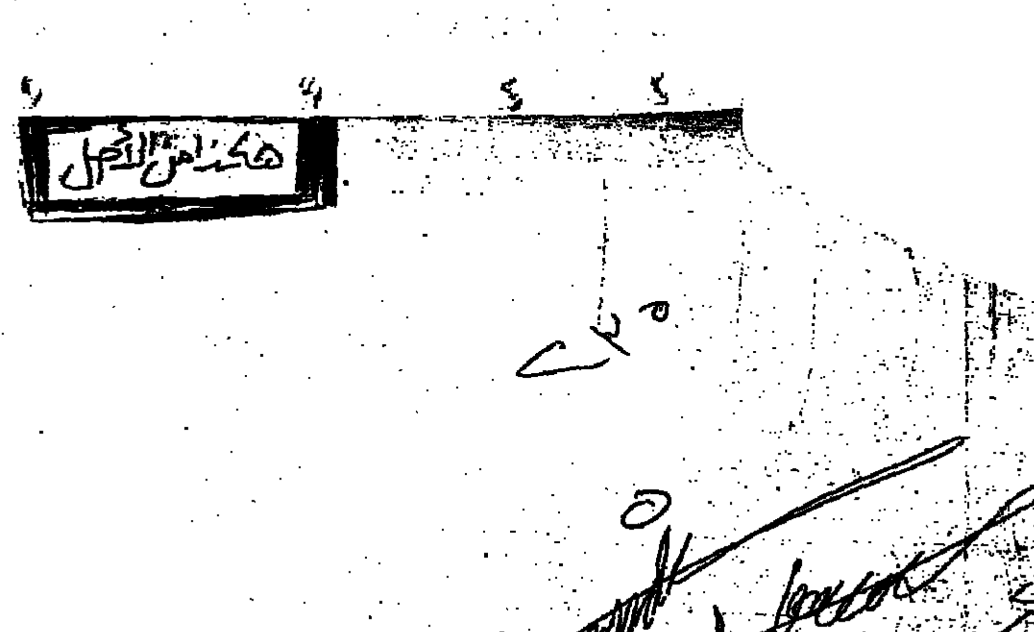
Vous l'avez compris, je ne suis pas un inconditionnel de vos articles.

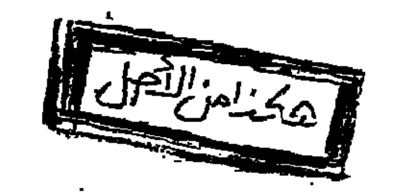
Mais, là, c'est trop ! Si tout cela est vrai, je ne peux l'admettre. Il y a une chose fondamentale qui sépare la gauche de la droite : une certaine distance avec le pouvoir, même quand on l'exerce, et tout n'est pas permis ; une certaine distance avec l'argent, même quand on l'approche ou le fréquente.

Député socialiste du Finistère, maire de Quimper, comme beaucoup de mes collègues j'en apprends tous les jours. Je tiens seulement à vous dire que je comprends et approuve votre réaction.

Je ne sais si quelqu'un d'autre le fera, mais je vous présente les excuses de la majorité à laquelle j'appartiens.







ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

Le président et le « prototype » Prouteau

« Je suis obligé de vous dire que j'ai la plus grande estime, que j'aime beaucoup le colonel Prouteau, qui est mon collaborateur et qui le reste, que j'ai pleine confiance en lui. Songez que c'est quand même un homme extraordinaire ! (...) Les Français, ils apprendront à respecter et à aimer le colonel Prouteau qui est pour moi le prototype de ce que notre armée peut produire. Je l'estime désintéressé et je fais confiance à son courage et à son sens de la vérité. » Le 17 septembre 1987, peu de temps après l'inculpation de M. Christian Prouteau dans l'instruction sur le « montage » de l'affaire des Irlandais de Vincennes, M. François Mitterrand n'hésitait pas à prendre publiquement la défense, sur TF 1, de cet officier devenu, depuis l'été 1982, l'un de ses proches conseillers.

La confiance du président de la République à l'égard de celui qui fut, de 1982 à 1988, l'initiateur et le responsable en titre de la « cellule » de l'Elysée ne s'est jamais démentie. Promu préfet malgré son inculpation, M. Prouteau quitte la présidence en septembre 1988 pour prendre en charge la sécurité des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville de 1992. Mais, en septembre 1991, il est condamné en première instance à *quinze mois de prison avec sursis* pour complicité de subornation de témoins dans l'affaire des Irlandais, le jugement estimant établie sa participation *« dans l'élaboration des mensonges destinés à couvrir les irrégularités »*. Une peine semblable à celle infligée au commandant Jean-Michel Beau dont le tribunal estimait qu'il avait obéi aux ordres. Le 15 janvier 1992, M. Prouteau est relaxé en appel, conformément aux réquisitions du parquet. A l'inverse, le commandant Beau avait droit en appel à une condamnation à un an avec sursis et 6 000 francs d'amende.

« Confiance totale entre les deux hommes »

Depuis, le préfet Prouteau – *qui reste aujourd'hui silencieux* après la révélation par *Libération* des écoutes téléphoniques pratiquées par des membres de la « cellule » qu'il dirigeait – a poursuivi sa carrière, chargé récemment de la sécurité de la Coupe *du monde de football de 1998*. Le 14 juillet 1992, il a même été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. En 1990, celui qui fut, jusqu'en 1989, son successeur à la tête du GIGN, M. Philippe Legorjus, a décrit dans un livre de souvenirs (1), *les relations de confiance et de fidélité* nouées par M. Prouteau avec le président de la République, surnommé par les hommes de la cellule le « PR ». *« Le PR veut que l'on fasse ça. Quand le président me dit de faire, je fais »* : ainsi s'exprimait M. Prouteau devant ses collaborateurs, selon le témoignage de M. Legorjus, au retour de ses entretiens avec M. François Mitterrand.

« La confiance a été totale entre les deux hommes », renchérissait le colonel Jean-Louis Esquivié dans un long plaidoyer *rédigé en 1985 (2) pour défendre* le bilan des hommes de la « cellule » de l'Elysée dont il résumait ainsi la mission : *« Il s'agit bien, version moderne, d'une nouvelle aventure des légendaires mousquetaires. Ils servaient le roi, ils servent aujourd'hui le chef de l'Etat. »*

EDWY PLENEL

(1) Philippe Legorjus, *la Morale et l'Action*, Fixot, 1990.

(2) Avec l'autorisation de son auteur, une version raccourcie de ce document interne à la « cellule » fut publiée dans nos colonnes, les 13, 14 et 15 mars 1985, sous le titre « Les mousquetaires antiterrorisme du président », avec pour signature le pseudonyme d'Aramis.

Dans la presse parisienne

De neuf lignes à l'éditorial

La multiplication des « affaires » a-t-elle émoussé la capacité d'indignation de certains journaux parisiens? Les écoutes téléphoniques font-elles à ce point partie de la tradition républicaine à la française que la levée d'un front journalistique soit inimaginable après les révélations de *Libération*?

Les Echos et *la Tribune Desfossés* peuvent arguer de leur spécificité économique et financière pour expliquer le traitement de l'affaire en dix-neuf et vingt-sept lignes en dernière page. En revanche, quelles sont les raisons pour lesquelles *le Figaro* n'y consacre pas plus de neuf lignes, page 11, sous le titre sybillin : « Écoutes : plaintes contre X » dans une première édition et de titrer sur trois colonnes en pied de page 10 dans la suivante : « Écoutes : un journaliste sous surveillance »?

Même si l'on partage les mêmes locaux, on peut avoir un autre point de vue. *Le* second titre parisien du groupe Hersant, *France-Soir*, y consacre cinq colonnes en page intérieure et un « appel » en « une ». Sous un dessin de Trez – le président de la République est assis devant une table d'écoute, en présence de deux huissiers dont l'un dit à l'autre : *« Il ne lit plus* le Monde... *il l'écoute ! »*, – un titre annonce : « Ecoutes : l'Elysée se fait tirer l'oreille. » L'éditorialiste politique, Jacques Malmassari, écrit dans son commentaire : *« François Mitterrand ne risque donc absolument pas d'être importuné par les questions d'une quelconque autorité judiciaire, mais la révélation de ces écoutes téléphoniques est un coup politique très dur pour lui. (...) Une fois de plus, le président de la République se trouve pris au piège de ses propres discours et promesses, lorsque, député de l'opposition, il pourfendait le chef de l'Etat, le gouvernement et les hommes politiques qui laissaient porter atteinte à la vie privée par des écoutes téléphoniques, ou, pis, les ordonnaient eux-mêmes. »*

Pour *le Parisien*, titre du groupe Amaury, il ne s'agit pas non plus d'une affaire d'Etat. Consacrant sa « une » aux *« confidences »* de M. Edouard Balladur et au chanteur Michel Fugain, le quotidien titre : « La cellule élyséenne écoutait *le Monde* », sur quatre colonnes page 10. L'article, illustré d'une photo du préfet Christian Prouteau, relate sobrement les faits pour conclure : *« Une affaire d'autant plus gênante pour le président de la République qu'elle touche à un domaine où le pouvoir socialiste se voulait irréprochable, à savoir le respect des libertés publiques. »*

Le Quotidien de Paris ne manque pas à sa tradition polémique. Deux colonnes en « ouverture de une » annoncent : *« Mitterrand : allô ! j'écoute... »* avec, en sous-titre : *« On savait depuis longtemps que le pouvoir n'avait jamais interrompu les pratiques inadmissibles que sont les écoutes téléphoniques. Depuis hier, on a une nouvelle preuve. Michel Rocard parle de scandale »* Sous un dessin de Hoviv – François Mitterrand affublé de grandes oreilles tient sous le bras son livre *le Coup d'Etat permanent*, – Philippe Reinhard écrit : *« Il ne faudrait pas se contenter de faire payer à des subalternes le prix de cette infamie. La majorité de demain devra (...) rechercher les responsabilités jusqu'au sommet de l'Etat. Et traduire s'il le faut les coupables devant la Haute Cour. Aux Etats-Unis, Richard Nixon a été contraint de démissionner à la suite (...) du Watergate. (...) L'homme qui a ordonné ou laissé accomplir en toute connaissance de cause un tel forfait n'a pas sa place à l'Elysée. »*

Libération, qui a lancé l'affaire le 4 mars sur cinq pages, y consacre de nouveau l'essentiel de sa « une » avec le titre : « Ecoutes : les oreilles de l'Elysée sifflent. » Le quotidien précise que *« de nombreuses plaintes ont été déposées hier par les personnes concernées »* et ajoute, sous la signature de Catherine Erhel et de Patricia Tourancheau : *« Encore faut-il qualifier ces écoutes : de quel délit relèvent-elles ? »*

A. G.

Les atteintes à l'intimité de la vie privée

Les peines encourues vont de deux mois à un an d'emprisonnement

Le code pénal précise que quiconque aura *« volontairement porté atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui en écoutant, en enregistrant ou transmettant au moyen d'un appareil quelconque des paroles prononcées dans un lieu privé par une personne sans le consentement de celle-ci »* sera puni d'une peine d'emprisonnement de deux mois à un an ou d'une amende de 2 000 à 60 000 F. Ces peines ont été légèrement modifiées par le code pénal qui devrait *entrer en* vigueur au mois de septembre : le fait, *« commis de mauvaise foi »*, *« d'intercepter, de détourner, d'utiliser ou de divulguer des correspondances émises, transmises ou reçues par la voie des télécommunications ou de procéder à l'installation d'appareils conçus pour réaliser de telles interceptions »* est toujours puni par un maximum d'un an d'emprisonnement – toutes les peines planchers ont disparu du nouveau code pénal en matière correctionnelle, – mais l'amende maximale est portée à 300 000 F. En plus de ces dispositions, le respect de la vie privée est protégé par l'article 9 du code civil depuis 1970.

La loi du 10 juillet 1991 sur les écoutes a ajouté à ce dispositif un article qui précise que les fonctionnaires ayant *« ordonné, commis ou facilité, hors les cas prévus par la loi, l'interception ou le détournement des correspondances émises, transmises, ou reçues par la voie des télécommunications, l'utilisation ou la divulgation de leur contenu »* seront punis d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans et d'une amende de 5 000 F à 100 000 F. Cet article postérieur aux faits ne peut toutefois pas s'appliquer en vertu du principe de l'absence de rétroactivité de la loi pénale.

Reste le problème de la prescription, qui est de trois ans pour les délits. Les faits ont été commis en 1986, ce qui indiquerait qu'ils sont aujourd'hui prescrits; mais dans le cas de certains délits, le point de départ de la prescription commence non pas lorsque le délit a été commis, mais lorsqu'il a été connu. Il y a dans ce domaine une jurisprudence complexe de la Cour de cassation.

Le bout du pouvoir

Suite de la première page

Mais c'est peut-être aussi que le pays s'est converti, en douze ans de *mitterrandisme, non pas au socialisme*, mais à une sorte de cynisme *tranquille, qui lui fait considérer* que ce genre d' « affaire » ne concerne que *le* « microcosme », et que peut-être, après tout, les journalistes l'ont bien cherché...

Ce cynisme-là, conséquence du cynisme officiel, est pourtant lourd de conséquences. Parce qu'il va figurer au bilan d'un homme, et *ternir*, au-delà, celui d'un mouvement collectif qui avait cru se *reconnaître en lui. « J'ai déjà dit ce que j'en pensais »*, a répondu récemment, et sèchement, Lionel Jospin, interrogé sur les « affaires » (et qui *lui, Dieu merci*, peut parler sans crainte sur le sujet et promettre de *façon crédible un retour à « l'authenticité »*), comme si tout avait été *dit*, au point que plus personne ne puisse plus nourrir la moindre illusion sur l'exercice du pouvoir. *Tout* a été dit, en effet, sur le déficit moral de la gauche. Alors, une affaire de plus ou de moins, ce peut être, au maximum, un point de moins ou de plus dans les intentions de vote en faveur des socialistes, mais cela ne change rien au fond, ni véritablement au rapport des forces. Ainsi va sans doute l'esprit public.

Garde privée

En outre, si l'origine du délit est avérée – des hommes au service du président, – il n'existe aucune preuve de l'existence d'un choix politique de sa part. Alors pourquoi lui chercher querelle? Enfin le gouvernement a promis une enquête et l'Elysée en fait une... Que demande le peuple? comme dirait M. Pasqua. Autant passer à autre chose...

Mais cet épisode symbolise, précisément, les travers d'un homme qui n'a pas su ne pas aller au bout de son pouvoir. Car il s'agit là, ni plus ni moins, de la note à payer de ce qui fut la première affaire de la *présidence*, celle dite des « Irlandais de Vincennes », dont la clé est la *mise en place d'une véritable* garde privée dont les membres se définissaient eux-mêmes comme *« la cotte de mailles du président »*. Il y a fort à parier que la présidence paie aujourd'hui le prix des dissensions que la disparition de cette « cellule », consécutive à l'affaire des « Irlandais de Vincennes », a fait naître parmi ses membres; d'autant que certains ont été condamnés, d'autres non. Dans ces conditions, il n'est pas admissible que la réponse soit : nous ne savions pas, *nous allons faire une enquête*. Que l'on sache, l'Etat a les moyens de savoir, et *le plus tôt sera le mieux*.

On retrouve là, bien sûr, l'éternelle dualité de François Mitterrand : d'un côté, la passion de l'Etat de droit, qui fonde son engagement politique; de l'autre, le goût de la clandestinité, des systèmes *parallèles, qui lui vient des mille et* uns complots qu'il a dû affronter *dans sa vie publique*, tant ses adversaires ont été acharnés à sa perte. Mais vient un moment où les progrès réels qui ont pu être accomplis dans le domaine des libertés se trouvent éclipsés, gâchés par certains comportements, et notamment celui-ci : des écoutes ont été pratiquées au détriment de personnes privées, qui ne sont ni des malfaiteurs ni des terroristes, par quelques-uns, qui se trouvaient être au service d'un seul, celui-là même qui, par la Constitution, est le gardien, le garant de nos libertés; celui-là même qui promettait que les institutions ne seraient pas dangereuses avec lui.

Que celui-là ait été impuissant à corriger les effets de l'indice Nikkei sur le cours de l'économie française, qu'il confesse honnêtement son désarroi devant la montée du chômage, qui lui en voudra vraiment, une fois passées les polémiques électorales? Mais que sur son terrain de *prédilection, celui dont il dit si souvent* qu'il faut combattre sans relâche pour le préserver, *il ait, si* peu que ce soit, déçu et fait preuve, à tout le moins, de légèreté, voilà qui est plus difficile à « avaler ». Et comment ne seraient-ils pas nombreux ceux qui aspirent à lui appliquer la sanction politique qu'il promettait naguère aux responsables qui avaient eu la faiblesse de donner raison à Thucydide?

JEAN-MARIE COLOMBANI

SOCIÉTÉ

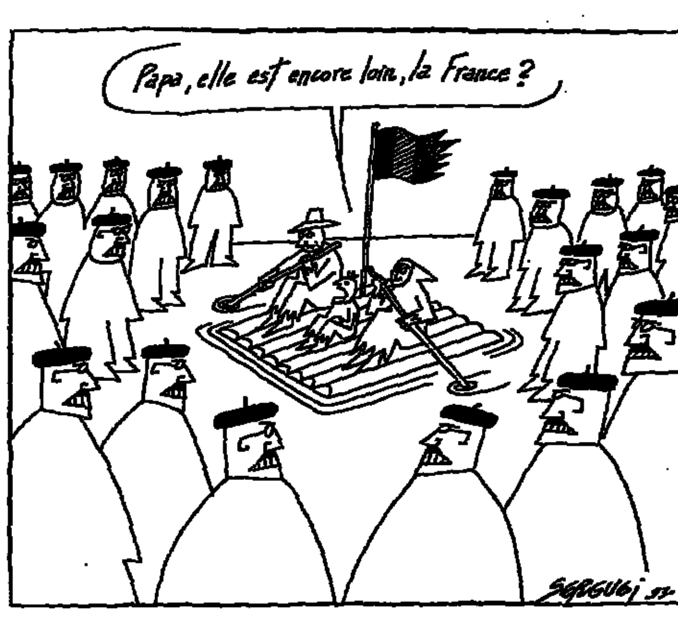
Les Tsiganes roumains de Nanterre ne seront pas transférés au camp de Thol

Les Tsiganes roumains de Nanterre ne seront pas transférés au camp de Thol dans l'Ain. Jeudi 4 mars, le cabinet du premier ministre a fait savoir que le plan d'occupation des sols de la commune de Neuville-sur-Ain où se trouve le camp ne permet pas la construction des aménagements nécessaires à l'accueil des réfugiés. Un communiqué de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances et conseiller municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine), annonçant l'arrivée prochaine de 150 réfugiés – et non plus 80 comme M. René Teulade, ministre des affaires sociales l'avait affirmé au début de la semaine, – avait déclenché, dans la nuit de mercredi 3 au jeudi 4 mars à jeudi, la colère des habitants du village et des communes voisines.

Plus de 400 personnes avaient installé des barrages, scié des arbres, brûlé des pneus, des planches et des palettes. La veille, au cours d'une conférence de presse tenue à Bourg-en-Bresse, après avoir rencontré le préfet de l'Ain, M. Jacques Boyon (RPR), député de la circonscription et candidat à sa propre succession, avait déclaré que « les élus et la population locale s'opposeraient par tous les moyens légaux et autres au transfert des Tsiganes à Neuville ». M. Boyon avait aussi fait part d'une lettre qu'il avait écrite à M. Sapin pour souligner que « la ville de Nanterre et le département des Hauts-de-Seine, le plus riche de France, étaient mieux à même de procéder à l'insertion des réfugiés roumains qu'une petite commune rurale de 1 150 habitants ».

Nouveaux bidonvilles

Le flot des banlieusards pressés file, tous phares allumés, de Nanterre vers le pont de Bezons, au nord-ouest de Paris. Les Roumains, eux, piétinent, dans la boue et les ordures, coincés entre la station-service et les palissades de la zone industrielle, cette ZAC en construction qui, en gagnant du terrain, ne cesse de réduire le leur. Ils sont là, hommes, femmes, enfants, vieillards, cent vingt Tsiganes au total sur un terrain de 200 mètres carrés, confinés dans des baraques glaciales de tôle et de planches, aux toits maintenus par quelques pierres. Certains dorment dans des camionnettes ou dans d'antiques caravanes rouillées, parquées près d'un enchevêtrement de carcasses de voitures, de chariots de supermarché et autres déchets de la société de consommation. C'est un bidonville comme on n'en voyait plus à Nanterre depuis les années 70.



Stefan, trente-huit ans, père de quatre enfants, est arrivé en 1991 de Timisoara. Jamais il ne rentrera en Roumanie, où il a fait de la prison pour avoir, une première fois en 1988, demandé asile à la France en vain. Un seul mot, répété à l'envi, concentre sa terreur : *« commouniste »*, comme il dit. Aujourd'hui, il brandit fièrement sa carte blanche de réfugié politique et répète : *« Nous ne sommes pas pauvres à mourir ; j'ai une caravane, une voiture. Nous ne faisons pas de bêtises. Mais on veut du travail, pour payer un logement. »* Rares sont les hommes à s'exprimer comme lui en français et à détenir des papiers en règle. Alors ils travaillent au noir, dans des garages, pendant que femmes et enfants font la manche dans le RER et le métro. Pour eux, ni école, ni sanitaires, ni ramassage d'ordures. Les bennes municipales sont passées voici un an pour la dernière fois, et pour les toilettes on désigne un vague bosquet, près du chemin de halage qui borde la Seine.

Les enfants courent, parfois les pieds nus, sur l'asphalte de la station-service Total dont le robinet sert d'unique point d'eau au campement et le pompiste, Michel, de lien avec le monde extérieur. La clientèle baisse : les Tsiganes font peur.

L'échec de la réinsertion

Le temps n'est plus où les Roms de Nanterre, chassés par Ceausescu, suscitaient compassion et mobilisation. Les efforts du ministère des affaires sociales pour les insérer professionnellement dans la « filière bois », en 1990, se sont soldés par un échec total. Logés dans des villages de vacances en Haute-Loire et en Lozère, les Tsiganes ont tous fini par abandonner les emplois agricoles ou forestiers négociés pour eux.

Certains sont revenus à Nanterre, où ils sont aujourd'hui environ huit cents au total, entassés dans quatre bidonvilles : celui du pont de Bezons (120 personnes) et trois autres, proches de la cité déjà « sensible » du Chemin de l'Île. Sous l'immense viaduc en courbe du RER, 250 Tsiganes de Roumanie campent depuis l'été dernier tandis que foncent les trains. A l'emplacement où se trouvaient autrefois le grand bidonville de Nanterre puis la cité de transit Gutenberg. Ils sont aussi nombreux près du Cirque de Paris et encore 150 près de la prison.

Accusés de chapardage, de provocation sur les marchés, mais oubliés des politiques depuis des mois, les Tsiganes sont devenus un objet de campagne électorale. Mme Frayssé-Cazalis, sénateur (PCF) des Hauts-de-Seine et maire de Nanterre, dénonce les *« conditions de vie inhumaines »* des Tsiganes mais explique que ses nombreuses interventions auprès du gouvernement sont restées vaines. C'est M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, conseiller municipal (PS) à Nanterre et candidat aux législatives, qui a tenu à annoncer lui-même, dimanche 28 février, le transfert de Tsiganes au camp de Thol, près de Neuville-sur-Ain (Ain). L'information était confirmée dès le lendemain par le ministre des affaires sociales, M. René Teulade.

Mais les réactions négatives du maire de Neuville-sur-Ain (1 159 habitants), M. Joseph Perrot, et du député (RPR) local, M. Jacques Boyon, ont amené le ministère des affaires sociales à un repli stratégique. Mercredi 3 mars, le camp désaffecté de Thol, propriété du ministère de la justice, ancien lieu de détention de prisonniers FLN pendant la guerre d'Algérie, puis centre de réinsertion pour délinquants en fin de peine, n'était plus présenté que comme *« l'une des solutions possibles, pas la plus satisfaisante, loin de là »*, par M. Jean Blocquaux, chargé du dossier auprès du ministre des affaires sociales.

Cette prudence n'était pas celle de M. Sapin, qui, le même jour, confirmait dans un communiqué les *« décisions prises par le gouvernement pour mettre fin à la présence de quatre campements de Tsiganes roumains installés sur le territoire de la commune »*, précisant que *« les contacts diplomatiques avec les autorités roumaines se poursuivent en vue d'un retour dans leur pays d'origine »*. M. Sapin renvoyait au maire de Nanterre la charge d'organiser le *« départ »* des Tsiganes du pont de Bezons, installés sur un terrain municipal, et lui demandait d'appliquer la loi Besson qui oblige toutes les communes de plus de 5 000 habitants à réserver aux gens du voyage un terrain aménagé. C'est précisément ce qu'attend depuis une dizaine d'années la communauté de gitans français installés au pont de Bezons, tout près des Roumains, mais séparés d'eux par une palissade. *« Ils font leur vie, nous la nôtre*, explique Paul, qui paie le crédit de sa belle caravane jaune avec son allocation d'adulte handicapé. *On aime la même musique qu'eux et je ne suis pas contre les Roumains. Mais il faudrait qu'on fasse aussi quelque chose pour nous, même si eux, c'est politique. »*

PHILIPPE BERNARD

Le débat sur l'acharnement thérapeutique

L'Association médicale britannique reconnaît à certains patients le droit de « mourir en paix »

Tony Bland, le malade en « état végétatif permanent », est mort, mercredi 3 mars, après que les médecins eurent interrompu les soins médicaux. L'Association médicale britannique vient, d'autre part, de rappeler que certains patients doivent pouvoir mourir en paix.

LONDRES

de notre correspondant

La mort de Tony Bland a eu lieu sans souffrance apparente, dans la soirée de mercredi, comme l'avait souhaité la Chambre des Lords, la plus haute juridiction d'appel de Grande-Bretagne (*le Monde* du 6 février). Le 22 février, le docteur Jim Howe, médecin traitant de ce jeune homme de vingt-deux ans plongé dans le coma depuis avril 1989, a arrêté de nourrir, d'hydrater et d'administrer des antibiotiques à son patient. Tony est mort à la suite de l'arrêt du fonctionnement de ses reins et non d'inanition, comme le suggéraient les adversaires de la décision de justice autorisant sa « mort paisible ».

Ce décès ne clôt cependant pas le débat sur l'acharnement thérapeutique. L'association médicale britannique (BMA) ainsi que le collège royal de l'infirmerie ont publié, mercredi 3 mars, de nouvelles directives destinées aux médecins et aux personnels soignants.

Manque de respect

Ces textes examinent le droit qui doit être reconnu à certains patients de mourir sans être soumis à de lourds et douloureux traitements de réanimation. Cette initiative traduit la préoccupation des deux organisations devant la multiplication des cas de patients dans un « état terminal », objets de tels traitements inutiles, simplement parce que le personnel médical n'est pas parvenu à tomber d'accord sur la conduite à adopter.

Les instructions adressées en 1991 par la BMA à tous les hôpitaux leur demandant d'introduire une « politique de réanimation » n'ont, apparemment, guère été suivies. Selon les nouvelles directives, les patients non soumis à des traitements de réanimation doivent être clairement identifiés : ainsi, en cas d'arrêt cardiaque, un malade condamné n'aurait pas à subir une réanimation cardio-pulmonaire et serait autorisé à « mourir en paix ». Les méthodes de réanimation font souvent appel à une thérapeutique traumatisante (pour le malade, sa famille et les autres patients) qui, estime la BMA, donne en outre l'impression d'un *manque de respect pour le mourant*.

La décision de ne pas utiliser de méthode de réanimation sur certains malades doit être prise par le médecin traitant, en consultation avec le personnel médical, la famille et le malade lui-même : *« Ce que souhaite le patient doit avoir une priorité absolue »*, estime le docteur Fleur Fisher, chef du département d'éthique médicale de la BMA. Une discussion sur ce thème de l'acharnement thérapeutique ne doit pas avoir lieu avec tous les patients dans un état grave, mais, souligne la BMA, *« il y a des circonstances où une étude approfondie des souhaits du patient doit être entreprise »*. Selon une étude (limitée à un seul hôpital), que cite *The Times*, 60 % des patients victimes d'une attaque cardiaque ont été réanimés avec succès, mais la plupart sont morts peu de temps après. 3 % seulement ont pu rentrer chez eux.

LAURENT ZECCHINI

A Marseille

Une femme séropositive porte plainte après un refus d'interruption volontaire de grossesse

MARSEILLE

de notre correspondant

Une jeune femme de vingt-sept ans, Mlle M., habitant Marseille, vient de déposer plainte contre X pour *« discrimination en raison de l'état de santé »* (art. 416 du code pénal, loi du 12 juillet 1990), à la suite du refus par la direction d'une clinique chirurgicale de Marseille de pratiquer une interruption volontaire de grossesse sous le prétexte que la patiente est séropositive. Mlle M. avait réglé les formalités administratives auprès du bureau de la clinique auquel elle avait déclaré sa séropositivité et, dans une chambre qui lui avait été attribuée le 29 janvier, attendait à jeun le médecin avec qui elle avait eu un entretien préalable. Celui-ci vint alors l'avertir que la direction de l'établissement lui interdisait de pratiquer l'intervention. Mlle M. a pu subir en urgence une IVG à l'hôpital de la Conception à Marseille, le 4 février.

L'association AIDES-Provence a l'intention de se porter partie civile. Son président, M. Alain Molla, estime qu'il s'agit d'un cas typique d'exclusion pour séropositivité, *« discrimination encore plus flagrante et scandaleuse*, estime-t-il, *car elle se produit au sein d'un établissement de soins »*.

J. C.

« Réunion privée » de skinheads à Paris

Un rassemblement de skinheads devait se tenir, dans la soirée du vendredi 5 mars, à Paris (salle Pierre-Nicole, dans le 5e arrondissement), à l'appel des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), un groupuscule d'extrême droite. La veille, jeudi 4 mars, le préfet de police de Paris avait interdit la manifestation mais les JNR avaient aussitôt fait savoir qu'elles maintenaient cette « réunion privée » des « skinheads d'Europe ».

En fait de « réunion internationale », il s'agissait surtout d'une opération médiatique très parisienne, orchestrée par le chef de file des JNR, Serge Ayoub alias « Batskin ». Les JNR comptent tout au plus une dizaine de militants. Contrairement à ce qu'il prétend, Serge Ayoub n'est nullement représentatif du mouvement skinhead et « hooligan » en France. En organisant ce meeting, il espérait simplement attirer quelques curieux et de nombreux journalistes.

Plusieurs organisations, dont le groupe RPR au Sénat et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), ont protesté contre la tenue de ce « meeting ».

Ph. Br.

EN BREF

□ **M. Maurice Garden, nouveau vice-chancelier des universités de Paris.** – M. Maurice Garden, professeur d'histoire, a été nommé vice-chancelier des universités de Paris par un décret du président de la République paru au *Journal officiel* de jeudi 4 mars. Il remplace M. Marc Javoy, qui occupait ce poste depuis 1989. Agé de cinquante-sept ans, agrégé d'histoire et docteur ès lettres, M. Garden a fait l'essentiel de sa carrière universitaire à Lyon. Il était, depuis 1989, directeur scientifique, chargé du secteur sciences humaines et sociales, à la direction de la recherche du ministère de l'éducation nationale.

□ **L'inceste plus sévèrement réprimé en Irlande.** – Le ministre irlandais de la justice, Mme Geoghegan-Quinn, a annoncé, mercredi 3 mars, que son gouvernement s'apprêtait à réprimer plus sévèrement l'inceste, qui, actuellement, est passible d'une peine maximale de sept ans d'emprisonnement. Cette décision fait suite à une affaire d'inceste, entre un homme et sa fille, qui a duré seize ans. La polémique a éclaté quand la jeune femme a raconté son cauchemar et expliqué qu'elle redoutait la vengeance de son père à sa sortie de prison. – (*AFP*.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
RADIO
Le Monde TÉLÉVISION

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'entrée en vigueur du nouveau code

M. Bérégovoy annonce des mesures d'accompagnement à la réforme de la procédure pénale

Constatant que l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale entraînait *« ici et là »* des difficultés d'ordre pratique, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé, jeudi 4 mars, des mesures d'accompagnement à la réforme. *« Dans les palais de justice, ce texte nécessite un effort important des magistrats et fonctionnaires de justice, comme d'ailleurs des policiers et des gendarmes,* a-t-il souligné. *Les avocats ont pour leur part compris qu'il s'agissait d'un enjeu important pour les libertés et la plupart d'entre eux se sont organisés en conséquence. Le gouvernement se doit de soutenir ces efforts en renforçant les mesures d'accompagnement déjà prises. »*

Pour les palais de justice, trois cents emplois de fonctionnaires seront dégelés afin de renforcer les effectifs actuels et des crédits supplémentaires seront affectés aux juridictions. Ces mesures n'ont toutefois pas convaincu l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), qui estime que ces efforts représentent *« une goutte d'eau ». « Ces décisions ne permettront pas de faire face aux nouvelles tâches,* a souligné M. Jean-François Ricard, le président de l'AFMI. *Nous avons essentiellement besoin de greffiers et ils ne pourront pas être recrutés immédiatement. »*

« Une question d'éthique »

La grogne contre la réforme de la procédure pénale vient également des avocats. En l'absence d'indemnisation de leur intervention auprès des gardés à vue, certains barreaux ont décidé de ne pas se rendre dans les locaux de police et de gendarmerie. D'autres ont choisi de se mobiliser : l'Union des jeunes avocats de Paris (UJA) estime ainsi que *« les problèmes matériels ne doivent pas occulter cette avancée fondamentale ». « Il s'agit là,* note l'UJA de Paris, *d'une question d'éthique supérieure à toute considération partisane ou matérialiste. »* En conséquence, les quarante membres de la commission permanente de l'UJA de Paris, présidée par Mᵉ Edouard de Lamaze, ont décidé de se porter volontaires pour les permanences organisées par l'ordre des avocats de Paris.

Afin de faciliter le succès de la réforme, M. Bérégovoy a annoncé que les barreaux qui ont mis en place un système de permanence recevront une aide supplémentaire de 7 millions de francs *« afin de permettre aux avocats d'être défrayés ».* Pour que les frais d'avocat soient pris en charge par les *crédits affectés à l'aide juridique,* il fallait en effet une modification de la loi qui ne pouvait intervenir avant la prochaine session parlementaire. Pressé par les barreaux, le gouvernement a donc décidé de modifier le décret de 1991 sur l'aide juridique qui permet de majorer la rétribution des barreaux qui ont conclu avec l'Etat des protocoles pour une meilleure organisation de la défense pénale.

A. C.

Pas de révision pour Mis et Thiennot

Suite de la première page

Une grande famille qui avait fait fortune dans le sucre, avec son château et ses hectares par centaines, ses employés, ses régisseurs, sa puissance et son entregent. Le 29 décembre 1946, c'est précisément un garde-chasse des terres Lebaudy, Lucien Boistard, qui disparaissait par un jour de brouillard tel qu'on se devinait plus qu'on ne se reconnaissait, à 10 mètres. Le corps devait être retrouvé le 31 au matin en bordure de l'étang des Hautes Rondières, où l'on considère qu'il avait été transporté par les meurtriers.

D'emblée les enquêteurs et, pour commencer les gendarmes, allaient suspecter Raymond Mis et Gabriel Thiennot, âgés de vingt ans. Les deux jeunes gens n'avaient-ils pas organisé, avec une dizaine de camarades, une partie de chasse le 29 décembre 1946 ? Certains témoins de cette équipée n'avaient-ils pas déjà dit qu'il y avait eu une altercation violente entre l'équipe des chasseurs et le rigoureux Lucien Boistard qui les tenait à l'œil ? Des menaces avaient été proférées et elles avaient été entendues. Une série de coups de feu avait suivi, comme si l'on tirait sur une cible.

« Des cris affreux »

Dès lors, les choses étaient allées très vite, d'autant plus que ces éléments avaient été fournis à la gendarmerie avant même que l'on ait retrouvé le corps de Lucien Boistard, autrement dit avant même que l'on puisse conclure au sort qui avait été le sien. Et s'ajoutaient à cela, en ces temps d'après Libération, des rancunes, des suspicions qui n'avaient fait qu'aggraver la ligne de partage entre les « gens » de la famille Lebaudy et les « rustiques » peu ou prou rebelles à une hégémonie d'un autre âge. Sans compter les origines polonaises des Mis et les penchants communistes des Thiennot, qui avaient eu un des leurs fusillé par les Allemands, auxquels il avait été dénoncé.

Dans ce climat détestable, la police judiciaire de Limoges, en la personne du commissaire Daraud, prend le relais des gendarmes. Tout se passe alors comme si l'enquêteur s'est convaincu de la culpabilité de Mis et de Thiennot et de la nécessité de leurs aveux faute d'autres éléments déterminants. Le commissaire établit ses quartiers à la mairie de Mézières-en-Brenne. Durant une semaine Mis et Thiennot y sont interrogés, questionnés. En ce temps-là, la garde à vue n'est pas codifiée. C'est aussi l'époque – d'autres affaires criminelles de ces années-là le confirment – où la police ne s'est pas encore défaite des habitudes et des méthodes que lui ont inculquées quatre ans d'occupation et une trop constante fréquentation des nazis. Ce que furent les interrogatoires conduits par le commissaire Daraud et ses hommes, on le saura bientôt. Certes les aveux sont là à la fin de la première semaine de janvier 1947. Mais Mis et Thiennot se rétractent presque aussitôt en disant pourquoi. Ils ne seront pas les seuls. Il y aura des confidences, faites peu à peu, de certains qui disent avoir entendu, nuit après nuit, *« les cris affreux »* venant de la mairie. Il y aura les déclarations du surveillant-chef de la maison d'arrêt de Châteauroux qui attestera, ainsi qu'une infirmière, du piètre état physique et moral dans le quel lui furent amenés les deux inculpés.

Déjà la défense comprend qu'elle ne parviendra pas à scandaliser en dénonçant violences et tortures. Mais elle dénoncera sans relâche les singulières, parce que trop parfaites, concordances entre des aveux brandis comme « reine des preuves » et des dépositions de témoins qui accusent, tel cet Albert Niceron, domestique d'un des fermiers de M. Lebaudy, qui s'était mis à raconter le crime comme si on y était. Niceron, plus tard, se plaira à dire qu'il fabulait. Des bizarreries il en est bien d'autres, ne serait-ce que ces ratures relevées dans le rapport d'autopsie qui fait devenir bras gauche un bras droit. Ou encore cette expertise qui obligera à reconnaître taches de sang de lapin, les taches que l'enquête proclamait de sang humain sur un vêtement de Raymond Mis.

Deux cassations

Mais tout cela ne saurait aujourd'hui compter sans l'apparition de ce *« fait nouveau »* ou de cet *« élément inconnu de la juridiction au jour du procès »* et *« de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné ».* Car ainsi parle l'article 622 du code de procédure pénale, issu de la loi du 23 juin 1989 : *« de nature à faire naître un doute »* et un plus seulement *« de nature à établir l'innocence ».*

Pourtant il convient de revenir sur le passé. Car Mis et Thiennot ont dû être jugés à trois reprises avant que devienne définitive la peine dont ils demandaient à être lavés. Un premier procès s'acheva le 25 juin 1947 devant la cour d'assises de l'Indre par la condamnation de chacun à quinze ans de travaux forcés. Cet arrêt sera cassé. L'affaire, renvoyée devant les assises de la Vienne, a cette fois pour épilogue deux peines de vingt ans de travaux forcés, le 3 décembre 1948. Ce nouvel arrêt sera cassé à son tour par la chambre criminelle. Voilà une persistance, une insistance qui nécessite attention. Pourtant, le 5 juillet 1950, la cour d'assises de la Gironde persiste elle aussi : quinze ans de travaux forcés. Si Mis et Thiennot avaient signé un troisiième pourvoi, y aurait-il eu une troisième cassation ? Ils renoncèrent à ce droit, découragés d'avoir eu tant d'occasions d'espérances sans suite. Aujourd'hui, on assure que le président de la chambre criminelle de l'époque, Maurice Patin, les tenait pour innocents...

Le temps passa. En octobre 1954 les deux condamnés graciés par René Coty, président de la République, retrouvent la liberté. Ils reprennent, comme ils peuvent, de modestes activités d'ouvriers agricoles. La région semble un moment les oublier et eux-mêmes se laissent oublier. Mais voilà qu'au début des années 80, on parle d'eux. Un comité les soutient. Ils espèrent à nouveau. Un avocat de Châteauroux, Mᵉ Jean-Paul Thibault se mue en détective. Sous contrôle d'huissier, il reconstitue les trajets que, selon l'accusation, Mis et Thiennot devaient accomplir pour transporter le corps du garde-chasse du lieu où le crime fut commis à celui où l'on retrouve Louis Boistard. Il constate alors que cela reste incompatible avec un témoignage, ignoré lors des procès, et selon lequel Gabriel Thiennot se trouvait ce jour-là à 17 heures à Mézières-en-Brenne, car l'accusation fixait à 17 heures l'heure de la mort du garde-chasse. Ce témoin se trouvait de surcroît être un gendarme, Fernand Sarrazin. Le 15 juin 1988, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait jugé ce fait nouveau intéressant mais non déterminant.

La révision judiciaire qu'espéraient Mis et Thiennot est en France une longue patience. Si Jean-Marie Deveaux, condamné à Lyon en 1963 enleva à Dijon un acquittement dès 1969, Alfred Dreyfus, pour qui la bataille connut la fureur, vit passer onze ans entre la condamnation de 1894 et la réhabilitation solennelle de 1905. Envoyé aux travaux forcés perpétuels en 1924, Guillaume Seznec est mort sans obtenir une révision que ses descendants sollicitent devant la même commission de la Cour suprême qu'avaient saisie Mis et Thiennot. Un petit-fils de Gaston Dominici a engagé à son tour le processus pour faire reconnaître l'innocence d'un grand-père ex-condamné à mort de 1954. Quant à Joseph Lesurques, il n'a eu que la ressource de soumettre l'affaire du courrier de Lyon aux tréteaux de Robert Hossein...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

COMMUNICATION

Une machination avortée contre M. Bourges

Un journaliste de TF1 a essayé de faire publier par « le Figaro » un document visant à impliquer le PDG de France Télévision dans l'affaire Botton

M. Hervé Bourges a déposé, jeudi 4 mars, deux plaintes contre X..., l'une pour faux et usage de faux, l'autre pour diffamation envers un particulier, à la suite d'une machination avortée qui visait à le discréditer. Il apparaît en effet qu'un journaliste de TF 1 a tenté, en vain, la semaine dernière, de faire publier par *le Figaro* un document qui s'est révélé un faux, dont l'auteur n'est pas clairement identifié mais dont l'objectif était manifestement d'impliquer le président-directeur général de France Télévision (France 2 et France 3) dans l'affaire Botton.

L'existence d'une tentative de machination contre M. Hervé Bourges ne fait aucun doute, ainsi que l'indique le « film » de cette affaire rocambolesque tel que nous l'avons reconstitué à partir de témoignages recueillis auprès de certains des principaux intéressés ou de leur entourage.

Le mercredi 24 février, en fin d'après-midi, un journaliste de TF 1, Aymar du Châtenet, accompagné d'un confrère, se présente à la rédaction du *Figaro* porteur d'un prétendu « scoop » : il propose à son interlocuteur, rédacteur au service des informations générales, qu'il a préalablement prévenu de sa visite, un document dont le contenu semble révéler la participation du président-directeur général de France 2 et France 3, M. Hervé Bourges, à l'une des sociétés contrôlées par M. Pierre Botton, l'homme d'affaires lyonnais inculpé d'abus de biens sociaux. Il s'agit d'un exemplaire des statuts d'une SARL créée en 1987, remis à jour le 27 juillet 1989, la société EN. F. IN. L'Agence (ENtreprendre-Faire-INnover), qui a *« pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de conseil, conception, production, commercialisation, fabrication, édition, organisation dans les domaines suivants : communication audiovisuelle, spectacles et manifestations publiques de toutes natures, œuvres de l'esprit »,* etc.

On lit dans ce document – provenant, selon ceux qui le détiennent, du greffe du tribunal de commerce de Paris – que le capital social de cette SARL est divisé en 1 000 parts *« réparties comme suit : à M. Pierre Botton, 698 parts ; à M. Hervé Bourges 300 parts ; à M. Yves Mourousi, 2 parts ».*

Le journaliste de TF 1 et son accompagnateur insistent auprès du rédacteur du *Figaro* pour que ce document soit publié dans l'édition en cours de montage. Ils expliquent que leur appartenance à TF 1 leur interdit de « sortir » eux-mêmes un tel document mettant en cause le PDG des chaînes de télévision publiques.

Le rédacteur du *Figaro* n'est pas vraiment surpris, ni par cette démarche ni par la teneur du document. Il sait que son confrère de TF 1, ancien collaborateur de La Cinq, spécialisé dans les investigations, suit l'affaire Botton pour le département « enquêtes et reportages » de sa chaîne, en qualité de pigiste permanent, et pour le magazine « Le droit de savoir » qu'animent conjointement, sur TF 1, Patrick Poivre d'Arvor, Gérard Carreyrou, Charles Villeneuve, Robert Namias et Franz-Olivier Giesbert, son propre directeur de la rédaction. En outre, cela faisait plusieurs jours que certains de ces collaborateurs de TF 1 annonçaient *« un gros coup »* à propos de M. Bourges. Il mesure aussi l'intérêt politique du dossier qu'on lui livre car il n'ignore pas non plus que le présentateur vedette de TF 1, PPDA, inculpé de recel d'abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire, doit être de nouveau convoqué à Lyon par le juge d'instruction chargé du dossier Botton. Cette convocation est en effet prévue pour le lendemain.

Un détail, pourtant, trouble ce rédacteur du *Figaro* : le journaliste de TF 1 a joint au document qu'il présente une chronologie de l'affaire Botton et une série de questions *« à poser »* à M. Bourges. Cette « livraison » trop bien ficelée lui inspire des doutes. Il joint au téléphone le PDG de France Télévision. M. Bourges dément formellement sa participation au capital de cette société, affirme qu'il s'agit là, sans aucun doute, d'un travail de faussaire et promet des suites judiciaires si *le Figaro* prend la responsabilité de publier ce document. Le journaliste du *Figaro* expose la situation à son directeur de la rédaction et Franz-Olivier Giesbert décide de différer la publication.

Le lendemain, 25 février, il suffit à la direction de la rédaction du *Figaro* et à l'avocat de M. Bourges de faire quelques vérifications élémentaires pour constater que ledit document constitue un faux. Tels qu'ils ont été déposés le 15 septembre 1989 au tribunal de commerce de Paris les statuts de la SARL EN. F. IN. indiquent que le capital de celle-ci est réparti entre deux personnes seulement : Pierre Botton (998 parts) et Yves Mourousi (2 parts). Le document proposé au *Figaro* par Aymar du Châtenet et son accompagnateur constitue une copie falsifiée de l'original : le nom de M. Bourges a été ajouté aux deux autres à des fins malhonnêtes. En témoigne notamment une copie (obtenue le 14 mars au tribunal de commerce de Paris) du compte rendu d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 février 1990 qui indique que la SARL EN. F. IN. L'Agence n'est composée que de deux associés, Pierre Botton et Yves Mourousi. *Le Figaro* a échappé à une tentative de manipulation tendant à discréditer le PDG de France Télévision.

Un « mauvais polar » ?

Bien que cette entreprise de machination ait suscité un certain émoi au sein de sa rédaction, le quotidien de M. Robert Hersant a opté pour la discrétion. A propos de la plainte déposée par M. Bourges il précisait brièvement, en page 11, dans ses éditions du vendredi 5 mars : *« Un document remis au* Figaro *comme la copie des statuts de l'une des sociétés de Pierre Botton tentait de faire croire qu'Hervé Bourges aurait été l'associé de Pierre Bottion dans cette société. Vérification faite par* le Figaro *– qui n'a bien sûr rien publié – les véritables statuts déposés au tribunal de commerce de Paris ne comportent pas le nom d'Hervé Bourges : c'était une grossière manipulation. »*

A TF 1, en revanche, depuis une semaine, cette histoire de faussaires provoque de gros remous. La seule réaction officielle est venue du directeur général de l'antenne, Etienne Mougeotte, qui se déclarait, jeudi, *via* l'AFP, *« obligé de sourire »* à ce qu'il considère comme *« un mauvais polar ».* Mais Etienne Mougeotte semble bien le seul à en sourire. Car, si la falsification semble établie, la question est de savoir quelle a pu être, dans cette machination avortée contre le PDG de France 2 et France 3, la part de responsabilité de TF 1. Autrement dit : qui est l'auteur du faux et son éventuel commanditaire ? La direction générale de TF 1 se défend vigoureusement de toute manœuvre maligne à l'encontre de ses concurrentes.

Selon certaines explications officieuses, le journaliste de TF 1 qui a « livré » ce document au *Figaro* l'aurait fait sans savoir qu'il s'agissait d'un faux et il aurait agi de son propre chef après avoir reçu ce document d'une source anonyme. Invité à s'expliquer, Aymar du Châtenet aurait reconnu, devant sa direction générale, qu'avant de se rendre au *Figaro,* le 24 février, il n'avait montré ce document à aucun de ses supérieurs hiérarchiques. Menacé de licenciement, dans un premier temps, puis mis en congé, il n'avait apparemment fait l'objet, jeudi soir, d'aucune sanction et devait reprendre normalement ses activités vendredi.

Mais si ce journaliste de TF 1 a lui-même été « piégé », par qui l'a-t-il été ? Par l'auteur du faux ou par un comparse de l'auteur du faux ?



La clé de l'énigme se situe peut-être derrière la personnalité du journaliste pigiste qui accompagnait Aymard du Châtenet le soir du 24 février au *Figaro* et qui assistait le journaliste de TF 1 dans son enquête.

Il s'agissait d'un ancien membre *de la rédaction en chef de l'Idiot international,* Philippe Palat, ancien collaborateur de *VSD,* condamné au civil, en octobre 1991, après avoir publié, dans la revue *Passages,* au grand dam du directeur de celle-ci, de faux entretiens avec deux dirigeants du Front national (*le Monde* des 30 juillet 1991 et 29 octobre 1992).

A TF 1, jeudi soir, on affirmait *tout ignorer des antécédents de ce* singulier pigiste qui affirme avoir *été lui aussi « piégé »* ... Philippe Palat nous a en effet confirmé, vendredi matin, qu'il avait collaboré, dans cette affaire, avec Aymar du Châtenet mais qu'il avait simplement retransmis au journaliste du *Figaro* le document tel qu'il l'avait lui-même reçu, par courrier, du tribunal de commerce de Paris après quatre démarches personnellement effectuées sur place sans succès. Interrogé sur le point de savoir s'il avait identifié le faussaire, il nous a indiqué qu'il avait *« bien sûr une idée »,* en mettant en cause *« une personne qui travaille dans les services du tribunal de commerce de Paris »,* sans autre précision.

Le président de ce tribunal, M. Michel Rouger, a réagi à cette affirmation en indiquant qu'un formulaire de *« demande d'un document concernant la société EN. F. IN. avait bien été rempli, avec nom et adresse du demandeur »* [Philippe Palat], ainsi que le prévoit la procédure d'envoi postal, mais *« rien ne permet de dire,* nous a-t-il déclaré, *que l'original ait été modifié au tribunal de commerce ».*

Enquête du service médias-communication

EN BREF

□ ***RTL 2, nouvelle télévision allemande.*** – Avec plusieurs mois de retard sur ses prévisions, une nouvelle chaîne de télévision, RTL 2, fera ses débuts samedi 6 mars en Allemagne. Diffusée dans l'immédiat sur le câble et le satellite Astra, elle espère obtenir des émetteurs terrestres pour toucher quinze millions de foyers en fin d'année, avec un programme composé à 80 % de fictions. A l'origine, les actionnaires actuels de la première chaîne privée allemande, RTL-TV (l'ex-RTL-Plus), devaient détenir la majorité de RTL 2 (*le Monde* du 12 janvier). Mais ces actionnaires, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et une filiale de Bertelsmann, ainsi que le journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* ont dû se contenter de 24,9 %, pour apaiser les craintes des autorités du Land de Hesse. A leurs côtés, les groupes Télé München et Bauer détiendront chacun 37,6 % de RTL 2, qui prévoit un déficit de 1,3 milliard de francs environ et espère atteindre une situation équilibrée d'ici quatre ans.

□ **M. Pierre Suard affirme n'avoir entamé aucune négociation avec M. Robert Hersant.** – M. Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, a déclaré au micro de « Radiocom » sur France Inter, jeudi 4 mars, qu'il n'avait entamé aucune négociation pour le rachat du groupe Hersant. Il a également affirmé qu'après étude il n'était pas *« intéressé »* par le groupe Expansion. Quant à Havas, M. Suard *« n'exclut pas des réaménagements capitalistiques ».*

CULTURE

DANSE

Des corps dans la mer

Une création d'Odile Duboc ouvre la Biennale du Val-de-Marne

PROJET DE LA MATIÈRE
à Créteil

Voilà une pièce bien étrange, et dérangeante. Une pièce molle, comme les montres molles de Salvador Dali ou les abstractions coulantes de Tanguy. Liquide, plutôt : invisible, sinon inaudible – force glouglous, bruits de ressac ou de cailloux roulés par les flots dans la bande-son, – l'eau envahit l'espace scénique et l'imagination des spectateurs, déforme les mouvements, alanguit les corps. Dès la première image, nous sommes immergés : dans un petit rectangle lumineux surgi au cœur des ténèbres, une naïade nage voluptueusement dans d'énormes vagues de plastique. Superbe est le tableau qui suit, lorsque le rideau se lève : des corps figés semblent avoir été abandonnés sur quelque plage par la marée.

La beauté est partout au rendez-vous : dans les éclairages de Françoise Michel, dans le dispositif d'Yves Le Jeune, panneaux gris passant de l'opacité à la transparence, dans les subtils maillots couleur d'huître de Dominique Fabrègue. Comme dans ces énormes galets conçus par la plasticienne Marie-José Pillet, qui vont se révéler mols coussins où les danseurs enfouissent leur tête, jambes en l'air. Et, souvent, dans ces mouvements rêveurs, ralentis, ces poses d'endormis ou de noyés, cette indifférence à la pesanteur.

Cessons de tourner autour du pot : mis à part une brève séquence de violents soubresauts de poissons au fond d'une barque, on a tout vu au bout de dix à quinze minutes, la suite ne sera qu'éternel ressassement (comme la mer ?). Les danseurs ont travaillé à partir des sensations éprouvées au contact des objets divers apportés aux répétitions par la plasticienne : ce sont leurs improvisations, intactes ou presque, qu'a utilisées Duboc. *« Il n'y aura pas un pouce de moi dans la chorégraphie, seulement mon univers »*, avait-elle déclaré il y a quelques semaines.

Elle, dont l'écriture est si ferme sous son raffinement, a eu tort de s'effacer à ce point. Les chorégraphes d'aujourd'hui aiment de plus en plus utiliser l'apport « créatif » de leurs interprètes, mais ceux-ci ont une invention gestuelle souvent limitée, ce *Projet de la matière* en témoigne. Sous les galets, l'ennui – ou, pour certains, l'hypnose.

SYLVIE DE NUSSAC

► Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. Tél. : 49-80-18-88. Jusqu'au 6 mars. 20 h 45. 120 F.

MUSIQUES

Une histoire de cirque

Sous chapiteau, le mimodrame de Stravinsky dans une version adaptée au jeune public

L'HISTOIRE DU SOLDAT
au Cirque Moreno

C'est un vrai cirque, avec une vraie toile de tente rayée et une grande piste circulaire recouverte de sciure. Il ne lui manque que l'odeur âcre des fauves. Des scolaires l'envahissent bruyamment, prennent d'assaut les gradins et la quinzaine de tables qu'on a installées sous le chapiteau. C'est là, tout à côté de la station de métro Sully-Morland, que l'Opéra-Bastille présente jusqu'au 11 mars l'*Histoire du soldat*, de Ramuz et Stravinsky.

Cette nouvelle production rassemble l'excellent ensemble Ars Nova, placé sous la direction de Philippe Nahon, le Théâtre de l'Unité et la compagnie foraine Grand Ecart. Le metteur en scène, Jacques Livchine, a donc imaginé de donner cette *Histoire du soldat* dans un cirque, où il a reconstitué l'ambiance d'un bistrot. Sa mise en scène débute avant que ne commence l'œuvre de Stravinsky : des serveurs distribuent des jus d'orange, des verres de vodka (très allongée d'eau !), des toasts au caviar, pendant qu'une dame de salle commente ce qui se passe avec insolence, et explique l'œuvre aux enfants. C'est tonique et assez drôle, plutôt virevoltant. Les élèves et leurs professeurs rient de bon cœur.

Ramuz et Stravinsky « entrent en scène ». Le travail de Livchine n'a rien d'outré, juste un peu confus parfois. Les acteurs jouent de façon vivante, s'adressent au jeune public, le prennent à partie. Les numéros s'enchaînent sans temps mort, de numéros d'équilibristes en pièce d'anthologie humoristique. Et l'on suit avec un émerveillement d'enfant cette histoire terrible qui conte le malheur d'un pauvre soldat qui vend son âme et son violon contre une richesse illusoire : *« On m'envie et je m'ennuie. »*

Si ce spectacle n'a pas été conçu pour des enfants (seule deux matinées sont réservées aux classes), il est évident qu'ils y prendront plus de plaisir que les adultes souvent un peu « coincés ». A moins qu'ils ne viennent avec leurs rejetons, pour se donner bonne conscience. Comme ils vont au cirque...

ALAIN LOMPECH

► *Parvis de la bibliothèque de l'Arsenal, boulevard Henri-IV, 75004 Paris. Prochaines représentations*, le 6 mars, à 14 h 30 ; les 8, 10 et 11, à 20 heures. Tél. : 44-73-13-00, de 11 heures, à 17 h 45. Places : 120 F.

ARTS

Le blanc de la peau

Une jeune artiste étrange pour une nouvelle galerie

VALÉRIE FAVRE
à la galerie Nathalie Obadia

Valérie Favre peint des poulets : des poulets morts, plumés, vidés sans doute, exsangues assurément, pendus par les pattes, la tête ballottant misérablement, le bec entrouvert. Ces poulets sont effroyablement blafards, d'une blancheur crayeuse, sur fond blanc gris. Jusqu'ici, Valérie Favre peignait des oreillers et des piles de chemises blanches, sur le même fond blanc gris.

L'idée qui commande ces œuvres se conçoit aisément : il faut faire naître des objets, des formes, des volumes, un espace à partir du monochrome blanc tel que Ryman l'a glorifié et popularisé. Valérie Favre est de cette génération de peintres d'entre trente et trente-cinq ans que ne satisfont ni les certitudes ni les répétitions de l'art contemporain international et institutionnel. La mise en scène du presque rien les ennuie, l'ascétisme n'est pas leur fort. De la peinture, comme des autres techniques qu'ils emploient à l'occasion, ils exigent qu'elle crée des objets, des images et jusqu'à des sensations. Ils réagissent contre la mode précédente, en somme, et leur réaction se manifeste quelquefois de façon fort déconcertante.

Ainsi de ces cadavres à la pâleur gênante. Desportes, Oudry, Chardin, et Soutine lui-même, quand ils peignaient des trophées de chasse ou des cuisines, usaient largement de la couleur et du trompe-l'œil. Ils prenaient plaisir à imiter les plumages et leurs reflets. Des fruits et de la vaisselle luisante ajoutaient au charme de la nature morte. Ils figuraient la mort avec tant d'art que l'art prenait le dessus sur la mort et la vanité changeait de sens. Ici, rien de tel : ni artifices, ni jeux de nuances – rien que le blanc plâtreux de la peau, comme éclairée par le néon. Viennent à l'esprit des visions de supermarché, d'hôpital et de morgue, tout cela hygiénique, inerte, à peine supportable.

Pour une première exposition personnelle, dans une galerie qui s'inaugure avec elle, Valérie Favre se soucie peu de flatter les regards et d'enjôler les amateurs. Elle préfère les méduser. L'entreprise est audacieuse et parfaitement à contre-courant. Il faut donc l'observer attentivement et se soumettre à l'épreuve d'une peinture qui semble aspirer à l'inhumanité.

PHILIPPE DAGEN

► *8, rue de Normandie, 75003, Paris ; tél. : 42-74-67-68. Jusqu'au 17 mars.*

Aménophis III le Magnifique

Suite de la première page

Lorsque Aménophis III succède à son père Thoutmôsis IV (1401-1391), il n'a que dix ou douze ans. Sa mère Moutemouia, qui était très probablement étrangère, n'était qu'une épouse secondaire du pharaon défunt, mais, à partir de l'avènement du roi-enfant, elle reçut, entre autres titres, celui de « grande épouse royale ». La reine mère, qui vécut pendant la plus grande partie du règne de son fils, eut une influence qu'attestent ses nombreuses figurations.

Comme tous les pharaons, Aménophis III a sûrement eu de très nombreuses épouses secondaires et concubines. Mais, dès l'an 2 de son règne, il a épousé Tiy, « grande épouse royale », qui a été une des plus grandes reines de toute l'histoire égyptienne par le rôle qu'elle a joué dans l'explosion artistique du règne. Tiy lui a donné quatre filles et au moins deux fils.

L'aîné, le prince Thoutmôsis, est sûrement mort avant son père. Le cadet est devenu le roi Aménophis IV. Plus connu sous le nom d'Akhénaton, le « pharaon hérétique », ce cadet a été l'époux de la célébrissime Néfertiti et sans doute le père (par une autre épouse) du non moins célébrissime Toutankhamon.

La famille et les familiers du roi nous sont connus grâce... à la longueur exceptionnelle du règne (2). Lorsqu'un pharaon était sur le trône depuis trente ans, il était fêté par un premier jubilé. Lequel était suivi, si le règne continuait, d'un ou plusieurs autres – Aménophis III a eu droit à deux autres jubilés pour célébrer la trente-quatrième et la trente-septième année de son règne – dont les festivités étaient représentées sur divers monuments.

Amenhotep, fils de Hapou

Aménophis III a la réputation d'un roi faible. On pourrait effectivement le croire lorsqu'on énumère quelques-unes des personnes qui ont joué un rôle important pendant son règne. Sa mère et la « grande épouse royale » Tiy, avons-nous dit plus haut, ont exercé une influence certaine. Les parents de Tiy, Iouya et Touyou, semblent n'avoir été que des notables provinciaux, peut-être d'origine étrangère. Mais leur importance était telle qu'ils ont été enterrés dans la Vallée des Rois, bien que n'étant pas de sang royal. Cela peut s'expliquer par le fait que outre diverses fonctions, Iouya était « père du dieu ». Ce qui, sous le Nouvel Empire, désignait certains hauts fonctionnaires, dont le tuteur (gouverneur et précepteur) du jeune prince héritier.

Autre personnage essentiel du règne, Amenhotep, fils de Hapou (3). Originaire du delta, il est l'homme de confiance d'Aménophis III comme il l'avait été de Thoutmôsis IV et semble avoir vécu au moins quatre-vingts ans. Cet Amenhotep a cumulé de nombreuses fonctions sans avoir jamais eu le titre de « vizir » (les deux « vizirs » avaient en charge, dans tous les domaines, l'un la Haute-Egypte, l'autre la Basse-Egypte), ce qui ne l'a pas empêché de détenir la réalité du pouvoir.

Cultivé, compétent dans de nombreux domaines, de bon conseil, le roi lui fit élever, honneur unique, un temple funéraire sur la rive gauche du Nil, juste derrière le sien propre. Peut-être faible, Aménophis III a eu néanmoins le mérite de savoir s'entourer. Ce qui lui a permis, avec la paix qui a marqué son règne, de satisfaire, de la Nubie au delta, son goût des monuments et de marquer ainsi de son empreinte une des périodes les plus raffinées de l'histoire égyptienne.

Le « temple de millions d'années »

Malheureusement, une bonne partie des monuments élevés sur l'ordre d'Aménophis III ont disparu. Ce n'est pas à Karnak qu'il faut chercher la « main » du pharaon bâtisseur, mais à proximité de la ville, où il a fait élever les temples de Montou (au nord) et de Mout (au sud). A quelques kilomètres de là, il a profondément marqué le temple de Louxor : on lui doit le hall d'entrée et ses colonnes campaniformes ainsi que la grande cour entourée d'un péristyle à soixante-quatre colonnes.

Le chef-d'œuvre d'Aménophis III – dont il ne reste pas grand-chose – a sans doute été son temple funéraire, le « temple de millions d'années » (c'est-à-dire de l'éternité), qu'il a fait bâtir sur la rive gauche du Nil dans la zone inondée par la crue annuelle. Ce temple était un gigantesque ensemble (de 600 mètres de côté ?) regroupant des sanctuaires, des magasins, des logements pour les prêtres. Pour s'en convaincre, il n'est que de se rappeler les colosses de Memnon (du nom qui leur a été donné par les Grecs, admiratifs mais peu exacts dans leurs transcriptions des noms égyptiens), qui marquent toujours l'entrée de l'édifice.

Les colosses de Memnon

Les deux statues, dont l'une a été très abîmée et restaurée dès l'Antiquité, représentent le roi assis. Elles sont hautes de 15,60 mètres et posées sur un socle de 2,30 mètres. Elles ont été taillées d'une seule pièce dans la pierre favorite du pharaon, le quartzite (un grès à ciment siliceux) rouge et fin des carrières d'Héliopolis (dans l'actuelle agglomération du Caire). Nous n'avons plus que la base et les pieds (longs de 2,90 mètres) de cette autre effigie colossale (haute probablement de 18 mètres), érigée sur la face sud du dixième pylone de Karnak. De taille encore très respectable, les treize statues d'Aménophis III (usurpées par Ramsès II, qui y fit graver ses propres cartouches) se dressent entre les colonnes de la première cour du temple de Louxor.

Tête colossale d'Aménophis III



Le règne d'Aménophis III le Magnifique fut une période où l'art égyptien a atteint un de ses apogées : même les colosses, prouesses techniques, témoignent d'une maîtrise extraordinaire pour obtenir la beauté à l'état pur. L'art plus réaliste, moins hiératique, de la fin du règne d'Aménophis III a préparé la voie à celui d'Aménophis IV, qui n'a pas eu peur de montrer un pharaon prognathe, doté d'un ventre proéminent. En faisant construire à Karnak les temples de Montou et de Mout, il a été le créateur d'axes nord-sud qui ont complété les axes est-ouest traditionnels. C'est lui qui a multiplié les très longues allées bordées de sphinx ou autres animaux, « inventées » par son père Thoutmôsis IV, et qui a fait reproduire les dieux sous forme animale. Lui encore qui a donné un essor remarquable au culte ancien du taureau Apis et a donc fait commencer, près de Memphis, le serapeum où sont réunis les tombeaux des Apis défunts.

Le culte d'Aton

Enfin, si Aménophis IV – Akhénaton – est resté dans l'histoire comme le pharaon qui a révolutionné la religion égyptienne en imposant le culte exclusif d'un dieu unique, Aton, personnification du disque solaire, Aménophis III fait inscrire, dès la onzième année de son règne, le nom d'Aton sur la barque somptueuse dans laquelle il va chasser. A la fin de sa vie, il dédie un temple à Aton dans le palais du désert (Malgatta). Un de ses noms préférés – les pharaons en ont une ribambelle – est le « disque solaire éblouissant », qui fait référence à Aton. Pour la première fois, Aménophis III fait aménager une cour de temple (la deuxième de Louxor) en cour solaire ouverte aux rayons du soleil, avec son espace vide entouré de la colonnade d'un péristyle. Ainsi a-t-il bien préparé la révolution religieuse que son fils et successeur imposera pendant ses dix-sept ans de règne et qui prendra fin très vite, au début du règne de Toutankhamon, monté sur le trône sous le nom de Toutankhaton...

YVONNE REBEYROL

(2) Ramsès II le bat largement, avec soixante-sept ans de règne et quatorze jubilés.

(3) Il faut préciser Amenhotep, fils de Hapou, car plusieurs autres Amenhotep gravitaient autour d'Aménophis III.

A l'exposition du Grand Palais

Un pharaon, sa vie, pour l'éternité

Pour de nombreuses personnes, l'Egypte antique est indissolublement liée à la mort. Sans doute à cause des momies, ces personnages fascinants qui ont défié les millénaires et qui sont parvenus jusqu'à nous intacts (ou presque). Le propos d'Elisabeth Delange, conservateur en chef au département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, est tout autre. Elle n'a pas voulu, dans l'exposition Aménophis III du Grand Palais dont elle est commissaire, montrer la mort, mais la vie du pharaon, avec ses dieux, sa famille et ses familiers telle qu'on peut la retrouver dans quelque cent cinquante objets prêtés par le Musée du Louvre et les musées égyptiens bien sûr, et aussi par des musées américains et européens.

L'exposition, déjà présentée en 1992 à Cleveland et à Fort-Worth (Etats-Unis), est montée à Paris grâce aux seules largesses de la Réunion des musées nationaux et non à celles de mécènes privés... L'espace est rythmé par des « pylônes de lumière » – des pyramides tronquées éclairées de l'intérieur – et les pinceaux de puissants projecteurs illuminant certains des objets présentés. Les uns et les autres rappellent, pendant tout le parcours, l'importance qu'Aménophis III accordait au soleil éblouissant.

La première salle, consacrée au roi et aux dieux, évoque la situation exceptionnelle du temple funéraire d'Aménophis III, qui était construit dans la zone inondable, et donc cultivée, de la rive gauche du Nil, en face de Karnak : trois têtes colossales du pharaon, en granite rose ou en granodiorite, sont perchées sur de hauts socles jaillissant de bassins dans le fond desquels un miroir donne l'illusion de l'eau ; un des murs est peint en jaune pour évoquer le désert, toujours proche dans la vallée du Nil ; l'autre est vert par référence aux cultures, indispensables aux vivants.

Dans la dernière se dresse une grande et superbe statue d'Aménophis III en diorite d'Assouan, grise tachetée de rose, retrouvée à Tanis, dans le delta, et dont la face a été (visiblement) retouchée de façon à représenter Ramsès II... Ainsi, Aménophis III survit-il pour l'éternité à une seconde mort.

La perfection à l'état pur

Certaines des statues annoncent le réalisme de l'art du règne d'Aménophis IV-Akhénaton. Amenhotep, fils de Hapou, est représenté classiquement en scribe pour attester de sa dignité et de sa sagesse. Mais les trois plis-bourrelets bien marqués qui barrent son estomac et sa tête penchée qui fait un angle très particulier avec le cou sont là pour montrer, nous semble-t-il, le personnage dans son grand âge. La ravissante tête de Tiy en bois d'if n'a que 9,5 centimètres de haut. Sa bouche tombante et son nez pointu expriment une amertume certaine, très inhabituelle dans l'art égyptien.

Nombre des chefs-d'œuvre exposés démontrent d'une façon éclatante à quelle perfection sont parvenus les artistes du règne d'Aménophis III. Les bas-reliefs représentant des personnages sont d'une extraordinaire finesse et font contraster la simplicité presque schématique des visages et la précision frôlant le maniérisme pour les coiffures. Les peintures (sur bas-relief, sur coffre de bois, etc.) sont d'une grâce immatérielle, que ce soit pour représenter des personnages ou des animaux. Les vases d'albâtre ont une pureté de formes incroyablement moderne. La transparence des jupes de mousseline et des robes longues et très moulantes est parfaitement rendue sur le bois, sur la pierre, sur les bas-reliefs, peints ou non. Tout comme sont rendues sans ridicule les extraordinaires tresses et bouclettes des volumineuses perruques ou les crinières énormes des babouins.

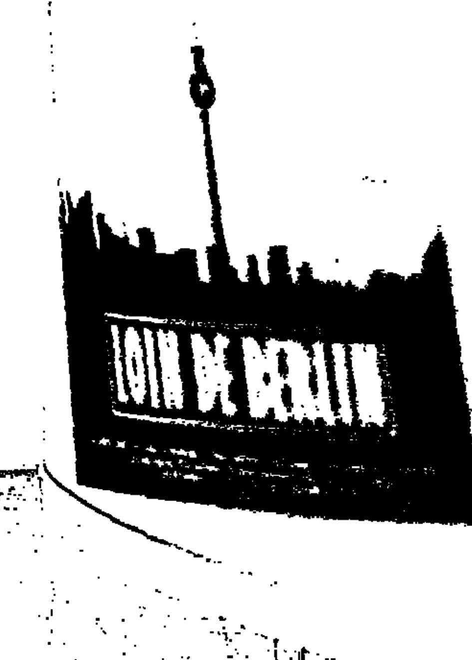
L'exposition a été l'occasion de retrouvailles inattendues. Lorsque les spécialistes du Museum of Art de Cleveland préparaient sa première phase, ils ont reçu du Musée égyptien du Caire une statuette sans tête en stéatite couverte de glaçure bleu-vert, et du Durham University Oriental Museum une tête sans corps en stéatite « nue ». Miracle : le corps et la tête étaient les deux morceaux de la même statuette d'Aménophis III, comme en témoignent la symétrie de la cassure et, surtout, la continuité de l'inscription figurant sur le pilier où s'adosse le pharaon. On a de bonnes raisons de penser que la statuette vient du temple funéraire d'Aménophis III, mais on ne sait pas quand elle a été trouvée ni quand elle a été cassée. Et aucun des responsables des deux musées ne connaissait l'existence de l'autre morceau. Réunis à Cleveland, puis à Fort-Worth, puis à Paris, les deux morceaux de la statuette seront de nouveau séparés à la fin de l'exposition...

Sans vouloir dénigrer la qualité de la superbe présentation, il faut signaler – pour de futures expositions – que la plupart des étiquettes, en particulier celles qui sont posées au pied des statues, sont écrites en caractères beaucoup trop petits.

Y. R.

► Galeries nationales du Grand Palais à Paris (7e). Entrée Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. Du 6 mars au 31 mai. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi). Entrée : 42 F.





CULTURE

CINÉMA

Les voix du silence

Un documentaire sur le monde des sourds, plein de gags poignants

LE PAYS DES SOURDS
de Nicolas Philibert

Nicolas Philibert est un documentariste. Eclectique. Eclairé. Il a, jusqu'ici, exploré aussi bien le royaume fermé des patrons d'entreprise *(la Voix de son maître)*, que la *Face nord du camembert*, ou, plus récemment, en 1989, et de manière amoureuse et spectaculaire, *la Ville Louvre*, sorti en salle, déjà.

Cette fois, Philibert découvre une planète très proche et très lointaine, nous n'en connaissions rien, nous en avions un peu peur, et il va nous apprendre beaucoup sur elle, nous émouvoir, nous faire rire. Ses habitants, bizarrement, ont un « moins » qui se transforme en « plus », plus de chaleur, d'humour, de lucidité, de perspicacité. Ils nous renvoient à nos insuffisances.

Ce sont les sourds. Ils sont, paraît-il, 3,5 millions en France souffrant d'un déficit auditif. Philibert ne s'intéresse qu'à une partie d'entre eux, les sourds profonds. Ceux qui ne ne percevront jamais une note de Mozart ni un cri d'enfant, jamais le bruit du vent. Il en suit un certain nombre, des petits garçons dans leur école (Ah ! ce Florent, malin et tendre, qui pleure de temps en temps de solitude dans son silence, comme on l'aime...), un professeur de langage des signes (quel « bavard » celui-là !), un jeune couple qui va se marier.

Pas de tricherie avec le son, pas d'« effet de surdité ». Un montage sans esbroufe, parfois un peu plat, ce sont les visages et les mains qui parlent : des adolescents raccompagnent à Roissy leurs copains américains. Le plaisir d'avoir été ensemble, la tristesse de la séparation. Dans le brouhaha indiscernable, ce sont des larmes douces et des étreintes, des gestes de promesse et de regrets, c'est l'amitié, à livre ouvert.

Nicolas Philibert enregistre aussi des informations essentielles, ainsi du « racisme » qui a longtemps voulu que l'on enseigne de force notre langage sonore aux sourds, qu'on les oblige à l'articuler de leur voix *inmodulable* ; ainsi, au contraire, de la richesse de leur propre langue muette, de la faculté confondante qu'elle leur donne de communiquer très vite avec leurs frères de tous les pays, dans une immense franc-maçonnerie du silence.

Le Pays des sourds regorge de gags poignants : la fête après le mariage, tout le monde danse, y compris les jeunes épousés sourds, très en rythme. Soudain, ils se retrouvent seuls sur la piste, et continuent de danser, la musique s'est arrêtée, ils ne le savent pas, la musique est en eux... Il y a aussi des « répliques » inénarrables et *éclairantes. Ses mains* volant dans une gesticulation volubile, le professeur « raconte » *(les sous-titres comblent notre* « handicap ») qu'il a eu un enfant de sa première femme, que cet enfant est entendant, mais qu'il *« l'aime quand même »*. Soudain, le monde, notre monde, bascule, la toute-puissance de notre verbe vacille, *nous rêvons un instant* d'un esperanto gestuel universel...

Nicolas Philibert s'inscrit avec bonheur dans un courant récent qui amène les *documentaires au* grand jour de l'exploitation en salles ; récemment sont apparus à l'affiche *les Contes sauvages* ou *Une brève histoire du temps (le Monde* du 27 février) ; en ce moment se déroule à Paris, à l'*Utopia* et à l'*Entrepôt* (1), un cycle « Documentaires » sur grand écran ; le 10 mars sort *l'Œil de Vichy* de Claude Chabrol ; on annonce pour le 12 mars les débuts du Festival du réel, à Beaubourg. La soif du vrai est salutaire.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Utopia, 9, rue Champollion, 75005 Paris. Tél. : 43-26-84-65, L'Entrepôt, 7-9 rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris. Tél. : 45-40-78-38.

Dérives

Deux films de jeunesse sur le mal de vivre

PARFOIS TROP D'AMOUR
de Lucas Belvaux
SABINE
de Philippe Faucon

Ces deux « petits films », on aurait préféré ne pas les réunir, ne pas les emballer dans le même paquet de déception. Parce qu'on guettait avec intérêt les débuts de réalisateur de Lucas Belvaux, acteur doué et sympathique. Parce qu'on attendait avec appétit le deuxième film de Philippe Faucon, après la réussite sensible et légère de *l'Amour*, sorti il y a deux ans et demi. Parce qu'on les espérait, l'un et l'autre, singuliers, uniques. Double désappointement, pour des raisons finalement similaires.

Parfois trop d'amour accompagne pas à pas la virée de *trois copains*, deux garçons et une fille (David Martin, Bernard Mazzinghi et Joséphine Fresson), *partis au matin* d'une nuit arrosée de vin, vers la mer qu'ils n'atteindront pas. Ils *traversent les plats paysages du* Nord, des vallées de larmes existentielles, escaladent quelques reliefs de tendresse, ou de désir.

Vite émoussé, le plaisir de reconnaître ici un clin d'œil à *Jules et Jim*, là une allusion à *Bande à part*, aux *Valseuses*, à Wenders, le vide et la convention de ces petites embardées dans le mal de vivre piquent les yeux comme une mauvaise fumée. Si on en doutait, *Parfois trop d'amour* prouve qu'il y a aussi un académisme du cinéma moderne, et qu'on y verse aisément, par relâchement du scénario, de la mise en scène et de l'interprétation.

A première vue, le cas de *Sabine est inverse* : Philippe Faucon lorgne plutôt du côté de Pialat que vers la nouvelle vague, et son scénario est aussi rigide que celui de Belvaux est lâche. *Sabine* aussi accompagne une dérive : la lente descente aux enfers d'une adolescente d'aujourd'hui, maltraitée par son papa, abandonnée par son petit ami quand elle est enceinte, privée de son enfant par sa belle-mère, camée, dealeuse, prostituée, malade du sida, condamnée, foutue. Très vite, dans cet enchaînement mécanique, ce n'est plus la société, ni le hasard, ni même quelque méchant destin qui sont responsables, mais le seul scénario. Il maltraite simultanément, et gratuitement, le personnage et sa *méritante interprète*, Catherine Klein.

Excès de désinvolture ici, de systématisme là, deviennent ainsi les *deux faces d'une même* complaisance, d'où s'échappent bientôt et le cinéma, et la vie.

JEAN-MICHEL FRODON

Pince-sans-rire

LA SÉVILLANE
de Jean-Philippe Toussaint

Un jeune homme, le narrateur, veut apprendre à conduire. Il s'adresse à une agence tenue par une jeune femme, Pascale, et n'arrive pas à établir son dossier faute de photos d'identité. Il accompagne Pascale pour acheter une bonbonne de gaz. Et les voilà partis, loin, tous deux, en voiture.

Le romancier Jean-Philippe Toussaint recommence, en couleurs, ce qu'il avait fait, en noir et blanc, en 1989, avec *Monsieur* : la mise en film d'une de ses œuvres (ici, *l'Appareil photo*, publié aux éditions de Minuit) selon ses principes d'écriture minimale en littérature. Les personnages se déplacent dans l'espace mais il n'y a pour ainsi dire pas d'événements, au fil de petites scènes parfois relevées d'un humour imperturbable à la Buster Keaton. S'ils vivent la naissance d'un amour, Jean-Claude Adelin et Mireille Perrier ne manifestent ni émotions ni sentiments.

Ils sont les êtres funambulesques de l'univers hors du temps de Jean-Philippe Toussaint, mais parlent plutôt comme chez Ionesco. Jean Yanne fait des apparitions *pittoresques. Il se dégage de tout* cela un parfum de bizarrerie et de mélancolie.

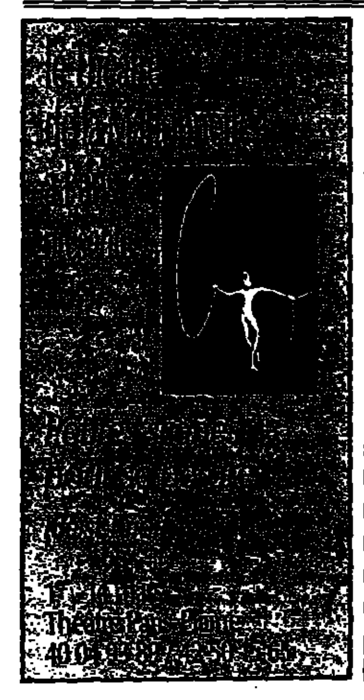
JACQUES SICLIER

La mémoire du conteur

Une parabole sur la dignité africaine

JOM
d'Ababacar Samb Makharam

Ababacar Samb était sénégalais de naissance, cinéaste, africain et militant par passion, et par bonheur. Il est mort en 1987. Il n'aura jamais eu son *film* distribué en *France*, et *c'est bien injuste*. Découvrir aujourd'hui *Jom*, réalisé en 1981, c'est retrouver les conventions, mais aussi *l'élan*, le *souffle* généreux d'une époque où les luttes de libération ne faisaient pas encore *ricaner*. « *Jom* » *signifie* « dignité ». *Jom* est un film de dignité et de combat. Mais « dignité », chez Samb, ne signifie ni raideur ni respect.



Vêtu de rouge et bleu comme sur les images d'Epinal, Khaly le griot, incarnation de la mémoire africaine, traverse les époques pour *témoigner* de la résistance à l'oppression. Après un prologue de comédie, qui fait la part belle aux *femmes*, le *film tisse trois récits* aux tonalités différentes, compose une sorte de fugue vers la liberté. Le premier thème évoque avec une élégance de chorégraphie rituelle la révolte, héroïque et désespérée, du dernier prince sénégalais refusant la colonisation, au début du siècle. Le deuxième, un peu *simpliste*, décrit l'affrontement entre un patron lâche et manipulateur et les *grévistes de son usine*.

Le troisième thème, le plus réussi, dit comment les paysannes chassées par la sécheresse vers la ville, obligées de devenir domestiques, maltraitées et humiliées par des caricatures de bourgeoises africaines, seront vengées par la danse et les chants rebelles d'une artiste : extraordinaire séquence d'explosion sensuelle, où les rythmes, les corps, les couleurs, s'embrasent en *un tourbillon de vie*.

Le griot revient, entraîne tous ses personnages en procession, en manifestation de colère et de joie. C'est fini. Ababacar Samb n'a plus fait de film, après *Jom*. On ne saura pas ce que *lui auraient inspiré* ces années de détresse africaine, d'essor du cinéma africain aussi. Et cela manque.

J.-M. F.

Le projet des nouveaux studios de Boulogne-Billancourt

M. Paul Graziani, sénateur, maire de Boulogne-Billancourt, a présenté mercredi 3 mars le projet de nouveaux studios de cinéma dans sa commune, affirmant que *« dans les mois qui viennent, les propos seront suivis des faits : je bloquerai le permis de construire* [du site de] *Silly (logements), si je n'ai pas l'assurance que le permis de Billancourt (studios) démarre en premier »*. Les nouveaux studios, installés, quai du Point-du-Jour, à l'emplacement des actuels studios de Billancourt, devraient, selon les plans de l'architecte Patrice Novarina, comporter notamment un grand plateau de 1000 m² et des installation de post-production, sur *3 500 m². L'inauguration est prévue* pour 1995.

Le sénateur maire a essayé de rassurer les professionnels, inquiets d'un abandon sans contrepartie des actuels studios de Billancourt. Ces inquiétudes avaient été avivées par l'importante prise de participation de la Compagnie immobilière Phœnix (CIP), *maître d'ouvrage du projet* (et de sa société mère, la Générale des eaux), dans les studios berlinois de Babelsberg. M. Jean-Pierre Alessandri, président des Studios de Boulogne-Billancourt, mais aussi responsable des activités audiovisuelles de la CIP, a affirmé : *« Ce projet va peut-être contribuer à sauver le cinéma français. »*

Une thèse constestée par les professionnels présents, dont le grand chef décorateur Max Douy s'est fait le porte-parole. L'ancien collaborateur de Renoir s'est insurgé : *« Ce projet est un projet pour la vidéo. Ce projet équivaut à la mort du cinéma ! »*

C. S.

THÉATRE

Souvenirs d'un tyran

Strindberg, la scène, les femmes, une femme

HARRIETT
de Jean-Pierre Sarrazac
au Paris-Villette

Un vieillard engoncé dans son manteau grommelle, hargneux, amer. Il s'agit d'un personnage public, un homme célèbre : August Strindberg. Il a écrit des essais, des romans, et surtout du théâtre – cinquante-huit pièces, intimes, tragiques, historiques, oniriques. Il a frôlé la folie, a aimé et trompé, en particulier des comédiennes. *Parmi celles-ci, Harriett Bosse*, avec qui il a eu une fille. Sans aucun doute, il était pénible à vivre. Harriett est partie rejoindre un comédien, Gunnar Wingard, qu'elle a également abandonné et qui s'est suicidé.

Ces gens, ces situations se retrouvent dans la pièce de Jean-Pierre Sarrazac, *Harriett*, créée au Nouveau Théâtre d'Angers dans la mise en scène de Claude Yersin, et qui se donne à partir du 5 mars au Théâtre de Paris Villette. Ils s'y trouvent, pris dans la chronologie de la mémoire, temps enroulé en boucle dans un mouvement propulsé par les émotions de celui qui se souvient. Mieux vaut savoir à l'avance qui parle et quels sont les liens entre les personnages, car Jean-Pierre Sarrazac ne leur a pas donné d'identité.

Harriett (Catherine Gandois) porte au moins son prénom, les autres s'appellent l'Écrivain (Feodor Atkine), l'Acteur jaloux (Alain Payen), le Régisseur (Lionel Pravel), la Petite, le Page – une jeune comédienne qui ne voudrait pas *faire de théâtre, mais que* Strindberg veut séduire – (Hélène Gay) Merlin, l'Assistant, le Compagnon au *nom* d'enchanteur (Yves Kerboul).

Composée en vers libres, la pièce, écrit François Regnault dans la préface, *« se lit comme un livret d'opéra qui se lirait comme un poème »*. Claude Yersin joue à fond l'abstraction. les personnages se déplacent dans un superbe décor de Claire Chavanne : des panneaux mobiles qui, dans les lumières de Pascal Merat, dessinent avec aisance des espaces magiques. On est à la fois dans un théâtre et dans la mémoire de Strindberg.

Bien que paraissant sur le point de mourir, il est le seul être vivant, le seul qui possède une densité. Les autres, et ce n'est pas *une sinécure pour les acteurs*, existent seulement en fonction de lui, de ses désirs, de ses souffrances. Féodor Atkine en fait une sorte de monstre, inquiétant autant que pathétique. On le sait excellent comédien, là il donne la mesure de sa force, des forces de destruction qui l'habitent. Le spectacle vaut pour lui, et aussi pour une *ambiance poétique, mélancolique*, même si l'écriture de Jean-Pierre Sarrazac paraît parfois inutilement *compliquée*.

COLETTE GODARD

▶ 211, avenue Jean-Jaurès, métro Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi à 21 heures. *Dimanche à 16 heures. Du* 5 mars au 10 avril. Tél. : 42-02-02-68.

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Rel. dim., lun. Sans titre : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Lettre d'une inconnue : ven., sam. 22 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Tentation de saint Antoine : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Les Nonnes : mar. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Les Vieux Os : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Pélican : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.

ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Pilote aveugle : 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle Louis Jouvet. Faust : 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h. Rel. dim. soir, lun.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voyageurs de carton : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Giacomo : mar. 19 h 30. Les Voisins : ven., sam., dim. (dernière) 19 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Petite salle. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Quichotte : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun. Gare aux comiques : dim. 19 h 30.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Pièce perdue : jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : mar., mer., jeu. 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.

CIRQUE MORENO L'Histoire du soldat : ven., lun. 20 h ; sam. 14 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). La Resserre. Un chapeau de paille d'Italie : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : sam., jeu. (dernière) 20 h 30. Bal masqué : lun. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. La Serva amorosa : ven., dim., mar. 20 h 30 ; sam., mer. 14 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le doux baiser d'amour : lun., mar. 20 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Cantate à trois voix : ven., sam. 18 h ; dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Germaine : 21 h ; dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

DUNOIS (45-84-72-00). Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux : ven., lun., mar., jeu. 14 h 30 ; dim., mer. (dernière) 15 h ; lun., mar. 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Guide pour étrangers : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. L'Ecole des femmes : mar. 20 h 30.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Ramasseuse de sarments : ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h.

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Sérénité? : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les Couleurs du rire : lun. 19 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : jeu., ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : jeu., ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : jeu., ven., sam., lun. 20 h ; dim. 17 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Arloc ou le Grand Voyage : sam. 15 h.

L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Le Banc : 21 h. Rel. dim., lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : mar., mer., jeu. 20 h 45.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Rel. dim., lun. Si tu pars, je te quitte : 22 h 15. Rel. dim. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Il faut bien s'asseoir quelque part : 18 h 30. Rel. sam., dim., lun. Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 18 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81). The Nasty Horror Couple Show : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Epopée des Celtes. L'Errance de Grainné : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h. Trilogie pour un grain magique : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Escalier : 20 h. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien! : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Les Peupliers d'Etretat : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Summer Lightning : (en anglais), ven., sam. (dernière) 18 h 30. La Marelle ; Didascalies : 20 h. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : sam. (dernière) 19 h 30. La la love you : mar., mer., jeu. 22 h 15. Remords vivants : ven. 20 h 15 ; sam. (dernière) 16 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela ; 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : mar., mer., jeu. 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Retournements : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Benvenuto Cellini : sam., mar. 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Mireille : mar. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Harriet : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30.

PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : ven., sam., dim. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 20 h 45 ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Edgar et sa bonne : jeu., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30. L'Homme en morceaux : mer., ven., dim. 20 h 45 ; sam. 18 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les mille et une nuits d'Alatiel : ven., sam., mar. 22 h 15 ; dim. 18 h 30. La Surprise de l'amour : jeu., ven., sam., mer. 18 h 30 ; dim. 20 h 30.

LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 15 h 30.

RENAISSANCE (44-63-05-00). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Enfantillages : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Une bonne voix pour toute : ven., sam. (dernière) 20 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). Solness le constructeur : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). Amour & Dioxyne : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Contes d'avant l'oubli : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Long John Silver, the Pirate : lun. 14 h 30, 20 h 30. Rendez-vous rue Watt : mer., jeu., ven., sam. 19 h. The Elephant Man : lun. 14 h 30, 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jackets ou la Main secrète : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Rel. dim. Retour, retours : 20 h 45. Rel. dim. Le Bel Indifférent : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h.

THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Siège de Numance : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Là-haut! : 20 h 45 ; mer., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Une éducation manquée, Rita : sam. 16 h ; dim., lun. 20 h.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Adachigahara et autres contes : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). Pedro et le Capitaine : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Vert pomme : ven., sam., dim., mar., jeu. (dernière) 19 h. Combat avec l'ombre : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (43-07-52-94). Le Banquet du bouffon : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Quelque chose de pourri dans le royaume : 20 h 30. Rel. dim. L'Azote ; Edouard et Agrippine : lun., mar. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Les dits de lumière et d'amour : 18 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : mar., mer., jeu. 20 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Staline : mar. 21 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Petites Scènes pour se perdre : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Roux de l'infortune : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : 19 h. Rel. dim., lun. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'ai trois moi : dim. 20 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.

> Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs ; la Sorcière d'un théâtre : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Madame Klein : mar., mer., jeu. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven. (dernière) 21 h.

BEZONS (CAC-PAUL-ELUARD) (39-82-20-88). Pierre et Jean : ven. 14 h. Le Vaste Monde : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Les Marchands de gloire : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir, lun. Lysistrata : ven. 19 h.

BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Un fils de notre temps : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). L'Antichambre : dim. 17 h ; lun. 20 h 30.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (CC GÉRARD-PHILIPE) (60-84-38-68). La Dispute : sam. 21 h.

LA CELLE-SAINT-CLOUD (THÉATRE) (30-78-10-70). Les Justes : ven. 20 h 45.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Pierre et Jean : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). Pierre Palmade : sam. 21 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY) (43-96-77-67). Cuisine et Dépendances : sam. 20 h 45 ; dim. 16 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : jeu., dim., jeu. (dernière) 16 h 30 ; ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.

CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). Oh, les beaux jours! : ven. 21 h.

CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). L'Annonce faite à Marie : dim. 15 h. Le Matagraal : sam. 20 h 30.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN-ARP) (46-45-11-87). Elle et Moi... : mar. 20 h 30.

CLAMART (THÉATRE DES ROCHERS) (46-42-02-83). Le Menteur : sam. 21 h ; dim. 15 h.

CLICHY (THÉATRE RUTEBEUF) (47-39-28-58). Pierre Palmade : ven. 21 h.

COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DES SPECTACLES) (47-81-69-02). Le Bourgeois gentilhomme : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Quoi café Prévert : ven., sam. 19 h 30 ; sam. 21 h.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). La Mouette : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

CORBEIL-ESSONNES (MÉDIATHÈQUE) (64-96-63-67). Bonsoir et merci! ou Non, le théâtre ne remplacera jamais la télévision : mar., mer., jeu. 21 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Parc : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Quincailleries : ven., sam. 20 h 30.

FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). L'Antichambre : dim. 17 h. Pierre Péchin : ven., sam. 21 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). Aria di Roma : sam. 20 h 30.

FRANCONVILLE (CENTRE CULTUREL SAINT-EXUPÉRY) (34-13-54-96). Popeck : mar. 21 h.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67). Enfin seuls! : ven. 20 h 45. Monsieur Amédée : ven. 20 h 45.

GENNEVILLIERS (SALLE DES FÊTES) (40-85-64-55). Alex Métayer : ven. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Le Belvédère : ven., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h. Henry VI, l'orage des fous : sam., dim. 20 h 30 ; dim. 16 h. Henry VI, le cercle dans l'eau : ven., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h. La Tonnelle : sam., mer. 20 h 30 ; dim. 19 h 30.

HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). Pierre et Jean : mar. 14 h 15. The Elephant Man (en anglais) : ven. 20 h 45.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). La Contrebasse : sam. 21 h. Enfin seuls! : dim. 15 h. Jean-Marie Bigard : sam. 21 h. Ne coupez pas mes arbres : dim. 21 h.

MAISONS-LAFFITE (CHATEAU) (39-62-63-64). Les Enfants terribles : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Le Badge de Lénine : sam. 20 h 45 ; dim. 17 h. Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : ven. 20 h 45.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). La Dispute : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h. L'Histoire de l'oie : mer. 15 h ; dim. 17 h.

MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-69-30). Choses lues : ven., sam., mar. 20 h 15 ; dim. 15 h.

NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). Raymond Devos : ven., sam. 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Il ne faut jurer de rien : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h 30. On ne badine pas avec l'amour : mar., mer., jeu. 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-45-75-80). Le Médecin malgré lui : ven. (dernière) 14 h 30.

NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Léonce et Léna : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h. Le Malade imaginaire : ven., sam. (dernière) 21 h.

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). 3e Salon des auteurs : partir de 14 h sam., dim. à. L'Antichambre : dim. 19 h. Cuisine et Dépendances : ven. 21 h. Nous les Européens : sam. 19 h.

NOISY-LE-SEC (MAIRIE SALLE LOUIS-JOUVET) (49-42-67-17). Céline ou l'extraordinaire épopée de Ferdinand Bardamu : mar. 20 h 30. Mémoire fragmentée : sam. 20 h 30. Passages d'Arthur Rimbaud : sam. 20 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). La Guerre des corbeaux et des hiboux : sam. 21 h. Pigeon vole : sam. 21 h.

LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS-DE-MARNE) (43-24-54-28). Le Secret des vieux : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La Maison de Bernarda Alba : ven., sam., mer., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). Grand-peur et misère du IIIe Reich : ven. 10 h, 14 h 30 ; sam. 20 h 45.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE-ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : ven. 20 h 45. Ne coupez pas mes arbres : ven. 20 h 45.

SAINT-DENIS (SALLE DE LA LÉGION D'HONNEUR) (42-43-17-17). La Cruauté : mer., ven. 20 h 45 ; dim. 17 h. L'Indulgence : jeu., sam., mar. 20 h 45.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). L'Antichambre : ven., sam. 20 h 45. Cher menteur : ven., sam. 20 h 45. Les Fureurs de l'alcôve : ven., sam. 19 h ; mar., mer., jeu. 20 h 45.

SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). L'Amour des quatre colonels : dim. 16 h. L'Antichambre : sam. 20 h 45. Oh, les beaux jours! : sam. 20 h 45. Sans rancune : sam. 20 h 45.

SAINT-OUEN (SALLE FLORÉAL-ESPACE 1789) (40-11-50-23). Le Jeu de l'amour et du hasard : mar. 20 h 30. Marcel Marceau : ven. 20 h 30.

SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). L'Annonce faite à Marie : mar., mer., jeu. 21 h.

SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Au bal à Soulingrin : ven. 20 h 45.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). Arlequin serviteur de deux maîtres : mar. 21 h.

TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). Elle et Moi... : mar. 21 h. L'Illusion comique : sam. 21 h. Noir baroque : ven., sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). La Dame au petit chien : dim. 18 h ; lun., mer., jeu. 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 MARS

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'Académie française et les curiosités du quartier de l'Institut de France », 10 h 45, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« A la rencontre des hommes célèbres dans leur dernière demeure : le Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Visite pour les jeunes ; Monuments historiques).

« Rue Saint-Denis, de Saint-Leu-Saint-Gilles à la tour Saint-Jacques », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Les trésors de la Cité interdite à Chinagora », 14 h 30, métro Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 181 (C. Merle).

« Dans les jardins de l'hôtel de Biron, l'œuvre de Rodin », 14 h 30, métro Varenne (Paris, capitale historique).

« Des appartements royaux du Louvre aux Noces de Cana de Véronèse », 14 h 30, métro Louvre (Art et histoire).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« L'Institut de France dans le Collège des Quatre-Nations », 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Maison de Victor Hugo. Sa vie, ses œuvres, ses amours. Place des Vosges. Cours de l'hôtel de Sully », 15 heures, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

« Les salons de l'hôtel du comte Potocki, siège de la Chambre de commerce », 15 heures, 27, avenue de Friedland (M. Hager).

« Salons et jardin de l'hôtel de Seignelay » (carte d'identité. Nombre limité. Inscription recommandée au 45-51-36-65), 15 heures, angle de la rue de Lille et de la rue de Solferino (D. Bouchard).

« Le salon Jérôme et le grand salon du ministère de la culture ainsi que les promenades du Palais-Royal (carte d'identité), 15 heures, 3, rue de Valois (Paris et son histoire).

DIMANCHE 7 MARS

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'hôtel de la Païva. Escalier d'onyx et salle de bains mauresque » (limité à vingt-cinq personnes. Réservation au 45-74-13-31), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (E. Romann).

« Mondanités et érotisme fin de siècle pour l'exposition Henri Gervex », 11 heures, 23, rue de Sévigné (M. Hager).

« L'enclos de Picpus, où reposent les victimes de la Terreur, et le jardin privé des sœurs », 14 h 30, métro Nation, sortie avenue Dorian (D. Fleuriot).

« Salons Louis XVI et Napoléon III du ministère de la marine » (carte d'identité, nombre limité), 14 h 30, 2, rue royale (D. Bouchard).

« L'hôtel de Monaco, actuelle ambassade de Pologne », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (S. Rojon-Kern).

« L'Institut de France, du Collège des Quatre-Nations à la coupole des académiciens », 14 h 30, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Le Jardin des plantes, sa vocation d'origine, ses hommes célèbres », 14 h 45, entrée, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Paris, capitale historique).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de F. Mansart », 15 heures, dans le vestibule du château, côté parc, accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« L'ensemble dix-huitième siècle du Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 6 MARS

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Ordre ou désordre dans les matériaux? », par Y. Quéré.

Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 15 heures : « A la conquête des grandes profondeurs marines », conférence suivie d'un film : « Oasis sous la mer », par L. Laubier. Entrée libre (AFAS-Cité des sciences et de l'industrie).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « L'art en Toscane : le maniérisme et la Florence des derniers Médicis » (Monuments historiques).

DIMANCHE 7 MARS

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le destin du monde s'accélère de 1993 à 1998 », par P. Rouelle ; « Paroles prophétiques d'hommes célèbres », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les rebelles de la foi : les Jansénistes, une révolte contre le roi » (Monuments historiques).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BODY. Film américain d'Uli Edel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

FACE VALUE. Film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JOM. Film sénégalais d'Ababacar Samb Makharam, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PARFOIS TROP D'AMOUR. Film belge de Lucas Belvaux : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PAYS DES SOURDS. Film français de Nicolas Philibert : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

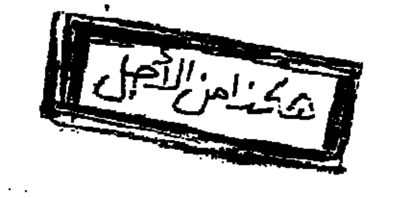
SABINE. Film français de Philippe Faucon librement inspiré du récit d'Agnès L'Herbier : Escurial, 13e (47-07-28-04).

SAMBA TRAORÉ. Film franco-suisse-burkinabé d'Idrissa Ouédraogo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SARAFINA ! Film sud-africain de Darrell James Roodt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SÉVILLANE. Film franco-belge de Jean-Philippe Toussaint librement adapté de son roman l'Appareil photo : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TERCEIRO MILENIO. Film brésilien de Jorge Bodanzky et Wolf Gauer, v.o. : Utopie, 5e (43-26-84-65).



ÉCONOMIE

BILLET

TVHD : les limites de l'Europe industrielle

Après la mise en bière, la mise en terre ? Un gros mois après que Philips eut reporté *sine die* le lancement de la production en série des téléviseurs en HD Mac, la norme européenne de haute définition (images de 1 250 lignes et son numérique), le PDG de sa branche française, M. Pierre Steenbrink, a prononcé, jeudi 4 mars, des mots funèbres : *« Le HD Mac est mort. »*

Non que la télévision à haute définition (TVHD) ait son avenir derrière elle. Mais elle est comme l'horizon, qui s'éloigne au fur et à mesure que l'on s'en approche. Alors que la norme HD Mac, développée depuis six ans par les industriels européens sous la houlette conjointe de Philips et de Thomson dans le cadre d'Eurêka, est prête, les milieux politiques n'en finissent pas de reculer. Après avoir renoncé à l'imposer à court terme aux diffuseurs de programmes, les Douze ne sont toujours pas parvenus à débloquer les 500 millions d'écus (3,35 milliards de francs) devant aider ces derniers à mettre sans plus attendre le pied à l'étrier, et paraissent même prêts à miser sur la norme de transmission dite numérique. Or le HD Mac numérique n'est pas prévu avant 2005. A moins d'opter pour la norme américaine, annoncée elle pour 1995. Partie avec une bonne longueur d'avance, l'Europe tergiverse et *« se met à la traîne des Etats-Unis »*.

Bien que s'étant couvert en s'impliquant, avec Thomson, dans un consortium américain, Philips éprouve un « sentiment de phénoménal gâchis ». Des milliards de francs pourraient avoir été investis en quasi pure perte, ou avec une perspective de retour gravement différée ; des ventes d'équipements évaluées à 150 milliards de francs d'ici à l'an 2000 s'évanouissent, et des milliers d'emplois, créés ou potentiels, sont menacés. Telle est la coûteuse rançon payée par les industriels européens – et les contribuables, notamment français – à la *« cacophonie des hommes politiques, qui se plaignent pourtant assez du manque de croissance et d'innovation en Europe »*.

Pour autant, Bruxelles pouvait-elle forcer la main à un Ruppert Murdoch, un André Rousselet ou une CLT, qui préfèrent la norme numérique (qui accroît le nombre des canaux de diffusion et qui est plus économique) ? *« La TV est faite aujourd'hui par les diffuseurs »*, admet M. Steenbrink. Ce qui pose, au fond, la question de la politique industrielle européenne : qui doit l'impulser, et au nom de quels intérêts ? Les industriels, pour leur part, n'ont plus *« l'envie »* – c'est à dire les moyens – de *« jouer les pionniers »* pour combler ce vide, qui renvoie l'Europe à ses illusions.

CHRISTIAN CHARTIER

Les difficultés de l'électronique grand public

Philips supprimera de nouveau de 10 000 à 15 000 emplois

Philips a du mal à cacher son désarroi. Le géant néerlandais de l'électronique, qui espérait récolter, l'an dernier, les fruits de son plan de restructuration – l'opération Centurion – lancé en 1990, a, au contraire, replongé dans le rouge. Et se voit contraint de programmer de nouvelles suppressions d'emplois et de ne pas distribuer de dividende à ses actionnaires.

EINDHOVEN

de notre envoyé spécial

Groggy. Le président de Philips Electronics NV, M. Jan D. Timmer, était à l'image de son groupe, jeudi 4 mars, en annonçant à la presse les pertes de 1992. Groggy et désabusé. Au journaliste qui lui rappelait son engagement de démissionner en cas d'échec, M. Timmer, un battant que l'on a souvent comparé à un « taureau », s'est contenté de répondre : *« Je m'étais forgé une certaine idée sur la façon dont cette entreprise, centenaire, devait être rénovée. L'opération Centurion, lancée à cet effet, nous a remis sur la bonne voie. Mais, l'an dernier, Philips a dû affronter une situation comme nous n'en avions pas connue depuis la seconde guerre mondiale. J'ai fait mon examen de conscience ; je n'ai pas l'impression d'avoir manqué à mes engagements, de n'avoir pas tenu parole. »*

Cette nouvelle version du *« responsable, mais pas coupable »*, était toutefois battue en brèche par M. Timmer lui-même, qui, quelques instants plus tard, reconnaissait que son groupe avait sous-estimé *« l'ampleur de la récession de l'industrie électronique grand public »*. Une récession amplifiée par une baisse des prix, évaluée par le groupe à – 3 % pour l'ensemble de ses produits et à – 6 % pour son activité électronique grand public. Une récession qui a pesé lourd dans la stagnation du chiffre d'affaires l'an dernier : 58,5 milliards de florins (175,5 milliards de francs), en hausse de 3 % sur 1991, mais de 2 % seulement à structure comparable.

Philips NV, qui avait affiché en 1991 un retour au bénéfice (1,1 milliard de florins) après des pertes « historiques » en 1990, a replongé dans le rouge l'an dernier : – 900 millions de florins (– 2,7 milliards de francs). La multinationale néerlandaise, qui a vu son résultat d'exploitation chuter à 2,48 milliards de florins (– 21 %), a décidé de provisionner 1,2 milliard de florins sur l'exercice. Pour restructurations. Le groupe a, en effet, décidé de supprimer de nouveau de 10 000 à 15 000 emplois (à structure comparable, les effectifs ont déjà baissé l'an dernier de 10 200 personnes) (1). En cinq ans, ce sont donc plus de 50 000 postes qui auront été supprimés.

La France épargnée ?

Quelles usines seront frappées ? Quelles catégories de personnel ? M. Timmer a refusé de se faire plus précis, remarquant simplement que ces réductions, qui toucheront *« différents pays »*, devraient permettre de réaliser un gain de productivité de 6 %. En aparté, le PDG de la Compagnie française Philips, M. Pierre Steenbrink, assurait qu' *« aucun nouveau plan de grande ampleur n'était prévu »* dans l'Hexagone, les nouvelles réductions ne devant concerner que *« moins de 10 % »* de ses 16 000 salariés. Les usines de Dreux, où 1 milliard de francs ont été investis ces dernières années dans la production de tubes cathodiques – au nouveau format 16/9e, notamment, – ne seraient pas, en l'état actuel, sacrifiées.

Grundig, dont le groupe néerlandais détient 31,6 % du capital et dont l'intégralité des comptes ont été pour la première fois l'an dernier consolidés dans ceux du néerlandais, ne sera, en revanche, pas épargné. Confrontée à des pertes sans précédent, la société allemande qui avait jusque-là soigneusement préservé son autonomie, a dû reconnaître, comme le précise Philips, qu'elle *« n'avait pas la taille requise »*. Ses activités « magnétoscope » et « téléphone sans fil » ont déjà été intégrées dans celles de son partenaire. *« Il est clair qu'une intégration plus poussée est également requise dans d'autres domaines*, a précisé le groupe néerlandais, et que *« les intérêts de Philips et de Grundig sont de plus en plus entremêlés »*.

Dans sa course à l'austérité, Philips, qui restructurera également son activité « composants », procédera aussi à des cessions d'activités. *« Pas de branche entière »*, a précisé M. Timmer. Et, en particulier, pas sa filiale d'édition musicale, Polygram, dont le chiffre d'affaires et les résultats ont atteint des niveaux record. *« Mais des activités secondaires dont les bénéfices sont insuffisants. »* Plus inquiétant pour l'avenir, les investissements seront ralentis *« dans une mesure importante »*. Un coup de frein qui intervient après un premier fléchissement des dépenses de recherche et développement, l'an dernier (3,66 milliards de florins et 6,3 % du chiffre d'affaires en 1992, contre 3,87 milliards et 6,7 % en 1991).

C'est bien une nouvelle traversée du désert que le groupe néerlandais, lourdement endetté, s'apprête à affronter. Il n'est pas sûr que les difficultés de ses concurrents – de Thomson consumer electronics (TCE) à l'ensemble des géants japonais – suffisent à le rasséréner.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) De nouvelles consolidations – celle de Grundig, notamment – ont fait croître les effectifs du groupe de 22 400 personnes, les portant à 252 200 au 31 décembre 1992.

□ M. Charles Barbeau nouveau président au conseil de la concurrence. – M. Charles Barbeau, conseiller d'Etat et directeur de cabinet du Garde des Sceaux, M. Michel Vauzelle, a été nommé président du Conseil de la concurrence par un décret publié au *Journal Officiel* du 4 mars. M. Raoul Béteille est reconduit dans ses fonctions de vice-président qu'il occupait depuis 1987.

[Né le 23 décembre 1932, M. Barbeau a notamment exercé plusieurs fonctions au BIT (Bureau international du travail), avant d'être conseiller technique au cabinet de M. Joseph Fontanet, alors ministre du travail, de l'emploi et de la population (1969-1971). Il fut notamment directeur de la population et des migrations au ministère du travail (1971-1974), directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur (1977-1979) et à deux reprises directeur général de la gendarmerie nationale au ministère de la défense (1979-1984 et après 1989). Entre-temps, il avait été chargé de mission auprès de M. Pierre Joxe au ministère de l'intérieur (1984) et directeur général de l'administration au même ministère (1984-1986).]

Une commande de 1 milliard de dollars

Les Chantiers de l'Atlantique confirment leur premier rang mondial dans la construction de paquebots

Dans la morosité ambiante, l'événement mérite d'être salué. Les Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire (groupe GEC Alsthom) ont annoncé jeudi 4 mars une importante commande de paquebots pour l'armateur américano-norvégien Royal Caribbean Cruises LTD (RCCL). Il s'agit de deux navires et d'un troisième en option, cette dernière étant à confirmer dans les six mois.

Si le contrat est exécuté en totalité, il représentera 10 millions d'heures de travail pour les quelque 4 400 salariés du groupe de la Basse-Loire (où menaçait le chômage technique) et quasiment autant en sous-traitance pour des dizaines de corps de métier et d'entreprises situés dans plus de soixante départements français.

La livraison de ces navires s'étalera jusqu'au printemps 1997. Il s'agit de bateaux de croisière rapides qui pourront naviguer dans les Caraïbes, en Méditerranée, dans le Pacifique ou en Extrême-Orient. Leur capacité sera de 1 800 passagers et leur vitesse de 24 nœuds.

Un financement original

Sans doute ce contrat (1 milliard de dollars, soit environ 5,6 milliards de francs) a-t-il été conclu grâce à une aide des pouvoirs publics, limitée d'ailleurs, en droit, à 9 % du prix, en vertu d'une directive de la CEE. Mais le plan de financement est original. Une société, créée par GEC Alsthom et des banques, notamment la Société générale, commande les navires et les cède ensuite en leasing sur quinze ans, selon des modalités complexes (y compris en cas de remboursement anticipé), à l'armateur de Miami. *« Nous avons dû aussi nous couvrir pour nous préserver des fluctuations éventuelles du dollar »*, a indiqué le PDG des Chantiers, M. Alain Grill.

Cette commande portera à sept le nombre des paquebots de croisière construits depuis 1985 par les Chantiers de Saint-Nazaire pour RCCL. La filiale de GEC Alsthom confirme ainsi son rôle de leader mondial sur ce créneau qui connaît en ce moment une période particulièrement faste.

Ses principaux concurrents sont le finlandais Wartsila Masa (qui vient d'être repris par le groupe norvégien Kvaerner et qui – ce qui est une première – a enregistré le mois dernier la commande d'un paquebot pour l'armateur japonais NYK Lines) et l'italien Fincantieri. La concurrence est d'autant plus rude que les entreprises finlandaise et italienne bénéficient de la très sensible dévaluation de leurs monnaies.

Outre les paquebots, les Chantiers de l'Atlantique se sont fait une spécialité de la construction des méthaniers qui transportent le gaz naturel liquide à – 170 degrés. Cinq navires géants seront construits pour la Malaisie d'ici à 1997.

F. Gr.

INDICATEURS

BRÉSIL

● **Production intérieure brute : – 0,93 % en 1992.** – Le produit intérieur brut (PIB) du Brésil a chuté en 1992 de 0,93 % par rapport à 1991. Cette baisse est due surtout à une nette diminution (4,06 %) de la production industrielle. Ont particulièrement souffert l'industrie de transformation (– 4,91 %) et la construction (– 4,36 %), qui représentent à elles deux 30 % du PIB. En revanche, le secteur agricole a augmenté de 5,96 %. Le Brésil a cependant enregistré l'an dernier un excédent commercial de 15,6 milliards de dollars (plus de 87 milliards de francs).

ÉTATS-UNIS

● **Revenus individuels : + 0,5 % en janvier.** – Les revenus individuels (5 220 milliards de dollars) ont augmenté de 0,5 % en janvier alors que les dépenses de consommation croissaient de 0,3 %. Depuis février 1991, les revenus individuels augmentent régulièrement d'un mois sur l'autre. Seule exception, novembre 1992 où ils sont restés stables.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La préparation du pacte de solidarité en Allemagne

La coalition gouvernementale approuve les grandes lignes du plan de soutien à l'ex-RDA

BONN

de notre correspondant

Avant le prochain round des négociations avec les laender sur le pacte de solidarité, qui doit intervenir le 11 mars, le gouvernement a adopté, jeudi 4 mars, en conseil des ministres, les grandes lignes de son projet de consolidation financière à partir de 1995 pour supporter les charges de la réunification. Celui-ci prévoit essentiellement la reconduction d'un impot de solidarité exceptionnel qui rapporterait environ 12 milliards de marks (40,8 milliards de francs) en 1995.

La hauteur de cet impot dépendrait cependant du montant de l'apport financier des lander de l'ouest à la reconstruction de l'est, qui est encore loin d'être réglé. Le gouvernement, qui a adopté un supplément au budget de 1993 de 4,3 millards de DM., est décidé à financer ce surcroit de dépense par un accroissement de l'endettement. Celui-ci est porté à 51 milliards de DM (8 milliards de plus que prévu). Les dirigeants de la coalition continuent à s'opposer fermement à une hausse immédiate des impôts pour ne pas accroitre la récession.

En revanche, l'accord auquel étaient parvenus les chefs de la coalition mercredi 3 mars au soir pour financer la réforme des transports a été bloqué jeudi par le groupe parlementaire chrétien démocrate. Le compromis sur lequel s'étaient entendus les dirigeants des trois partis de la coalition gouvernementale, sous la présidence du chancelier Kohl, prévoyait une hausse de 13 pfennig de la taxe par litre de carburant à partir du 1er janvier 1994.

Les parlementaires chrétiens démocrates souhaitent une hausse moins forte de la taxe et, en contrepartie, l'introduction d'une vignette automobile à laquelle les libéraux s'opposent avec véhémence.

Le produit de la nouvelle taxe, qui aurait rapporté 8 milliards de DM, doit notamment permettre de réduire l'endettement des chemins de fer, dont le gouvernement vient d'adopter en février une entière réorganisation afin de rendre leur gestion autonome. Elle est indépendante de l'introduction éventuelle d'un droit de péage sur les autoroutes, qui, s'il était autorisé par la Communauté européenne, permettrait d'envisager une privatisation à terme du système autoroutier.

H. de B.

La Bundesbank assouplit légèrement le crédit

A l'occasion d'un appel d'offres sur le marché monétaire, vendredi 5 mars, la Bundesbank a légèrement assoupli le crédit. Elle a en effet ramené le taux de ses prises en pension, auquel elle approvisionne le marché monétaire à très court terme, à 8,25 % contre 8,49 % lors de la dernière opération de ce type. Les gouverneurs de la banque centrale allemande, réunis jeudi 4 mars à Francfort, avaient pourtant choisi de ne pas modifier l'escompte et le lombard, les deux principaux taux directeurs allemands qui avaient été ramenés à 8 % et 9 % respectivement le 4 février. L'opération du 5 mars s'est traduite par un net raffermissement du dollar.

M. Delors plaide pour une accélération de l'union monétaire

Face aux dévaluations en cascade de plusieurs monnaies européennes – qualifiées de « *détricotage* » du système monétaire européen (SME) – M. Jacques Delors préconise d'accélérer la procédure pour aboutir à une monnaie unique européenne, même sans la Grande-Bretagne et le Danemark. Ce serait, selon le président de la Commission européenne, qui était l'invité jeudi 4 mars du Forum de *l'Expansion*, « *un geste de crédibilité pour éviter la désintégration du SME* », qualifiée de « *poison le plus mortel qui puisse frapper la Communauté européenne* ». Pour autant, M. Delors juge irréaliste de vouloir pousser les feux de l'intégration européenne avant la mi-1994, échéance pour la création de l'Institut monétaire européen.

C'est également à une défense du SME que s'est livré M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI). Dans cette optique, a-t-il précisé, le gouvernement français « *a raison de tenir bon* » dans sa politique de défense du franc « *même si le prix à payer est élevé. (...) En faisant cela, on est en train de sauver les chances de voir un jour apparaître* [en Europe] *la monnaie unique. Cela en vaut le prix.* »

M. Barre : pas de déflation

S'adressant par vidéo aux chefs d'entreprise invités du Forum, M. Raymond Barre a abondé dans ce sens. Plaidant pour la stabilité monétaire, l'ancien premier ministre a rappelé que « *les fondamentaux de l'économie française sont bons* [et que] *personne ne comprendrait une dévaluation du franc* ».

Evoquant la baisse de la production industrielle enregistrée dans l'Hexagone en décembre 1992, M. Barre s'est voulu rassurant. La France, a-t-il expliqué, n'est pas en déflation. « *Nous n'avons pas connu de baisse des prix de 40 % comme lors de la grande dépression. Il n'est pas sérieux de crier à la déflation lorsque l'on voit une inflation nulle pendant un mois ou deux.* »

Plus généralement, selon l'ancien premier ministre, « *nous sommes à la fin d'un processus d'ajustement* », mais, a ajouté M. Barre, « *le chômage ne reculera que si l'on prend les nécessaires mesures structurelles, en particulier celles qui concernent la formation et l'adaptation de l'offre d'emplois à la demande des entreprises.* »

INDUSTRIE

Matra conteste le soutien de Bruxelles au consortium créé par Ford et Volkswagen

BRUXELLES

(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le groupe Matra-Hachette, producteur, associé à Renault, de *l'Espace*, accentue son offensive contre le soutien de la Commission européenne à la construction par Ford et Volkswagen, au Portugal, d'une usine commune destinée à la production de 190 000 voitures de type « monocorps » par an.

Après avoir contesté, devant la Cour européenne de justice de Luxembourg, le montant « *exorbitant* » de l'aide accordée – un total de 750 millions d'écus (5 milliards de francs) –, il a annoncé, jeudi 4 mars, qu'il venait de déposer un second recours mettant en cause la décision d'exempter le consortium Ford-Volkswagen des dispositions du Traité de Rome (art.85) interdisant les ententes.

Parmi les nombreuses « *anomalies* » relevées, M. Frédéric d'Allest, directeur général du groupe Matra-Hachette, a souligné le montant lourdement surestimé du devis qui correspondrait à deux fois et demi l'investissement normal nécessaire et a servi d'assiette pour établir le montant « *totalement démesuré* » de l'aide. Les services de la Commission répliquent que « *l'aide ne sera délivrée qu'en fonction de l'investissement réel* ». En outre, ils accueillent avec scepticisme ce second recours, s'étant récemment prononcés en faveur de tels accords de coopération. Ils se proposent d'accueillir avec la même bienveillance le projet d'extension de l'accord de coopération liant Peugeot à Fiat. Limité aujourd'hui aux petits véhicules utilitaires, il sera étendu précisément à la production de « monocorps ».

PHILIPPE LEMAITRE

En dépit des menaces de rétorsion

Les Etats-Unis confirment leur volonté de taxer certains types d'acier importé

Mauvaise nouvelle pour les sidérurgistes français, britanniques, allemands et brésiliens. L'International Trade Commission, une commission fédérale compétente en matière de conflits commerciaux, vient de juger recevables les plaintes pour anti-dumping sur les barres au plomb et aciers au bismuth déposés par les producteurs américains.

La décision, rendue publique jeudi 4 mars, permet au département du commerce de transformer les droits de douane provisoires fixés sur ce type d'acier en octobre 1992 (*le Monde* du 1er octobre 1992), en surtaxes définitives. Unimétal, la filiale d'Usinor Sacilor qui produit cette spécialité, est frappée par un droit d'entrée de 78 % pour chaque tonne de barre au plomb exportée aux Etats-Unis.

Au total, 192 000 tonnes d'acier représentant en valeur 90,8 millions de dollars (environ 490 millions de francs) sont concernées. En 1991, ces importations comptaient pour 43 % de la consommation américaine globale.

L'avis de l'ITC sur les barres au plomb – considéré comme un « *galop d'essai* » par les sidérurgistes européens – laisse présager une décision similaire pour les produits plats. Deux millions de tonnes de tôles en provenance de la CEE pourraient ainsi être définitivement taxées de droits de douane supplémentaires, avec une incidence économique beaucoup plus grave, cette fois, pour les producteurs de la Communauté.

C. M.



SOCIAL

Afin de développer la retraite par capitalisation

Des sénateurs proposent de créer des fonds de pension

Un groupe de sept sénateurs RPR, centristes et UDF ont présenté jeudi 4 mars une proposition de loi facilitant la constitution, par les entreprises, de fonds de pension par capitalisation qui s'ajouteraient aux prestations de la Sécurité sociale et des régimes complémentaires fonctionnant selon le mécanisme de la répartition (les cotisations des uns financent la retraite des autres).

Selon M. Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise, ce texte, qui « *ouvre des possibilités d'épargne longue sur la base du volontariat* », s'inscrit dans le cadre des propositions de la plate-forme de l'opposition qui entend « *favoriser la constitution d'une épargne retraite complémentaire, grâce à un avantage fiscal* ». Ses auteurs se disent d'ores et déjà « *assurés d'emporter l'adhésion d'une majorité de sénateurs* ». Les sommes versées facultativement par les salariés bénéficieraient des mêmes avantages que les cotisations sociales. Déductibles du revenu imposable « *dans la limite du plafond annuel retenu pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale* », elles pourraient s'accompagner d'un versement de l'employeur et donneraient lieu à l'attribution d'une rente imposable à partir de soixante ans. Les fonds seront confiés non pas à l'entreprise mais à des organismes extérieurs relevant du code des assurances, du code de la mutualité ou des institutions de prévoyance dont les opérations seront supervisées par la commission de contrôle des assurances, chargée de veiller au respect de règles prudentielles (diversification des placements, dispersion des risques, notamment). En cas de licenciement ou de démission, le salarié pourra transférer son épargne dans un nouveau fonds de pension ou conserver ses droits.

Les sénateurs, qui ne peuvent encore évaluer le coût budgétaire lié aux incitations fiscales, n'ont pas précisé si ces fonds seraient régis par la règle de la prestation définie ou de la cotisation définie. Très influencés par les propositions des assureurs, les auteurs du projet comptent sur l'augmentation des salaires directs préconisée par l'opposition (grâce à la fiscalisation progressive des allocations familiales) pour encourager la création de fonds de pension.

J.- M. N.

□ **Retraites bancaires : l'AFB désigne un négociateur.** – L'Association française des banques (AFB) a annoncé, jeudi 4 mars, que M. Georges Dumas, ancien président du CIC, dirigera la délégation chargée de négocier la « *réforme nécessaire du régime de retraite de la profession bancaire* ». Des discussions doivent avoir lieu avec les syndicats mais également avec les régimes complémentaires de l'ARRCO et de l'AGIRC.

AFFAIRES

Après des pertes historiques

Les actions Suez font l'objet de rumeurs et de ramassage en Bourse

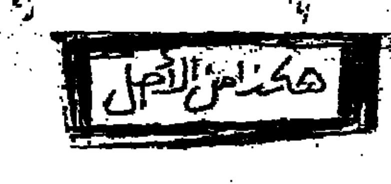
Paradoxe dont la Bourse est coutumière, au lendemain de l'annonce d'une perte historique de plus de 1,8 milliard de francs par la Compagnie financière de Suez (*le Monde* du 5 mars), l'action Suez a gagné 2,9 % et atteint 305 francs dans des volumes de transactions considérables le lendemain, vendredi 5 mars, le titre gagnait encore en début d'après-midi 5 %, avec 1,2 million de titres majorés. Déjà, près de 1,2 million d'actions Suez ont été échangées à la Bourse de Paris et 800 000 à Londres – en tout 1,4 % du capital – sur la seule séance du jeudi 4 mars. Les rumeurs de ramassage et même d'OPA n'ont cessé de prendre de l'ampleur au long de la journée.

Si, pour certains analystes, le marché boursier a salué avant tout l'opération vérité des comptes faite par la direction de Suez et le « *nettoyage* » des bilans bancaires, l'importance des volumes de transactions étonne. Des spéculateurs considèrent que les difficultés de la Compagnie financière renforcent l'hypothèse d'un raid boursier et d'un démembrement. La décote entre le cours et la valeur d'actif par action (480 francs) reste considérable et près de 5 % des titres ont changé de mains lors des deux dernières semaines. Un éventuel attaquant – les noms de MM. Jimmy Goldsmith et Marc Fournier (président de la Compagnie de navigation mixte) – ont été évoqués, bénéficierait peut-être du soutien de certains actionnaires de la Compagnie, comme l'UAP ou AXA.

L'hypothèse paraît tout de même audacieuse. Parce que prendre 20 % du capital de la compagnie financière coûterait tout de même 8,5 milliards de francs au cours actuel et ne garantirait pas pour autant la possibilité pour l'agresseur de brader des actifs. Enfin, Suez est passé maître dans les batailles boursières. « La vieille dame » de la rue d'Astorg n'en a jamais perdu une. Elle l'a prouvé à maintes reprises, encore l'an dernier, lors de l'OPA victorieuse de son allié Nestlé sur Perrier.

E. L.

□ **BNP : résultat net de l'ordre de 2,1 milliards de francs en 1992.** – Dans un communiqué publié vendredi 5 mars dans la matinée, la Banque nationale de Paris (BNP) a dévoilé des estimations de résultat net part du groupe de 2,1 milliards de francs pour 1992. Les bénéfices de la banque nationalisée seraient en baisse de 27,5 % par rapport à ceux de 1991 (2,9 milliards de francs) « *affectés par la croissance des provisions notamment dans le domaine de l'immobilier d'entreprise* ». Les estimations de résultats font aussi état d'une progression de 5,2 % du produit net bancaire à 40 milliards de francs. Le résultat d'exploitation du groupe atteint 11,8 milliards de francs en hausse de 8,9 %.



POINT DE VUE

Pour un vrai travail à temps choisi

par Martine Aubry

PUISQUE le partage du travail est l'un des thèmes forts de cette campagne *électorale, espérons que le débat* n'en restera pas à quelques pro*pos de circonstance*. La question est essentielle.

Le chômage augmente en *France comme partout en Europe*, mais nos moyens d'action traditionnels ne suffisent plus pour l'enrayer. Il fallait rendre notre marché du travail plus efficace. Nous l'avons fait. Il faudra poursuivre. Aujourd'hui, la croissance *ne suffit plus. Elle est indispensa*ble, mais même lorsque l'on crée 800 000 emplois, comme entre 1987 et 1989, le chômage ne recule pas. Voilà pourquoi la question est *importante : c'est* l'une des pistes qu'il nous faut *mettre en œuvre rapidement*.

Levons tout de suite certaines ambiguïtés. Plaider pour un autre partage du travail *ne signifie pas* faire du rafistolage pour mieux répartir la pénurie. Le seul enjeu est que l'organisation de la production et celle de notre société *soient plus efficaces, plus* proches des attentes des Français et assurent une meilleure cohésion sociale. J'entends donc plaider pour un partage du travail *dynamique, qui améliore bien sûr* l'emploi, mais qui débouche aussi sur une meilleure qualité de vie. A cet égard, parler de « partage » du travail est une idée généreuse mais trompeuse. J'ai toujours préféré parler d'un travail à temps choisi.

Depuis un siècle, la durée du travail a été divisée par deux. Dans *les dernières décennies*, la baisse a été régulière parce que le surplus dégagé par la croissance a été réparti, selon les cas, entre des hausses du pouvoir *d'achat et des baisses du temps* travaillé. La durée hebdomadaire du travail est passée de 46 heures en 1960 à 42 heures *en 1970, à un peu plus de* 39 heures en 1983. Les deux *semaines de congé de 1936 sont* devenues trois en 1956, quatre en 1969 et cinq en 1982. Par ailleurs, l'évolution rapide de la croissance et de la productivité du travail a permis d'assurer un accroissement continu des rému*nérations*.

Un puissant facteur de compétitivité

S'il y avait là un incontestable progrès social, en revanche la *durée d'utilisation des équipe*ments avait diminué et cela n'avait guère modifié notre organisation du travail. C'est seulement dans la dernière décennie *que l'on a enfin compris que l'or*ganisation du temps de travail *pouvait être un puissant facteur* de compétitivité. Les ordonnances de 1982 et les évolutions législatives récentes ont ouvert la voie à des organisations plus souples et plus diversifiées du temps de travail.

La durée d'utilisation des équipements a alors commencé à augmenter, des accords de *modulation des horaires se sont* multipliés, mais, dans le même temps, *la baisse de la durée du* travail s'est arrêtée, à l'inverse de ce qui s'est produit en Allemagne. Pis, la reprise économique de 1987-1989 a augmenté le *temps de travail sous l'effet des* heures supplémentaires.

En guise de partage, la société a organisé le partage entre ceux qui disposent d'un emploi et les autres. Et *les Français ont* également opté pour un partage favorisé par les cessions anticipées d'activité, volontaires ou contraintes. Conséquence : notre *taux d'activité entre 55 ans et* 59 ans est le plus faible des pays industrialisés. *Partir en préretraite* à 55 ans, après une vie profes*sionnelle difficile, se justifie plei*nement. Mais n'abusons pas ! La *pré-retraite reste pour les entre*prises un moyen commode de gérer l'emploi ; elle exonère les responsables économiques et sociaux d'une réflexion sur la *réorganisation du travail* et permet d'éluder la question de la *« maintenance professionnelle »* des salariés âgés. Bref, c'est une solution de facilité qui, de surcroît, laisserait croire aux Français que l'on peut se payer la retraite à 55 ans !

Comment inciter et inviter à d'autres comportements ?

– *Il faut d'abord disjoindre le* temps travaillé individuellement et le temps de fonctionnement des machines ou d'ouverture des lieux publics. Cela suppose des *organisations de travail plus sou*ples permettant des horaires diversifiés. Seules des négociations décentralisées au niveau des branches et des entreprises *permettraient de préserver* l'équilibre des intérêts : ceux de l'en*treprise soucieuse d'améliorer sa* productivité, ceux des salariés préférant des horaires adaptés à leurs besoins.

– Il faut ensuite concevoir le temps de travail sur l'ensemble de la vie active. Est-il normal que les jeunes entrent sur le marché *du travail de plus en plus tardive*ment et que les entreprises ne conçoivent plus de plans de carrière au-delà de 50 ans ? N'est-il pas paradoxal que l'on travaille le plus entre 25 et 49 ans, un moment de la vie où l'on souhai*terait s'occuper de ses enfants* ou envisager une reconversion professionnelle ? Puisque l'innovation technique permet plus de production pour moins d'heures *de travail, tirons-en toutes les* conséquences sur l'organisation *de notre société ! La gestion du* temps tout au long de la vie *active est désormais nécessaire ;* elle est possible.

Cette autre conception du temps de travail nécessite l'ins*tauration d'un revenu de substitu*tion. On pourrait, par exemple, concevoir un système permettant *aux salariés d'« épargner » du* temps à certains moments de *leur vie professionnelle pour ne* pas travailler ou réduire leur temps de travail à d'autres moments, sans que cela entraîne une baisse proportionnelle de leurs revenus. Ce système d'« épargne-temps » mutualisé *pourrait être alimenté par des* prélèvements sur les revenus du travail, par des contributions des entreprises et, pourquoi pas, par une aide de l'Etat.

Revenu de substitution

– Cela nous conduit à évoquer une autre question : la réduction du temps de travail doit-elle être *intégralement compensée* ? *Il faut* être lucide : on ne peut réduire significativement la durée du travail sans toucher aux revenus, sauf à entraîner un accroissement des coûts, à altérer la compétitivité des entreprises et donc l'em*ploi. Mais il va de soi que l'on ne* peut demander le même effort aux smicards et à ceux qui gagnent cinq fois plus. Les salaires les plus élevés doivent *prendre une part plus grande à* l'effort de redistribution. En per*mettant aux entreprises de réor*ganiser leur production, en allongeant la durée d'utilisation de leurs équipements et en améliorant la qualité de vie des salariés, *en définitive tout le monde y* gagnera !

– Reste à savoir comment *relancer le processus* ? L'objectif des 35 heures est réaliste. Mais il *ne sert à rien de proclamer* les 35 heures tout de suite, voire de *renchérir*, comme certains, en parlant de la semaine de 30 ou 32 *heures. Tout cela n'est pas* sérieux ! Nous avions estimé, et nous avions raison, qu'il n'était pas souhaitable de mettre en œuvre une règle unique et géné*rale au niveau national*, laissant à la négociation entre les partenaires *sociaux le soin de fixer les* conditions d'un partage du travail qui préserve à la fois les équilibres et qui soit réellement favorable à l'emploi. Cela n'a pas eu les *résultats escomptés, malgré quel*ques initiatives récentes. Pour que le mouvement s'engage, il est maintenant souhaitable de fixer par la loi la durée légale heb*domadaire à 37 heures en 1996*, laissant ainsi à la négociation le choix des formes de la réduction du temps de travail et la fixation des modalités de compensation.

Il faut être aujourd'hui plus directif. Nous aurions sans doute pu commencer plus tôt lorsqu'il est apparu évident que la croissance ne permettait plus à elle *seule de faire baisser le* chômage.

Voilà rapidement esquissé ce *qui pourrait constituer les élé*ments d'un véritable débat sur le temps de travail. Puisque cela met en jeu un projet de société qui touche à la fois à la compéti*tivité de nos entreprises, à la* gestion du temps pour chacun, les jugements à l'emporte-pièce, les slogans simplistes, les solutions toutes faites ne sont pas de *mise. Ordonnons une conception* moderne et dynamique du temps de travail, choisi collectivement et individuellement, plutôt que de subir un partage sauvage et *contraint*.

▶ **Martine Aubry est ministre du travail, de l'emploi et de la *formation professionnelle*.**

Grève dans le métro parisien le 10 mars

Les syndicats de conducteurs du métro parisien (CGT, SAT-autonome, GATC-autonome et indépendants) appellent à la grève, mercredi 10 mars, pour s'opposer au projet de réforme de la profession de conducteur élaboré par la direction. Celle-ci souhaite introduire plus de souplesse dans les horaires des personnels concernés et mettre en place une évaluation *professionnelle individualisée, en* échange de primes et d'amélioration du déroulement de carrière. Toutes les autres catégories de l'entreprise sont concernées par cette démarche de modernisation qui avait déjà provoqué des arrêts de travail chez les conducteurs en novembre 1992.

Afin d'éviter cette grève, *la* direction a saisi l'instance de conciliation présidée par Mme Simone Rozès, ancien premier président de la Cour de cassation, qui devrait faire connaître son avis le lundi 8 mars.

Clarion (autoradios) annonce sept mois de chômage partiel

L'usine Clarion (autoradios) *implantée à Custines, près de Nancy* (Meurthe-et-Moselle), va placer la majeure partie de ses cent cinquante-trois salariés en chômage partiel pendant plus de sept mois, du 17 mars au 31 octobre. *Rendue publique* jeudi 4 mars par la direction de l'entreprise, cette décision est la consé*quence* de l'accumulation d'un important stock représentant cinq mois de production au rythme mensuel de 14 000 appareils alors que les réserves ne doivent pas dépasser, en *règle générale, quinze jours d'activité*.

Les mesures de chômage partiel ne concerneront que les services de pro*duction de cette entreprise – dont* la main d'œuvre est essentiellement féminine – qui ne travailleront désor*mais* que le lundi, le mardi *et* le vendredi. La perte de salaire devrait être comprise entre *8 et 15 %*.

VIE DES ENTREPRISES

Afin de stabiliser son actionnariat

SEB institue le dividende majoré

Jugeant un actionnariat stable indispensable pour construire une stratégie à long terme, les dirigeants de SEB ont décidé d'innover en créant le dividende majoré. Pour cela, le groupe de petit électroménager aux marques SEB, Calor, Rowenta et Téfal proposera, lors de l'assemblée générale du 28 avril, que les actionnaires gardant leurs titres pendant deux ans puissent percevoir un dividende augmenté de 10 % par rapport au montant du dividende net versé. Concrètement, les détenteurs d'actions ayant opté pour cette solution devront d'ici au 31 décembre inscrire leurs titres au nominatif. S'ils conservent leurs actions deux années de suite, ils bénéficieront de cet avantage en 1996 au titre de l'exercice 1995.

Pour le président de SEB, M. Jacques Gairard, cette *«première»*, présentée mercredi 3 mars devant le Club Presse Finance, *«a l'avantage de la simplicité et de l'égalité»*. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle sorte de titres, et cette option s'adresse aux 9 000 actionnaires, quels qu'ils soient. Et cette majoration des sommes versées ne devrait pas altérer la politique de distribution normale. Au cours de ces dix dernières années, le groupe a assuré une croissance moyenne annuelle du dividende de 10 %.

Pour SEB, cette mesure permettra non seulement d'identifier ses actionnaires, grâce à la mise au nominatif de ces titres, mais aussi de les fidéliser, sans pour autant affecter le marché du titre en Bourse, car tous les détenteurs d'actions n'opteront pas pour ce bonus. Actuellement, le capital est contrôlé à 52,1 % par le groupe fondateur, 23,6 % sont entre les mains d'investisseurs institutionnels français, 14,3 % dans celles d'investisseurs étrangers et 10 % répartis entre des petits actionnaires.

«Il ne faut pas se faire d'illusion, la reprise générale aura lieu peut-être en 1994, mais pas tout de suite», a indiqué également M. Gairard, refusant cependant *«toute frilosité et sinistrose»*. Après un exercice stable (+2,5 % du chiffre d'affaires à 8,279 milliards de francs et + 1 % du bénéfice net à 314 millions), *«le groupe table sur un résultat courant de 12 % du chiffre d'affaires en 1996, contre 9 % l'an dernier»*, a précisé M. Bertrand Dupont, directeur financier. Mais pour 1993, dans un contexte de faible croissance, l'heure est à une gestion rigoureuse, au renforcement dans des pays où le groupe se développe, comme les Etats-Unis, l'Europe de l'Est, la CEI, voire peut-être la Chine et le Pakistan. Quant aux investissements, estimés à près de 470 millions, ils seront concentrés sur les produits nouveaux, en particulier dans le domaine de la domotique.

DOMINIQUE GALLOIS

Pour la première fois de son histoire

Barclays annonce des pertes de 242 millions de livres

LONDRES

de notre correspondant

M. Andrew Buxton, président de Barclays, s'est contenté d'un laconique *«C'est très décevant»*, en annonçant, jeudi 4 mars, la première perte de l'histoire de la banque dont il est aussi le directeur général. Elle s'élève à 242 millions de livres avant impôts (1). Barclays est la seule des quatre grandes banques de dépôt britanniques à avoir annoncé des pertes pour 1992, alors qu'elle était la plus profitable des quatre l'année précédente.

Ce déficit est l'un des plus importants jamais enregistré par une banque de dépôt, Lloyds ayant cependant annoncé des pertes de 715 millions de livres en 1989. En 1988, Barclays avait réalisé un bénéfice avant impôt de 1,39 milliard de livres. La situation est bien différente aujourd'hui, la banque étant obligée de réduire de moitié le dividende versé aux actionnaires, ce qui devrait permettre d'«économiser» quelque 98 millions de livres.

Ce déficit est lié au montant record des provisions pour mauvaises dettes, qui s'élève à 2,5 milliards de livres, celles-ci provenant notamment de prêts accordés à des compagnies immobilières et des sociétés de construction (pour 1,96 milliard de livres), l'essentiel de ces opérations ayant été réalisé au Royaume-Uni. Parmi les principaux bénéficiaires de ces prêts, figurent le groupe de promotion immobilière Imry, ainsi que Olympia & York, la compagnie qui a assuré la construction du complexe de Canary Wharf, cet ensemble immobilier situé dans la zone des Docklands, à l'est de Londres. M. Buxton, qui a récemment remplacé Sir John Quinton à la présidence de Barclays, n'a pas caché que ces mauvais résultats sont la conséquence de décisions imprudentes en matière de prêts, de 1980 à 1990.

Barclays, qui a déjà procédé à 6 400 suppressions d'emplois et fermé 189 succursales en 1992, pourrait être amenée à procéder à 9 000 nouvelles suppressions de postes (et fermer plus de 300 succursales) au cours des trois prochaines années.

L. Z.

(1) Une livre vaut 8 francs.

En dépit de la crise des compagnies aériennes

Les avionneurs tablent sur une croissance annuelle de plus de 5 % du trafic

Boeing et Airbus sont d'accord pour prédire que le trafic aérien continuera à croître rapidement, malgré la crise économique. L'américain, numéro un mondial, s'attend à une croissance de 5,4 % des voyages d'ici l'an 2010, et l'européen, légèrement moins optimiste, pense pourtant que les résultats des compagnies, actuellement catastrophiques en raison de leur surinvestissement et des baisses de tarifs, devraient s'améliorer au milieu de la décennie.

Les deux avionneurs évaluent les besoins en avions nouveaux de façon voisine : d'ici 2010, Boeing table sur un marché de 12 000 appareils et Airbus, sur 11 600. Tous deux chiffrent à 45 milliards de dollars par an la facture de ces livraisons. Tous deux encore pensent que la taille moyenne des avions va croître pour des raisons de rentabilité et d'encombrement de l'espace aérien et des aéroports.

Faillite de la Sasea

Le Crédit Lyonnais en butte à la justice suisse

La justice helvétique a temporairement suspendu, jeudi 4 mars, le droit du Crédit Lyonnais Bank Nederland, la filiale néerlandaise de la banque nationalisée, à se porter partie civile dans l'affaire de la faillite à Genève de la Sasea. Ce holding suisse, que présidait l'homme d'affaires italien Florio Fiorini, aujourd'hui en prison, était notamment partie prenante dans la célèbre OPA lancée à l'automne 1990 par un autre financier italien controversé, M. Giancarlo Parretti, sur le studio de cinéma américain MGM (Metro Goldwyn Mayer).

Pour le juge genevois, M. Jean-Louis Crochet, *«le Crédit lyonnais doit prouver qu'il a été victime d'actes illégaux de la part de personnes agissant pour la Sasea»*. En clair, le Crédit lyonnais, le plus gros créancier de la Sasea, n'a plus accès pour l'instant aux résultats de l'enquête en cours. Celle-ci tente de déterminer s'il y a eu faillite frauduleuse. L'enjeu est de taille pour le Lyonnais, soupçonné par le procureur suisse, M. Laurent Kasper-Ansermet, d'avoir été *«administrateur de fait»* de la Sasea. La banque pourrait être condamnée à combler une partie du passif.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **DSM : chute de 57 % du bénéfice net.** – Le groupe chimique néerlandais DSM a dégagé en 1992 un bénéfice net de 224 millions de florins (672 millions de francs) en baisse de 57 % par rapport à l'année précédente (516 millions de florins). Le chiffre d'affaires net de DSM a régressé de 5 % pour s'établir à 8,907 milliards de florins contre 9,347 milliards en 1991. Cette régression est due d'une part à la baisse des prix de vente (– 9 %) et d'autre part aux effets du change (– 1 %). Le résultat d'exploitation après impôts a atteint 257 millions de florins en 1992 contre 503 millions l'année précédente (-49 %). DSM a débloqué en 1992 un montant de 1,1 milliard de florins pour des investissements et des acquisitions contre 1,8 milliards en 1992.

□ **Allianz : perte de 137 millions de marks en 1992 dans l'assurance dommages.** – L'assureur allemand Allianz a enregistré en 1992 une perte opérationnelle dans le secteur domestique des assurances de biens matériels de 137 millions de Deutschemarks (465 millions de francs), selon des chiffres provisoires présentés jeudi 4 mars à Munich. La filiale d'assurances dommages, Allianz Versicherungs-AG, à Munich, a enregistré une hausse sensible des sinistres particulièrement importante dans le secteur voitures, mais aussi dans celui des logements.

□ **Sema Group : progression de 30 % des résultats après impôts.** – La firme franco-britannique de services informatiques Sema Group a annoncé, jeudi 4 mars, *«des résultats d'autant plus satisfaisants qu'ils s'inscrivent dans un environnement troublé, l'industrie des services informatiques n'ayant pas été épargnés par la crise générale de l'économie»*. Le chiffre d'affaires consolidé à structure comparable a progressé de 12,9 % (416,7 millions de livres), le résultat avant impôt a gagné 39 % (19,5 millions de livres) et le résultat après impôt s'est apprécié de 30 % (13,6 millions de livres). Ces données ne prennent pas en compte le gain exceptionnel (15,4 millions de livres) du à la cession de la Sofres. A l'amélioration de sa rentabilité s'est ajoutée disparition de l'endettement net. Concernant le développement, le groupe a créé au début de l'année une joint venture dans le domaine des télécommunications civiles avec France Télécom qui est entré récemment dans son capital (*le Monde* du 18-19 octobre 1992).

□ **Saab-Scania : bénéfice en baisse de 19,5 % en 1992.** – Le groupe suédois Saab-Scania Holdings a enregistré un bénéfice net de 716 millions de couronnes suédoises (515 millions de francs) en baisse de 19,5 %. Le chiffre d'affaires a atteint 26,9 milliards de couronnes (19,4 milliards de francs), en baisse de 10,3 %. Les ventes de la division camions et autobus ont chuté pour la troisième année consécutive, tombant à 21,3 milliards de couronnes contre 22,9 milliards de couronnes en 1991. Cette division a enregistré un bénéfice net de 1,6 milliard de couronnes contre 1,9 milliard en 1991. Les ventes de la branche automobile ont chuté de 2 %, et les pertes ont atteint 2,7 milliards de couronnes contre une perte de 2,2 milliards de couronnes en 1991. En revanche la branche aviation de Saab a accru son bénéfice à 163 millions de couronnes en 1992 contre 150 millions en 1991. Le chiffre d'affaires de la division est passé de 4,9 milliards de couronnes en 1991 à 3,9 milliards en 1992.

CESSIONS

□ **United Biscuits vend les chocolats Terry's à Philip Morris.** – Le groupe alimentaire britannique United Biscuits a annoncé, mercredi 3 mars, la vente du fabricant de chocolats Terry's Group à Kraft General Foods International, la division alimentaire du groupe américain Philip Morris, pour 220 millions de livres (1,760 milliard de francs). L'acquisition représente une nouvelle expansion des activités européennes de confiserie de Kraft General Foods, qui a racheté le suisse Jacobs Suchard en 1990 et a conclu l'an dernier la reprise de Freia Marabou, le plus important producteur de confiseries et de chocolats en Scandinavie. Terry's (153 millions de livres de chiffre d'affaires en 1991 détient environ 3 % du marché en Grande-Bretagne et a des divisions en France, en Italie et aux Etats-Unis.

□ **CarnaudMetalbox : la CGIP attend désormais les propositions de MB-Caradon.** – La CGIP, actionnaire à 25,3 % de CarnaudMetalbox *«n'a pas encore été saisie d'une offre»* du groupe britannique MB-Caradon qui a décidé de vendre les 25 % qu'il détenait dans le leader européen de l'emballage, a indiqué jeudi 4 mars un de ses porte-parole. Réunie le 4 mars à Londres, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MB Caradon a approuvé la cession de la participation du groupe dans CarnaudMetalbox. *«Ils nous ont avisés de leur décision mais elle n'a été assortie d'aucune proposition précise à notre égard»*, a ajouté le porte-parole. *«C'est à eux désormais de nous faire une offre»*, a-t-il précisé.

CRISE

□ ***Plan de sauvetage pour le sidérurgiste allemand Eko Stahl AG.*** – Le conseil de surveillance du plus grand complexe sidérurgique de l'ex-RDA, Eko Stahl AG, a adopté un plan de sauvetage du groupe qui prévoit 1 500 nouvelles suppressions d'emplois et un milliard de marks (3,39 milliards de francs) d'investissements publics, a indiqué mardi 2 mars la direction d'Eko Stahl. Le plan, qui doit être encore approuvé par le gouvernement fédéral allemand et la Commission européenne, propose que le site, actuellement géré par l'Office des privatisations à l'est (Treuhandanstalt), continue à être financé par les pouvoirs publics jusqu'en 1996/97. Le projet vise à transformer Eko Stahl, situé à Eisenhuettenstadt près de la frontière polonaise, en un complexe entièrement intégré. 3 600 personnes sont encore employées par Eko Stahl AG. 2 000 doivent rester aux termes du processus de restructuration prévu.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 mars = Interrogations autour de Suez

Après une vive hausse en début de journée, l'indice CAC 40 s'appréciant jusqu'à 1,47 %, la tendance positive s'érodait doucement au fil des heures. Tant et si bien qu'en début d'après-midi, la baisse était de retour, l'indice CAC 40 revenait à l'équilibre (+ 0,12 %) à 1 989,12 points vers 14 heures dans un marché particulièrement actif, le volume des échanges portant alors sur plus de 2 milliards de francs. Deux événements auront dominé la séance : la détente des taux allemands et le ramassage des titres Suez.

Les investisseurs en actions et surtout ceux opérant sur le MATIF ont salué vendredi en début de journée l'annonce par la Bundesbank d'une prise en pension mercredi prochain avec un taux en baisse revenu à 8,25 % pour l'opération à 14 jours. Une opération similaire avait été réalisée le mercredi précédent au taux de 8,49 %. La banque centrale allemande a effectué vendredi une opération à 5 jours au taux de 8,40 %.

Le ramassage des actions Suez intriguait énormément les intervenants. Si jeudi plus de 2 millions d'actions, soit 1,4 % du capital, ont changé de mains au lendemain de l'annonce des pertes du groupe, vendredi, en début d'après-midi, encore un autre million de titres étaient échangés provoquant une hausse de 5 % du titre. Du côté des autres gains figuraient les Fromageries Bel et Lagardère Group. En baisse on notait Bolloré, Scoa et Valéo.

NEW-YORK, 4 mars ⬇ Prises de bénéfice

Wall Street a terminé en baisse jeudi 4 mars, après avoir évolué en dents de scie pendant l'essentiel de la séance, et n'a pas bénéficié cette fois de la nouvelle chute des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en fin de journée à 3 398,91 points, en baisse de 5,13 points (0,15 %). Quelque 230 millions d'actions ont été échangées. Les titres en hausse ont toutefois été plus nombreux que les valeurs en baisse : 959 contre 915.

Selon les analystes, de nombreux investisseurs ont préféré prendre des bénéfices avant la publication, vendredi, des chiffres du chômage américain en février. L'annonce jeudi d'une hausse de 26 000, à 351 000, des demandes d'allocations chômage pour la semaine achevée le 20 février est un mauvais présage.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, a reculé à 6,72 % contre 6,78 % la veille au soir. Il avait brièvement testé le niveau de 6,67 %.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Alcoa	69 5/8	69 5/8
ATT	57 3/8	57 1/4
Boeing	34 2/8	34 1/2
Chase Manhattan Bank	32 5/8	32 1/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 1/4
Eastman Kodak	53 7/8	54
Exxon	63 2/8	64 1/2
Ford	47 3/4	47 7/8
General Electric	85 3/4	85
General Motors	38 1/2	38 1/8
Goodyear	71 1/8	70 3/8
IBM	55 1/4	54 7/8
ITT	78 3/8	78
Mobil Oil	67 5/8	67 7/8
Pfizer	60 5/8	60 5/8
Schlumberger	59 1/2	60
Texaco	62 1/4	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	115 3/8	116 5/8
Union Carbide	16 7/8	17
United Tech.	45 3/8	45 7/8
Westinghouse	13 1/2	13 3/8
Xerox Corp.	84 1/4	83

LONDRES, 4 mars ⬇ L'effet Barclays

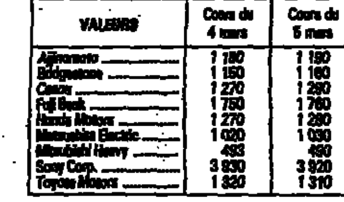
Affaiblie par les résultats très inférieurs aux prévisions de la première banque anglaise, la Barclays, et par l'absence d'une baisse des taux d'intérêt allemands, la Bourse de Londres a perdu du terrain jeudi 4 mars. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 13,8 points (0,4 %) à 2 904,8 points. Il avait pourtant atteint un nouveau record absolu de 2 922,5 points dans la matinée.

Les pertes ont cependant été limitées par le sentiment que la Bundesbank baissera peut-être ses taux directeurs le 18 mars. Les fonds d'Etat ont perdu près d'un quart de point. Le volume des échanges a diminué à 660,1 millions de titres contre 708,2 millions la veille.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Allied Lyons	5,83	5,81
B.P.	2,88	2,87
B.T.R.	5,82	5,76
Cadbury	4,91	4,86
Glaxo	6,79	6,66
G.U.S.	26	26
I.C.I.	12,30	12,47
Reuters	14,02	13,87
RTZ	6,83	6,80
Shell	5,76	5,73
Unilever	12,06	12,06

TOKYO, 5 mars ⬆ Léger gain

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse vendredi 5 mars, l'indice Nikkei gagnant 58,09 points, soit 0,35 %, pour terminer à 16 817,70 points dans un volume d'environ 270 millions de titres, contre 230 millions jeudi. Dans l'ensemble, le marché marquait une pause avant la fin de l'année fiscale, le 31 mars. Seul le titre du groupe de télécommunications NTT se distinguait. Il gagnait 39 000 yens à 705 000 yens en clôture. *«Des achats spéculatifs portent sur NTT, un symbole de la bulle spéculative des années 1980, et l'effet se propage à l'ensemble du marché»*, déclarait un boursier. Les investisseurs réagissaient peu à l'annonce de la nouvelle hausse de 83 %, par rapport à janvier 1991, de l'excédent japonais des comptes courants extérieurs. Ce dernier a atteint en janvier dernier 5,2 milliards de dollars. Il est toutefois nettement inférieur aux 11,5 milliards de dollars dégagés en décembre dernier.



VALEURS	Cours du 4 mars	Cours du 5 mars
Ajinomoto	1 180	1 180
Bridgestone	1 150	1 160
Canon	1 270	1 280
Fuji Bank	1 750	1 760
Honda Motors	1 270	1 280
Matsushita Electric	1 020	1 030
Mitsubishi Heavy	493	490
Sony Corp.	3 930	3 920
Toyota Motors	1 320	1 310

CHANGES

Dollar : 5,5910 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en hausse vendredi 5 mars, après la baisse surprise du taux des prises en pension annoncée par la Bundesbank. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,5910 francs contre 5,5560 francs jeudi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	4 mars	5 mars
Dollar (en DM)	1,6330	1,6468
TOKYO	**4 mars**	**5 mars**
Dollar (en yens)	116,98	116,47

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (5 mars) .... 11 3/16-11 5/16 %

New-York (4 mars) .... 3 1/8 %

BOURSES

	3 mars	4 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	531,32	528,85
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 995,24	1 986,75

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 mars	4 mars
Industrielles	3 404,04	3 398,91

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 mars	4 mars
100 valeurs	2 918,60	2 904,80
30 valeurs	2 264,40	2 256,30
Mines d'or	88,80	88,60
Fonds d'Etat	97,25	97,12

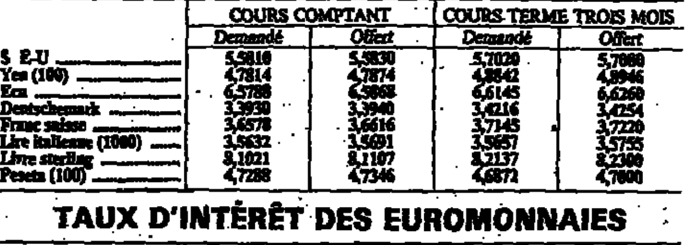
FRANCFORT

	3 mars	4 mars
Dax	1 693,73	1 687,40

TOKYO

	4 mars	5 mars
Nikkei Dow Jones	16 759,61	16 817,70
Indice général	1 266,11	1 268,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

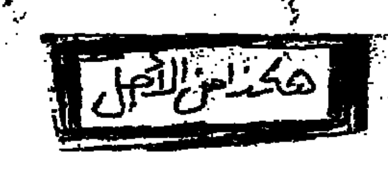


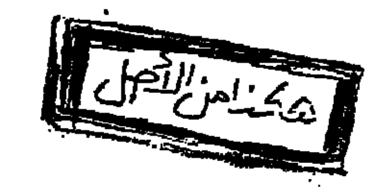
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5810	5,5830	5,7020	5,7080
Yen (100)	4,7814	4,7874	4,8842	4,8946
Ecu	6,5788	6,5868	6,6145	6,6260
Deutschemark	3,3930	3,3940	3,4216	3,4254
Franc suisse	3,6578	3,6616	3,7145	3,7220
Lire italienne (1000)	3,5632	3,5691	3,5657	3,5755
Livre sterling	8,1021	8,1107	8,2137	8,2300
Peseta (100)	4,7288	4,7346	4,6872	4,7000

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3	3 1/8
Ecu	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	8 7/8	9
Deutschemark	8 5/16	8 7/16	7 15/16	8 1/16	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16	4 13/16	4 15/16
Lire italienne (1000)	11 /	11 3/8	10 7/8	11 1/4	10 5/8	11
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	16	17	14 3/8	15 3/8	13 1/4	14
Franc français	11 5/16	11 11/16	11 5/16	11 3/4	10 1/4	10 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 MARS

Cours relevés à 14 h 05

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5350	5350	5350	....
905	B.N.P. T.P.	970	967	961	-0 93
841	Cr.Lyon. T.P.	866	866	866	....
1774	Renault T.P.	1880	1881	1870	-0 53
1716	Rhone Poul. T.P.	1820	1860	1850	+1 65
1080	Saint Gobain T.P.	1090	1095	1100	+0 92
820	Thomson T.P.	830	812	812	-2 17
725	ACCOR	718	727	722	+0 84
770	Air Liquide	795	789	796	+0 13
635	Alcatel-Alsthom	656	653	654	-0 30
1640	Als.Superm.	1683	1700	1691	+0 48
300	A L S P I	340 80	342	342 10	+0 38
560	AGF Sté Centrale	550	580	562	+2 18
1140	Axa (ex Cie Midi)	1272	1290	1257	-1 18
164	Bafip	162	165	162	....
76	Bail-Equipem.	86 40	87	87	+0 69
715	Bail Investiss.	779	777	780	+0 13
485	Bancaire	475 30	480 20	469	-1 33
640	Bazar H.-V.	695	700	690	-0 72
1180	Berger (M)	1236	1240	1240	+0 40
376	Bertrand Faure	400	398	398	-0 50
1140	Bic	1133	1140	1152	+1 68
1100	B.I.P.	1120	1120	1120	....
143	BIS	169 90	169 90	169	-0 53
490	B N P (CI)	505	510	514	+1 78
480	Bollore Tech.	504	500	491 50	-2 48
2900	Bongrain	3200	3150	3150	-1 56
555	Bon-Marché	541	540	548	+1 29
640	Bouygues	671	676	672	+0 15
84	BP France	91 60	92 90	92 50	+1 09
955	B S N	982	982	991	+0 92
1260	Canal Plus	1326	1349	1335	+0 68
173	Cap Gem.S.	192 50	194 50	193 50	+0 52
210	Carnaudmetalbox	229 80	230	229	-0 35
2580	Carrefour	2580	2629	2588	-0 47
160	Casino	154 80	156	155	+0 13
106	Casino ADP	104 80	104 80	104	-0 76
530	Castorama D.I.	558	560	557	-0 18
235	C.C.F.	242 90	244 80	244 70	+0 74
30	CCMC Ly.	35 60	35 90	36	+1 12
445	C.D.M.E	431	431 50	439 90	+2 08
166	C.E.G.I.D.	174 80	172	170 20	-2 63
50	Cerestar (Ny)	52 85	52 80	52 80	-0 09
370	C.E.P. Comm.	409	407	410	+0 24
94	Cerus	98 50	98 90	98 30	-0 20
1140	Cetelem	1231	1231	1241	+0 81
265	CF Im.	290	290	290	....
300	CGI Info.	299 10	304	310	+3 64
1080	C.G.I.P.	1176	1185	1183	+0 60
640	CGP	660	630	630	-4 55
1370	Chargeurs S.A.	1260	1265	1240	-1 59
250	Christian Dior	253 30	253	252 50	-0 32
520	C I C A (M)	567	567	568	+0 18
290	Ciments franç.	310	310	307	-0 97
540	Clarins	570	570	562	-1 40
405	Club Méditer.	431 70	431 90	431 30	-0 09
900	Colas	952	964	972	+1 04
219	Cpt. Europ.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1280	1281	1270	-0 78
275	CPR (Paris Réa.)	282	285	284	+0 71
1090	Créd. Foncier	1078	1095	1090	+1 11
390	Crédit Loc France	410 50	412	419	+2 07
540	Cr Lyon.(CI)	510	514	510	....
1240	Credit Nat.	1340	1345	1359	+1 42
530	CSEE	520	520	520	....
3440	Damart	3470	3470	3470	....
385	Dassault Aviation	390	394 90	390	....
250	Dassault Electr.	263	280	262 90	-0 04
1410	De Dietrich	1425	1425	1450	+1 68
510	Degremont	493	500	496	+0 61
43	Dév.P.d.C.(L)	44 10	45	44	-0 23
83	Dév.R.Sud-Est	78	78	78	....
285	D M C	305	305	300	-1 64
440	Docks France	453	451	452	-0 22
107	Dynaction	136	137	139	+2 21
2340	Eaux (Gle)	2322	2339	2335	+0 56
690	E.B.F.	770	762	760	-1 30
425	Ecco	440	440	435	-1 14
350	Elf Aquitaine	376 40	383 50	378 50	+0 56
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1051	1063	1050	-0 10
250	Erap-Elf (Certif)	261	256	262 50	+0 57
645	Eridania-Beghin	633	630	634	+0 16
440	Essilor	458 90	465 10	453 10	-1 28
200	Essil.Int.(DP)	213	212 10	213	....
735	Esso	748	750	762	+1 87
1520	Eurafrance	1626	1631	1637	+0 68
440	Euro RSCG	520	514	523	+0 58
73	Eurodisneyland	81 25	81 90	82 30	+1 29
1030	Europe 1	1010	1010	1011	+0 10
39	Eurotunnel	39 40	39	38 60	-2 03
125	Finextel	135	136	133 50	-1 11
300	Fives Lille	310	315	311	+0 32
710	Fougerolle	748	749	755	+0 94
3650	Fromager. Bel	3700	3750	3815	+3 11
1700	Gal.Lafayette	1650	....	....	....
380	G.A.N.	389 10	387 50	390	+0 23
390	Gascogne (B)	383	386	395	+3 13
1380	Gaz et Eaux	1375	1378	1395	+1 45
560	Geophysique	569	569	569	....
680	Groupe André SA	718	724	720	+0 28
550	Groupe Cité	575	585	584	+1 57
410	GTM-Entrep.	405 50	405 50	407	+0 37
1490	Guyenne-Gas.	1620	1649	1655	+2 16
430	Havas	471	472	473	+0 42
240	Idia	249	250	250	+0 40
390	Imétal	385	387	388	+0 78
143	Immob. Phénix	148	146	145 50	-1 69
147	Ingénico	152 50	152 20	165	+8 20
8590	Inst. Mérieux	8700	8690	8650	-0 57
460	Interbail	485	477	479	-1 24
480	Intertechnique	485	485	485	....
1120	J. Lefebvre	1045	1030	1051	+0 57
490	Klepierre	580	580	583	+0 52
570	Labinal	672	675	680	+1 19
340	Lafarge	340	350	337	-0 88
88 73	Lagardère Group.	94 50	94 50	97	+2 65
280	Lebon	286 30	267	287	+0 28
4350	Legrand	4516	4580	4545	+0 64
2250	Legrand (DP)	2420	2360	2401	-0 79
173	Legris Industries	194	196 50	192	-1 03
735	Locindus	746	760	769	+3 08
3360	L.V.M.H.	3317	3345	3270	-1 42
450	Lyon.Eaux/Dumez	454	459 90	453 50	-0 11
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	321 50	321 50	326	+1 40
117	Matra-Hachette	126	125	128 10	+0 08
94	Metaleurop	72	72 10	74 50	+3 47
13 50	Métrologie In.	15 90	16	15 75	-0 94
181	Michelin	179 70	183	176 20	-1 95
93	Moulinex	104	104 40	104	....
940	Navig. Mixte	940	940	920	-2 13
133	Nord-Est	143	143 50	142 50	-0 35
285	Nordon (Ny)	303	300	299	-1 32
53	Olipar	56 50	56 50	55 20	-2 30
1070	Oréal	1158	1166	1152	-0 52
420	Paribas	424 10	430	425 50	+0 33
230	Pechiney Int.	232	231 50	233	+0 43
295	Pechiney (CIP)	308	309	311	+0 97
395	Pernod Ricard	420 60	428	424 70	+0 97
640	Peugeot	590	598	582	-1 36
835	Plastic-Omn.	830	830	838	+0 96
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	275	280	280	+1 82
955	Prouvost	950	910	921	-3 05
860	Printemps	715	710	706	-1 26
630	Promodès	680	684	687	+1 03
310	Radiotechn.	314	319	310	-1 27
6570	Redoute (La)	7180	7220	7410	+3 20
147	Rémy Cointreau	137 50	142	141 40	+2 84
565	R. Poulenc A.	567	569	565	-0 35
565	R. Poulenc CIP	520	529	527	+1 35
42	Rochette (La)	43 70	43 60	43 20	-1 14
605	Roussel Uclaf	550	560	550	....
2970	R. Impé.Ly.	3200	3210	3240	+1 25
150	Sade (Ny)	153	162	153	....
2890	Sagem	2999	3000	2980	-0 63
535	Saint Gobain	541	542	534	-1 29
1200	Saint Louis	1240	1255	1248	+0 65
1500	Salomon Ly.	1600	1580	1580	-1 25
320	Salvepar (Ny)	350	350	350	....
1560	S A T.	1610	1610	1610	....
285	Saul. Chât.	288	288 50	286	-0 69
825	Saupiquet (Ns)	890	905	905	+1 69
690	Schneider	725	732	720	-0 69
17	SCOA	17 30	17	16 70	-3 47
525	Scor s.a.	550	545	550	....
360	S.E.B.	406	405	414 90	+2 19
460	Sefimeg	476	475	475	-0 21
140	Selectibanque	144 10	146	146	+1 32
176	Sextant A.	165	163 60	171	+3 64
885	S F I M.	885	895	870	-2 19
225	S.G.E.	211 20	218 40	215 10	+1 85
465	Simco	475	475	475	...
940	Sk. Rossignol	980	975	980	...
440	Sligos	477	475	478	+0 21
635	Société Géné.	654	665	655	+0 15
42	Sodecco (B)	43	43 80	44 80	+4 19
78	Sodero (Ns)	82	85	85	+3 66
995	Sodexho	1019	1039	1025	+0 59
85	Sogenal (Ny)	82 90	83 05	83 05	+0 18
1360	Som.-Allib.	1380	1375	1378	-0 14
415	SOPHIA	435	430	435	....
1120	Sovac	1179	1182	1180	+0 08
405	SPEP	395	391	395	....
350	Spie-Batignol.	399	399	395 10	-0 98
575	Strafor Facom	587	588	589	+0 34
295	Suez	305	315 50	318 90	+4 89
1220	Synthelabo	1195	1191	1193	-0 17
162	Thomson CSF	164 80	167	161 50	-2 00
240	Total	256 50	258	257 20	+0 27
150	- (certif.)	170	171	171	+0 59
545	U.A.P.	575	585	581	+1 04
265	U F B Locab.	284	289 50	286	+0 70
260	U.G.C. DA (Robot)	241 10	241 10	245	+1 62
440	U I C	523	525	521	-0 38
475	U I F	494	485	495	+0 20
760	U I S.	754	...	....	...
330	Unibail	374	370	377	+0 80
770	Valéo	785	781	760	-3 18
161	Vallourec	167	168	166	-0 60
245	Via Banque	285	282	284	-0 35
250	Worms et Cie	251 40	252 50	255 10	+1 47
1610	Zodiac	1670	1685	1703	+1 98
865	Elf Gabon	900	905	901	+0 11
103	Amax	103 20	102 70	103	-0 19
182	Amer. Barrick	197	196 50	197 10	+0 05
131	Amer. Express	140	139	139 60	-0 29
290	A.T.T.	313	319 70	320 30	+2 33
119	Anglo Amer.C.	115	117	119	+3 48
210	Amgold	203	211 20	211 20	+4 04
215	Banco Santander	233	230	227 10	-2 53
785	B.A.S.F.	779	776	765	-1 80
940	Bayer	924	935	925	+0 11
46	Bleshein Plc	48 10	47 90	48	-0 21
28	Buffelsfont.	29	29 10	30 10	+3 79
162	Chase Manh.	181	179 20	179 20	-0 99
2070	Daimler Benz	2085	2120	2127	+2 01
85	De Beers	78 45	79	79 10	+0 83
2320	Deutsche Bank	2413	2439	2425	+0 50
1280	Dresdner Bank	1382	1383	1380	-0 14
42	Driefontein	40 30	41	42 30	+4 96
260	Du Pont-Nem.	270	269	269	-0 37
275	Eastman Kodak	303 50	305	304 50	+0 33
12	East Rand	12 80	12 30	12 50	-2 34
30	Echo Bay	28 70	29 35	29 40	+2 44
168	Electrolux	167	172	174	+4 19
181	Ericsson	178 20	178	178 50	+1 31
345	Exxon Corp.	359 60	364	364 50	+1 36
260	Ford Motor	265	....	....	..
38	Freegold	35 90	36 65	39 20	+9 19
11 50	Gencor	11 55	11 55	11 90	+3 03
455	Gén. Elect.	475 50	478 40	479	+0 74
215	Gén. Motors	217	213 80	213 80	-1 47
350	Gén. Belgique	358	370	370	+3 35
37	Gd. Métropol.	37 50	37 90	36 60	-2 40
37	Guinness	36 75	36 90	36 90	+0 41
20	Hanson PLC	20 75	21	21	+1 20
13 50	Harmony Gold	13 15	13 30	14 10	+7 22
405	Hewlett Packard	423 20	....	..	....
31	Hitachi	32 30	32 90	33 10	+2 48
905	Hoechst	867	870	886	-0 12
94	I.C.I.	101 20	101 90	101 30	+0 10
280	I.B.M.	305 60	309 10	310 90	+1 73
410	I.T.T.	437 20	439 10	440	+0 64
164	Ito Yokado	164 70	164 90	164 50	-0 12
49	Matsushita	48 05	49	49	+1 98
270	Mc Donald's	289	289	288 60	-0 14
210	Merck	217 80	214 50	214 20	-1 65
570	Minnesota M.	584	...	....	...
39	Mitsubishi	39 60	....	....	...
360	Mobil corp.	380 50	380 60	382	+0 39
335	Morgan J.P.	369 70	365	365	-1 27
4010	Nestlé	4255	4238	4230	-0 59
129	Norsk Hydro	128 10	130	128 40	+0 23
86	OFSI	80 10	80	83 60	+4 37
1290	Pétrofina	1304	1311	1315	+0 84
395	Philip Morris	365 60	369 40	370 50	+1 34
70	Philips	66 80	68 50	68 75	+2 92
77	Placer Dome	76 10	76 80	76 55	+0 59
275	Procter Gamble	290	299 60	300	+3 45
173	Quilmès	175 50	180	173 20	-1 31
17 50	Randfontein	17 65	17 90	18 75	+6 23
250	Rhone Poul. Rorer	257	259	259 80	+1 09
460	Royal Dutch	480	481	482	+0 42
62	R T Z	55 05	55 45	55 90	+1 54
15 50	Saat.& Saatchi	15 20	15 35	15 50	+1 97
25	St Helena	27	27	27 70	+2 59
310	Schlumberger	340	337 10	337 30	-0 79
46	Shell transp.	47 10	47 70	47 50	+0 85
2230	Siemens	2247	2256	2249	+0 09
184	Sony	185	186	185 30	+0 16
86	Sumitomo Bank	86 70	88 40	88 40	+1 96
151	T.D.K.	145 50	143 10	143 10	-1 65
60	Telefonica	59 80	60 10	60 20	+0 67
26	Toshiba	26 25	26 90	26 25	....
585	Unilever	630	634	643	+2 08
245	Unit.Techn.	245 10	260 20	260 20	+6 16
230	Vaal Reefs	206	210 20	216 20	+4 95
950	Volkswagen	959	952	949	-1 04
285	Volvo	280	292	293	+4 64
89	West. Deep.	81 [illegible]	83	85 10	+4 42
450	Xerox Corp.	462	465 20	465 20	+0 69
111	Yamanouchi	111	111	111	....
5 60	Zambia Cop.	6 55	6 30	5 70	-12 9

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100	6 33
10,80% 79/94	101	5 38
Emp.Etat 13,4% 83	102 65	2 71
10,26% mars 86	....	10 06
OAT 10% 5/2000	114 60	7 72
OAT 9,9% 12/1997	109 75	2 22
OAT 9,8% 1/1996	106 90	0 91
PTT 11,2% 85	107 50	2 76
CFF 10,25% nov 90	113 25	9 98
CNA 10 % 1979	101	0 34
CNB Bques 5000F	99	1 49
CNB Paribas 5000F	....	1 49
CNB Suez 5000F	97 65	1 49
CNI 1/82 5000F	99 05	1 49
CNT 9 % 86	101 50	7 36
CRH 10,90% déc.85	112 10	1 74
CHARB FCE 3% 100.	....	....
CNCA	1075	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	798	....
Thoms. cv 9,2% 86.	798	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1535	1545
Arbel	381	389
Bains C.Monaco	905	900
B.Hypoth.Europ.	210	....
B.N.P. Intercont.	339	344
Bénédictine	2399	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	28 60	28
Cambodge	899	906
Carbone Lorraine	381	381
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	289	288
C.E.G.F (Frigor.)	669	....
Centenaire Blanzy	364 90	385
Caragen	30	30
Champex Ny	19 95	19
CIC (CIP)	186	190 10
C.I.T.R.A.M. (B)	2205	....
Cie Industrielle	3505	3501
Cpt Lyon Alemand	321	320
Concorde	700	695
Cosnar Mét.Prov.	15 59	14 10
Crédit Gén.Ind.	103 90	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	597	600
Didot Bottin	600	604
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	290	288
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI	604	625
Fidal	378 90	385
Finalens	301 20	....
F.I.P.P.	51 05	....
F.N.A.C.	2299	2295
Foncière (Cie)	478	480
Foncina	340	....
France I.A.R.D.	440	450
France SA (La)	1845	1857
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	490	490
Genefim	265	270
Gévelot	455	441 20
G.F.C.	366	367
Groupe Victoire	908	915
G.T.I (Transport)	208	207 50
Immobail	360	351 50
Immobanque	690	706
Im.Marseillaise	4310	....
Invest.(Ste Cle.)	2900	2900
Lille Bonnières	946	1148
Louvre	2617	2605
Lucia	210	210
Machines Bull	23	22 10
Mag.Uniprix	185	....
Métal Déployé	330	....
Mors	42	45
Navigation (Nle)	139 80	146
Optorg	270	....
Oréal (CI)	621	630
Origny-Desvroise	600	600
Palais Nouveauté	1370	1360
Paluel Marmont	410	....
Parfinance	160	....
Paris France	230 10	....
Paris Orléans	188	188
Pardena Invest.	240	239
Piper Heidsieck	670	....
Porcher	282	....
Promodès (CI)	379 90	....
Publicis	695	695
Rochefortaise	157	159
Rosario	145	141
Rougier	175	182
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	258	....
S.A.F.I.C Alcan	175	200
Saga	337	337
Saint Dominique (F.)	120	122
Salins du Midi	530	544
Savoisienne M.	140	140
Silic	610	612
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	210	....
Sofiram (ex Satam)	61 90	61 10
Sofragi	2550	....
Soudure Autogène	725	725
Sovabail	272	272
Stemi	760	....
Taittinger	2120	2199
Testut-Aequitas	89	....
Tour Eiffel	230	231
Ufiner	1104	1104
Vicat	393	395
Viniprix	1560	1555
Virax	108	105
Maroc Sté Brasserie.	245	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	581	....
Akzo Nv Sicol	425	440
Alcan Aluminium	98 50	98 60
American Brands	184	211
Arbed	316	....
Asturienne Mines	90 55	....
Banco Popular Espa.	630	621
B.Reglements Int.	21000	21190
Can.Pacifique	75	77 20
Chrysler Corp.	215	214
C I R.	3 67	....
Commerzbank	960	980
Dow Chemical	303	316
Fiat	20 50	20 50
GBL (Brux Lamb.)	480	475
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd.	56 90	56 90
Goodyear Tire	370	....
Grace and Co (WR)	212	....
Honeywell Inc. Im.	178	....
Johannesburg	56 10	58
Koninklijke Pakhoed	69 50	....
Kubota	25	....
Noranda Mines	79 90	....
Olivetti priv.	4 42	....
Pfizer Inc	338 60	339
Ricoh	23	....
Robeco	312 80	313 10
Rodamco NV	154	153 70
Rolinco	304 30	304 40
Saipem	4 30	....
Sema Group	23 90	22 80
SKF Aktiebolaget	54 60	55 50
Tenneco Inc.	255	....
Toray Ind.	27	26 50
West Rand Cons.	5	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie.	330	....
Calciphos	65 95	65 95
C G H Cogedhor	7	....
Coparex	573	580
Europ. Accum.	80	....
Europ Soutiens Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	385 40	....
Lecteurs du Monde	230 50	....
Nicolas	1050	....
Office Cont. Pharma.	844	830
Particip. Perrier	190	....
Rorento N.V.	254 50	255 20
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	491	....
S.E.P.R.	1396	....
S.M.T. Goupil	2	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	1100

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cibles	492	498
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	480	481
Boisset (Lyon)	248	240
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	740	725
Calberson	275	262
Cardif	940	900
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	205	205
C.N.I.M.	1152	1151
Codetour	289	291
Creeks	110 20	110 10
Dauphin	270	283 50
Devanlay	1108	1130
Dolisos	118	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	196 50	196 50
Finacor	145	....
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49
G.L.M.	405	407
Gravograph	132	130 10
Guintoli	582	582
I.C.C.	195	200
Idianova	59 90	62 80
Immob. Hôtelière	1040	1092
Internat. Computer	128	121 60
I.P.B.M.	35 10	...
Molex	167	167
N.S.C. Schlumberger	750	735
Publ.Filipacchi	700	700
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	96	96
Serbo	154 50	154 50
Sopra	351	351
TF1	461	471 10
Thermador H. (Ly)	330	335 10
Unilog	217	217
Val et Cie	130	130
Y. St-Laurent Groupe	798	796

SICAV (sélection) 4/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Action	213 65	207 93
Actimonetaire C.	30649 26	30649 26
Actimonetaire D.	30649 26	30649 26
Améri-gan	7701 13	7404 93
Amplitude	686 32	666 33
Antigone trésor	701103 00	701103
Associa Première	31319 66	31319 66
Associc.	1104 31	1104 31
Atout Futur	463 93	452 61
Aurecic	1225 92	1190 21
Avenir Alizes	1799 93	1784 64
Axa Capital	189 63	184 11
Axa Court Terme	8580 29	8580 29
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	943 11	915 64
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	838 13	813 72
Axa Europe	130 24	126 45
Axa Investments	110 26	107 05
Axa NPI	124 16	120 54
Axa Ob.Fr.Excaps	156 48	151 92
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	138 29	134 26
Axa Prem.Ex.Agepre	126 78	123 09
Axa S8.Ex.Dr.Sele.	155 30	150 78
Axa Valeurs PER	134 17	130 26
Cadence 1	1082 67	1061 44
Cadence 2	1067 29	1046 36
Cadence 3	1080 52	1059 33
Capimonetaire	6761 94	6745 19
Capiobig.	7069 71	6931 09
Capitacic	1460 14	1438 56
Coexis	1440 45	1405 32
Comptavalor	3782 73	3777 06
Credicter	472 47	458 71
Credit Mutuel Capital	1378 92	1351 88
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	716 21	716 21
Cred.Mut.Ep.Indus.	102 24	99 50
Cred.Mut.Ep.J.	74841 92	74841 92
Cred.Mut.Ep.long.T.	207 18	201 62
Créd.Mut.Ep.Monde	1221 24	1188 55
Cred.Mut.Ep.Outre	1138 04	1107 58
Dezm	1445 36	1410 11
Drouot France	919 04	892 27
Drouot Sécurité	243 76	236 66
Ecocic	1130 47	1097 54
Ecupar	131 34	127 51
Ecur. Capitalisation	2816 96	2789 07
Ecur. Expansion	517727 81	516952 38
Ecur. Géovaleurs	2435 86	2364 91
Ecur. Investissement	161 97	157 25
Ecur. Monepremière	72356 17	72356 17
Ecur. Monétaire	42387 34	42387 34
Ecur. Trésorerie	2611 66	2611 66
Ecur. Trimestrel	2072 30	2061 68
Elanciel	121 33	117 80
Energia	292 05	278 81
Eparcic	3886 18	3886 18
Eparcourt-Sicav	4636 55	4625 09
Epargne Associa.	27213 61	26903 75
Epargne Capital	11858 57	11741 16
Epargne Croissance	1808 94	1760 53
Epargne Obligat.	216 59	210 79
Epargne-Unie	1387 98	1354 13
Epargne Valeur	470 56	457 97
Eafi Cash capi.	8466 04	8466 04•
Euro Solidarité	1127 88	1116 51
Eurocic Leaders	1068 88	1037 75
Eurodyn	1223 99	1194 14
Euro Gan	6420 50	6173 56
Fonsicav	15589 48	15589 48
France-gan	11010 39	10586 91
France Garantie	285 08	284 51
France Obligations	513 28	508 20
Francic	487 41	473 21
Francic Pierre	109 46	106 27
Francic-Regions	1173 82	1139 44
Fruct-Associations	37 81	37 81
Fruct-Capi	46 19	45 51
Fructidor	243 55	239 95
Fructifrance action C	989 97	965 82
Fructifrance action D	967 89	944 28
GAN Rendement	5392 72	5313 02
Gestilion	16092 88	16012 82
Gest. Associations	182 63	178 61
Horizon	1352 36	1312 97
HLM Monétaire	15030 95	15030 95
Indicia	1120 59	1098 48•
Indust.Fse.Court.T	1588 32	1588 32
Interepar.	110979 73	107747 31
Interoblig.	15604 22	15298 25
Intersélection Fce	532 34	521 90
Japacic	158 96	154 33
Jeunepargne	307 29	302 75
Latitude	2420 28	2418 84
Lion Association	11209 40	11209 40
Lion Institution	32881 22	32789 22
Lionplus	1086 83	1085 52
Lion Trésor	2353 36	2330 08
Lion 20 000	28179 12	28179 12
Livret Bourse Inv.	608 60	590 87
Livret Portefeuil.	747 32	725 55
Méditerranée	181 44	176 16
Mensuel CIC	10241 73	10140 33
Moneden	73514 72	73514 72
Mone.J	38981 44	38981 44•
Monévalor	44176 36	44176 36
Mutualité dépôts	14512	14483 03
Natio Court Terme	102416 00	102110
Natio Court Terme2	307280 00	307280
Natio-Epargne	19216 10	19025 84
Natio-Ep. Ret.	132 51	128 96
Natio Eparg.Trésor	8440 98	8424 11
Natio-Fran.index	1087 37	1058 27
Natio-Imm.	1171 58	1140 22
Natio-Inter	1632 73	1589 03
Natio-Monétaire	27147 02	27147 02
Natio-Opportunités	1106 71	1077 09
Natio-Patrimoine	1379 02	1342 11
Natio-Perspectives	1118 87	1088 73
Natio-Placements	63675 71	63675 71
Natio-Revenus	1083 89	1053 16
Natio Sécurité	11913 51	11913 51
Natio-Valeurs	937 18	912 10
Nippon-Gan	5046 89	4852 78
Nord Sud Dévelop.	1731 54	1728 08
Obli-Associations	169 83	168 15
Oblicic-Mondial	2833 74	2791 86
Oblicic-Régions	1106 07	1089 72
Oblifutur	3143 16	3066 50
Oblig. tres cat.	192 11	189 27
Oblilion	1546 04	1530 73
Oblisécurité Sicav	13928 94	13928 94
Oracion	1159 03	1130 76
Paribas Capitalisation	1680 83	1655 99
Paribas Opportunités	131 61	126 24
Paribas Patrimoine	611 82	586 88
Patrimoine Retraite	241 01	236 28
Pervalor	612 01	600 01
Poste Croissance	23373 73	23350 38
Poste Gestion	70992 11	70992 11
Première Oblig.	11346 65	11335 31
Prévoy. Ecureuil	121 30	120 10
Priv'Associations	31686 05	31686 05
Proficius	1025 47	1000 46
Quartz	142 59	139 11
Rentacic	165 36	162 92
Revenus Trimestr.	5434 66	5380 85
Revenu-Vert	1187 55	1158 59
St Honoré Vie & Santé	1007 45	981 77
St Honoré Bons du Tr.	12052 41	11992 45
St Honoré Invest.	800 52	784 22
St Honoré Pacifique	641 12	612 05
St Honoré Real	16142 03	16077 72
Sécuricic	1868 80	1868 80
Sécuri-Gan	12672 03	12423 56
Sécuritaux	1494 19	1494 19
Sicasden	730 28	719 49
Sicav Associations	1982 29	1982 29
SFI-CNP Assur	706 73	686 15
S.G. Fr. opport. C et D.	1261 39	1236 66
Sicav 5.000	471 58	458 96
S.I. Est	1338 28	1299 30
Silvafrance	733 77	714 13
Sivam	421 69	410 40
Sivarama	229 82	225 31
Sivatter	461 80	449 44
S.N.I.	1157 29	1123 58
Sogenfrance Capita.	1238 52	1214 24
Sogenfrance Distribu.	1196 46	1173
Sogépargne	320 13	313 85
Soginter	1367 77	1340 95
Soleil Investissements	612 30	588 75
Solstice	2242 82	2237 23
State Street Act. Eur	9820 91	9488 80•
State Street Act. Frce	11311 07	10981 62•
St. Str. Act.Japon	10795 76	10430 69•
State Street Emer. Mks	12519 28	11917 39•
St.Street OAT Plus	11512 10	11286 37•
Stratégie Actions	893 85	859 47
Stratégie Rendement	1525 32	1477 31
Technocic	989 84	961 01
Techno-Gan	5781 89	5559 51
Thesora	723 16	716
Trésor Plus	1406 60	1392 67
Trésor Trimestriel	1048 01	1037 63
Trésoricic	140330 81	140330 81
Trilion	5355 37	5286 64
Uni-Associations	120 85	120 85•
Uni-Foncier	1292 60	1261 07
Unifrance	621 99	606 82
Uni Régions	1243 68	1213 35
Univar	251 81	251 81•
Univers Actions	1343 86	1311 07
Univers Obligations	1942 67	1895 29
Valorg	2202 22	2200 02
Valreal	57415 51	57386 82
Winterthur St-Honoré	229 79	219 37

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 556	....	5 3	5 8
Ecu	6 586	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 380	....	329	349
Belgique (100 F)	16 484	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 630	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 552	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	88 470	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 235	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 064	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 513	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	365 200	....	354	374
Suède (100 krs)	72 540	....	68	77
Norvège (100 k)	79 810	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 233	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 722	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 690	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 473	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 759	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	59000	59400
Or fin (en lingot)	59350	59460
Napoléon (20f)	350	343
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	345	342
Pièce Latine (20 f)	339	345
Souverain	436	430
Pièce 20 dollars	2115	2120
Pièce 10 dollars	1120	1120
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2200	2210
Pièce 10 florins	349	360

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 4 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 235 976

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,46	126,72	117,06
Précédent	114,62	116,72	116,96

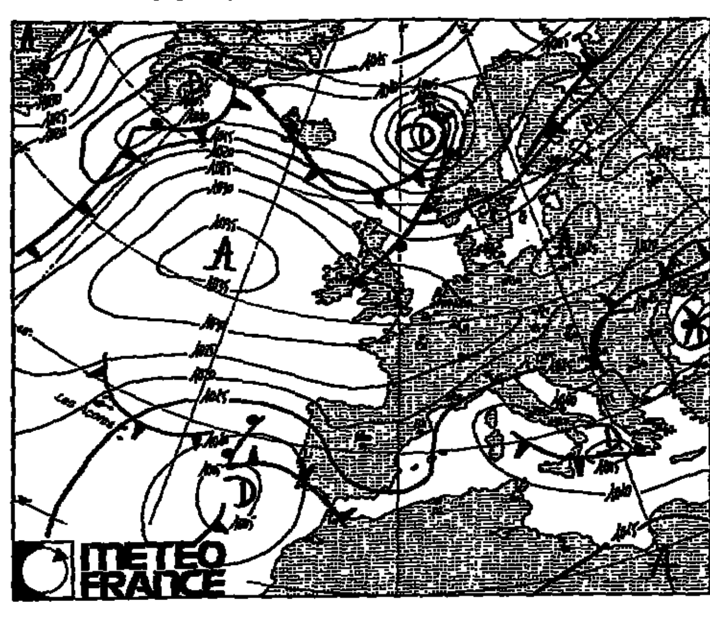
CAC 40 A TERME
Volume : 20 206

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 015	2 031,50	2 051
Précédent	2 022	2 043,50	2 057,50

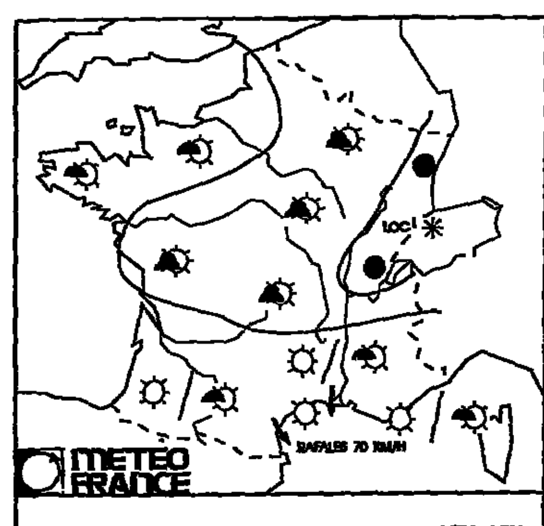
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS 1993



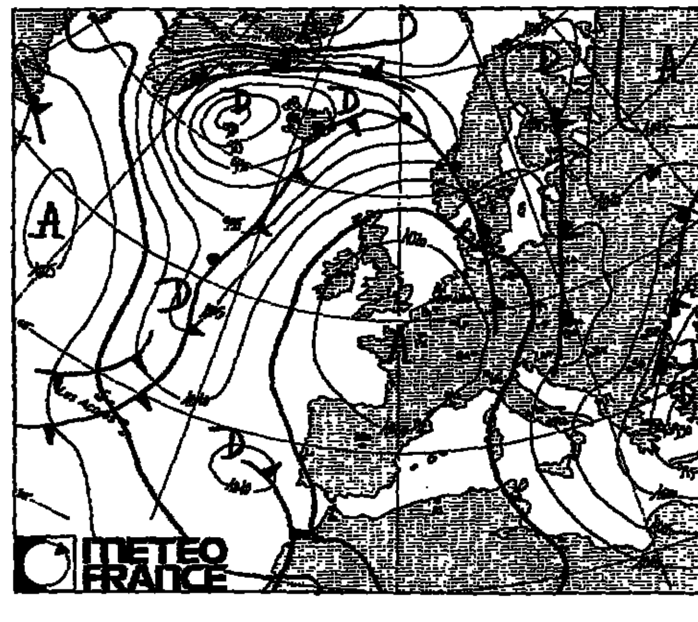
Samedi. Faibles précipitations sur le Nord-Est et le Centre-Est. – Des pays de Loire au Centre-Est et jusqu'au Nord, *la journée débutera sous un ciel* couvert, avec de faibles pluies près des frontières et de la neige des Vosges au nord des Alpes. Toutefois, sur le sud *du Jura et le nord des Alpes*, les chutes de neige ne seront pas significatives. L'après-midi, des éclaircies apparaîtront sur la plupart des régions. Elles seront plus tardives près des frontières suisses.

Partout ailleurs, le soleil se montrera. De la Bretagne à la Normandie, il sera plus généreux l'après-midi. C'est sur le sud de la France que la journée sera la plus ensoleillée avec un ciel souvent peu nuageux. Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à *70 km/h*.

Il fera toujours frais pour la saison. Les *températures minimales* seront comprises entre 1 et 3 degrés sur le Nord-Ouest, entre 0 et –3 degrés ailleurs, à l'exception de la bordure méditerranéenne *où elles s'étendront* de 3 à 5 degrés.

L'après-midi, les températures atteindront généralement 4 à 6 degrés sur le Centre-Est, 7 à 10 ailleurs, jusqu'à 12 à 14 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-3-1993 à 18 heures TUC et le 5-3-1993 à 6 heures TUC — le 5-3-93

FRANCE			
AJACCIO	13	0	D
BIARRITZ	9	–1	D
BORDEAUX	8	–2	D
BOURGES	5	–4	D
BREST	6	0	C
CAEN	6	3	C
CHERBOURG	6	2	C
CLERMONT-FER.	3	–4	D
DIJON	4	–5	D
GRENOBLE	6	–1	D
LILLE	3	1	C
LIMOGES	4	–4	D
LYON	5	–3	D
MARSEILLE	10	–1	D
NANCY	2	–6	D
NANTES	7	–1	D
NICE	13	4	N
PARIS-MONTS.	5	0	C
PAU	7	–2	D
PERPIGNAN	12	6	D
POINTE-A-PITRE	28	19	C
RENNES	7	–1	D
ST-ETIENNE	3	–4	D
STRASBOURG	1	–4	N
TOULOUSE	8	–3	D
TOURS	5	–3	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	1	D
AMSTERDAM	4	–2	C
ATHÈNES	15	8	C
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	12	3	D
BELGRADE	–1	–6	*
BERLIN	0	–6	C
BRUXELLES	2	0	D
COPENHAGUE	3	–4	C
DAKAR	23	18	D
GENÈVE	4	–3	D
ISTANBUL	10	–1	C
JÉRUSALEM	20	6	P
LE CAIRE	27	10	D
LISBONNE	11	9	C
LONDRES	5	1	C
LOS ANGELES	20	9	D
LUXEMBOURG	2	–4	C
MADRID	11	–2	D
MARRAKECH	19	8	C
MEXICO	22	12	D
MILAN	10	–1	N
MONTRÉAL	0	–7	C
MOSCOU	–5	–18	D
NAIROBI	24	13	D
NEW-DELHI	25	13	D
NEW-YORK	3	1	P
PALMA	15	0	D
PÉKIN	12	4	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	12	2	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	22	10	P
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	1	–2	C
SYDNEY	21	14	D
TOKYO	13	5	D
TUNIS	17	6	N
VARSOVIE	–4	–13	D
VENISE	8	–2	D
VIENNE	–1	–7	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Décès

– *René Anglade*,
son mari,
Dora Ruhl,
Hannelore Ruhl,
Heidemarie Walsch,
Wolfgang Walsch,
sa maman, ses sœurs, son beau-frère,
Claire et René Signat,
Evelyne Anglade,
Carine, Aurélie, Anneliese,
Sa famille,
Ses petits-enfants d'adoption,
Domica, Olivia, Christophe, Betty,
Et ses étudiants qu'elle aimait,
ont la grande douleur de faire part du décès, *survenu le 26 février 1993*, de

Gabriele ANGLADE,
née *Ruhl*,
agrégée de l'Université,
maître de conférences
à l'université Charles-de-Gaulle,
à Lille.

L'incinération a eu lieu le 3 mars, dans l'intimité.

« Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard. »

Originaire d'Allemagne de l'Est, elle avait fui l'oppression communiste. Passionnément française, elle le fut doublement : *par son mariage avec* René Anglade, par son amour de la liberté, de la vérité, de la justice. Elle avait été l'élève, en Allemagne, de Gerhard Fricke *et* de Werner Keller, en France d'Alfred Guth et de Roger Ayrault. Elle avait appartenu à l'équipe Heine du CNRS, avant d'être nommée à l'université de Lille. Après *ses premières* publications sur Wilhelm Raabe, Heinrich Heine, Goethe, elle travaillait à une thèse que la maladie a interrompue.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
L'UFR des études germaniques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
ont le regret de faire part du décès de

Gabriele ANGLADE,
enseignante en allemand,

survenu le 26 février 1993, à Paris.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 3 mars, à 14 heures, au funérarium de Valenton (Val-de-Marne).

– *La Garenne-Colombes.*

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edmond ASSOUS,

survenu le 27 février 1993.

L'inhumation religieuse aura lieu le lundi 8 mars, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

De la part de
Mme Edmond Assous,
née *Gina Masliah*,
son épouse,
Des familles Assous, Koskas, Moatti, Chemla, Cohen, Masliah et Pierre,
ses parents et alliés.

65, avenue du Général-de-Gaulle,
92250 La Garenne-Colombes.

– Evelyne et Jean-Paul Bou,
Danièle Longinier et Jean-Pierre Bou,
Aurélia et Céline,
Lisa et Julia,
Yann Manac'h
font part du retour vers le Père, le *28 février 1993, de*

Paulette BOU,

leur mère, grand-mère et belle-mère.

L'office religieux aura lieu en l'église Saint-Germain, 2, rue du Lavoir, à *Châtenay-Malabry, le lundi 8 mars*, à 14 heures.

Inhumation au cimetière de Montrouge *(porte de Châtillon)*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'ambassade du Canada fait part du décès, à Paris, de

Claude Talbot CHARLAND,
ambassadeur du Canada en France,

survenu le 3 mars 1993.

Un livre de condoléances sera ouvert à l'ambassade du Canada, 35, avenue *Montaigne, de 10 heures à 18 heures*, les 5, 8 et 9 mars.

Une messe commémorative aura lieu le 9 *mars*, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être envoyés à l'Arche, a/s M. Jean Vanier, BP 35, 60350 Trosly-Breuil, ou à la Société canadienne du cancer, 200, avenue Melrose, Ottawa, Ontario K1Y 4K7.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 5 mars.)

– Le pasteur et Mme François Cormouls-Houlès,
Marielle, Sylvie, Laurence et Anne Cormouls-Houlès,
M. Jacky Cormouls-Houlès,
Nicolas et Marie Cormouls-Houlès,
Pascale et Olivier Igon,
Emmanuelle,
Olivia et Henry Dumons,
Florie Cormouls-Houlès,
Mme Isabelle Cormouls-Houlès,
M. et Mme Max Cormouls-Houlès,
M. et Mme Pierre Cormouls-Houlès,
Mlle Delphine Cormouls-Houlès,
Mlle Elise Rentsch,
ont la douleur de faire part du décès, le 21 février 1993, de

Mme Raymond
CORMOULS-HOULÈS,
née Andrée Cormouls-Houlès,

dans sa quatre-vingt-sixième année.

Le service religieux a eu lieu le 24 février, au temple pentecôtiste de Toulouse, et l'inhumation au cimetière protestant de Mazamet (Tarn).

« Ta Parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier. »

Psaume 119/105.

36, rue de Dammarie,
77000 Melun.
5, rue André-Chénier,
31500 Toulouse.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Léon DAVIDOVSKI,
ancien combattant 1939-1945,
médaille du combattant volontaire
avec agrafe EV,
interné combattant volontaire
de la Résistance,
médaille
de l'enseignement technologique,

survenu le 27 février 1993, à l'âge de *quatre-vingt-quatre* ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Montmartre, à Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine, Christophe et Sabrina ont la douleur d'annoncer le décès de

Cino GHEDHIN,
(boutique Veneziano),

leur mari et père.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Martin-en-Bière, dans la plus stricte intimité.

3, rue de la Forêt-Macherin,
77630 Barbizon.
16, rue des Orteaux,
75020 Paris.

Bénédict REMUND,
artiste sculpteur,
né à Bâle en 1904,

a été inhumé à Théméricourt, le 26 février 1993.

De la part de
Sa famille
Et de ses amis.

95450 Théméricourt.

– Mme Hélène Franck,
Le professeur et Mme André Roussel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean-Pierre Lange,
Mme Brigitte Yeh
et leur fils,
Mme Simone Foletti,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. René LANGE,

survenu à son domicile, à Paris, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans une stricte intimité, selon la volonté du défunt.

Que ceux qui le souhaiteront envoient, en souvenir de lui, un don à la Fédération des aveugles de France, 58, avenue Bosquet, Paris-7e.

14, rue Saint-Paul,
92200 Neuilly.
6, avenue de Friedland,
75008 Paris.

– Bordeaux. Brive. Pau.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 4 mars 1993, de

Mme Jacques RAYNAL,
née Simone Julien,

De la part de
M. François Raynal,
M. Marc Raynal
(Maud Molyneux),
ses enfants,
M. Fabrice Raynal,
M. Gauthier Raynal,
ses petits-enfants.

La crémation aura lieu, le lundi 8 mars, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Vavin,
75006 Paris.

– *Mme Jean-Pierre Scherding*,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean-Pierre SCHERDING,

survenu le 4 mars 1993, à l'âge de *soixante-treize* ans.

Le service religieux aura lieu le lundi 8 mars, à 14 h 30, en l'église du plateau d'Assy, *suivi de l'inhumation* au cimetière de Passy (Haute-Savoie).

Ni fleurs ni couronnes.

2, hameau des Charmettes,
38120 Saint-Egrève.

– Taluyers. Lyon. Vourles.

Mme Renée Guyot,
M. Roger Tayol,
son époux,
Louis et Marion Tayol,
Patrick et Pascale Tayol,
Catherine Tayol et Thierry Levaillant,
ses enfants,
Nicolas, Anaïs, Jeanne, Jules, Manon,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne TAYOL,
née Guyot,

survenu *le 3 mars* 1993, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une longue et terrible maladie.

Cérémonie religieuse en l'église de Taluyers, le samedi 6 mars, à 10 heures.

Seule la famille assistera à l'inhumation.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Errata

– *Dans l'avis du décès, paru en date* du 2 mars 1993, de

M. Jean TORTEL,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait lire également :

De la part de
M. et Mme André Pellet.

Remerciements

– Mme Jean Tortel,
Sa famille,
Ses proches,
Et ses amis,
remercient tous ceux qui, par leur présence, *leurs envois* de fleurs et de messages, ont voulu s'associer à leur douleur, lors du décès de

M. Jean TORTEL.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans

Abram LILIENBAUM,
cinquante-neuf ans,

et son fils,

Joseph LILIENBAUM,
trente-trois ans,

arrêtés par la police de Vichy, internés à *Gurs et à Drancy, ont été déportés à* Maïdanek où ils furent assassinés (convoi no 51, du 6 mars 1943).

Nous ne les oublierons jamais.

Les familles Bender, Dreymann, Goldfarb et Lilienbaum.

– Il y a cinquante ans,

Samuel (Szmul) ZIVIE,

âgé de soixante-*neuf* ans, *arrêté* par la police française dans la rafle du 11 février 1943, interné à Drancy, déporté le 2 mars (convoi no 49), était assassiné à Auschwitz.

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
n'oublieront jamais.

Communications diverses

– Ecole bilingue franco-allemande pour les 2-6 ans organise une opération *portes ouvertes* le samedi 13 mars 1993, de 10 heures à 16 heures, au 134, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e.

Rectificatif

– *La soutenance de thèse de* M. François Lenell, à l'Institut d'art et d'archéologie, qui devait avoir lieu le 6 mars 1993, à 10 heures, n'aura pas *lieu ce jour-là.*

SPORTS

□ **FOOTBALL : le président de l'*UEFA* propose une fusion de la *Coupe des clubs champions* et de la Coupe de l'UEFA.** – Le président de l'Union européenne de football (UEFA), le Suédois Lennart Johansson, a proposé, jeudi 4 mars à Madrid, *la fusion entre la Coupe d'Europe des clubs champions* et la Coupe de l'UEFA à partir de la saison 1994-1995. Les 128 clubs qui participeraient à cette compétition s'affronteraient d'abord par groupes géographiques, avec des têtes de série. Les seize meilleurs clubs, qualifiés pour la phase finale, disputeraient ensuite un championnat. M. Johansson présentera ce projet *« personnel »* au comité exécutif de l'UEFA, chargé de la restructuration des coupes d'Europe, le 21 avril en Suisse.

□ **ATHLÉTISME : *nouveau record du monde du 60 mètres haies féminin en salle.*** – Ludmila Narozhilenko a amélioré jeudi 4 mars, à la réunion internationale de Séville, son record du monde du 60 mètres *haies en salle*. Agée de vingt-huit ans, la Russe a parcouru la distance en 7 s 63 contre 7 s 66 réalisées, une heure auparavant, en demi-finales. Mardi, à Saint-Sébastien, elle avait déjà battu son record en 7 s 68. – *(AFP.)*

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 6 mars. – **Drouot-Richelieu**, 14 h : stylos, tapis.

Dimanche 7 mars. – **Drouot-Montaigne**, 15 h 30 : tapis anciens. **Maison de la chimie**, 14 h 30 : *mobilier, objets d'art.* **Passage du Nord-Ouest** (13 Fbg-Montmartre), 14 h : affiches, matériel de cinéma.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 6 mars. – **Corbeil**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Enghien**, 14 h 30 : vins, alcools. **Mandres-les-Roses**, 14 h 30 : livres, archéologie. **Neuilly-sur-Seine**, 15 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 7 mars. – **Chartres**, 10 h 30 et 14 h : photographies, cartes postales. **Provins**, 14 h : vins, alcools. **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h 30 : tableaux et sculptures *modernes*. **Sens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Vernon**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Versailles** (Rameau) 14 h 30 : arts d'Asie. **Versailles** (chevau-légers) 14 h 15 : argenterie, livres.

PLUS LOIN

Samedi 6 mars. – **Bordeaux** (Chartrons) 14 h : archéologie, Extrême-Orient. **Cahors**, 10 h et *14 h : mobilier, objets d'art.* **Marseille** (*Prado*), 14 h 30 : vins, alcools. **Marseille** (Jean Martin), 14 h 30 : livres. **Sarlat**, 14 h : mobilier, objets d'art.

Dimanche 7 mars. – **Aubagne**, *14 h 30 : mobilier, objets d'art.* **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Bayeux**, 14 h 15 : atelier de peintres. **Bédarieux**, 14 h 30 : *mobilier*, objets d'art. *Gien*, 14 h : arts de la table, mobilier. **Granville**, 14 h 30 : jouets, dentelles. **Honfleur**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Limoges**, 14 h : mobilier, tableaux. **Lons-le-Saunier**, 14 h : mobilier, argenterie. **Louviers**, 14 h 15 : dessins, mobilier. **Pont-Audemer**, 14 h 30 : curiosités, objets de marine.

FOIRES ET SALONS

Saint-Quentin (02), **Bastia**, **Blois**, **Issoire**, **Savigny-sur-Orge**, **L'Isle-Adam**, **Condom**, **Tonneins**, **Melun**.

DÉFENSE

□ **M. Charles Barbeau *reconduit* à la présidence du Musée de l'armée.** – Directeur du cabinet de M. Michel Vauzelle, garde des sceaux et ministre de la justice, M. Charles Barbeau *a été* reconduit, par décret du ministre de la *défense* au *Journal officiel* du 27 février, dans ses fonctions – qu'il occupe depuis octobre 1989 – de président du conseil d'administration du Musée de l'*armée*, à *Paris*. Cette décision de M. Pierre Joxe met un terme aux rumeurs sur la nomination à ce poste d'un officier général. La communauté militaire s'attendait, en effet, à *obtenir* cette fonction en compensation du fait *que* le poste de directeur du Musée de l'armée, généralement attribué à un général du cadre de réserve, est, pour la première *fois depuis avril* 1992, *détenu par un fonctionnaire* civil, M. Jacques Pérot, conservateur en chef des Musées de France (*le Monde* du 6 avril 1992). *Contrairement aux espoirs des militaires*, M. Joxe vient de maintenir M. Barbeau à son poste.

□ ***Deux fois plus d'appelés pour un service long.*** – *Le nombre des appelés de l'armée de terre ayant choisi de faire un service long a doublé en* deux ans, malgré la décision de *réduire le service militaire de douze* à dix mois, selon le général Yves Crene, sous-chef « *organisation* et ressources humaines » à l'état-major. Sur 148 000 appelés, 21 000 *effectuent aujourd'hui un service* long (VSL) – de deux à quatorze mois supplémentaires – contre 10 000 il y a deux ans. Une enquête de motivation menée sur *les 600 premiers* appelés à *partir* pour l'ex-Yougoslavie a montré qu'ils partaient d'abord en vertu d'un *« idéal ONU »* de maintien de la paix, ensuite par goût de l'aventure, enfin par *motivation* financière. A leur retour, une deuxième enquête fait apparaître *« une désillusion sur la dureté et l'inefficacité des missions humanitaires »*.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

La tentation du Somerset

IL s'appelle Don Mc Cullin. La télévision ne lui a pas offert *d'hommage* très *marquant*, et pourtant il fut l'un des plus redoutables chasseurs d'images des dernières décennies. Reporter de guerre, Don Mc Cullin a photographié le Bangladesh, le Biafra, le Vietnam. Dans l'exposition qui lui est actuellement consacrée au Palais de Tokyo, à Paris, ce cortège d'horreurs défile dans son asphyxiante noirceur, sans la moindre bouffée d'air, sans le moindre espoir. Jusqu'au jour où Don Mc Cullin en eut assez de saisir des cadavres. S'étant retiré dans un coin du Somerset – premier comté laitier d'Angleterre, comme chacun sait –, il n'a eu de cesse d'en photographier les sous-bois crépusculaires, honorables et mornes. De cette lassitude, il se justifie en une phrase : *« A certains moments, quand des hommes sont morts devant vous et derrière vous, on finit par avoir le sentiment irrépressible qu'ils sont morts pour vous. »* Devant nous, ou pour nous ? Voici posée, où on ne l'attendait pas, toute la question des « reality shows ». Car tout se passe comme si, imperceptiblement, la télévision était en train de changer de position. Avant Jacques Pradel et Mireille Dumas, on pouvait encore faire semblant de croire que l'actualité télévisée déroulait ses drames devant nous, sans que nous soyons obligés de nous sentir durablement concernés. Des figures lointaines mouraient, pleuraient ou criaient. Nous n'en étions que spectateurs, et en rien responsables.

Avec leur sourire penché sur nos malheurs, Pradel et Mireille Dumas *ne font plus seulement de la télé devant* nous, mais aussi *pour* nous, pour sauver nos amours en danger, retrouver nos frères perdus de vue, ou jeter à bas les masques qui nous oppressent. Etonnante mutation génétique, voici que poussent sur notre téléviseur des oreilles pour écouter nos jérémiades, une bouche pour nous chuchoter des conseils, des jambes pour poursuivre le bonheur ou les escarpes. D'une certaine façon, c'est moins hypocrite – tous les spectacles ne sont-ils pas effectivement fabriqués pour nous ? – mais *plus encombrant. C'est pour* nous désormais que l'on pleure, que l'on rit, que l'on fait le bien. D'où le soupçon, contagieux, immédiat : n'est-ce pas aussi pour nous, et seulement pour nous, que l'on porte *du riz aux* Somaliens, que l'on meurt en direct à Sarajevo, que l'on donne, ces jours-ci encore, l'assaut aux forcenés américains ? Jusqu'à quand supporterons-nous le fardeau de ces offrandes-là ? Chacune ne nous rapproche-t-elle pas de la tentation, honorable et morne, de la fuite au Somerset ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 mars

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. L'échappée sauvage ; Une apprentie trop pressée ; Gaz à tous les étages ; Le plongeon du canard.
22.20 Côté enfants.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Au Mexique (1re partie). Espace vital ; Haute voltige, de Frédéric Potier ; Sur les traces de Vasco de Balboa ; Naissance d'une corde, de Jean-Albert Lièvre.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
0.45 Divertissement : Le Bébête Show.
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Meurtre en Ardèche, de Gérard Vergez.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Spécial Berlin. Invités : Daniel Barenboïm, directeur musical du Staatsoper, Opéra de l'ex-Berlin-Est ; Michaël Denard, directeur de *la danse* à l'Opéra de Berlin ; Maurice Béjart qui crée au Staatsoper, le 12 mars, deux ballets : *la Nuit transfigurée* et *le Mandarin merveilleux ;* Volker Schlöndorff, directeur des studios de cinéma de Babelsberg.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Cinéma : La Marseillaise. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937).

FRANCE 3

20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Marchands d'hommes.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Gilles Vigneault. Russie : les petites mains du Bolchoï ; Malaisie : les fils de la princesse Hang Li Po ; Norvège : le temps des rennes.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invitée : Anne de Gasperi, critique de cinéma au *Quotidien de Paris.*
23.40 Série : Les Incorruptibles. Le Bouc émissaire.

CANAL PLUS

20.35 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. L'Affaire Kamel Benami, de Philippe Lefebvre, avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson.
22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. La sexualité des bêtes. 2. Une question de choix.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Kickboxer 2, *le successeur.* □ Film américain d'Albert Pyun (1990).
0.30 Cinéma : L'Eveil. ■ Film américain de Penny Marshall (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. Spécial campagne électorale. Reportages : scénario de l'opposition ? ; la gauche en crise ? ; les écolos à l'épreuve du pouvoir ? Invités : Hervé de Charette, Claude Cheysson, Roland Leroy, Noël Mamère, Bruno Mégret, Dominique Perben et Antoine Waechter.
22.10 Magazine : Macadam. Eric Le Lann à la trompette, de Valérie Stroh.
23.15 Documentaire : Les Mémorables. De Jean-Marie Drot. Alberto Giacometti. *Dans cette collection proposée par Pierre Dumayet, l'angoisse créatrice de l'artiste filmée par Drot.*
0.10 Magazine : Rencontre (rediff., 35 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Machination diabolique. De Peter Smith.
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 *Magazine : Emotions.*
0.00 Magazine : Culture rock. La saga de Dire Straits.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Marie-Hélène Vieira Da Silva.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques. Tabucchi à Lisbonne.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Marcelin Pleynet.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Symphonie en ut majeur, de Stravinsky ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2, de Kabalevski ; Symphonie nº 41 en ut majeur K 551, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : le tromboniste Bob Brookmeyer et le pianiste Kris Goessens.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 6 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Deux femmes dans la police, de Jane Lagier et Jean-Claude Bruzzi.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous (et à 16.45).
15.10 Série : Les Douze Salopards. Mission suicide, de Lee H. Katzin.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Côté enfants (et à 22.25).
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 *Divertissement :* Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Spécial Restos du cœur. Les Enfoirés chantent *Starmania.*
22.30 Téléfilm : La Dernière Heure. De William Sachs
0.05 *Magazine :* Formule sport. Football ; Ski ; Boxe ; Voile.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H20
Géopolis
Namibie : Après l'Apartheid

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. *Namibie : après l'apartheid.*
14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. Un nuage de papillons au Mexique.
15.15 Magazine : Sport passion. A 15.15, Tiercé, en direct d'Evry ; A 15.45, Rugby (Tournoi des Cinq Nations) : Angleterre-Ecosse ; A 17.30, Football (32e de finale de la Coupe de France) : Toulouse-Auxerre.
19.25 INC.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Frou-frou. Spécial beaux mecs.
22.25 Magazine : *Ardimat.* Invités : Tom Novembre, Michel Fugain.
23.40 Journal et Météo.
23.55 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. *Adagio,* de Giancarlo Gemin, avec Glen Wakefield, Bernard Strother.
0.20 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : pays de Galles-Irlande.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Hannibal mécanique, de Denis Ducroz. Invité : Gérard Jugnot.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Voyous et Gentlemen, une histoire du rugby,* de Jean Lacouture.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 Téléfilm : Le vin qui tue. De Josée Dayan.
22.20 *Journal et Météo.*
22.45 ▶ Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Claude Chabrol, Robert O. Paxton, Bernard Kouchner, Don Amedeo.
23.40 *Magazine : Musiques* sans frontière. Présenté par Mady Tran. Moyen-Orient : Egypte, Jordanie et Syrie.
0.25 Continentales Club. Meilleurs moments de la *semaine.*

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Concert : Hommage à Bob Dylan.
15.30 Le Journal du cinéma.
16.15 Documentaire : Les Allumés... Chasse au trésor à Porquerolles, d'Alain Tretu.
16.40 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA. Orlando-San Antonio.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 *Animaux superstars.*
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Epreuves d'amour. De Stephen Gyllenhaal.
22.00 *Flash d'informations.*
22.05 Sport : Boxe. Championnat du monde lourds-légers WBC : Anaclet Wamba (France)-David Vedder (Etats-Unis) ; Championnat du monde super-coq WBA : Wilfredo Vasquez (Porto-Rico) - Luis Mendoza (Colombie) ; Championnat d'Europe super-légers : Valery Kayumba (France)-Mark McCreath (Grande-Bretagne), en direct de Levallois-Perret.
0.00 *Le Journal du hard.*
0.05 Cinéma : Mes nuits avec... Alice, Pénélope, Arnold, Maude et Richard. Film français, classé X, de Frédéric Lansac (1976).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 *Magazine : Via Regio.* Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et britanniques de la semaine du 6 mars 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Zones grises.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Chronique paysanne en Gruyère. De Jacqueline Veuve. *Les jours et les gestes d'une famille au fil du temps et des saisons, par la réalisatrice des* Métiers du bois.
22.10 Série : Histoires russes. La clé, de Pavel Tchoukhraï. *1917 à Petrograd. Un riche banquier est retrouvé mort. Occultée par les tourments de l'Histoire, l'affaire Fisher reste une énigme. D'après l'œuvre de Mark Aldanov.*
23.05 Musique : Montreux Jazz Festival.
23.35 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).
0.05 Magazine : Rencontre. (rediff., 45 min).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic.
16.40 Magazine : Culture rock. La saga de Dire Straits.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo. Le Salon de Genève.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : Onassis, *l'homme le plus riche* du monde. De Waris Hussein.
23.55 Série : L'Exilé.
0.40 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Sylvain Dubuisson, designer.
20.45 Dramatique. Le Secret du *Sault,* de Roxane Rizvi.
22.35 Musique : Opus. L'opéra au lycée.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Avec Yvon Perus (Chemin de halage).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Soirée lyrique. (en direct de l'Opéra national du pays de Galles) : Tristan et Isolde, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal du pays de Galles, dir. Charles Mackerras ; sol. : Anne Evans, Jeffrey Lawton, Peter Rose, John Harris.
0.30 Cabaret. Par David Jisse. Hélène Delavault et Berlin.
1.02 Maestro. Rafael Kubelik, par David Jisse.

Dimanche 7 mars

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Coupes d'Europe ; 32e de finale de la Coupe de France.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.18 Météo.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Côté enfants (et à 17.50).
13.20 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
14.15 Série : Perry Mason.
15.50 Sport : Football. 32e de finale de la Coupe de France : Strasbourg-PSG, en direct de Strasbourg ; A 16.45, mi-temps ; A 17.00, 2e mi-temps.
17.55 Divertissement : Vidéo Gag.
18.30 Magazine : 7 sur 7. Invités : Nicolas Sarkozy, Henri Emmanuelli, Marie-France Stirbois, Bernard Stasi.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Retour vers le futur. ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1985).
22.45 Magazine : *Ciné dimanche.*
22.55 Cinéma : Clérambard. ■ Film français d'Yves Boisset (1969).
0.35 Journal et Météo.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église Saint-Martin-Saint-Laurent d'Orsay (Essonne).

DIMANCHE • 12H
Nicole Notat
à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invitée : Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 Magazine : Stade 2. Résultats : images de la semaine ; Athlétisme ; Rugby ; Moto ; Ski ; Basket-ball ; Cyclisme ; Tir à l'arc ; Football.
19.25 *Série : Maguy.*
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Tchao Pantin. ■ Film français de Claude Berri (1983).
22.25 Cinéma : Osterman Week-End. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1983).
0.05 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Cycle Rachmaninov (1re partie). *Concerto pour piano et orchestre nº 1,* par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard ; sol. : Vardan Mamikonian.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Jeu : Au pied du mur.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. Tir à l'arc : finale des championnats du monde en salle, *en direct de Perpignan ;* A 15.00, Basket-ball : finale du Tournoi des As ; A 15.40, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 16.05, Tir à l'arc (et à 16.55) ; A 16.45, Cyclisme : résumé du prologue de Paris-Nice, à Fontenay-sous-Bois.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Spécial Journée des femmes. Invitées : Gisèle Halimi ; Germaine Aziz, auteur de *Animal Zone ;* Juliette Boisriveaux, de *Cosmopolitan,* à propos du *Plan infini,* d'Isabel Allende ; Catherine David, du *Nouvel Observateur,* à propos du *Nain astronome,* de Chet Raymo, et de *Je suis l'argile,* de Chaïm Potok.
19.00 Le 19-20 de l'information. Spécial législatives ; Invité : François Léotard, président d'honneur du PR et maire de Fréjus.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 *Spectacle :* Le Grand Cirque du Bolchoï.
22.05 Magazine : A vos amours. Gilbert Bécaud.
22.50 *Journal et Météo.*
23.15 Cinéma : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon. ■■ Film italien d'Elio Petri (1969) (v.o.).

CANAL PLUS

11.00 Cinéma : Kickboxer 2, le successeur. □ Film américain d'Albert Pyun (1990).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : Le Complot du bâtard. De Colin Bucksey.
15.50 Sport : Athlétisme. Championnat de France de cross-country, en direct de Marignane.
16.35 ▶ Documentaire : Au-delà du visible. D'Alex Gregory.
17.00 ▶ Documentaire : La Nuit des Mayas. De Christina Varady.
18.00 *Cinéma :* Les Rois du soleil. ■ Film américain de Jack Lee Thompson (1963).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.45 Flash d'informations.
19.55 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'homme qui a perdu son ombre. ■ Film franco-suisse d'Alain Tanner (1991).
22.10 *Flash d'informations.*
22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football. Volley-ball.
0.50 Cinéma : L'Amour en deux. ■ Film franco-belgo-suisse de Jean-Claude Gallotta (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Histoires russes. La Clé, de Pavel Tchoukhraï (rediff.).
18.00 Magazine : Via Regio.
18.25 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (4e épisode).
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz, avec Daniel Smith, Henry Arnold. 2. Des yeux étrangers.
22.35 Cinéma : Je veux vivre. ■■ Film américain de Robert Wise (1959).

M 6

12.00 Série : Mariés, deux enfants.
12.30 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Booker.
13.45 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Serge Gainsbourg.
16.35 Musique : Flashback. Spécial Sheila.
17.05 Série : L'Exilé.
17.50 Série : Clair de lune.
18.55 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Magazine : Zone interdite.
22.20 Magazine : Culture pub. Les Anglais sont-ils perfides ?
23.00 Téléfilm : Emmanuelle à Venise. De Francis Leroi.
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Nouba. Paul McCartney, Sylvie Maréchal, Tasmin Arsher.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. RAP, reconnaissance automatique de la parole.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 28 octobre 1992 au Festival de Lille). Evelyn Glennie, percussions ; Philip Smith, piano.
0.05 *Clair de nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 14 mai 1992, lors du Festival de Vienne) : Trio à cordes en si bémol majeur D 471, de Schubert ; Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur op. 16, de Beethoven ; Duo pour flûte et piano, de Copland ; Quintette pour piano et cordes en ut majeur op. 60, de Brahms, par le Boston Symphony Chamber Players, dir. : Gilbert Kalish.
22.33 Autoportrait. Henri Barraud, par Catherine Paycheng.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Concerto pour violon, Trois Esquisses symphoniques, Rhapsodie roumaine nº 1, de Bobescu.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.

Le Monde

La campagne pour les élections législatives

M. Rocard précise que le «big bang» ne s'adresse pas qu'aux électeurs attirés par les écologistes

M. Michel Rocard a participé, jeudi 4 mars, à Saint-Brieuc, à un meeting régional du Parti socialiste, réunissant l'ensemble des candidats de ce parti aux élections législatives en Bretagne. L'ancien premier ministre a précisé, à cette occasion, que son appel à un «big bang» politique n'a pas seulement pour ambition de ramener au PS des électeurs attirés par les écologistes.

SAINT-BRIEUC

de notre envoyé spécial

La colère des marins-pêcheurs était la seule menace qui pesait sur le voyage de M. Rocard, jeudi, à Saint-Brieuc. Dans cette ville dont le maire de l'époque, M. Yves Le Foll, fut le seul représentant du PSU – son ancien parti – à l'Assemblée nationale il y a vingt ans, dans ces Côtes-d'Armor dont le président du conseil général, M. Charles Josselin, est un de ses partisans de longue date, dans cette région dont le principal représentant au gouvernement, depuis 1981, est un de ses amis, M. Louis Le Pensec, M. Rocard était assuré que son «big bang» et lui-même seraient bien accueillis. N'étaient les pêcheurs, qui lui donnaient du souci.

Or, M. Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, avait bien fait les choses avant même l'arrivée de M. Rocard. Entouré, à l'aéroport, par une trentaine de marins, dont certains portaient les stigmates inquiétants d'affrontements récents avec les forces de l'ordre, l'ancien premier ministre a pu apprécier, alors, le *«travail d'orfèvre»* de M. Josselin. Appuyé sur une connaissance des dossiers sans défaut, auréolé par la fermeté avec laquelle il avait traité l'affaire à Bruxelles, rompu au dialogue avec ces professionnels qui sont, aussi, des électeurs bretons, le secrétaire d'Etat a soigneusement déminé le terrain et permis à son hôte d'opposer, lui, à des questions trop précises, que *«c'est dévaloriser la parole politique que de parler quand on n'a pas la technique derrière»*.

Pour le reste, M. Rocard a mis en garde ses interlocuteurs contre *«l'hyperlibéralisme»* et ses dangers de dislocation des rapports sociaux, et concédé que *«certains règlements communautaires sont presque organisateurs de double marché»*. Ce langage épineux n'a pas rencontré de contradicteur. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a pu se féliciter, le soir, devant les participants au meeting pour lequel il était venu, des vertus démocratiques de *«courtoisie»* et de *«respect de l'autre»* démontrées par ses interpellateurs. Allons, la politique n'est pas forcément devenue un métier de chien!

Devant mille cinq cents personnes, M. Rocard a procédé à une sorte d'explication de texte du discours qu'il avait prononcé à Montlouis-sur-Loire le 17 février dernier. Après avoir rendu hommage au *«modèle breton du socialisme»*, qui est *«la synthèse entre la ville et la campagne, entre l'humanisme laïc et le christianisme social, entre l'attachement à une identité et l'ouverture sur le monde»*, l'ancien premier ministre a précisé le sens de son intervention dans la campagne des élections législatives en indiquant : *«Je n'entends pas me satisfaire d'une sorte de vases communicants entre les écologistes et nous. Mon propos est, bien entendu, de convaincre un maximum de gens de voter pour notre transformation, mais j'aurai d'autant plus de plaisir encore à voir revenir vers nous ceux qui auront, un moment, songé à voter pour la droite.»*

Soulignant *«le contraste entre une droite égale à elle-même et une gauche fidèle à elle-même, entre une gauche qui veut se transformer et une droite qui n'entend pas bouger»*, M. Rocard a expliqué que *«le «big bang», c'est la conséquence nécessaire des changements du monde et de la France qui, sur le fond, ont été beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait dit, jusqu'à présent, dans le discours politique»*. Cette initiative, a-t-il insisté, ne doit pas être réduite *«à un simple slogan, ni, même, à un combat d'appareils»*.

Pour lui *«donner sa dimension vraie»*, le candidat «naturel» des socialistes à l'élection présidentielle future veut le situer dans *«une vision nouvelle de l'action de transformation sociale»*. *«Alors*, a-t-il dit, *il en résultera des mutations, des transformations dans nos organisations politiques, et le «big bang» aura lieu. Quiconque le limiterait à des affaires de bataille politicienne se tromperait et, pire, condamnerait même l'opération.»*

Entouré de l'ensemble des candidats du PS en Bretagne, à l'exception du maire de Rennes, M. Edmond Hervé, retenu dans sa ville par une autre réunion publique, M. Rocard ne doutait pas d'avoir fait son devoir.

PATRICK JARREAU

M. Raymond Barre invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-le Monde» dimanche 7 mars de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Barre, député apparenté UDC, qui se représente dans la quatrième circonscription du Rhône, répondra aux questions de Daniel Carton et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 27 à 34

Le numéro du «Monde» daté 5 mars 1993 a été tiré à 505 652 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

«Heures locales» : la Côte-d'Or en mal d'emplois

L'annonce du transfert des activités de Hoover en Ecosse a révélé l'absence de cohérence de la politique économique menée par les élus locaux. Les collectivités territoriales tentent aujourd'hui de coordonner leurs efforts pour séduire les éventuels investisseurs.

Deux disparitions

Le Père Michel Riquet

Le Père jésuite Michel Riquet, l'un des plus célèbres prédicateurs catholiques français et auteur de nombreux ouvrages de théologie, est décédé vendredi 5 mars à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

[Né le 8 septembre 1898 à Paris, docteur en théologie, Michel-Louis Riquet est ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus en 1920. Il devient directeur de la Conférence Laënnec des médecins catholiques en 1930 et prend, sous l'Occupation, une part très importante à la résistance contre le nazisme (réseaux «Hector», «Comète»). Arrêté par la Gestapo en janvier 1944, le Père Riquet est interné à Compiègne, puis déporté à Mauthausen, puis Dachau jusqu'en mai 1945. A son retour de déportation, et jusqu'en 1955, le cardinal de Paris lui confie la prédication de carême à Notre-Dame. Il est aumônier de la Société médicale Saint-Luc de 1952 à 1967, puis aumônier national des écrivains catholiques de 1972 à 1981. Chroniqueur au *Figaro* depuis 1951, le Père Riquet était grand officier de la Légion d'honneur, président d'honneur de l'Union nationale des déportés, vice-président de l'Office national des anciens combattants, président d'honneur du Réseau du Souvenir et vice-président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme. Les éditions catholiques Mame doivent publier prochainement *le Rebelle discipliné*, un livre d'entretiens du Père Riquet.]

Le cinéaste Cyril Collard

Le cinéaste et écrivain Cyril Collard est mort, le vendredi 5 mars, du sida. Il était âgé de trente-cinq ans.

Cyril Collard avait débuté comme assistant de René Allio et de Maurice Pialat, puis avait réalisé des courts métrages (*Alger la blanche*), des clips, des reportages, et le téléfilm *Taggers*, pour lequel il avait également écrit la musique. Après *Condamné Amour*, en 1987, paru chez Flammarion, il publiait deux ans plus tard, chez le même éditeur, un roman très autobiographique, *les Nuits fauves*. Sous le même titre, il donnait l'an dernier ce qui restera comme son unique long métrage : le récit bouleversant, et d'une étonnante liberté de style, d'une existence en danger, moins un film sur le sida qu'une extraordinaire leçon de vie et d'amours, dont il était lui-même l'interprète principal, aux côtés de Romane Bohringer.

Les Nuits fauves a connu un succès public, avec déjà 900 000 spectateurs en France depuis sa sortie le 21 octobre 1992. Le film est un des grands favoris de la cérémonie des Césars, qui se déroulera lundi prochain 8 mars, avec sept nominations, dont celles du meilleur film, du meilleur premier film et de la meilleure mise en scène.

Après l'avis défavorable de la Commission consultative du parquet

M. Franck Terrier retire sa candidature au poste de procureur de la République de Créteil

La Commission consultative du parquet instituée par la loi organique sur le statut de la magistrature de 1992 a émis mardi 2 mars un avis défavorable sur la nomination de M. Franck Terrier, actuel directeur des affaires criminelles et des grâces, au poste de procureur de la République de Créteil. En conséquence, dans une lettre adressée mercredi 3 mars au garde des sceaux, M. Terrier demande à M. Michel Vauzelle de renoncer à cette nomination.

Composée pour moitié de représentants élus par les magistrats et de représentants de la chancellerie, la Commission consultative du parquet est chargée depuis le début de l'année de donner un avis sur les propositions de nomination qui concernent le parquet. Ses avis sont consultatifs, ils ne concernent pas les procureurs généraux, mais ils constituent pour les magistrats du ministère public une garantie de transparence et d'équité qui n'existait pas auparavant.

La Commission s'était déjà réuni au début du mois de février mais la proposition de nomination de M. Terrier était le premier dossier véritablement délicat qui lui était soumis. Entré dans la magistrature en 1978 comme juge d'instruction au Havre, M. Terrier avait été nommé douze ans plus tard au poste prestigieux de directeur des affaires criminelles et des grâces. Il parachevait ainsi une ascension exceptionnement rapide : substitut au parquet de Paris, M. Terrier, qui avait été remarqué par le procureur général de la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, était devenu en 1986 secrétaire général du parquet général de la Cour de cassation avant de rejoindre en 1988 le cabinet du nouveau garde des sceaux, M. Arpaillange. En devenant deux ans plus tard directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Terrier accédait à quarante et un ans à la direction la plus «sensible» de la chancellerie.

En proposant de nommer M. Terrier procureur de la République de Créteil, le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, prenait le risque de lancer à la veille des élections une polémique sur les nominations «politiques». M. Terrier, dont l'ascension a fait bien des envieux, est une personnalité contestée – il s'était rendu dans le bureau de M. Tapie, alors ministre de la ville, lors de l'affaire Toshiba – et sur la liste établie par ancienneté des candidats au poste de procureur de Créteil, il était seulement vingt-neuvième sur trente. A peine connue, cette promotion avait d'ailleurs suscité l'indignation de l'Union syndicale des magistrats (USM, modéré) et de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), qui avait immédiatement dénoncé une *«provocation signant la décomposition morale d'un clan qui a perdu toute vergogne»* (*le Monde* du 12 février).

Un désaveu pour la chancellerie

Avant cette affaire, la Commission consultative du parquet, qui a examiné 210 propositions de mutation depuis sa première réunion de travail, le 3 février, avait déjà émis quatre avis défavorables; mais ils étaient fondés sur des considérations *«techniques»*. Celui qui vise la candidature de M. Terrier est d'une nature différente : en s'opposant à la promotion du directeur des affaires criminelles et des grâces, la commission inflige un véritable désaveu à la chancellerie. Au regard des textes, le garde des sceaux n'était pas tenu de suivre cet avis, mais plutôt que d'accéder à ces nouvelles fonctions au beau milieu des polémiques, le directeur des affaires criminelles et des grâces a préféré renoncer. Dans une lettre adressée mercredi 3 mars à M. Vauzelle, M. Terrier annonce au garde des sceaux qu'il retire sa candidature au poste de procureur de la République de Créteil.

La Commission consultative est loin d'être aux magistrats du parquet ce que le Conseil supérieur de la magistrature est aux magistrats du siège, mais ce précédent donne incontestablement du poids à une instance encore jeune qui avait suscité lors de sa création un certain scepticisme. *«Cette instance paritaire aurait pu être une simple chambre d'enregistrement*, note ainsi M. Valéry Turcey, le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). *Cette décision prouve qu'il s'agit d'un organisme crédible et nous espérons qu'à l'avenir les avis de la commission seront systématiquement suivis par la chancellerie.»*

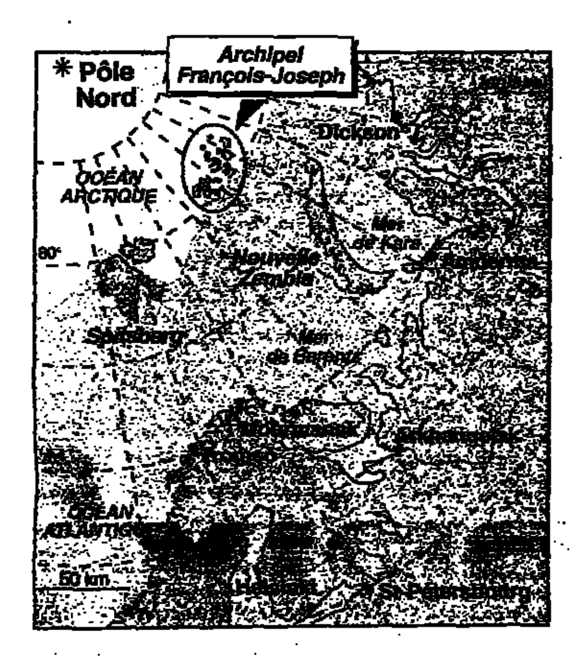
L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) salue la décision de la CCP mais elle reste prudente. *«La Commission a acquis une certaine crédibilité mais nous restons vigilants*, constate son secrétaire général, M. Dominique Matagrin. *Elle perdrait ce crédit si elle avalisait dans l'avenir la promotion de M. Terrier à un nouveau poste hors hiérarchie.»* Quant au Syndicat de la magistrature (SM, gauche), il se félicite de ces nouvelles garanties tout en soulignant les limites de ces nouvelles dispositions. *«La Commission introduit de la transparence et de la clarté*, explique M. Alain Vogelweith, le secrétaire général du SM, *mais nous regrettons qu'elle ne puisse pas étudier toutes les candidatures présentées et que ses avis ne soient pas motivés. Il faudrait que les carrières des magistrats du parquet soient gérées par un Conseil supérieur de la magistrature rénové.»*

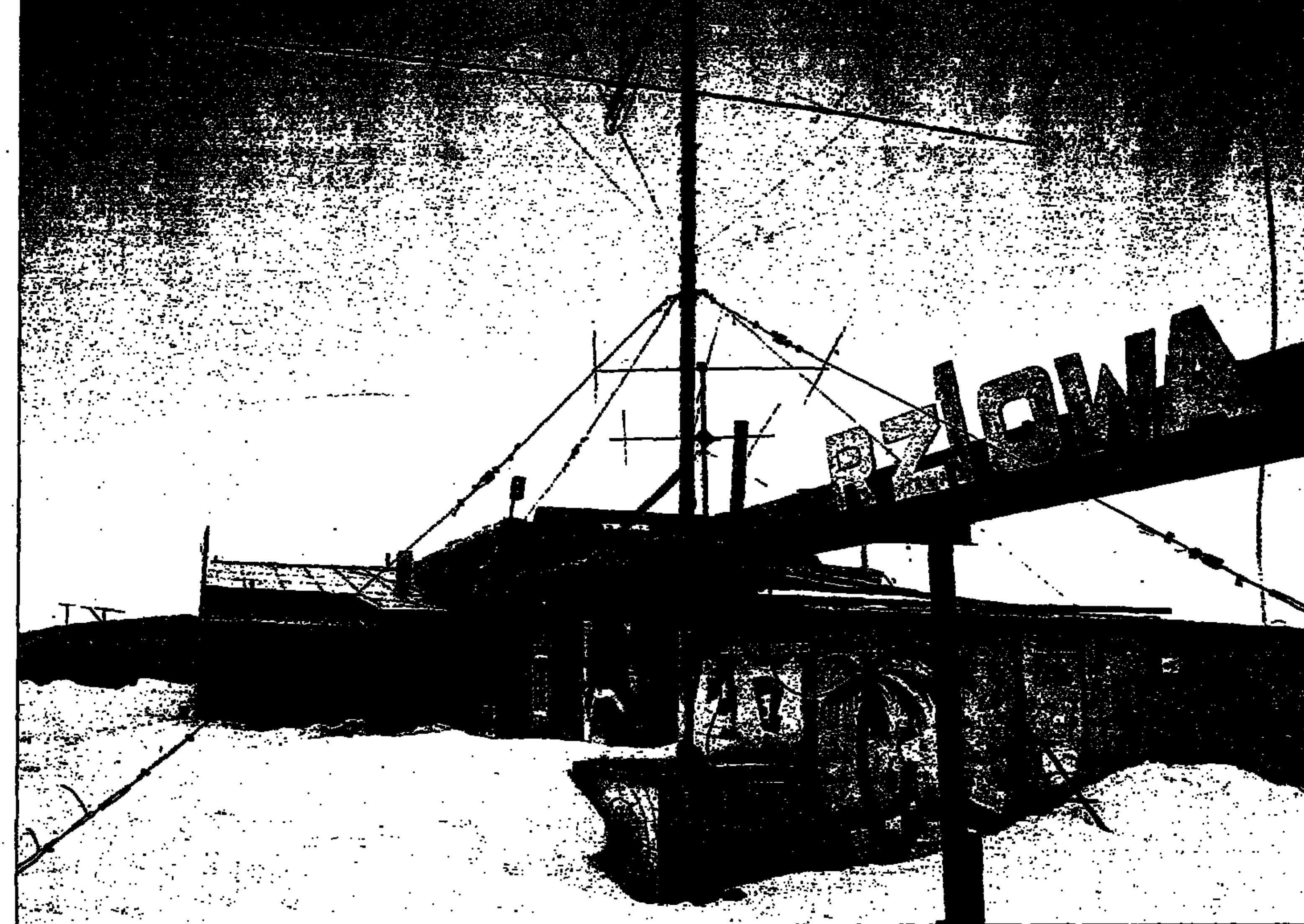
ANNE CHEMIN

Le Monde

Les îles François-Joseph

Par 80 degrés de latitude nord, au cœur de l'archipel François-Joseph, les météorologistes de Krenkel montent la garde. Doublement isolés, au pays des glaces, par le climat et par les incertitudes de la politique russe, *ils espèrent tirer parti de leur situation* extrême pour susciter l'intérêt des Occidentaux. *Expédition à la dernière station avant* le pôle.




REMI BENALI/GAMMA

répondent encore

LE pôle n'existerait pas si des marins ne l'avaient rêvé. S'ils *ne l'avaient rêvé si fort ensemble* qu'il s'était mis à leur ressembler. A prendre la forme d'une mer qui pourrait les réunir, séparés des terriens, libérés de la servitude des ports par une simple digue de glace. Une mer idéale. Une fin. C'est ainsi que le dix-neuvième siècle envisageait notre pôle. Restait à convaincre les marins de mettre pied sur la glace pour l'aller vérifier. *Mais qui aurait pu les y* contraindre?

Les pouvoirs ne s'y intéressaient guère. Ils songeaient aux terres à s'approprier, et aux chemins pour relier les terres. Dès le seizième siècle, afin de faire pièce à l'Espagne et au Portugal installés sur les *routes du Sud*, Anglais et Hollandais tournaient leurs regards au septentrion à la recherche d'une *autre voie maritime* vers les Indes : le passage du Nord-Est. Les Vikings, qui avaient poussé par-delà *le cap Nord jusqu'à* la mer Blanche, n'avaient pas eu de successeurs. Les récits de chasseurs de phoques *et de baleines valaient* ce que vaut l'anonymat. Seule une expédition armée de ce qu'il fallait de bannières pouvait prétendre maîtriser ces eaux inconnues. En déposer la carte aux pieds d'un souverain.

En 1594, Willem Barents atteignait la côte occidentale de la Nouvelle-Zemble. En y retournant deux ans plus tard, il est bloqué *par les* glaces près de la côte orientale. Il laissera, avec son nom, sa vie à la mer qu'il avait traversée, *et le prototype* des aventures circumpolaires à venir durant plus de deux siècles. Un navire immobilisé *par les glaces et bientôt broyé par* elles. L'obligation pour l'équipage d'hiverner. Du froid sans fin, des *nuits sans jour*, la *folie parfois*, *le* scorbut toujours, la mort comme une tentation. La retraite en *traîneau ou en chaloupe des survivants* jusqu'à un humble baleinier. Un triomphe au retour.

A l'approche de notre siècle, les journaux de bord allaient inciter, *dans ces situations extrêmes*, à servir la plume avant la barre. De s'orienter avec elle, d'y trouver sa *voie, d'ajouter aux moyens les raisons* de lutter. A bord des navires immobilisés, dans le silence d'horizons chaotiques *dérivant* avec eux, ils passaient à la littérature insensiblement, manière de ne pas céder au désespoir, de s'affirmer plus fort que des forces qui les dépassaient. Au besoin, il se trouvait à terre un inconnu pour faire le récit de leur récit, donner forme à l'attente des autres, comme ce débutant auteur d'*Un hivernage dans les glaces* : Jules Verne.

La consistance du pôle importait assez peu à ces équipages. Ils se retrouvaient en avant-garde venue au nom de l'humanité affronter le Mal absolu : la glace. Là où il acceptait de dévoiler son vrai visage, au-dessus de 75 degrés de latitude nord. Là où l'eau familière se faisait soudainement écueil *sous les coques, avant d'emprunter* aux sirènes l'étreinte fatale. Ses imprévisibles alternances semblaient celles d'un vaste poumon par lequel respirait le pôle. Une fêlure et elle octroyait la liberté : une pression de plus et elle donnait la mort.

Tous ne périssaient pas, *mais* presque tous écrivaient. Hiver après hiver, ligne après ligne, leur constance *était égale* : *ils ne* cédaient rien, ne regrettaient rien. Au printemps, lorsque le jour leur prêtait à nouveau un *reflet*, *leur* regard croisait celui d'un homme nouveau. Celui qui pour survivre avait bu le sang de ses chiens de traîneau en potage, mordu à même le corps encore palpitant d'un morse, celui qui n'avait sans *doute* pas cédé devant la chair humaine.

Où qu'elles aient entraîné, les glaces avaient conduit au Styx. Chaque rescapé cachait un ressuscité. Qui pouvait s'intéresser encore au pôle face à l'au-delà ? Au retour, dessinateurs et graveurs ajoutaient l'emphase du trait aux mots arrachés à la *« mort blanche »*. Des fictions s'efforçaient *de rivaliser avec les témoignages* dans l'horreur vraisemblable. Un réalisme ourlé de fantastique ré*animait* le romantisme *finissant*. Un sentiment de la nature inédit se répandait.

« 26 septembre 1893. – Dans la soirée je me promène sur la banquise, notait l'explorateur Fridtjof Nansen. *Il n'existe rien de plus merveilleusement beau que cette nuit arctique. C'est le pays des rêves, coloré des teintes les plus délicates qu'on puisse imaginer : c'est la couleur irréelle ! Le ciel est une immense coupole bleue au zénith, passant vers l'horizon au vert, puis au lilas et au violet. Non, jamais je ne pourrai croire que le monde puisse finir dans la désolation et dans le néant. Pourquoi alors toute cette beauté, s'il n'existe plus aucune créature pour en jouir ? Je commence à deviner ce secret : voici la terre promise qui unit la beauté à la mort. »*

Au moment même où Nansen enfonçait volontairement son bateau (le *Fram*) dans le pack pour étudier les courants arctiques où il allait dériver trois années durant, le jeune André Gide envoyait son Urien en voyage vers le nord absolu. Son pôle, imaginaire, lac blanchâtre entouré d'un mur de glace, adoptait les traits supposés du pôle réel. Las, il n'était qu'un lieu où convergent les déceptions, dont seule la recherche exaltait : *« Gypses purs ! carrières salines ! marbres blancs des sépulcres ! micas ! C'est la blancheur des ténèbres... Nous allions, fiers et forts, au-delà des pires détresses, où trouver de la pure joie. »*

Pour manifester parfois moins de lyrisme, les journaux de bord, lettres ou textes ne conduisaient pas à des conclusions fort différentes. Ainsi, ceux des Autrichiens Carl Weyprecht et Julius Payer, respectivement commandant en mer et commandant sur terre de l'*Admiral-Tegetthoff*, goélette-barque qui quitte flambant neuve en 1872 le port de Brême pour le Grand-Nord avec mille jours de provisions. *« Le pôle, en tant que point, n'a aucune espèce d'importance pour la science. S'en approcher sert tout au plus à satisfaire la vanité »*, préviendra le premier.

Le second sera plus disert, mais tout aussi définitif : *« C'est par 20 à 30 degrés Réaumur au-dessous de zéro (1) que la graine de la sagesse fut semée dans les fils de la nature. Cependant, ce climat n'était pas fait pour qu'elle prospère. La déception fut douloureuse quand on prit conscience de ce qu'était le pôle Nord et du fait qu'il n'allait rien rapporter ; que ce n'était ni une terre, ni un royaume à conquérir, mais seulement le point de rencontre de lignes convergentes, un lieu où il n'y avait en réalité rien à voir ! »* Tous deux n'affirmaient rechercher que la « route blanche des Indes ». Pierre le Grand avait *fait dresser entre 1733 et 1742 un* tracé de la côte sibérienne jusqu'à la Kolyma, complété par le baron *de Wrangel entre 1820 et 1824*, mais personne n'avait réussi à joindre le cap Nord au détroit de *Béring (ou l'inverse). A leur tour*, Weyprecht et Payer allaient être bloqués par les glaces à proximité de la Nouvelle-Zemble. En plein mois d'août. L'*Admiral-Tegetthoff* dérivait et plongeait dans la nuit polaire. L'hiver, le printemps, l'été à nouveau passaient sans que la glace cède. Ils étaient implacablement entraînés vers le nord. Ils menaient la vie de prisonniers, dont la seule récréation est de chasser l'ours sur la banquise.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 31

(1) Entre moins 24 et moins 37 degrés Celsius environ.

AU SOMMAIRE

Carte blanche chez les Lapons

KEMI

On arrive toujours dans un pays avec des images dans la tête. Pour la Finlande, par exemple, celles de *la Fille aux allumettes*, un film d'Aki Kaurismaki. Un regard aussi noir que dévastateur. Ni hymne à la nature ou à la dure vie paysanne, ni récit de la dernière guerre, ni sombre description de l'affrontement entre la mystique et la chair, mais l'univers glauque d'un univers industriel avec, pour héroïne, une ouvrière coincée entre ses rêves minables et un destin qui ne l'est pas moins. Un ton aussi surprenant que le décor. Une sorte de cruauté, déroutante et rigolarde, masquant (peut-être) un romantisme désespéré. Une ironie froide devant la laideur, un sens rigoureux du dérisoire, l'absence de toute concession. Mêmes images, même regard, à la télévision cette fois, avec, notamment deux films de Matti Ijas, *les Lutteurs* (une histoire de vieux pensionnaires fous) et *la Valse du mariage*, une cérémonie catastrophique dans une petite ville au nord du pays. Même humour impavide et jubilatoire face à une humanité qu'il faut bien supporter, malgré tout.

On arrive donc en Finlande avec des images de quais mouillés, de décors nocturnes, dans un pays imaginé un peu désespérant, peuplé de prolétaires mais aussi de personnalités fortes, de « caractères » comme on dit, qui pratiquent l'humour sombre et un peu dingue, histoire de résister aux aubes sales, aux brouillards qui enveloppent les ports et au vent qui siffle dans les rues. On découvre une capitale austère – Helsinki, – avec ses grands bâtiments néoclassiques, ses immenses parcs, ses larges avenues, une certaine beauté froide qui fait immédiatement aimer l'intérieur chaud des restaurants. Enfin, on découvre le blanc.

Le blanc à l'infini. A l'échelle d'un pays. Le blanc partout, sur les villes et dans les forêts, sur les routes, sur les rivières et les lacs gelés. La Laponie, l'hiver, c'est, à moins de deux heures d'avion d'Helsinki, des milliers de kilomètres carrés d'un manteau éblouissant. La neige comme à la montagne, à la différence près que ce n'est justement pas la montagne. C'est d'ailleurs ce qui surprend le plus au premier abord. C'est tout plat, à peine vallonné, avec des milliers de pins, de sapins et de bouleaux.

Située sur le golfe de Bothnie, Kemi semble comme engourdie sous l'épaisseur de cette ouate glacée. Curieuse ville, tirée au cordeau, avec des immeubles plantés comme des cubes au milieu de grands espaces. Le relief des rues s'est estompé. Les sons paraissent étouffés. Etrange silence d'une ville qui ressemble plus à une bourgade tranquille qu'à un port considéré comme très important pour le commerce finlandais. De là partent en effet chaque année, à destination de l'Europe du Sud, 2 millions de tonnes de marchandises : papier, bois, acier, etc. Mais il est vrai aussi que, de décembre à fin avril, les bateaux sont figés dans la banquise où, chaque jour, les brise-glace doivent leur frayer une voie.

A Kemi, on peut monter sur l'un de ces derniers, mis à la retraite pour le plus grand bonheur des touristes italiens, allemands ou français qui y embarquent pour des minicroisières. Après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, le *Sampo* accueille sur son pont de petits groupes qui regardent l'énorme bateau fendre lentement cette mer solidifiée. Spectacle grandiose. La glace cède sous le poids des 3 500 tonnes, se brisant en mille morceaux, dans un bruit de verre pilé, pour se reformer presque aussitôt après le passage du navire. Grands blocs qui se séparent, bouillie de glace. Impression de fin du monde. Un soleil d'hiver très bas, globe jaune fouetté par un vent coupant. Paysage sans couleur.

Ceux qui cherchent des émotions plus fortes ont une solution : plonger dans les glaces, en combinaison de survie. Alourdi par une tenue quasi lunaire, on descend, difficilement, du bateau pour s'asseoir au bord de la glace... les pieds dans l'eau. Difficile de reculer. On se laisse donc glisser. Non seulement on flotte mais on nage et on ne sent rien. Ni chaud, ni froid. Le bonheur, simplement, notamment celui de fixer sur la pellicule la preuve de son exploit...

Après quoi, toutes les épreuves proposées paraîtront un jeu d'enfant. Conduire un renne, par exemple, assis ou à genoux sur un traîneau. Pas si évident qu'il y paraît, en raison du caractère d'un animal qui peut, selon son humeur, freiner des quatre fers ou, au contraire, ne pas vouloir s'arrêter. Expérience trop brève, malheureusement, au terme de laquelle un Lapon en costume remet un permis de conduire un peu bidon. Reste, bien sûr, le ski de fond (on peut parcourir 30 à 40 kilomètres par jour pendant six jours en couchant dans des chalets de bois ou des tentes chauffées) et la motoneige qui permet de traverser à vive allure forêts, rivières gelées et lacs immaculés, de virer dans les petits chemins de campagne, de slalomer entre les sapins avant de filer droit devant soi, jusqu'à l'horizon.

Quand le soleil est encore bas, les congères prennent des teintes dorées. Ombres sur l'horizontalité. Les lignes sont épurées par le froid. Univers lisse, arctique.



CARLOS MUNOZ-YAGUE

Motoneige sur les glaces.

En janvier, le soleil ne brille que quelques heures. A 15 h 30, la nuit tombe mais, à cheval sur son scooter des neiges, botté, casqué, enfoui dans une combinaison thermique, on poursuit son chemin à la lueur des phares. Vision irréelle, fantasmagorique, plus enivrante encore. La longue file de petits bolides suit le guide, un Lapon reconverti au tourisme sportif. L'idée de se perdre fait naître les frissons. On pense aux loups et aux ours, mais surtout au jus d'airelles chaud et aux tranches de renne fumé qui attendent à la prochaine étape. Sans oublier le sauna et le dîner avec, en vedette, le saumon cuit à la manière lapone : grillé – on dit « crucifié » – debout, à l'extérieur, près d'un feu de bois.

De notre envoyée spéciale
Catherine Humblot

Guide

● **Y aller.** La compagnie Finnair (11, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 47-42-33-33 et numéro vert 05-36-61-77) relie tous les jours Paris à Helsinki en trois heures (environ 3 300 F A/R) avec des correspondances pour Kemi ou Rovaniemi. Consulter également les brochure Visit Europe (groupe Air France qui assure également une desserte aérienne quotidienne) et Nouvelles Frontières.

Formalités. Carte d'identité ou passeport valide. Pas de visa.

Quand ? En Laponie, l'hiver dure de novembre à mi-avril, voire jusqu'au 25 avril dans le nord de cette région. Mais d'autres périples et d'autres activités sont ensuite programmées au « pays des 10 000 lacs ».

Avec qui ? Alantours (5, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris, tél. : 42-96-59-78), un des bons spécialistes de la destination (avec Scanditours, Bennett, Natures, Zig-Zag et Borealis Voyages), propose un large choix de formules destinées aux sportifs (même débutants) amoureux de nature et de paysages immaculés. Les prix varient en fonction du programme choisi et de la durée du séjour (week-end, cinq ou huit jours). Il s'agit, en majorité, de voyages individuels hormis ceux pour lesquels un minimum de participants est requis. Inconditionnel de la Finlande, Gérard Alant a été parmi les premiers à promouvoir la Laponie en hiver. A noter que la brochure « Finlande-Laponie, hiver 92-93 » affiche des tarifs inférieurs de 10 à 25 % à ceux de l'an dernier.

Les safaris. A conseiller aux esprits épris d'aventure et de paysages grandioses étant entendu qu'il existe des formules plus familiales (visite à une ferme d'éleveurs de rennes, par exemple, ou visite au Père Noël), proposant des activités diverses, adaptées au niveau sportif de chacun avec, en vedette, le ski de fond auquel il est possible de s'initier. Pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux, safaris à motoneige (une ou plusieurs journées) ou minicroisière sur un brise-glace (avec ou sans bain). Une randonnée à ski de huit jours (35 à 45 km par jour) revient à 8 200 F par personne (quatre participants minimum, prochains départs les 13 mars et 10 avril) avec l'avion, les déplacements, l'hébergement en villages de vacances, refuges ou tentes chauffées, les repas et le guide. Une randonnée à motoneige de sept jours (étapes quotidiennes de 100 à 160 km), aux confins des trois Laponies (finlandaise, norvégienne et suédoise) coûte 12 500 F par personne (prochains départs les 4, 11, 18, 25 avril), tout compris, avec le matériel, l'essence et le guide. Le « safari au clair de lune », une randonnée en motoneige (60 à 100 km par jour) dans le spectacle féerique de la nuit polaire, au moment de la pleine lune, coûte, tout compris, pour cinq jours, 9 300 F (départs les 19 ou 22 mars). Le « grand safari arctique » (100 à 150 km par jour en motoneige), du cercle arctique au lac Inari, coûte, tout compris, 15 300 F (départs les 6 mars et 15 avril) pour huit jours avec hébergement en hôtel, à la ferme, en chalets et en refuges. Le « safari du contrebandier », randonnée à motoneige de quatre jours, du golfe de Bothnie au cercle polaire, est proposé pour 7 900 F (départs les 6 et 8 mars) tout compris avec hébergement en hôtel et en auberge. Sont également programmées des formules « week-end » à 4 455 F et des semaines à 6 950 F.

Equipement. Il fait froid, bien sûr, mais pas plus qu'au cœur des massifs français, avec un mercure oscillant entre – 10 degrés et – 15 degrés. Prévoir un bon anorak, des après-skis, de gros gants, des sous-vêtements chauds, des pulls, un bonnet de fourrure ou de cuir recouvrant les oreilles, une cagoule, de grosses chaussettes et une écharpe. Des vêtements isothermiques (ainsi que des bottes et un casque) sont fournis sur place pour les balades en motoneiges, véhicules accessibles à tous, à condition de ne pas avoir de problèmes de dos. Pour les grandes expéditions, mieux vaut être en bonne forme physique.

A savourer. Les spécialités finlandaises et lapones : poissons (de mer, de rivière et de lac), viande de renne et renne fumé, accompagnés de purée. Goûter la vodka Finlandia, l'eau de vie Koskenkorva et les nombreuses liqueurs de baies diverses (framboises arctiques, baies des marais, airelles). Essayer le cocktail « larmes de renne » (vodka finlandaise, une goutte de Cointreau et deux airelles).

Visiter. L'Arktikum, à Rovaniemi, ouvert depuis décembre. Une curiosité architecturale : très moderne, il s'agit d'un long tube en verre construit en partie sous terre. Il abrite à la fois le musée provincial de Laponie (expositions sur l'histoire, la géographie et la population) et le Centre international de recherches arctiques.

A lire. Le *Guide bleu Finlande* (Hachette) ; *les Lapons, peuple du renne*, de A. Spencer (Armand Colin) ; *Kalevala, épopée des Finnois*, en deux tomes (Gallimard) ; *le Livre d'un été*, de T. Jansson (Albin Michel) ; *Une histoire de corde*, de V. Meri (Plein chant) ; *Voyage en Laponie*, de Jean-François Regnard, auteur du *Légataire universel* qui se rendit en Laponie en 1681 (Griot, 95 F).

Se renseigner. Auprès de l'Office du tourisme de Finlande, 13, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-40-13, Minitel 3615 FINLANDE. ●

La Plagne côté frissons

Sous les spatules, la pente est vraiment très raide. Un soupçon de surplomb avant de basculer dans une plongée de 200 à 300 mètres au pourcentage impressionnant. Même attaqué par son « petit départ », situé à plus de 3 000 mètres d'altitude, le hors-piste de la face nord de Bellecôte reste le juge de paix du domaine skiable de La Plagne. Une fois surmontée cette délicate entrée en matière, l'impétueux skieur, impérativement accompagné d'un moniteur, découvrira un véritable rêve : deux heures et demie de neige profonde et de poudreuse vierge de toute trace. Avec, le fin du fin, dans la dernière section de la descente, un long déboulé sur la coulée blanche de Bellecôte. Après quoi « L'Ancolie » s'impose. Niché aux abords du village de Vallandry, à égale distance des Arcs et de La Plagne, ce restaurant de montagne propose une table sans chichis mais non dépourvue de finesse. A ne manquer sous aucun prétexte, la terrine de foies de volaille aux noix, relevée d'une larme de génépi. Une seule obligation : il faut absolument réserver.

Plus qu'une station, La Plagne est, au cœur de la Tarentaise, une constellation de dix sites (six stations d'altitude et quatre stations-villages) disséminés, entre 1 250 et 3 417 mètres, tout au long des 210 kilomètres du domaine skiable. Un espace de 10 000 hectares. De plus, associé aux douze sites olympiques voisins et grâce à la polyvalence des forfaits proposés, il offre aux courageux 1 500 km de pistes et cinq cent quatre-vingt-cinq remontées mécaniques. La Plagne soigne également les autres sports de neige avec, en vedette, la piste olympique de bobsleigh. Ainsi, les amateurs de sensations fortes peuvent-ils, jusqu'en mars, dévaler, à 80 ou 120 kilomètres/heure, en bobsleigh ou en luge, les 1 500 mètres de la rampe olympique (renseignements au 79-09-12-73). Egalement au programme de la station, le championnat de France de ski alpin, du 24 mars au 4 avril, et le championnat d'Europe de télémark, du 26 au 28 mars, à Montchavin-les-Coches.

Si, dans les sites, le couvert est généralement de qualité, le gîte, lui, est plus commun. Station champignon, La Plagne a privilégié les résidences plus que les hôtels et de nombreux appartements sont en cours de réhabilitation. Parmi les bonnes adresses, la résidence Maeva « Les Choucas » (l'une des quatre de la station, tél. : 79-09-28-29), située à La Plagne-Montalbert (studio quatre personnes de 1 350 à 4 160 F suivant la saison), les clubs Méditerranée et Aquarius, les résidences Pierre et Vacances et, côté restaurants, « L'Ancolie », déjà mentionné (180 F par personne le menu gourmand, tél. : 79-55-05-00). Renseignements et centrale de réservation : office du tourisme de La Plagne, Le Chalet, B.P. 62, 73211 Aime Cedex, tél. : 79-09-79-79, Minitel 3615 LA PLAGNE.

G. D.

L'évasion planifiée

Constatant qu'un nombre de plus en plus important de candidats à l'évasion souhaitent organiser eux-mêmes leurs déplacements, les brochures des voyagistes font la part de plus en plus belle aux voyages « à la carte ». Force est cependant de reconnaître qu'il n'est pas toujours évident de s'y retrouver dans le maquis de tableaux dissuasivement rébarbatifs, de déchiffrer des grilles de prix et, en l'absence de véritable mode d'emploi, d'assembler, judicieusement, des prestations présentées ainsi en vrac. D'où l'initiative de Scanditours, grand spécialiste de la Scandinavie, qui propose désormais à ses clients le « petit outil malin » susceptible de les aider à préparer le voyage correspondant à leurs souhaits. Une initiative d'autant plus opportune que la moitié de la nouvelle et copieuse brochure estivale de Scanditours (dans les agences de voyages et à la Maison de la Scandinavie et des pays nordiques, 36, rue Tronchet, 75009 Paris, tél. : 47-42-38-65) est consacrée à des formules de voyages indépendants qui s'ajoutent aux circuits organisés et accompagnés et permettent de découvrir, de toutes les manières possibles (dont la croisière), la Scandinavie, l'Islande, le Groenland, les pays baltes et la Russie.

Baptisé « Scandiplanner », l'outil en question est inséré dans la brochure. Imprimé sur du papier mat et fort, il permet au candidat au voyage d'y consigner les dates et les étapes de son itinéraire ainsi que le détail des diverses prestations et leur coût. Outre un calendrier 1993 y figurent également quelques « tuyaux » utiles. Une fois le document rempli, il ne reste plus qu'à le remettre à son agent de voyages (auquel on aura, en quelque sorte, mâché le travail), lequel pourra éventuellement solliciter l'assistance du voyagiste (pour établir un devis précis, par exemple) avant d'effectuer les réservations nécessaires... et de toucher sa commission. Cela dit, le « petit outil malin » mis ainsi au service du client souligne aussi, indirectement, les lacunes d'un réseau de distribution auquel est encore trop souvent reproché de n'être pas toujours à la hauteur de sa mission d'assistance et de conseil...

Vacances en vitrine

Rendez-vous annuel des professionnels du tourisme avec la clientèle française, le dix-huitième Salon mondial du tourisme se tiendra du 11 au 15 mars, porte de Versailles, à Paris. Avec, d'un côté, six cents exposants, producteurs, offices de tourisme, transporteurs et prestataires de services et, de l'autre, quelque dix mille visiteurs professionnels, dont une majorité de distributeurs (les agences de voyages), venus découvrir la mode estivale et faire, en quelque sorte, leur marché au même titre que le grand public (quatre-vingt mille visiteurs attendus). Un public de consommateurs exigeants qui, selon une enquête réalisée lors du précédent Salon, privilégie la découverte culturelle (67 %), la détente, les vacances « vertes » et le sport (47 %) et la recherche du soleil (36 %), et qui attend des exposants informations et conseils. Pour être en mesure de comparer et, éventuellement, de réserver leurs vacances sur place en bénéficiant des offres promotionnelles proposées pendant le Salon.

Présents, comme chaque année, les divers styles de vacances s'inscriront cette fois sous forme de parcours thématiques et géographiques, le Salon 1993 étant divisé en cinq zones correspondant aux cinq continents. En vedette, et avec le soutien de la CEE, les Caraïbes, le Pacifique et l'Afrique, continent qui, avec dix pays présents et un programme d'animations variées, entend mettre en valeur, malgré un environnement politique parfois instable, ses atouts touristiques et son dynamisme. A noter, le 11 mars à 10 h 30, une table ronde sur le thème « Contraintes et opportunités du tourisme en Afrique ». Au total, près de quatre-vingt-dix pays représentés (dont la Croatie), avec le retour de l'Autriche et de la Pologne et l'arrivée du Danemark, du Costa-Rica et du Venezuela. La France ne sera pas en reste, avec une participation importante de la Maison de la France qui, sur plus de 130 mètres carrés, illustrera la richesse d'une offre déclinée par grands thèmes : tourisme des jeunes, naturisme, nature et découverte, vacances actives (golf, pêche, etc.) et manifestations culturelles. Une vitrine hexagonale complétée par de nombreux stands régionaux et départementaux, et la présence d'organismes divers, dont l'Union nationale des associations de tourisme. Côté voyagistes, la plupart des leaders seront au rendez-vous (Fram, Kuoni, Forum Voyages, le Tourisme français, Terres d'aventure, Voyageurs du monde, etc.), rejoints cette année par le Club Méditerranée, Transtours et l'UCPA.

▶ **Salon mondial du tourisme, du 11 au 15 mars, porte de Versailles, hall 7/2, de 10 heures à 19 heures. Prix d'entrée : 45 F.**

Ici, clos Delteil

Comme Rimbaud qui, disait Joseph Delteil, était « parti après le travail, *tout simplement...* », ce dernier quitte Paris, en 1937, pour s'installer sur la commune de Grabels, à quelques kilomètres de Montpellier. En jouant au viticulteur pour clore sa vie de littérateur.

C'EST mars, et ce jour est *« tempétueux »*, comme il dirait : alternance de *« bourrasques et de soleillées »*, violentes éclaboussées bleues qui, chassant l'ombre violette, ramènent sur la Tuilerie de Massane de grands pans de lumière. Ombre et or, espoir et désolation, gloire et oubli, folie et quiétude... C'est dans ce mas édifié en 1603 par Pierre de Massanes, un conseiller du roi, sur la commune de Grabels, à quelques kilomètres de Montpellier, que vécut de 1937 à 1978, date de sa mort, Joseph Delteil, *fêté dans les années 20* comme l'un des écrivains les plus originaux de sa génération par Gide, Drieu La Rochelle, Claudel, Valéry, Montherlant, Tzara, célé*bré puis piétiné par* André Breton, ami des Delaunay, vénéré toute sa vie par l'Américain Henry Miller que la lecture de Delteil *« saoulait comme un pape »*, élevé au rang de *« saint »* par le poète André de Richaud (1).

Quinze ans après le décès de cet enfant terrible de la littérature, tout encore dans ce lieu respire le mélange de feu et de paix que fut la vie de l'auteur de *Jeanne d'Arc* : *un livre qui lui valut en 1925* le Prix Femina, les faveurs de Carl Dreyer qui le sollicita pour écrire le scénario de son film, mais aussi d'être au cœur d'une brûlante *bataille littéraire – les uns, jusqu'à* l'empereur du Japon Hirohito lui-même, encensant l'ouvrage tandis que les autres lui reprochaient d'avoir enfanté une Jeanne d'Arc qui *« bave, rote, pisse »*.

***« Voyez, aujourd'hui** il serait là, à ramasser les feuilles, à faire ses petits tas, à y mettre le feu... »*, dit en souriant Jean-Claude Poudevigne, qui vit ici depuis que Delteil, en 1957, céda sa propriété en viager à son père Maurice. Poudevigne, en langue d'oc, veut dire « tailler la vigne ». Sur les cent hectares que comptait le domaine agricole acquis le 15 octobre 1937 pour un montant de *300 000 F* aux noms de Mlle Marie Delteil, sœur de l'écrivain, et de Caroline, son épouse, une trentaine étaient plantés en vignes. Jean-Claude, le dernier habitant de la Tuilerie, ajoute dans un éclat de rire : *« Joseph, une sorte de pyromane, quoi ! »* Sa maison, c'était celle qui jouxte la partie du mas où Jean-Claude Poudevigne demeure. L'homme hésite : *« Je veux bien vous la faire voir, mais elle est insalubre, on ne peut plus rien en faire. »*

On entre *pourtant* depuis la cour intérieure, laissant la véranda – aux vitres cassées – sur la gauche et montant quelques marches. Le vestibule puis la salle à manger vide et désolée avec, boulonnés sur le mur qui fait face, des rails : ils servaient à guider et hisser l'ascenseur, pied de nez à la maladie que Delteil, fatigué du cœur et privé de l'usage de son poumon droit, avait fait installer pour monter jusqu'à sa chambre, où il écrivait.

« Cet ascenseur ! Un tas de ferraille tout à fait dans le style du dépouillement qu'il avait recherché en venant vivre ici », commente le médecin de Grabels, Jacques Chabaud, qui, le 12 avril 1978, accompagna Delteil dans ses derniers moments. Il est mort de sénescence, *« le plus simple possible »*, se souvient le docteur, comme il l'avait rêvé : *« J'aimerais que le dernier mot soit le même que le premier, le seul mot dont je rêve pour mon épitaphe : innocent »* (2).

La pleurésie tuberculeuse contractée en 1931, celle qui le priva de ce poumon, l'avait amené jusque dans cette garrigue des environs de Montpellier, ville réputée pour ses médecins. Dernière étape au terme d'une tournée de plusieurs années dans le Midi guérisseur : Vence, Briançon, Toulon et jusqu'en Italie, Santa-Margherita de Ligure.

L'écrivain s'installe dans cette *ancienne fabrique de tuiles* avec sa femme, Caroline Dudley de son nom de jeune fille, une *« jeune Américaine dans le vent »*, habituée du salon parisien de Gertrude *Stein et créatrice*, en France, de la fameuse Revue Nègre où dansa Joséphine Baker, où Sidney Bechet souffla dans sa clarinette. Sur leurs pas, arrivent la sœur de l'écrivain, Marie, son père, bûcheron-charbonnier, sa mère analphabète qui avait espéré une carrière de prêtre pour son fils. Les parents de l'écrivain mourront *tous deux* à la Tuilerie.

« J'étais à un carrefour. Il y a dans la vie des Périodes, des Époques. J'avais écrit une trentaine de livres, d'un seul mouvement. J'étais las de ce qui commençait à devenir un métier : le métier d'homme de lettres avec ses servitudes. Un livre par an. J'avais faim d'un Nouveau Monde – est-ce ce qu'on appelle la crise mystique ? Je partis, je ne suis jamais revenu », lit-on, écrit de la petite écriture irrégulière, sur le dos d'une enveloppe du fonds Delteil de la bibliothèque municipale de Montpellier.

Le petit rédacteur du ministère de la marine marchande, né en 1894 à Villar-en-Val, dans l'Aude, et « monté » à Paris en *1920*, quitte une gloire foudroyante. Cette terre d'oc, tout ensemencée de ramaconilh, l'asperge sauvage, et dorée d'arjalas, le genêt épineux, sera son Harrar : *« Entre nous*, écrit-il, *j'ai ma théorie sur Rimbaud, une théorie toute paysanne : il est parti après le travail, tout simplement... Après la Saison en Enfer, la saison en Harrar, rien de plus.* (3) » Pendant dix ans, Delteil ne publie pratiquement plus, écrit peu sinon sur ces papiers volants, ces dos d'enveloppe. Paris l'oublie, Montpellier sait à peine qu'il est là, à ses portes.

Il entend vivre désormais en viticulteur. Il achète deux gros *chevaux pour labourer, prend des* employés pour l'aider, fournit sa récolte de raisins à la coopérative de Grapels tout en se réservant, en contrebas du parc, un rectangle de vignes *pour sa « blanquette »*, comme celle de son Aude natale, qu'il vinifie et met en bouteilles lui-même. Sur les goulots des bouteilles, il pose des cônes de papiers où il *note « vieille lune », « vent* nord-ouest », répertoriant soigneusement le moment astral ou climatique correspondant à la mise en bouteille ; *« le vin, c'est un être vivant »*, aime-t-il à déclarer.

Les Grabellois le prennent pour un fantaisiste. Alphonse, l'un de ses employés d'alors, qui n'est resté que six mois au service de Delteil, ronchonne encore aujourd'hui : *« C'était un mauvais patron, un faux paysan, un drôle de pistolet. Il était fort, oui, pour bricoler, faire ses expériences, ses combines sur son carré de vignes. Il croyait savoir guérir les ceps. Nous, on le regardait faire : ça ne marchait jamais, évidemment. »*

Jean Sanchez resta, lui, quatorze ans au service de Joseph. Sa fille se souvient avec émotion de cet *« homme un peu extravagant. Caroline aussi était très gentille. Elle portait des pyjamas de satin, on voyait tout à travers ! »*. Et quelle aventure que ce fameux jour où, dans la grande cave, un foudre de vin éclata, une trappe s'ouvrit et Marie, la sœur du poète, tomba dedans ! Elle but plusieurs tasses : *« Il lui fallut des heures pour dessaouler ! »*


BOB TER SCHIPHORST/IN « JOSEPH DELTEIL »/ÉDITIONS CLT

Joseph Delteil dans ses vignes, près de Montpellier.

Joseph Ortiz était le berger dont Delteil laissait paître le troupeau sur ses terres, en échange d'une rémunération – 12 500 francs de l'époque, en 1949 – et d'un agneau à livrer, précise l'acte notarié, *« vers Pâques »*. Ortiz est mort mais sa fille boulangère se rappelle un *« homme très doux qui discutait souvent avec* [son] *père »*. Henry Fleury tailla lui aussi la vigne à la Tuilerie. Il raconte : *« Il n'était pas luxueux, avec ses pantalons troués, coupés. Je l'aurais rencontré la nuit... »* Le jour, il le voyait souvent se promener sur ses terres accompagné de son épagneul et muni d'un fusil, mais sans jamais rapporter de lapin. Alors, il s'étonna : *« Delteil m'a lancé : je prends le fusil pour faire plaisir à mon chien ! »* Il croit entendre encore les cris aigus de Caroline qui appelle : *« Jousé ! Jousé ! »* Il rit : *« Joseph faisait semblant de ne pas entendre... »*

Plus étrange, on voit l'écrivain derrière ses fenêtres scruter la nature à l'aide de jumelles ! Avant de mourir, il les offrira au docteur Jacques Chabaud. Les femmes de ménage, Mme Bousquet, Mlle Lydie, se passent le mot : M. Joseph déteste qu'on fasse son lit et que le chiffon à poussière se pose sur le bric-à-brac qui au fil des ans envahit la maison : morceaux de bois aux formes *primitives*, figurines de glaise que sculpte le jeune Jean-Claude Poudevigne, fils du métayer, qui a l'instinct créateur, tartre à la belle couleur pourpre ramassé au fond des bouteilles et pétrifié... On l'entend rêver tout haut de créer une communauté dans son mas. Lui, si discret, prend position bruyamment, à la fin de sa vie, se souvient l'éditeur Max Chaleil, contre les centrales nucléaires.

« C'était un poète, il n'avait pas le sens pratique. » Henk Breuker, qui fut l'ami intime de Delteil, de 1946 jusqu'à sa mort, sourit de ces rumeurs. *« Je ne connais pas un auteur qui ait autant fait étinceler une langue »*, lâche-t-il avec son fort accent hollandais, ajoutant encore : *« Il me disait : nous avons une chose en commun : nous écrivons tous les deux dans une langue étrangère. »*

En 1947, Joseph Delteil fait avec *Jésus II* son retour dans le monde parisien des lettres. Mais son ancrage dans ce qu'il appellera la *« paléolithie »*, c'est-à-dire *« le monde d'avant la civilisation, d'avant la cuisson comme dirait Lévi Strauss »*, précise-t-il, est définitif. Avec méthode, il recherche en lui l'homme brut, l'homme cru. A la Tuilerie, il vit en ermite. S'il ignore Grabels, le village voisin, il va à peine plus à Montpellier, au marché de la place des Arceaux rarement, poussant quelquefois sa vieille 203 noire jusqu'à la cathédrale Saint-Pierre où Joseph Roucayrol, l'ancien curé de Grabels, est organiste. L'écrivain Frédéric-Jacques Temple, qui fut son ami, se souvient d'avoir réussi cet « exploit », le faire sortir un soir au cinéma pour voir *le Cuirassé Potemkine* : Henry Miller était de passage ! Par contre, il aime que les autres viennent à lui, ses fidèles, sa cour de « françoisiers » comme il dit, ses disciples, disciples de saint François, son grand homme, le sujet de son chef d'œuvre peut-être, *François d'Assise*, qui paraîtra en 1960. Il encourage les jeunes talents. En 1951, trois poètes, Henk Breuker, François Cariès et Frédéric-Jacques Temple, ouvrent au numéro 15 de la *rue Saint-Firmin*, dans le vieux Montpellier, une maison d'édition, la Licorne. *« Il nous a acheté une presse à bras »*, s'exclame Henk. Jacques Laurans, qui doit à Delteil sa *vocation d'écrivain*, fut ému de *« la foi qu'il avait en nous »* (4).

Les repas pris en communion avec celui qui était devenu *« presque un parent »* sont un brûlant souvenir – la lenteur quasiment sacrée, le cérémonial : *« Il avait plusieurs sortes d'Opinel, un par mets ; un jour, je coupai le pain sans faire le signe de la croix, il m'en fit la remarque. A Noël, je me souviens, il y avait toujours des marrons sur le feu. Il nous en offrait. »*

Delteil avait du style dans la gloire comme dans l'ascèse. *« Il achetait ses gilets de flanelle par paquets de vingt et pouvait en changer jusqu'à dix fois par jour »*, raconte encore F.-J. Temple. Surtout l'été, avec la sueur. Son poumon défaillant appelait ces précautions, mais il choisissait ses gilets avec recherche tout comme les petits lacets qu'il se nouait autour du cou. Son béret, ariégeois, il le portait bords dressés, *« comme une casserole sur la tête »*, précise l'ami Henk.

Car cette plongée du fils du bûcheron à la reconquête de ses origines, de l'origine de l'homme, fut bien une ascèse. *« C'est à force d'avoir renoncé qu'il parvint à cette paix intérieure que j'allais chercher près de lui »*, nous dira le professeur François-Bernard Michel, pneumologue de renom, qui soigna aussi l'écrivain dans son service, à l'hôpital de Saint-Eloi puis dans celui d'Aiguelongue où il exerce aujourd'hui (5). Renoncé à sa santé : *« C'était un tout petit oiseau frêle. »* Economisé ses appétits. Pour un homme *« très coquet de sa renommée »* – Henk Breuker le confirme, – la rupture de l'écrivain adulé avec Paris ne se fit pas sans douleur, explique le professeur Michel. Il en tient pour preuve la formule que lui lança Delteil, un jour, alors qu'il louait sa bonté : *« La bonté, c'est notre revanche sur le malheur. »*

La ville moderne, avec sa Zolad – zone de laboratoires et d'aménagements divers, – son parc euromédecine, a rattrapé aujourd'hui, dévoré le domaine de Delteil. En 1965 déjà, comme le rappelle le Grabellois *Paul Couderc* dans son étude sur les origines du Mas de la Tuilerie, il ne restait plus que 12 hectares de vignes sur les 30 qui composaient le domaine acheté par les *Delteil en 1937*. *« En 1970, moins de 6, de 1977 à 1980 pas tout à fait 3, de 1981 à 1986, à peine plus, de 1 hectare, en 1989, pas le moindre pied. »*

Si! il faut bien chercher, démêler les ronces et les lierres, pousser plusieurs barrières de barbelés pour retrouver, cachés dans une sorte de clairière éternelle une dizaine de ceps abrités par deux palmiers : l'oasis que chantait le poète dans *la Delteillerie* : *« Donc, il y avait là-bas dans les garrigues de Montpellier une espèce de vieille métairie à vins, à lavandes et à kermès, à demi-abandonnée, et dont j'ai fait une oasis dans le désert, un point de vie comme il y a des points d'eau. »* Rebelles au temps et à ses ravages, bien enfouis, les ceps, eux, ne voient ni les tours si voisines du grand ensemble de La Paillade ni les toits plats de *la Zolad*. Tout près, dans la cave du poète, reposent encore quelques blanquettes bouchées de sa main. Jean-Claude Poudevigne plonge le bras dans l'ombre et ramène une bouteille. Plus d'étiquette, plus de mention de « la lune vieille », la cire même est tombée. Mais l'alcool, à travers la poussière, est rose comme la peau d'un nourrisson. Delteil disait indifféremment *« je suis né ce matin »* ou *« j'ai cent mille ans »*...

De notre envoyée spéciale
Sylvie Crossman

---

(1) *Vie de saint Delteil*, André de Richaud, 1929, La Nouvelle Société d'Edition.

(2) In *la Delteillerie*, 1968, Grasset.

(3) In *la Delteillerie*, 1968, Grasset.

(4) Jacques Laurans a consacré un essai à Joseph Delteil, *l'Habitation d'un poète*, 1985, Editions Terriers.

(5) Le professeur François-Bernard Michel est notamment l'auteur *du Souffle coupé*, 1964, Gallimard, un livre sur les rapports entre le souffle et l'écriture.

► Jusqu'au 25 mars, au Pavillon du Musée Fabre, la bibliothèque municipale de Montpellier présente, sous la direction de M. Gilles Gudin de Vallerin et sa collaboratrice Gladys Bouchard, « En amitié avec Joseph Delteil », une exposition de son fonds Delteil et en particulier des dernières acquisitions : manuscrits, tapuscrits, papiers divers de Delteil, *premières éditions*.

► Une étude sur Delteil, écrivain du Sud, signée Jean-Louis Malvès, vient de paraître aux Editions Loubatières. *Delteil en habit de lumière*, avec des photographies de Charles Camberoque (175 p., 140 F).

Chroniques d'un Japon oublié

Portraits, destinées, souvenirs de la vie quotidienne des habitants de Tsuchiura, agglomération proche de Tokyo, où le docteur Junichi Saga a recueilli, depuis vingt ans, les témoignages issus du petit peuple et transcrit dans ses livres cette *histoire orale*. Pour qu'elle ne soit pas enfouie sous le bitume de la modernisation.



Dessins illustrant l'édition japonaise du livre de Junichi Saga sur la vie à Tsuchiura, près de Tokyo.

« LÀ, *passait la rivière. Ici, les enfants jouaient le long du canal.* » Aujourd'hui, la rivière n'est qu'un égout sous une grande rue et le canal a été comblé. Tout en marchant, le docteur Junichi Saga renoue les fils de la mémoire de Tsuchiura, une agglomération ordinaire à 65 kilomètres de Tokyo, qui, comme la plupart des villes nippones, a enfoui son passé sous l'asphalte et troqué ses maisons de bois et ses venelles de terre pour le paysage anonyme où foisonnent les volumes et dans lequel l'habitat se confond aux grandes surfaces et *pachinko* (sorte de flipper nippon).

Ce sont moins les bombardements américains, qui avaient réduit en cendres une bonne partie de la «ville basse» de Tokyo, que la course à la modernisation, à la suite des Jeux olympiques de 1964, qui a transformé Tsuchiura, emporté ses demeures patriciennes et leurs jardins, ses petites boutiques et ses maisons de geishas.

Moins qu'à l'aspect physique de la ville, le docteur Saga s'est attaché à la mémoire de ses habitants, à ces perdurances infimes qui tissent le quotidien. Pendant de longues heures, il a enregistré les récits de ses patients et reconstruit le puzzle d'un univers matériellement disparu en d'extraordinaires chroniques de vies. Il en a fait des livres illustrés des dessins de son père qui, à plus de quatre-vingts ans, s'emploie à recréer de mémoire la ville où il a vécu.

Médecin de quartier, sa grosse trousse d'urgence fatiguée à la main, le docteur Saga fait chaque jour la tournée de ses patients. Salutations, échanges de propos de voisinage, il parcourt les rues, pénétrant dans les coulisses de ce Japon productif et que l'étranger imagine riche.

Intérieurs étonnamment modestes que ceux de ces «gens de peu» pour qui l'endurance demeure un principe et les bonheurs simples restent la rétribution des efforts. Des petites gens qui ne sont pas les «acteurs sociaux» des sociologues «surfant» à la crête de la société mais des Japonais ordinaires, tels que l'on peut en rencontrer aux quatre coins de l'archipel, de ceux qui louvoient entre les déterminismes et les contraintes : employés anonymes des trains de banlieue, foule de ceux qui exercent les petits métiers, filles et voyous, paysans ou pêcheurs. Des femmes et des hommes, ballottés plus souvent qu'à leur tour par la vie, qui nagent dans le courant.

De ces existences obscures, le docteur Saga a recueilli des bribes de mémoire, brossant le portrait d'un Japon pas si lointain, simple, brutal, chaleureux et bon enfant. Des histoires de joie comme de peine, de maladie, de travail, de plaisir : *« On y entend le bruit des pas, des outils, des fêtes, des rires des enfants, les clochettes des enterrements, les sabots des chevaux, le grincement des roues des charrettes, le tambour d'alarme de l'inondation »*, écrit Geneviève Navarre, ethnologue, qui a traduit et présenté *Mémoires de paille et de soie*, composé pour l'édition anglaise à partir du premier livre de Junichi Saga, *Village de Tsuchiura* (*Tsuchiura no sato*).»

Ni misérabiliste ni passéiste, le docteur Saga, simplement attentif. Dans les pratiques ordinaires de ce petit peuple se love une continuité, un fond d'expérience qui permet à beaucoup, aujourd'hui encore, de se repérer dans un monde en mutation. Gestes quotidiens, rythmes du temps, appropriation de l'espace, façons de vivre la peine ou la joie : autant d'usages qui s'infléchissent assurément mais forment cette trace sur laquelle chaque génération pose le pied, prend appui pour construire sa propre vie dans cette étrange simultanéité sociale qui fait coexister ceux qui ont connu d'autres temps – où, par exemple, manger du poisson était une liesse – et les adolescents fréquentant les fast-foods.

***«Quand je suis revenu** au Japon, il y a vingt ans, après un séjour à Hawaii, je n'avais pas d'autre choix que de rester ici, et j'ai commencé à regarder autour de moi »*, explique le docteur Saga. Située dans la large plaine bordant le lac Kasumigaura (aujourd'hui, pollué), battue par le vent glacé qui hurlait ce jour-là sur la route traversant les champs inondés de lotus miroitant sous le soleil d'où émergeaient des paysans plongés dans l'eau jusqu'à la taille pour en arracher les racines, Tsuchiura, petite agglomération de 110 000 habitants, est généralement ignorée : Mito, la ville voisine, a accaparé l'Histoire ; le mont Tsukuba, avec ses deux pics, l'un masculin et l'autre féminin, autrefois grand point de repère de la plaine du Kanto avec le mont Fuji, a bénéficié des légendes, et la cité scientifique de Tsukuba a monopolisé la notoriété à la région. Tsuchiura est resté un point sur la carte.

La ville n'était connue que pour sa base militaire où s'entraînaient les pilotes-suicides, et pour ses quartiers de plaisir destinés aux soldats et aux officiers. Ils s'étaient développés à l'époque Edo (dix-septième siècle-milieu du dix-neuvième siècle), lorsque Tsuchiura était une ville-étape sur la route menant vers le nord. Toutes les auberges avaient alors des serveuses prostituées que l'on appelait les *«femmes préparant le riz»*.

« Peu à peu, dit encore le médecin, *j'ai découvert le trésor de la mémoire populaire : cette histoire orale que négligent les gens cultivés. On pense que la culture du Japon ne peut venir que de Kyoto ou de Tokyo. La vraie culture, celle que les hommes pratiquent sans le savoir, est là, dans la vie quotidienne. Ces petites gens sont à la base de ce qu'est devenu le Japon aujourd'hui. Chez le médecin, on parle sans honte. D'abord, j'ai pris des notes et condensé ce qu'on me racontait. Puis j'ai pensé que je perdais beaucoup par cette réécriture et j'ai simplement retranscrit leurs récits avec leurs propres mots.»* Brassée d'histoires d'êtres formant la piétaille du «miracle économique», qui, pour la plupart, peuplent déjà le royaume des ombres, histoires qui se lisent comme des destinées.

Au bout de cette ruelle de terre battue bordée de maisons basses de bois ou de bâtiments préfabriqués, où un chien aboie à l'approche des visiteurs, habite Mme Tai Terakado, quatre-vingt-treize ans. Autrefois, vivaient dans son voisinage un prêteur sur gages, une couturière, une prostituée et un policier. C'était un quartier de *nagaya* (les «maisons en longueur»), qu'habitait encore au lendemain de la guerre le petit peuple. Les toilettes et le puits étaient communs. *«Avant guerre, ces logements appartenaient à de riches propriétaires terriens qui les louaient et obtenaient ainsi de l'engrais pour leurs terres»*, commente le docteur Saga.

Mme Terakado sourit et soupire. Née dans une famille de huit enfants, elle fut servante chez des paysans riches. Elle se souvient que l'infanticide était encore courant et que la terrible pratique à laquelle on recourait s'appelait *«le meurtre au mortier» (usugoroshi)*. Dans les familles pauvres, des enfants supplémentaires étaient une calamité, une charge que l'on ne pouvait supporter. Sa mère mourut jeune. *«Elle accouchait toujours seule dans la montagne ou sur le plancher de la cuisine»* ; jusqu'au jour où elle enfanta sa propre mort. Naître, mourir. La mort indissociable de la vie. En outre, beaucoup de filles de la campagne étaient vendues aux «marchands de femmes» parcourant les campagnes pour approvisionner les bordels, rappelle Mme Terakado.



Un peu plus loin, dans la grisaille diluée du paysage, habite Mme Matsu Watanabe. Elle aussi fut servante, mais dans une auberge, puis elle épousa l'homme qui, un jour, lui proposa de prendre un bain *«dans une vraie baignoire individuelle»*. Il était charpentier (les baignoires étaient alors de bois). Dans les deux pièces de l'humble maison trônent une télévision flambant neuve et l'autel des ancêtres, tout aussi rutilant, sur lequel a été posée la photographie du mari défunt. Le fils, en pyjama bien qu'il soit midi, est vautré sur les nattes. Il vit d'expédients. Son luxe est sa moto. Il ne se lèvera que pour apporter une cuvette d'eau chaude au docteur Saga après que celui-ci eut examiné sa mère alitée.

Dans la campagne des environs, les maisons de paysans cossus voisinent avec les fermes abandonnées : les filles ne veulent plus épouser des paysans. Chez les Yoshida, autrefois une famille de couvreurs de chaume, on cultive désormais les roses : le lotus n'est plus rentable. Quatre générations vivent sous le même toit, mais les jeunes travaillent en ville.

Misère des uns, extravagances des autres : par exemple, l'histoire du riche marchand d'engrais qui fit visiter une mine de charbon à des *geishas*, racontée par l'une d'entre elles qui rappelle qu'un principe de sa profession était d'*«offrir le meilleur de soi-même à ceux qui entraient dans notre univers»* ; récits de la vie du dernier bourreau ; des pêcheurs nomades du lac, errant sur l'eau pendant plusieurs mois d'hiver pour y traquer le poisson et dont, en été, la famille vivait à moitié nue sur la grève ; des femmes de la haute société repliées au fond de leurs demeures ; les secrets des coiffures féminines dont toutes indiquaient un état, un statut social ; l'image des enfants faisant leurs devoirs à la lumière des sacs en papier où avaient été enfermées des lucioles...

L'un des patients qui a le plus fasciné le docteur Saga était un *truand* : *Eiji Ijichi*, joueur professionnel qui sévissait dans le quartier d'Asakusa, à Tokyo. Fils d'un boutiquier de la ville d'Utsunomiya, il était devenu l'amant de la maîtresse d'un juge de la ville et s'était enfui avec elle vers la capitale. Journalier chez les marchands de bois du quartier de Fukagawa, il s'initia au jeu, fréquenta les *«femmes de l'ombre»*, filles qui n'avaient qu'une natte pour se prostituer, connut la prison, prit sa maîtresse au chef d'une bande rivale et dut enfin se résoudre à faire amende honorable dans la tradition de la pègre : en se coupant l'auriculaire qu'il remit enveloppé d'un tissu blanc à l'offensé.

Le docteur Saga lui a consacré un livre (paru en français sous le titre *Confessions d'un joueur*). Eiji Ichiji finit sa vie dans une maison près de l'ancien quartier de plaisir de Tsuchiura. Son large tatouage dorsal, représentant un dragon sur le point d'avaler une pivoine au milieu des pétales de laquelle se tenait une femme, avait pâli avec l'âge, rappelle le docteur Saga.

***«Le truand voit l'envers** de la société admise. Autant qu'une description du monde de la pègre, de ses règles, de sa violence et de sa solitude, le récit qu'il me fit est une sorte de vision en creux de la société. Sans doute ne puis-je dire que je l'ai bien connu. Mais il m'a semblé honnête. Il parlait longuement, comme si d'égrener des mots lui procurait un soulagement, une certaine sérénité. Parfois, en regardant son large visage presque serein, je pensais à un moine en quête de cet éclat de vérité qu'est le satori. Ce qui me reste de ces conversations aujourd'hui, c'est l'image d'un homme profondément seul. Il n'y a pas de romantisme dans la vie d'un truand. C'est un monde dur, brutal, qui parle à une partie de nous-même, à la zone d'ombre que chacun porte en soi. Eiji, lui, disait qu'il avait vu l'enfer.»*

Jeux de l'eafance, blessures de la vie, fragments du monde qui ne prétendent pas à l'exhaustif : les chroniques du docteurs Saga sont faites de joies et de peines partagées par des gens qui ont lutté, souffert ensemble, sans se connaître, dans le microcosme d'un petit univers provincial. Des témoins du passé. Sans doute... Mais un passé qui forme un amont du présent : l'irréalité même du temps enfui devient l'aune de la réalité contemporaine. En musardant chez les petites gens, le docteur Saga révèle des pans de la vie collective, un patrimoine aux contours indécis résistant aux turbulences de la modernité. Dans sa grisaille percée de néons clinquants, une petite ville ordinaire devient un «lieu de mémoire».

De notre correspondant
Philippe Pons

▶ Les éditions Picquier ont publié deux livres de Junichi Saga, traduits de l'anglais par Geneviève Navarre : *Mémoires de paille et de soie* (307 p., 128 F, 1991) et *Confessions d'un joueur* (223 p., 150 F, 1992).





Les îles François-Joseph répondent encore

Suite de la page 27

Le 30 août 1873, à proximité du 80e parallèle, une cime émerge de la brume. *« Des milliers d'années s'étaient écoulées, sans que jamais les hommes eussent soupçonné l'existence de cette terre. Et voici qu'à présent une modeste troupe de semi-naufragés la découvraient – voyant ainsi récompensées leur espérance, leur persévérance et les souffrances sans cesse surmontées »*, note Payer. Ils continueront de dériver deux mois, la terre en vue, avant de parvenir à y planter le drapeau de l'empire.

Mais ils doivent patienter un hiver encore pour commencer l'exploration de l'archipel qu'ils ont nommé terre François-Joseph. Au printemps 1874, alors qu'ils en amorcent la cartographie, les températures descendues au-dessous de moins 50 °C freinent leur progression. Du cap Fligeli, dans l'île Rodolphe, où ils interrompent leur ascension vers le nord, s'esquissent des côtes plus septentrionales encore. Illusion d'optique. Ils n'ont plus devant eux que 900 kilomètres d'eau et de glace jusqu'au pôle. Ils ont atteint la terre la plus au nord du continent euro-asiatique.

Fatalité géographique, l'archipel François-Joseph devient une plate-forme vers le pôle – ou une base de repli. Nansen, qui a abandonné le *Fram* à son équipage pour se hisser le plus loin possible au nord, parvient à s'y réfugier après une interminable retraite vers le sud. *« Sauvage en haillons, enveloppé d'une longue chevelure et d'une épaisse barbe, absolument incultes, couvert de crasse et de suie »*, suivi par son compagnon mourant, le Norvégien tombe sur un Anglais *« en complet élégant, tiré à quatre épingles, répandant une bonne odeur de savon »* qui lui tend la main et lui demande : *« Comment allez-vous ? »* Mais le *New York Herald* de Gordon Bennett, qui, après celle de Stanley, a financé l'expédition de la *Jeannette* (tentative désastreuse d'effectuer le passage du Nord-Est par l'est), n'est pas là pour annoncer la rencontre au monde.

Eva et Liv : le grand Nansen aura donné les noms de sa femme et de sa fille aux premières îles non identifiées rencontrées dans l'archipel, bien avant de songer à son roi : déjà, nous sommes au vingtième siècle. La course au pôle devient un événement sportif international. Jackson (1894) – l'élégant Britannique – qui hiverne trois ans, l'Américain Wellman (1898), le duc des Abruzzes (1900) dont l'équipe atteint la latitude record de 96°34'N, Balwin-Ziegler (1901), Fiola-Ziegler (1903) choisissent François-Joseph. Mais c'est par l'américaine terre d'Ellesmere que Peary l'emporte en 1909.

Carl Weyprecht, lui, plus que jamais, songeait à la science. Il avait lancé l'idée d'une Année polaire internationale qui conduit à l'installation en 1882-1883 de onze stations autour de l'Arctique. Expérience élargie en 1932-1933, préfigurant l'Année géophysique internationale, qui couvrira le globe en 1957-1958. Imperceptiblement, le désert blanc où, comme le disait un compagnon de Barents *« l'on entend la rumeur du soleil qui se lève »*, se peuple. Peut-on dire s'humanise ? En 1929 et 1930, le brise-glace *Sedov* transporte ses premiers pensionnaires dans l'archipel, passé, avec le nom de l'empereur d'Autriche, entre les mains soviétiques.

Deux ans plus tard, lorsque le brise-glace *Sibiriakov* parcourt le passage du Nord-Est pour la première fois en une saison (2), vingt-quatre stations polaires sont installées en URSS. Elle sont quatre-vingts en 1948 et plus de cent en 1970. Un peuple nouveau, sans doute celui rêvé des Grecs sous le nom d'Hyperboréens, s'est levé. Car Staline aime la glace. Il y investit. Pour qu'elle lui rapporte des héros neufs. Des hommes venus du peuple qui, triomphant des pires difficultés, convaincront le peuple de supporter les souffrances qu'il lui dispense. La banquise est un terrain idéal où semer cette idée-là.

En 1937, un quadrimoteur soviétique décolle de François-Joseph et dépose au pôle quatre hommes dirigés par Ivan Papanine. C'est le communisme vainqueur, innovateur, qui s'installe sur l'axe de la Terre pour y lancer la première base dérivante. Les courants laisseront huit mois plus tard Papanine et son radeau de glace *sur la côte du Groenland*. Trente autres bases, dispersées dans l'Arctique, suivront. Cosmonautes du pack, leurs équipages n'étaient pas abandonnés aux glaces seulement pour collecter des données scientifiques. Leur déplacement, dans son irrésolution même, démontrait la stabilité de l'empire, sa cohésion, sa puissance. L'absolue impossibilité d'une quelconque dérive.

Fondé en 1934 dans l'église Saint-Nicolas à Saint-Petersbourg, le musée de l'Arctique (on y ajoute l'Antarctique en 1958) a conservé tous les traits de ce culte polaire. La tente d'Ivan Papanine occupe le chœur. De droit, la peinture (art majeur) a pris le relais des icônes, au haut des murs. Les hommes, toujours en action, dans une apoplexie sursignifiante de rouge, semblent y laisser le privilège de l'humanité pensante aux pingouins, dont l'ombre longue atteste l'âme, résurgence romantique dérivée d'un Caspar David Friedrich. A mi-hauteur, des photographies (art mineur). En bas, des animaux empaillés, des objets. Un simple héliographe semble aussi mystérieux qu'un tabouret en vertèbres de baleine. On voudrait goûter le biscuit exposé en écoutant la mécanique qui fait surgir des aurores boréales au mur.

La muséographie désuète, tout empreinte d'une politique disparue, enchante, instruit. Elle ne devrait pas être altérée depuis qu'une association française, devant les menaces de fermeture du musée, a entrepris de rassembler des moyens pour l'aider. Dans la débâcle de la monnaie, le montant constant des crédits publics fond et les institutions les plus solidement installées cherchent désespérément un continent où s'accrocher. A défaut, elles tentent de s'arrimer les unes aux autres pour offrir plus de résistance le temps que durera la tempête.

L'installation, avec le concours de la même association, d'une liaison satellitaire entre le musée et la base de Krenkel, dans l'île de Heissa, au centre de l'archipel François-Joseph fournira des données en temps réel aux visiteurs. Un élément de pédagogie sensiblement plus contemporain, quoique complémentaire de ceux dispensés par un guide armé d'une longue baguette. Surtout, elle offrira aux scientifiques et au personnel de la base des possibilités élargies de communiquer avec l'extérieur.

Car là-haut, à sept ou huit heures de vol de Saint-Pétersbourg, les enfants des héros du communisme ont découvert un besoin neuf de dialoguer. Pour comprendre d'abord. Ils se croyaient encore des pionniers, ils s'aperçoivent loin à l'arrière-garde, négligés. On les avait nourris d'épopées, et ils doivent goûter au drame bourgeois. Ils découvrent la rapacité des fins de mois, l'angoisse des comptes au jour le jour, la dictature de l'argent frais. Qu'ont-ils fait pour mériter l'injustice qui les fait misérables ?

Leurs difficultés renforcent leur exécration du communisme et de Gorbatchev. Ils veulent vivre comme nous. Avec nous. Sans attendre. En finir avec leurs instruments plus que trentenaires, *« de l'âge de pierre »* comme dit l'un d'eux en riant, dont ils auraient honte s'ils ne leur paraissaient encore une arme contre l'adversité, la manifestation de leur propre ingéniosité puisqu'ils sont utiles, la preuve enfin, devant l'étranger, qu'ils ont bien été floués.



Mais ils seront vigilants à ne *plus l'être, y compris par leurs* nouveaux amis, mais ne savent trop comment. Ils ne veulent plus être dépossédés. Ils n'accepteraient pas que l'on utilise leurs îles comme on exploite l'unique matière première d'un pays du tiers-monde. Leur immense appétit de techniques nouvelles passe par des expériences conjointes dont il faut savoir leur offrir le contrôle, comme celle qui doit être menée au printemps avec le CNRS (3) sur l'énergie thermique des vents polaires.

A Krenkel, où vivent vingt-sept personnes, le mécanicien diéséliste de la base météorologique.

REMI BENALI/GAMMA

Sur un territoire où la monnaie n'existait pratiquement pas (ils sont logés, nourris, blanchis), son ombre s'est imposée dans toutes les pensées. Avec 50 % d'inflation par mois, leurs salaires nets, pourtant doubles de ceux du continent, ne valent plus à la fin de l'année le prix du billet d'avion qui les ramènerait chez eux. Une dent d'ours blanc vendue en dollars à un scientifique de passage rapporte l'équivalent de trois mois de salaire. Aussi, les effectifs fondent-ils avec les moyens.

« L'an passé, *j'ai cru que c'était le début de la fin*, dit le patron des trente-deux stations météorologiques de la région de Dickson qui couvre les îles et cette partie de la côte nord de Russie. *Maintenant ils reviennent car ils sont météorologues et ne peuvent pas trouver de travail ailleurs. Mais pour les mécaniciens, c'est un problème. »* Cette année, Krenkel a dû se passer de médecin. Lorsque l'affairisme capte les énergies, des bases ferment, d'autres se vident lentement. Ce n'est pas simplement la science ou la météorologie russe qui sont touchées, mais l'ensemble du réseau terrestre qui perd des mailles. Car si l'on veut prévoir le temps qu'il fera à Paris dans cinq jours, il faut savoir l'orage d'Australie, la tempête du Horn et la chute de neige sur François-Joseph. Nous sommes, dit-on à Paris, *« solidaires et condamnés à les aider »*.

La double monnaie a remplacé le double langage. Pour tenir, les scientifiques doivent apprendre à passer sans cesse d'un cours à l'autre, d'un métier (le leur) à un autre (le commerce – souvent le troc), d'une époque à l'autre. C'est le bateau (annuel) venu de Riga et qui ne veut plus être payé autrement qu'en monnaie forte. C'est l'Aeroflot (les journaux, la poste, les denrées fraîches) qui fait passer l'heure d'hélicoptère de 6 000 roubles l'an dernier à 270 000 en février. Ils sont condamnés à inventer, au cœur de la banquise, une économie parallèle qui permettrait de rapprocher des niveaux séparés de trente années.

Les fidèles de Krenkel, parfois installés dans la base depuis vingt ans, veillent. Pour continuer de vivre et de travailler sur la terre difficile qu'ils ont élue, ils viennent d'aménager simplement l'un des bâtiments en gîte arctique. Ouvrant la table d'hôte la plus septentrionale de la planète. Ils y attendent les quelques touristes qui, à partir du printemps prochain, y séjourneront deux ou trois jours avant de tenter en hélicoptère le saut au pôle. Pour autant, ils n'entendent pas transformer François-Joseph en un autre Resolute-Bay, cette base du grand nord canadien qui s'est fait une réputation de marier dans le blanc absolu, déposant d'un bimoteur au pôle les couples, le temps d'y sabler le champagne. Krenkel attend de ses invités curiosité et échanges. Des rencontres.

Dans l'île la plus orientale de l'archipel, Graham-Bell, où se trouve une base militaire, on lève le siège. Ces jeunes gens ont couvert la retraite soviétique en Afghanistan, ici c'est la leur qu'ils découvrent. Ils n'ont plus qu'un souci : eux-mêmes, rentrer chez eux. L'Ukrainien, veillé par huit Schwarzenegger et un Jean-Claude Van Damme jure qu'il roulera bientôt dans Kiev au volant d'une Cadillac, une Américaine en bikini à son côté. Le Turkmène court chercher les photos de sa famille. Le Biélorusse s'inquiète de l'immersion de déchets radioactifs en Nouvelle-Zemble (4). Qu'en savons-nous, nous qui, forcément, savons ? Tous ont déjà ficelé leurs maigres bagages en tête. Seuls, quelques géophysiciens resteront. La piste qui devait assurer la logistique arrière des bombardiers intercontinentaux (Tupolev 160, dits Backfire par l'OTAN) sera libre pour les premiers touristes. *Qui se plaindrait du change ?*

« Zemlia Frantsa Iosofa (5). *Les anciens noms sont encore en vigueur. C'est ma terre, dis-je. Mais les signes sur les cartes signifient* Zone interdite, *signifient que l'on doit ni y* pénétrer, *ni y* voyager, *que l'on ne doit pas la* survoler. *C'est une terre interdite ; plus déserte et inaccessible que jamais, inaccessible aussi pendant les étés doux où la glace est bien répartie. »* Sur la terre maudite dont le romancier autrichien Christoph Ransmayr observait la carte en 1984, pour en finir avec les *« effrois de la glace et des ténèbres »*, le mot *interdit* est tout simplement en train de s'effacer.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(2) La « première » appartient sans conteste au baron Nordenskjöld (1878), mais il avait dû hiverner.

(3) Laboratoire des sciences du génie chimique de Nancy (B. Schwarzer, H. Le Goff et P. Le Goff.)

(4) *Le Monde* du 6 février

(5) Terre François-Joseph, en russe.

Guide

● **Y aller.** En coopération avec la société russe VICAAR, composée de chercheurs de l'Institut de recherche arctique et antarctique de Saint-Pétersbourg, la société Parallèle 90 organise à partir d'avril des voyages dans l'archipel François-Joseph et au pôle Nord. Parallèle 90, 67, rue Traversière, 75012 Paris (tél. : 43-44-90-90). En vente chez Esprit d'aventure (tél. : 43-29-94-50) et Explorator (tél. : 42-66-66-24).

Lire. Les citations de Carl Weyprecht et Julius Payer sont extraites de l'indispensable roman de Christoph Ransmayr *les Effrois de la glace et des ténèbres* (Seuil, « Points », 226 p., 42 F). *Le Passage du Nord-Est* rassemble trois récits publiés dans les fascicules du « Tour du monde » du début du siècle : *l'Odyssée du « Tegetthoff », le Naufrage de la « Jeannette »*, et *le Périple de Nordenskjöld* (Phébus, 408 p., 139 F). ●

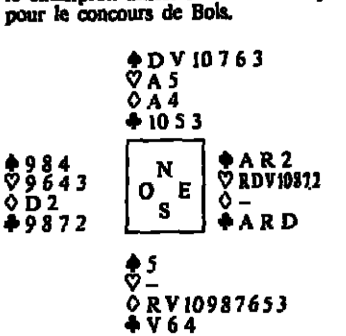
JEUX

Bridge

nº 1526

LA VALEUR D'UN 2

Un 2 est la carte la plus précise du paquet. En effet, il indique souvent avec exactitude la distribution d'une couleur et il peut constituer en même temps un refus de la couleur. Mais, dans le jeu de la carte, il peut lui arriver de jouer un rôle décisif, comme dans cette donne publiée par le champion américain Jim Jacoby pour le concours de Bols.



Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	6 ♡	7 ◇
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant cru bon d'entamer le 4 de Cœur, *comment Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CARREAU ? Quelle est *la défense* qui aurait pu le faire chuter dans la suite du coup ?

Réponse

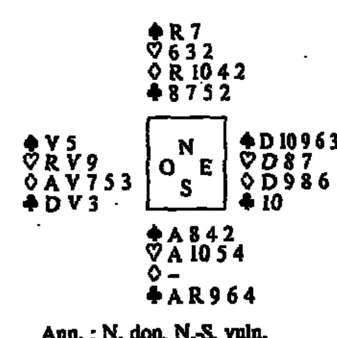
Le déclarant a pris avec l'As de Cœur sur lequel il a défaussé son singleton à Pique, puis il a joué la Dame de Pique couverte par l'As. Il a pris soin de couper avec *le 5 de Carreau* et il a joué *le 3 de Carreau pour le 2* et le 4 qui a fait la levée : ensuite, il a rejoué le Valet de Pique couvert par le Roi coupé pour libérer toute la couleur. Enfin, il a tiré l'As de Carreau pour utiliser les Piques affranchis et défausser les trois Trèfles perdants. Au total, treize levées et 1 650 (en tournoi) au lieu de quatre de chute si Ouest entame Pique ou Trèfle !

Malgré son entame désastreuse, Ouest aurait pu cependant faire chuter ce grand chelem *s'il avait fourni la Dame de Carreau* quand Sud a joué le 3 de Carreau au premier tour d'atout. En effet, il était facile de voir que le 4 de Carreau ne pouvait pas au tour suivant servir de rentrée au mort puisque tous les Carreaux de Sud étaient maintenant plus gros que le 4 de Carreau.

Ouest pouvait-il imaginer cette défense ? Oui, à cause de l'ouverture de 6 Cœurs *sans* l'As de Cœur. Il est donc évident qu'Est n'a pas de perdantes immédiates dans les autres couleurs et, par conséquent, qu'il a *chicane* à Carreau...

A LA MANIÈRE DE HOUDINI

Parmi les joueurs dont on parle le plus, le Pakistanais Zia est peut-être le plus brillant. *Il* n'y a guère de chronique qui ne raconte un exploit de ce riche play-boy aussi fort en tournoi qu'en partie libre. Observez-le dans cette donne d'un championnat d'Amérique :



Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Ekeblad	Nord Deutsch	Est Sukoneck	Sud Zia
–	passe	passe	1 ♣
1 ◇	2 ♣	3 ◇	5 ♣

Malgré l'entame normale de l'As de *Carreau (qui libérait le Roi),* le contrat semblait encore infaisable car il y avait toujours *deux Cœurs et un* atout à perdre. Mais, après avoir coupé le 2 de Carreau et *tiré* As Roi de Trèfle, Zia a gagné CINQ TRÈFLES contre toute défense. *Comment a-t-il joué ?*

· *Note sur les enchères*

Dans les annonces compétitives, un soutien à saut (« 3 Carreaux ») *est normalement un barrage, mais il* aurait été difficile d'arrêter Zia avant une manche.

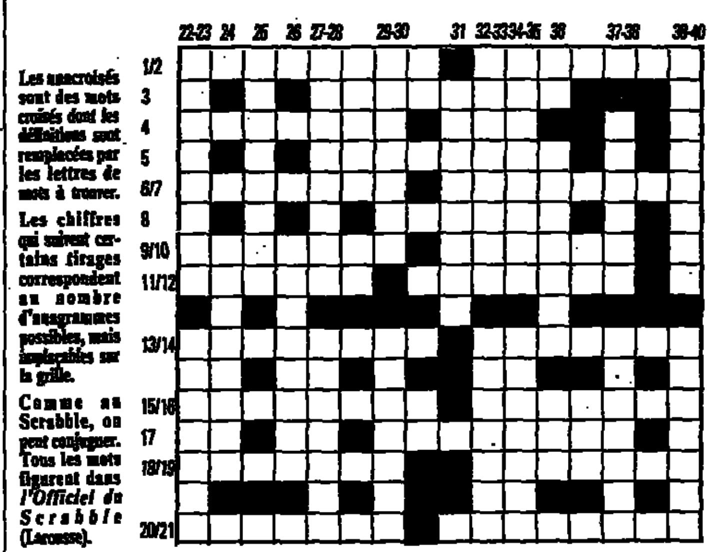
COURRIER DES LECTEURS
La convention Truscott

« On m'a certifié, écrit R.M., *que le Truscott n'a pas été inventé par Alan Truscott, mais par l'Américain Jordan. »*

Cette convention (qui est excellente parce qu'elle ne peut être une source de malentendu) consiste, *sur le contre d'appel de l'adversaire,* à déclarer 2 SA avec quatre atouts et une dizaine de points d'honneur. Exemple : S. : 1 ♡; O. : contre ; N. : 2 SA. Sud ne peut se méprendre sur la signification spéciale de 2 SA car, avec 11 ou 12 points, Nord aurait surcontré. L'avantage du Truscott est que, si Nord, sur le contre, déclare 3 Cœurs au lieu de 2 SA, il s'agit d'un barrage avec une main faible.

C'est *en... 1954* que Truscott a été *le premier à proposer cette convention.* Or, curieusement, beaucoup de Français ne l'utilisent *pas,* peut-être parce que la plupart des auteurs n'en ont pas parlé.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 757

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACEIRTUV (+ 2). – 2. CEHORUV. – 3. – *AEEMNPRT (+ 3).* – 4. EEGIINN. – 5. AEEINRTT (+ 10). – 6. EIIMNOS (+ 3). – 7. EINORSSU (+ 1). – 8. EHRSSU (+ 1). – 9. EEINNRV (+ 1). – 10. *ADEERS (+ 2).* – 11. *EOSSTT.* – 12. AAENSUX. – 13. DDEINSTU. – 14. EEIIMSX. – 15. CDEIIOSS (+ 1). – 16. BEHNOST. – 17. AEINNORT (+ 3). – 18. EEIRRTU. – 19. *DEEIRST* (+ 3). – 20. EEIMRSX. – 21. AAERSSSS (+ 2).

VERTICALEMENT

22. AEIIMNOS. – 23. CDEORTU. – 24. ACIINOTV (+ 1). – 25. EEGMNTTU. – 26. AEEIRSTT (+ 8). – 27. AEEINNRV (+ 1). – 28. EEENOSU. – 29. EEERRTU. – 30. DDEEEOR (+ 1). – 31. AEIIMORS (+ 1). – 32. EEERSSUV (+ 3). – 33. ABEESST (+ 2). – 34. EEENORSU (+ 2). – 35. *EEINRST (+ 11).* – 36. AEERSUX (+ 1). – 37. AORSTX. – 38. EEHINST (+ 2). – 39. DEEIRRSU. – 40. AEEKRSU.

SOLUTION DU Nº 756

1. COUPABLE. – 2. ECOTENT, enlèvent les côtes de tabac. – 3. LITERIES (LITIERES). – 4. BOUVRILS, lieux pour *bœufs dans les abattoirs.* – 5. *PELADES* (DESALPE PEDALES). – 6. ELITISTE. – 7. CAGETTE. – 8. TINETTE. – 9. AORISTES (RIOTASSE...). – 10. SENSEUR. – 11. CROSSER. – 12. ANACRUSE, (mus.) note faible. – 13. ENVIABLE. – 14. RURALES (LEURRAS RALEURS). – 15. REEXAMEN. – *16. SERDEAU* (RADEUSE). – 17. MAHARANI. – *18. ABOLITIF.* – *19. PSCHENT.* – 20. ERRASSES (SERRASSE). – 21. SENSEES. – 22. CAHUTES. – 23. CLAPETS (PLACETS). – 24. ALARMAIS (MALARIAS). – 25. OISELIER. – 26. NIABLE. – 27. LINNEEN. – 28. PENATES (NEPETAS PATENES PESANTE). – 29. NORMALES *(LAMERONS).* – *30. ARIDITE (DETIRAI* TIEDIRA). – 31. ESTUAIRE (SAUTERIE). – 32. STERNAUX. – 33. ABRASIFS. – 34. ACCLAME (CLAMECA). – 35. CORRELER. – 36. COUMAROU, arbre qui produit la fève tonka. – 37. ENDOSSA. – 38. VAGISSES (VISSAGES). – 39. TERFESSE. – 40. *CACHOU* (COUCHA). – 41. EMIETTE. – 42. ABOULENT (EBOULANT). – *43. TERRIER (RETIRER).* – 44. TESTES. – 45. IRREFUTES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 417

PARTIE POUR RIRE

Si vous êtes un « faible en thème », déprimé par la concentration angoissée et le silence tombal qui règnent dans les tournois, vous n'aimez guère les parties commentées : il est déplaisant de constater qu'on a manqué le top, les sous-tops aussi, et qu'on a négligé en fin de partie les pense-bête dont on avait constellé sa grille. Pourtant nous vous proposons *aujourd'hui une telle partie :* en effet, les commentaires sont *instructifs,* belges et drôles.

> Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. *En* baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et les commentaires. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reli*quat du tirage précédent* a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. *Le dictionnaire de* référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

1. AANRTW?
Le **WA(R)RANT, H4, 100,** *est un titre de garantie...* d'une partie torride. Retournez le W, *c'est bien* plus marrant...

2. AEFINOS
Foin de FENAISON, 9F, 64. Sept joueurs baraqués trouvent **FO(R)AINES, 6F, 70.**

3. ABHILRU
Il faut connaître le verbe WARRANTER et HALBI, boisson normande faite d'un mélange de pommes, de poires (et de scoubidous). **HALBI, 11G, 36.**

4. RU+DELMX
Tirage classé X qui exploite au mieux un petit *MERDEUX,* L2, 56. A défaut, il faut tricoter *LUREX,* 12K, 50 (c'est un fil gainé de polyester).

5. L+AEIRTU
LUTERAI se cimente en maçonnerie pour 89 points, mais pour *faire monter l'ardoise on* joue **TUILERA, 12H, 92.**

6. DEIOPQR
Pas de U dans ce tirage méchant comme une teigne. N'ayant pas trouvé **IXODE, 8K, 45,** je tique.

7. – AGLOPQU
Le U étant au rendez-vous, on joue **PLAQUA, N10, 42.**

8. GO+IPRTV
Point de salut hors du subjonctif imparfait : GIVRAT, 15J, 42, ou, mieux, **POIVRAT, 15I, 48.**

9. G+AEEFIU
Ce *n'est pas* l'heure du T, impossible de jouer FATIGUÉE... *FUMAGE,* **2J, 38.**

10. EI+BCESU
Un R aurait fait couler beaucoup d'ancres avec ÉCUBIERS (ce sont des yeux à la coque). *SUBIE,* **1G, 28.**

11. EC+AEMTZ
Il faut réussir son **ECZÉMA, 2B, 46.**

12. T+EEKLOY
Le K et le Y refusent de se marier. Le premier procure 41 points avec KOTE, 10F, le second 36 grâce à *COTYLE,* C2. En revanche, le Y convole volontiers avec le Z déjà placé : **ZLOTY, D2, 46.**

13. EEK+ACHL
36 points : le *LEK valait ça,* comme disait un certain ex-syndicaliste. **LÉCHÉE, O1, 45.**

14. AK+EMNS?
Les « forts en thème » rêvent de MALINKÉS, MAKHZENS, KANTISME, et oublient **(L)EKS, 7A, 46.**

15. AMN+EISU
C'est Byzance ! AMENUISE, B5, 65, MENUISAT, 10A, 68, *A(L)UNIMES, A(L)UMINES et* ME(L)UNAIS triplent sur le rouge Nord. **A(L)UMINES, A6, 77.**

16. ENNORST
ENTRONS et RENTONS, implaçables, scrabblent sur neuf lettres d'appui, mais pas sur le N disponible. **NOTER, B10, 24.**

17. NS+EIJRT
Pour quatre lettres, 28 points : JASE en M1. Pour trois lettres, trois points de plus : **JET, 10F, 31.**

18. NSIRT+EN
Un coup élémentaire pour vous : SIDÉRÉ, en collante et en double *appui,* 5J, 22. *Satisfaction* supplémentaire : les concurrents ne l'ont pas trouvé et se contentent de US, H1, 21.

19. NIRTENS
Bis repetita placenta (ou quelque chose comme ça). En six minutes, les nullards n'ont toujours pas trouvé SIDÉRÉ. Ils se contentent de SANIES, M1, 21. Et pourtant ils ont fait ce qu'ils ont *pus...*

20. RTN+DGOV
Si l'ONDIN vous a échappé, c'est parce qu'il est beaucoup plus rare que l'ondine, *dixit* le *PLI.* **ONDIN, K5, 23.**

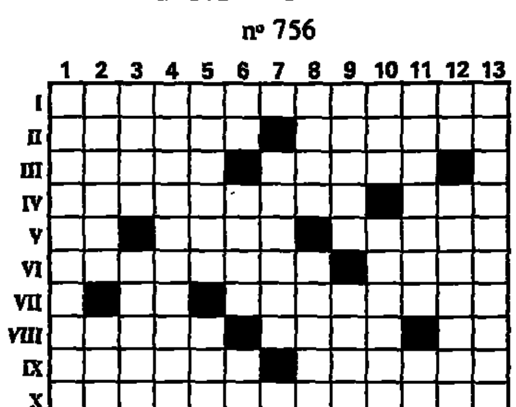
Total : 935.

(D'après la partie commentée par Albert Bastin, parue dans *le Scrabbleur* de janvier 1993.)

Michel Charlemagne

Mots croisés

nº 756



HORIZONTALEMENT

I. Maximalistes, elles ont dû souvent en rabattre, et parfois s'autodissoudre. – II. Bouquet d'arbres. Fis un redressement. – III. Aujourd'hui, elle est loin d'être décorative. Fit passer au *premier plan.* – IV. Fait plus dans le sucre que dans le sel. Pour le bon *choix.* – V. *Préposition. Son cimetière* est un site classique sinon classé. Ont pris quelques rides. – VI. *Pour faire le* plein aux rayons. Dans les Vosges. – VII. Se dit doublé. Mettre à cuire. – VIII. Sa grandeur ne pourrait être que morale. Envoya le signal. Apparu. – IX. Va plutôt vite. Elle est malheureusement collante. – X. Elles ont eu la *préférence.*

VERTICALEMENT

1. Emigrants à durée limitée. – 2. Se *lit et (ou) s'ausculte. En surface.* – 3. Ne dit pas tout. Combat la fièvre. – 4. A croquer ! – 5. Haussent *le ton.* Pour le reste. – 6. Voyelles. Sur la route. Conjonction. – 7. Fondement. – 8. Fait souvent tousser. C'est lui qui mène *la danse.* – 9. Gardera tout pour lui. C'est lui qu'on manipule et c'est lui qui surveille. – 10. Multinationale. Tous VIP. – 11. Sur l'agora. Pronom. – 12. Doublé, fait jeune et branché. Revu. – 13. Ne sont plus que ruines et deuils.

SOLUTION DU Nº 755

Horizontalement

I. Balkanisation. – II. Oléines. Maria. – III. Spart. Ombrien. – IV. Nid. Relaies. – V. Inélégants. Gl. – VI. *Aéra.* Etai. Pus. – VII. Qs. Bar. Geôles. – VIII. Nos. Neurone. – *IX. Ecouteurs. Ion.* – X. *Stérilisèrent.*

Verticalement

1. Bosniaques. – 2. Alpines. Ct. – 3. Leader. Noé. – 4. Kir. Labour. – 5. Antre. Asti. – 6. Ne. Eger. El. – 7. Isolat. Nui. – 8. Managers. – 9. Ambitieuse. – 10. Tares. Or. – 11. Iris. Ploie. – 12. Oie. Guenon. – 13. Nantissent.

François Dorlet

Echecs

nº 1529

TOURNOI OPEN DE GENF, Février 1992

Blancs : GOLUBEV (Ukraine).
Noirs : SCHER (Russie).
Partie française.

1. é4	é6	13. Té1 ! (j)	Cxç4 (k)
2. d4	d5	14. Txé6 !! (l)	Rxé6 (m)
3. Cç3	dxé4 (a)	15. Dé2+ ! (n)	Cé3 (o)
4. Cxé4	Fd7 (b)	16. Dxé3+	Rd6
5. Cf3	Fç6	17. Dg3+ ! (p)	Rç6 (q)
6. Fd3	Cd7 (c)	18. Dç3+ !	Rb6
7. 0-0 (d)	Cg-f6	19. Db3+ ! (r)	Rç6
8. Cé-g5 ! (é)	h6 (f)	20. Ff4	b5
9. Cxé6 !! (g)	fxé6	21. Tç1+	Rb6
10. Fg6+	Ré7	22. a4 ! (s)	Dd5 (t)
11. ç4 (h)	Fxf3	23. Fxç7+	Rb7
12. Dxf3	Cb6 (i)	24. Fé4 !! (u) abandon (v)	

NOTES

a) Le « système Rubinstein » vise *à réduire la tension centrale* et à simplifier la position, en attendant *d'éliminer le pion* d4 par la contre-attaque ç7-ç5. Son inconvénient est *d'abandonner* l'espace central aux mains des Blancs.

b) La variante principale consiste en 4..., Cb-d7 ; 5. Cf3, Cg-f6 ; 6. Cxf6+, Cxf6 ; 7. Fd3, Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dé2, b6 ; 10. Td1, Fb7. D'autres idées de moindre valeur ont été expérimentées : 4..., Cf6 ; 4..., Dd5 ; 4..., b6 4..., Fé7 ; La variante 4..., Fd7 ; 5. Cf3, Fç6 ; 6. Fd3 jouit d'une certaine mode depuis une dizaine d'années.

ç) Le théoricien L. Pachman condamne cette sortie du C-D à laquelle il préfère la suite 6..., Fxé4 ; 7. Fxé4, ç6. Cependant, après 6..., Fxé4 ; 7. Fxé4, ç6 ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. Fd3, g6 ; *10. b3, Fg7 ;* 11. Fa3, Ff8 ; 12. Fb2, Fg7 ; 13. ç4, 0-0 ; 14. Dé2 l'avantage des Blancs est clair Dontchev-Hansen, Olympiade de Thessalonique, 1988).

d) Ou 7. ç4, Fxé4 ; 8. Fxé4, ç6 ; 9. 0-0, Cg-f6 ; 10. Fç2, Fé7 ; (ou 10..., Fd6 ; 11. Té1, 0-0 ; 12. Dd3, Dç7 ; 13. Fg5, Ff4 ; 14. Fh4, Tf-é8 ; 15. Ta-d1, Ta-ç8 ; 16. Dç3, a6 ; 17. Cé5 ! Psachis-Skembris, Belgrade, 1988) ; 11. Ff4, 0-0 ; 12. Dd3, Té8 ; 13. Ta-d1, g6 ; 14. Tf-é1, Ff8 ; 15. Cé5, Ch5 ; 16. Fd2, avec toujours un net avantage aux Blancs (Gallagher-Orr, *1988).*

é) Pendant de nombreuses années, on a poursuivi dans cette position par 8. Cg3, Fé7 ; 9. ç4 ou 9. Té1 ou 9. b3 en conservant le plus souvent une certaine initiative jusqu'à ce que Kor- tchnoï découvre la suite venimeuse 8. Cé-g5 ! lors de sa partie contre Dreev à Brno, l'an dernier.

f) 8..., *Fé7* ne suffit pas non plus : 9. Cxf7 ! Rxf7 ; 10. Cg5+, Rg8 ; *11.* Cxé6 avec une forte attaque. 8..., *Fd6 est sans doute la réponse* unique. La partie Golubev-Iespischine *du même tournoi de Genf* continua ainsi : 8..., Fd6 ; 9. Té1, h6 ! (si 9..., *0-0, ; 10. Cé5 !)* ; *10. Ch3 (et non* 10. Txé6+ ?, Rf8 !), b6 (10..., Fxf3 ; *11.* Dxf3, ç6 ; 12. Cf4, *0-0* – et non 12..., Dç7 ? ; 13. Txé6+ ! – est préférable) ; *11.* Cé5 !, Fb7 ; *12.* Fb5 !, 0-0 ; 13. Fç6, Tb8 ; 14. Fxb7, Txb7 ; 15. Df3, *Dç8* ; 16. Dg3, Rh7 ; 17. Dh4, ç5 et les Blancs gagnèrent brillamment par 18. Fxh6 !!, gxh6 ; 19. Cg5+, Rg7 ; 20. Té3 !, çxd4 ; 21. Tg3 !.

g) La suite de l'idée empoisonnée 8. Cé-g5 !

h) Ou 11. Té1. *Pour le C sacrifié,* les Blancs ont obtenu une dangereuse attaque directement sur le R ennemi. Les Blancs menacent d'ouvrir les lignes par 12. d5.

i) Sur 12..., ç6, les Blancs peuvent poursuivre tranquillement par 13. Ff4 – 14. Té1 et 15. Ta-d1 ou par 13. Té1 et 14. d5. Le C-D cède au R *noir une case de fuite* en d7.

j) Sans s'inquiéter des pions ç4 et d4.

k) Après 13..., Dxd4 ; 14. Txé6+, Rxé6 (si 14..., Rd7 ; 15. Ff5 ! et si 14..., Rd8 ; 15. Ff4) ; 15. Df5+, Ré7 ; 16. Fé3, Dé4 (ou g4) ; 17. Fç5+, Rd8 ; 18. Td1+, Cb-d7 ; 19. Txd7+ !, Cxd7 ; 20. Dxé4 (ou g4) et les Blancs gagnent mais l'affaire est moins claire après 16..., Dxç4 ; 17. Fç5+, Rd8 ; 18. Td1+, Cb–d7. Cependant, sur 13..., Dxd4, le sacrifice de la T n'est pas nécessaire.

l) Eliminant le dernier rampart du R *noir.*

m) Forcé. Si 14..., Rd7 ; 15. Ff5 ! Cd6 ; 16. Txf6+, Cxf5 ; 17. Dxf5+.

n) Observons maintenant comment l'araignée entraîne sa proie du côté qu'elle a choisi.

o) Ou 15..., Rd6 ; 16. Ff4, Rd7 ; 17. Ff5 mat.

p) Attirant le R sur l'aile-D où la coopération des forces blanches (D+T+F) conduira au mat.

q) Si 17..., Rd7 ; 18. Dh3+, Ré7 ; 19. Dé3+, Rd7 ; 20. Ff5+, Rd6 ; 21. *Dé5+* et le *R noir* est obligé de se rendre en ç6.

r) Cédant la colonne ç à la T-D.

s) Menaçant mat.

t) Si 22..., a6 ; 23. Fxç7+, Dxç7 ; 24. a5+ !, *Rxb7* ; 25. *Df3+*, *Rb8* ; 26. Txç7, Rxç7 ; 27. Dxa8 et les Blancs gagnent facilement.

u) Elégante estocade.

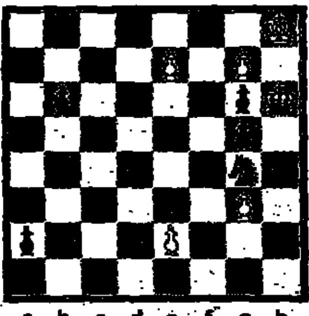
v) Si 24..., Dxé4 (24..., Cxé4 ? ; 25. Dxd5+) ; 25. Dxb5+, Rç8 ; 26. Fa5+, Dç6 (ç2) ; 27. Dxç6 (Txç2+) mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1528
Y. HOCH (1985)

(Blancs : Rç2, Cd8 et é8, Pb2. Noirs : Ra1, Cg6, Pa2, b7, é3, h4).

1. Cé6 !, é2 ; 2. Cç5, é1 = C+ ; 3. Rç1, Cd3+ ; 4. Cxd3, Cf4 ; 5. Cxf4, h3 ; 6. Cxh3, b5 ; 7. Cf2, b4 ; 8. Cd1, b3 ; 9. Rd2, Rb1 ; 10. Cd6, a1 = D ; 11. Cç3+, Rxb2 ; 12. Cç4 mat !

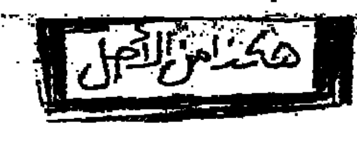
ÉTUDE Nº 1529
V. KALANDADZE (1984)



Blancs (5) : Rh8, Pé2, é7, g3, g7.
Noirs (6) : Rh6, Cg4, Pa2, b6, g5, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





ÉTOILES

Le « Michelin » reste le « Michelin »

LE guide rouge 1993 vient de paraître. Sans beaucoup de changements. On murmure que les « rapports » proposaient nombre d'éliminations d'étoilés, mais que, par les temps difficiles que nous vivons, cela risquait d'enlever encore quelques clients à ces étoilés alors que déjà on est loin de refuser du monde.

Passons. Mais peut-être eût-il mieux valu ôter quelques étoiles à certains de ceux des grands dont le « m'as-tu-vuisme » entend passer pour de l'art culinaire.

Pas de « big bang » donc. Un seul nouveau « trois étoiles ». Pierre Gagnaire, à Saint-Etienne, installé depuis peu dans un nouveau cadre (*le Monde* du 3 mars). C'est là certes un cuisinier de talent et d'invention, aimant travailler le gibier et les champignons. On notera aussi (ou plutôt Gault et Millau ont noté) sa laitue farcie de tourteaux aux petits oignons, glacée coulis de groseilles et jus de griottes au quinquina ! Et aux dernières nouvelles, Gagnaire compte ouvrir un bistrot annexe, de prix doux, actualité oblige...

SIX nouveaux « deux étoiles », dont le célèbre *Négresco* niçois, qui les méritait depuis longtemps pour son chef, Dominique Le Stang ; *L'Auberge du Cep*, à Fleurie, en Beaujolais ; *La Belle Otero* (restaurant du Carlton de Cannes) et enfin le *Domaine des Hauts de Loire*, à Onzain. Ainsi qu'à Paris *Le Pré Catelan* et *Goumard-Prunier*, hommage ici bien mérité au rénovateur de l'illustre enseigne.

Une bonne trentaine d'étoiles nouvelles, parmi lesquelles je relève, à Biarritz, *Les Platanes* (et la cuisine d'Arnaud Daguin, fils d'André, le mousquetaire d'Auch en Gascogne), à Genève *Le Neptune* (restaurant de l'Hôtel du Rhône), et à Paris *Le Vancouver* (4, rue Arsène-Houssaye) et *Les Elysées du Vernet* (25, rue Vernet), dont je fus l'un des premiers à signaler les mérites.

A Paris encore, quelques nouveaux inscrits : *Le Poquelin* (17, rue Molière), *Le Petit Bourbon* (15, rue du Roule) *Campagne et Provence* (35, quai de la Tournelle), *L'Œillade* (10, rue Saint-Simon). Mais je ne m'explique point la perte de l'étoile de Jacques Hébert (rue Sébastien-Mercier), non plus que celle de *La Barrière de Clichy*.

Et surtout je pense que Michelin – ses inspecteurs comme sa direction – devrait être plus attentif à la vraie qualité simple, à l'artisanat honnête du métier de cuisinier que tout aujourd'hui a tendance à démonétiser, en faveur du faire-valoir, de l'esbroufe, du compliqué, de la facilité aussi des conserves et surgelés. Ainsi seraient mieux honorés les patrons qui sont en cuisine. Je pense à Yves Quintard (rue Blomet), à René Marin, en sa *Ferme des Mathurins*, rue Vignon, à Daniel Metery, complètement oublié, lui, rue de l'Arcade, et à quelques autres dont l'absence devrait faire rougir le guide plus encore. Mais, on ne saurait le nier, le « Michelin » reste le « Michelin », indispensable aux vacanciers comme aux voyageurs.

L. R.

► « Guide Michelin 1993 », 130 F.

A Ménilmontant !

LA chanson résonne encore, mais, en réalité, c'est dans le vieux village de Belleville, créé en 1789 puis agrandi au fil des ans et supprimé en 1860, qu'il faut chercher le souvenir du petit hameau formé autour d'un « mesnil » (villa) dit du mauvais temps *(mesniolum malis temporis)* et qui allait *devenir Ménilmontant*. Un quartier du vingtième arrondissement de Paris qui semble lointain pour beaucoup, et que l'on n'imagine pas gastronomique. Et pourtant quelques adresses perdurent ou s'affirment.

Voici d'abord l'éternel *Aux becs fins* (44, boulevard de Ménilmontant ; tél. : 47-97-51-52. Fermé le dimanche), où Edith Lefebvre, dans ses deux salles au décor d'auberge (et la terrasse l'été), alterne la brandade de morue et le foie gras de canard, la sole meunière et le gras-double, avec un cassoulet sur commande. Menu à 180 F ; à la carte, compter 300 F-400 F.

De là on pourra découvrir *A la courtille* (1, rue des Envierges ; tél. : 46-36-51-59. Ouvert tous les jours). Cet ancien sentier abrite le bar à vins de Bernard Pontonnier, venu des Champs-Elysées sur les hauteurs de Belleville pour servir avec le même sourire ses « meilleurs pots » arrosant sa soupière de moules, sa morue en croûte de pommes de terre, son effilochée de queue de bœuf. Le midi, menu à 120 F ; à la carte, compter 180 F-220 F.

Puis on passera par la rue de la Chine (elle porte ce nom depuis 1830 et d'une construction de style chinois). Au nº 145 existe encore la maison des saint-simoniens, mais c'est au 12 *bis* que vous trouverez *Le Vingtième* de Thérèse et Jean-Louis Decelle (tél. : 43-66-05-54. Fermé dimanche soir et lundi), avec leurs rillettes de lapin aux trois poivres, le saumon poché sur lit d'épinards beurre nantais, le rouget à la moelle de bœuf, etc. Avec, *au dessert, une « marronnade* de chocolat sauce pistache ». Compter 220 F-350 F.

La rue du Surmelin n'est pas loin. Elle longeait en 1730 les murs *sud du château de Ménil*montant. Et elle marquait les limites de Belleville, Ménilmontant et Charonne. C'est là que l'ami Lechevallier a installé son *Bistrot du vingtième* (44, rue du Surmelin ; tél. : 48-97-20-30. Fermé samedi et *dimanche). La cuisine du mar*ché et de l'inspiration du patron (fonds d'artichaut frais aux lardons, pétoncles aux tagliatelles, filet mignon à la moutarde de Meaux). Menus : 80 F à midi et 180 F le soir ; et la carte.

Enfin, nous terminerons par la rue des Grands-Champs. Au nº 71, vous ferez une découverte. Olivier, le cuisinier, a rencontré Annette il y a quelques années. Tous deux travaillaient chez Dalloyau. Voici le couple Pateyron installé enfin chez lui, dans un cadre clair et *net, deux petites salles bien* décorées. Et proposant un menu à... 78 F ! Une carte entre 180 F et 250 F (avec des vins bons et surtout bon marché). Fricassée de crevettes en persillade, thon en brochette flambé et accompagné d'une marme*lade tomatée au gingembre*, croustillants de filets de sole, bœuf aux morilles, rognon de veau aux pleurotes, onglet sur cèpes à la bordelaise. Un excellent brie de Meaux ou un camembert au lait cru, des desserts agréables. Ce sont *Les Allobroges* (71, *rue des Grands*-Champs ; tél. : 43-73-40-00. Fermé dimanche).

Voilà ! Vous aurez ainsi fait le tour gastronomique d'un *arrondissement dont on ne* parle guère sur ce plan. Un peu loin du centre, c'est vrai, mais qui, selon la formule, vaut le voyage.

La Reynière

Semaine gourmande

Campagne et Provence

C'est l'ancienne petite maison de Gilles Epié, parti « Miraviller » du côté de l'Hôtel de Ville. Il y a installé Alain Gérard et J.-Y. Peltier pour offrir une cui*sine bien annoncée par l'enseigne :* salade niçoise, mesclun aux olives, salade de pâtes au pistou, omelette de ratatouille, stockfisch et pissalat en tartines, pieds et paquets, daube provençale, etc. Belle carte des vins (au verre notamment). A la carte, compter 200 à 300 F.

► Campagne et Provence, 25, quai de la Tournelle (5e). Tél. 43-54-06-17. Fermé samedi midi et dimanche. Carte bleue.

Pile ou face

Ils sont trois amis se relayant ici tandis que les deux autres, dans leur oasis d'Eure-et-Loir, s'évertuent à bien cultiver de bons produits fermiers et élever de savoureux poulets (et leurs œufs !). De *plus, ils font sur place, deux fois* par jour, leur pain, leurs petits fours et chocolats.

Capables de tels soins, on imagine qu'ils s'occupent aussi d'avoir *une belle cave, mais l'addition* côté face peut atteindre 400 à 450 francs. Côté pile, une nouveauté : la carte-menu au déjeuner (235 F). Je choisirais entre sept *entrées les œufs brouillés de la* ferme purée de morilles, puis le filet mignon de porc aux oignons nouveaux, avant le fromage et le dessert.

► Pile ou face, 52 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires (2e). Tél. : 42-33-64-33. Fermé samedi et dimanche. Parking : Bourse. Carte bleue.

Le Croquant

Provincial, presque campagnard, ce mini-restaurant aux poutres d'autrefois fut lancé, il y a des lustres, par l'ami Peytour, à l'accent en communion d'avec sa cuisine. Puis, après un bon successeur (le cher Hervé Rumen, aujourd'hui à Lous Landès), la *maison déclina lamentablement*. Elle vient d'être reprise par le jeune Christophe Barré (qui fit ses premières armes avec Rumen) et c'est de nouveau la « bonne croque » au Croquant, très Sud-Ouest on l'imagine. Foie gras landais, nature ou poêlé, confit de canard en terrine ou croustillant, cou de canard farci et magret (fumé ou cuit sur sa peau), coq de Chalosse au madiran, et bien entendu le cassoulet. Quelques *clins d'œil maritimes : saint-jac*ques au vermouth du Roussillon, filets de barbet tapenade. Excellents desserts et gentils vins du pays et de Bordeaux. A la carte, *compter 250 à 350 F, avec un* menu à 175 F et un autre, « dégustatif », à 260 F. Accueil et service aimables de Diane.

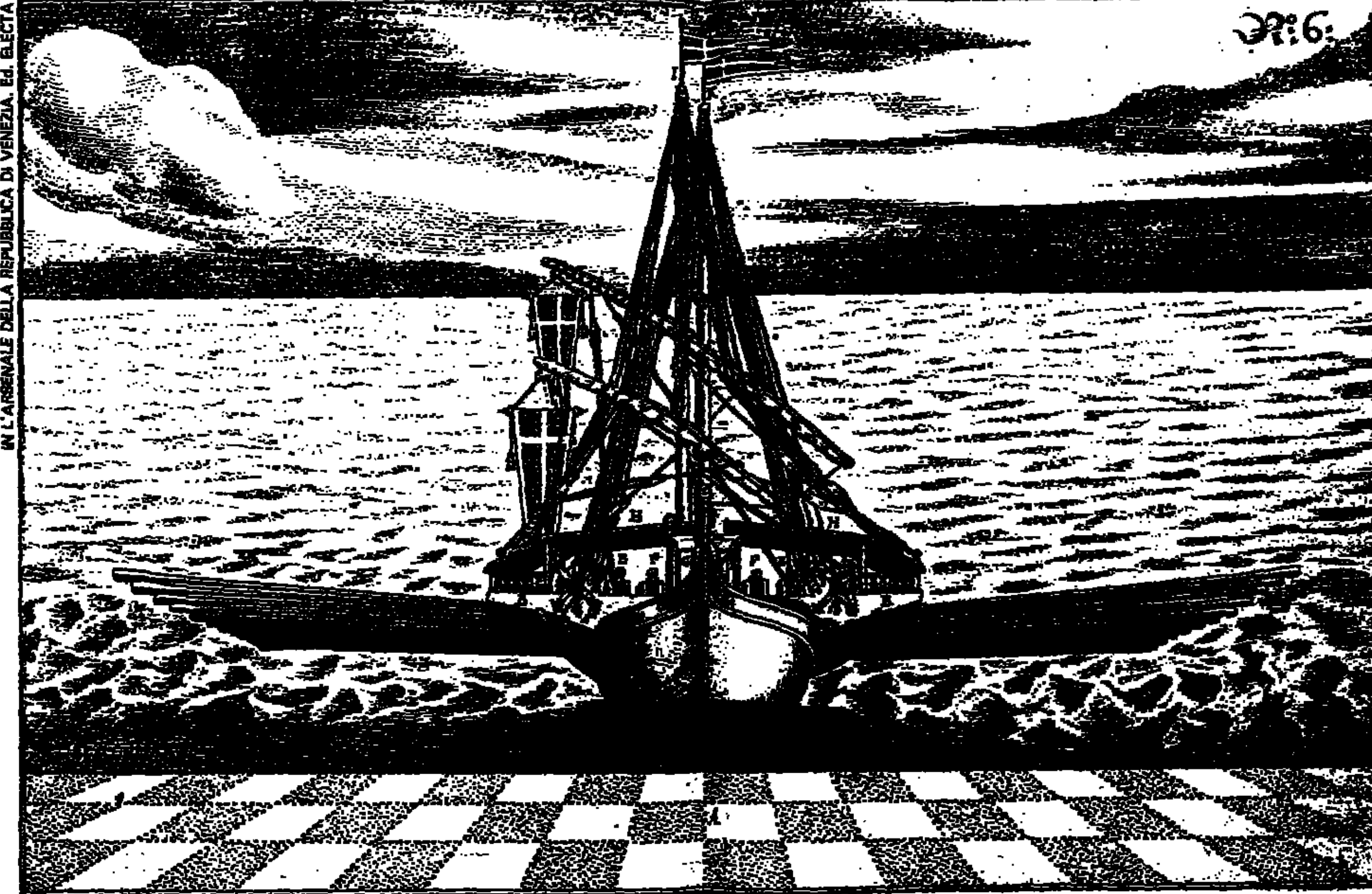
► Le Croquant, 28, rue Jean-Maridor (15e). Tél. : 45-58-50-83. T.l.j.

Aux Senteurs de Provence

Ici, c'est le Midi seulement, *mais un Midi d'éblouissement que* les connaisseurs connaissent bien, avec la bourride, les pieds et paquets, la daube provençale, l'aïoli (le mercredi) et la bouillabaisse éblouissante de Léonard Dell'Omo et de son chef. Dans un très moderne, frais et élégant décor que les vins de Cassis égaient encore plus. Un menu, « Les plaisirs du jour », entre 148 et 190 F, et la carte de 300 à 480 F.

► Aux Senteurs de Provence, 295, rue Lecourbe (15e). Tél. : 45-57-11-98. Fermé samedi et dimanche.

HISTOIRE



IN L'ARSENALE DELLA REPUBBLICA DI VENEZIA, Ed. ELECTA

Il n'aura guère été question de Venise dans la célébration de 1492. La Sérénissime, pourtant, suivait les événements à la loupe. Toute cette agitation sur mer, malgré les multiples soucis qui sont les siens en cette fin du quinzième siècle, lui importait.

Venise-sur-Mer

CE jour-là, jour d'Ascension, il était véritablement le char, le vaisseau de l'Etat, ce navire calfaté d'or, ce *Buccentaure* avec à la barre son grand timonier, épaulé d'hermine, coiffé de sa tiare républicaine, le *corno*. Partout, le clapot des rames laissait entendre l'hymne de la Sérénissime. Le doge partait vers le port du Lido où il allait jeter un anneau d'or dans les flots en prononçant les mots rituels qui lui faisaient, à chaque fois, se hérisser le poil de plaisir : *« Nous t'épousons, ô mer, en signe de véritable et perpétuelle possession. »* Devant tant de détermination et de certitude, le Grand Turc aura cette réplique assez drôle : *« Il veut se marier avec la mer... Un jour, je lui ferai consommer ses noces... »* Rare trait d'humour que l'on ait jamais hasardé à propos de cette sévérissime cité, monstre de travail et de réussite, de puissance et d'orgueil, de fourberie et de munificence. Il venait de l'Ottoman. L'écharde dans la patte du lion de Saint-Marc.

Centre universel de cure lagunaire, Venise est une ville d'eau que l'on fréquente pour accentuer les troubles circulatoires que l'âme accorde aux esprits curieux qui ne craindraient pas de prendre froid dans les grands royaumes humides de la rêverie. Premières victimes, les amants, qui s'y chamaillent sous des ciels de lit trop vastes pour eux avant d'admettre que l'amour est d'abord un combat avant d'être un paysage ; constat aggravé chez les littérateurs qui, *malgré tous leurs efforts*, ne parviennent que rarement à reculer les limites de leur art et à redonner au sujet un peu de ce mordant métaphorique, dont il n'a au demeurant que faire. Quant au reste de la population voyageuse, *elle flotte*, heureuse et *béatifiée* par le charme sans limites de l'endroit.

Ce qu'il y a de surprenant et de plus spectaculaire, dans Venise, n'est pas tant le panorama qu'elle développe avec redondance depuis qu'elle a pour mission d'émouvoir le reste du monde, *mais ce qu'il* lui a fallu de hargne et de prétention à survivre pour laisser les signes de cette météorite aberrante, éclaboussements lumineux élevés de mains d'hommes jusqu'au défi le plus tangent de tous les *équilibres. Equilibre politique*, équilibre des formes, équilibre des lois. Equilibre de la mémoire. *Une* ville se balance sur le fil de l'éternité. Elle a crédité ses frayeurs et ses angoisses, ses prétentions et ses réussites, ses fiascos et tous les coups bas, et plus bas encore, dont elle a lardé son destin. La voilà offerte en exemple d'esprit d'indépendance et parée de toutes les vertus de résistance que l'on accorde *aux esprits forts qui ont* su ne pas plier la nuque. Lissée de faiblesse aussi, d'éphémère, car les tempêtes devaient avoir raison de cette fille de la mer, jusqu'à *celles*, douceâtres et mortelles, qui vinrent la tourmenter et la ronger *dans son cœur même*, la menaçant, comme en signe de châtiment suprême, de l'envoyer rejoindre ses limons d'origine.

Formidable prouesse, pourtant, que celle d'avoir, durant dix siècles, *imposé son image de marque* et su griffer de son label les avancées culturelles et marchandes qui séquençaient la longue marche que l'Occident entreprenait pour *conquérir la Renaissance. Elle fut* souvent en avance sur son temps cette cité-Etat, repliée et dépliée à la fois, pourrait-on dire, sur l'idée qu'elle se faisait d'elle-même, du *fond de sa lagune du début des* âges, qui aurait pu très tôt lui servir de tombeau lacustre, mais que son insolente précarité allait ranger parmi les grandes places fortes *jamais imaginées par l'homme* pour enhardir ses expéditions, tout en gardant obstinément en tête le cheminement de la route des retours. Tout Venise est là. *Dans la rassurance du foyer primitif* ; dans les éclats que lance le phare de cette maison-mère amniotique d'où partent et vers laquelle reviennent des enfants *fidèles*, le plumage lustré à des vents inédits, les mains gantées de sel, d'or et d'épices.

« Depuis toujours élevés dans l'eau », selon l'expression, les *Vénitiens ne trouvèrent* de meilleure manière de fortifier leur mouvant territoire qu'en en projetant les limites hors du périmètre sacré où le lion, logo et symbole du jeune Etat, venait d'installer ses quartiers. L'Adriatique – le *golfe de Venise comme on la nommera*, – n'autorisait qu'une seule pensée, qu'une seule route, celle de la Méditerranée sur laquelle le démantèlement de l'Empire byzantin laissera bientôt glisser les galères du doge. Sur la carte stratégique *plaquée au mur du bunker* du palais ducal s'inscrivaient les *places conquises* : Eubée, Corfou, Candie, Nauplie. Et comme il fallait faire argent de tout et ne jamais rien céder qui ne pût contribuer à installer la puissance *de la République, on troqua le* transport des croisés contre un coup de main sur Constantinople avant de les lâcher sur Jérusalem où, paraît-il, ils avaient des *comptes à régler. L'Egypte et* Alexandrie devenaient plus proches et plus proche aussi le lourd butin, que les transitaires qui arrivaient de l'Inde et de la *Chine avaient à proposer.*

Venise que l'on visite sans y croire, *comme éclose* d'une *imagerie* de cartes postales – celles que peignait déjà Guardi pour les touristes avant de devenir Guardi, – Venise fixée sur ses pilotis de bois, *enchâssée de plomb, qui n'a plus* d'autre destin à espérer que de continuer à être Venise, Venise aura mérité d'être cette citadelle du trouble et de l'étrange au regard *du très méthodique* vagabondage que ses citoyens ne cessèrent jamais de développer pour meubler leur cité de tous les trésors qui fixaient sa respectabilité *et lui offraient* la curiosité ombragée d'une Europe qui mettrait du temps à émerger de la gangue du Moyen Age. Elle était fragile et jalousée cette République conquérante qui essaimait, tout au long de son avancée, ses commis les plus *déliés pour entretenir* les rouages délicats du grand négoce international. Ils étaient partout, « honorables correspondants », *marchands, aventuriers, diplomates*. Au courant de tout. En avance sur tout. A croire qu'il y avait un style vénitien pour emporter les marchés et inspirer la confiance en même temps que la crainte. Il fallait savoir se battre *en affaires avec ces rapaces qui ne* tardèrent pas à employer la politique de la canonnière pour faire respecter leurs droits et en promulguer de nouveaux. Venise intelligente, rapide d'esprit, insolente d'indépendance ; dégagée de *l'obédience que le monde chrétien* devait à Rome. Seule. Admirablement. Dangereusement.

La Méditerranée n'était plus tout à fait une mer fermée : on savait *franchir* les Colonnes d'Hercule sans redouter les *grandes chutes catastrophiques* dans l'au-delà. Certains Vénitiens avaient tenté des expéditions sur les marges océaniques de l'Afrique, mais à l'évidence la Sérénis*sime ne pouvait raisonnablement* songer à s'engager dans le défi atlantique. Le territoire que couvraient ses vaisseaux était déjà vaste, et si ses laboratoires cartographiques rendaient des travaux très convaincants, il ne sera jamais question de *se colleter* avec les brumes du Nord qu'en laissant partir à rythme régulier – expéditions déjà très remarquables – ses convois vers l'Angleterre et les *Flandres. Au demeurant, alors* même que les nouveaux conquérants portugais, espagnols et hollandais préparaient leur saut vers les promesses de l'inconnu, *Constantinople, en 1453, tombait* aux mains des Turcs. Après Gênes – le vieil ennemi, – c'est avec Istanbul que Venise, désormais, devra apprendre à partager ses territoires maritimes.

Le combat naval change de nature. A l'artillerie embarquée, dont on juge encore mal les effets, *vient s'ajouter* une *sauvagerie* dans la gestuelle guerrière qui dit toute la crainte qui s'est éveillée dans la cité des lagunes en découvrant la puissance de son nouvel adversaire. La rencontre armée entre gens civilisés est terminée. *Désormais, on fera l'économie des* prisonniers. Esclaves, ou mercenaires grecs qui servent sur les bâtiments ottomans, seront systématiquement taillés en pièces, *manière pour les Vénitiens* de faire des coupes franches dans le personnel qui travaille chez l'ennemi. Cela ne suffit pas toujours. *Comme à Nègrepont, en mer* Egée, où Nicolo Da Canal, le capitaine général, se fait bousculer par la flotte turque qui s'était découverte à lui sous la forme peu *réjouissante d'une véritable « forêt sur la mer »*. 1470. Le lion ne rugit plus seul.

Il est pourtant toujours en grande et vigoureuse forme et ne *relâche en rien les prétentions qui* sont les siennes à entrer dans l'an 1500 avec encore des exploits à signer. Constance de Venise. Les échecs sont motifs à punition pour *les coupables et à réflexion pour la* communauté ; les déconvenues, elles, amènent à des jeux politiques plus corsés encore. Comme la désastreuse nouvelle que rap*porte Vasco de Gama en annon*çant que les Indes désormais pouvaient être jointes par la cap de Bonne-Espérance. La Bourse du poivre en fut perturbée, mais Venise, d'alliances en traités, de *promesses en patience, ne tarde*rait pas à voir la mer Rouge redevenir son grand circuit d'approvisionnement. On a dit qu'elle formait des énarques, plutôt de fins négociateurs, la dague à la ceinture, le dessous-de-table géné*reux*.

Sa *task force*, elle la construisait dans son arsenal, *« le plus grand chantier de l'Occident »*, comme on a pu le dire. Une ville dans la *ville. Une forteresse républicaine*. Un sanctuaire. Il y a trois centres solaires dans cette ville-Etat : Saint-Marc, où la fille aînée de l'ancienne Rome donne les atten*dus de sa rhétorique politique* ; le Rialto, où s'exprime la courtoise rigueur du monde *marchand* ; l'arsenal, où se forgent et s'assemblent les pièces du damier de la puissance militaire. Les foudres de *la dissuasion ne se représentant* pas, l'endroit est d'une grande austérité. On le ceinture même, volontairement de murs obsolètes pour que le citoyen n'aille pas croire que ce qui s'y construit pourrait être un jour tourné contre lui, mais seulement pour en protéger *les techniques et* les secrets contre l'espion, qui, à Venise, ne cessera jamais de rôder autour du périmètre interdit. Aujourd'hui encore, le lieu reste protégé par ce *vieil atavisme, comme si la ville*, fouaillée, fouillée, violée, souhaitait conserver encore un peu de *son intimité* en ne permettant pas que l'on entre chez les fantômes comme dans n'importe quel moulin.

On a fait beaucoup de cas des émotions de Dante, éberlué par le souffle magistral qui balayait les chaînes de montage d'où sortaient *les galères sitôt construites, sitôt* prêtes au combat. Pour lui, une estampe noire sortie de l'enfer du monde ouvrier. Ce devait être pire. Le Sénat tenait son pouvoir des corporations, les corporations leurs droits de leur savoir-faire. L'équilibre de la terreur se jugeait *au rendement. Le contremaître*, le *proto*, avait l'affaire en main. Nul ne pouvait lui contester ses prérogatives et aucun régner à sa place sur les chantiers où, maintenant, *la performance* le disputait à l'adresse. Il savait tout en n'ayant jamais rien appris, ne connaissait *ni Euclide, ni Apollonios, ni la* mécanique des fluides, ni le traité sur les sections coniques ; son art tenait à sa mémoire et à la dextérité à transmettre les bonnes cotes *et à les faire* respecter. *Quand il* fallut accélérer les cadences et tenir près d'une centaine de navires en état de continuer à enrichir la cité tout en la dégageant *des mêlées féroces qui* rougissaient le pourtour méditerranéen, le peuple de l'arsenal *répondit* comme un seul homme à l'effort de guerre. Les ordres du charpentier de marine se faisaient entendre jusque dans les couloirs du Sénat. L'aristocratie du monde *du travail reversait à celle qui* avait su lui conserver ses libertés, les intérêts de sa confiance.

L'Europe continuait de gronder contre cette petite puissance toute-puissante. Les Turcs ne lâchaient plus leur proie. Imperturbable, l'arsenal construisait ses trirèmes, *ses quadrirèmes, ses quinquérèmes*. Survint la bataille de Lépante. 7 octobre 1571. Venise s'allie à l'Espagne et à Rome pour en terminer avec les prétentions des *maîtres* de la Corne d'Or. Et gagne, en faisant tonner ses galéasses, les nouveaux cuirassés sortis des chantiers de l'Arsenale Novissimo. Cervantès, on le sait, perdra ce jour-là la main gauche – *« pour la gloire de la droite »* – et Chypre restera sous le contrôle des vaincus, mais Venise avait fait la démonstration, une fois encore, de son habileté à se battre et à *se* déplacer sur l'eau.

Jean-Pierre Quélin



LUIGI GHIRRI

Entrée de l'arsenal

▶ **A lire, dans la série « Mémoires », chez Autrement, *Venise 1500, le triomphe du mythe,* avec notamment l'étude consacrée à l'arsenal par l'un de ses grands spécialistes, Ennio Concina. 120F.**

▶ ***Venise, une République maritime,* de Frederic C. Lane. « Champs », Flammarion, 57F.**